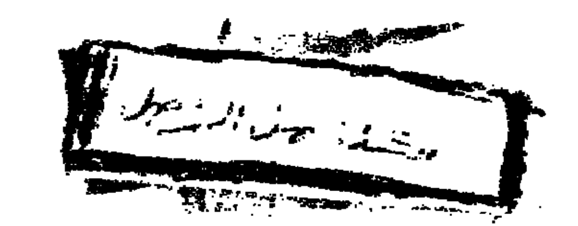




Le Monde

Cahier « Initiatives Emplois » 11 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16159 – 7 F — MERCREDI 8 JANVIER 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Corée du Sud : la grève contre la flexibilité du travail se durcit

LE MOUVEMENT de protestation contre le nouveau code du travail en Corée du Sud s'étend. Le président Kim Young-sam a affirmé, mardi 7 janvier, que la législation, qui simplifie notamment les procédures de licenciements, était *« nécessaire »* et constituait une *« stratégie de survie »* face à la mondialisation. Plus de 150 000 salariés sont en grève.

Des affrontements ont opposé, lundi, des milliers de manifestants aux policiers anti-émeutes. Les syndicats envisagent une intensification du conflit si le gouvernement maintient ses poursuites à l'encontre de dirigeants ouvriers.

Lire page 2
et notre éditorial page 14

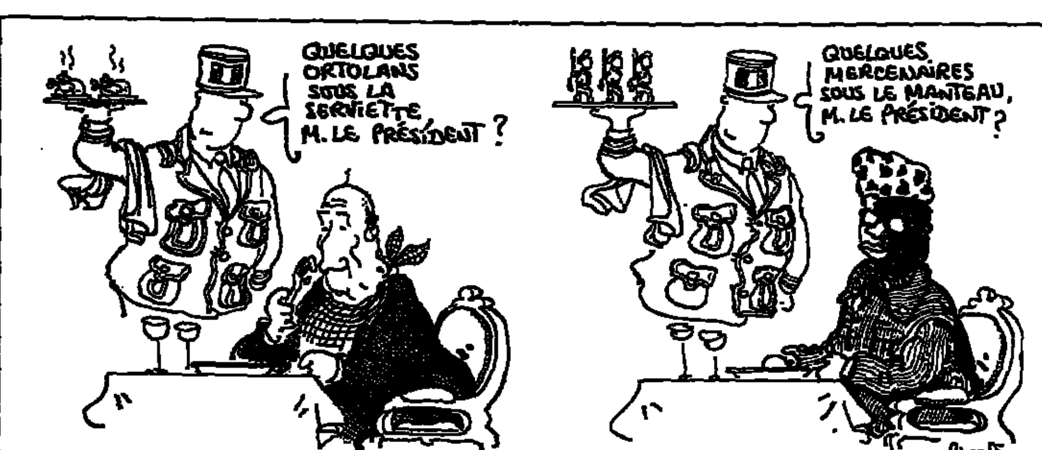
Des ex-gendarmes de l'Elysée participeraient au recrutement de mercenaires pour le Zaïre

Les autorités françaises démentent toute implication et condamnent ces agissements

FORTE de deux à trois cent personnes, une *« légion blanche »*, formée de mercenaires européens et africains, se constituerait pour aider l'armée régulière zaïroise en difficulté face à la rebellion dans l'est du pays. Cette troupe chercherait à recruter certains membres de l'opération, avortée, de Bob Denard aux Comores, d'anciens de la Légion étrangère française et des troupes d'élites britanniques.

Deux anciens gendarmes français, dont un officier, participeraient à cette opération en liaison avec une société privée sud-africaine, *Executive Outcomes*, qui dément officiellement toute implication dans le conflit zaïrois. Alain Le Carro, ancien chef du Groupe de sécurité de la présidence de la République sous François Mitterrand, participerait au recrutement de ces mercenaires. Il serait en liaison avec Robert Montoya, un ex-gendarme considéré comme proche de la cellule antiterroriste mise en place à l'Elysée en 1982 et aujourd'hui dissoute.

L'Elysée et Matignon déclarent tout ignorer de cette affaire. Le ministère de la défense indique que ce recrutement de mercenaires dépend d'initiatives privées qui s'exercent hors du cadre militaire, y compris celui des services spéciaux, Depuis la fin 1991, l'assistance fournie par l'armée française aux forces zaïroises est de plus en plus réduite et il n'existe pas d'accords de défense liant Paris et Kinshasa.



Lire page 3

Les inégalités de revenus continuent d'augmenter en France

LES INÉGALITÉS se sont beaucoup plus développées depuis le début des années 90 qu'au cours de la décennie précédente. Tel est le constat dressé par le dernier rapport du Conseil supérieur de l'emploi des revenus et des coûts (Cserc), qui a été rendu public mardi 7 janvier. De 1989 à 1994, les revenus du patrimoine ont ainsi progressé de 3,9 % l'an, alors que les revenus d'activité ont, en moyenne annuelle, chuté de 0,5 %. Par ailleurs, l'emploi a reculé de 150 000 postes durant cette période. La montée du chômage, qui a atteint un niveau record, a été freinée par un développement important du travail à temps partiel.

Lire page 6

Le triomphe de la banlieue

LA MOITIÉ de la population française habite désormais à la périphérie des villes-centres. Comme le montre l'exemple de l'agglomération de Montpellier, dont la population a triplé en trente ans, le phénomène de « dissémination urbaine » n'a pas été maîtrisé, et il s'accompagne de profondes modifications. Les villes s'étalent en juxtaposant des zones spécialisées – de résidence, d'activité ou de commerce – qui modifient les relations sociales et les comportements individuels.

La culture urbaine du XXI[e] siècle est en train de s'inventer. A partir des banlieues, cette fois.

Lire page 10

La corruption dans le football secoue le « kop » de la City

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Depuis les affaires de corruption à l'échelle européenne, dévoilées par l'enquête sur les comptes de l'Olympique de Marseille, les financiers de la City sont dans leurs petits souliers à crampons. Mélangez les révélations sur les pratiques frauduleuses, découvertes par le juge d'instruction Pierre Philipon (*Le Monde* du 3 janvier), au récent scandale du même genre qui a frappé le football anglais et l'on comprend l'ampleur du discrédit jeté sur un placement qui n'a plus rien de folklorique : les titres des clubs professionnels anglais.

« Ces affaires soulignent le talon d'Achille du placement foot et les carences des dirigeants de club (...) A l'avenir, les sponsors pourraient renâcler à soutenir un sport dont la réputation sent le soufre », explique Paul Wedge, expert auprès du courtier londonien Collins Stewart. Aux yeux des gestionnaires de portefeuilles de la première place boursière européenne, le cas OM met en lumière les défauts inhérents à cet investissement, très en vogue depuis le début de l'année : l'absence de tout contrôle financier ou le recours à des intermédiaires pour organiser les transferts.

La défiance des fonds d'investissements et de retraites anglo-saxons est d'autant plus compréhensible qu'ils sont considérés comme responsables de la flambée des cours des actions des clubs comme Manchester United ou Tottenham Hotspur, inscrites au London Stock Exchange, ou de Chelsea F.C., négociées sur le marché réservé aux petites et nouvelles sociétés. D'autres grands clubs, comme Newcastle ou Liverpool, envisagent à leur tour d'entrer en Bourse.

Par ailleurs, dans la plus pure tradition des OPA sauvages ayant cours à Wall Street, des consortiums puissants tentent de mettre la main sur des clubs en difficulté. Les droits de retransmission télévisée et les recettes du mécénat commercial échelonnées sur plusieurs années conjugués à des assistances records dans les tribunes expliquent cet engouement à la corbeille. Ce boom a culminé avec l'Euro 96 et le Championnat d'Europe des nations qui s'est tenu en juin en Grande-Bretagne.

Pourtant, malgré l'affaire de l'OM, la confiance est toujours là. La découverte par un chercheur britannique d'un moyen de prédire avec précision les mouvements sur les marchés financiers en étudiant le comportement des spectateurs durant les matches n'est peut-être pas étrangère à cet enthousiasme. Après tout, une rencontre ressemble, à bien des égards, à une séance de transactions boursières. Un choc de titans virils est toujours imprévisible. Rien n'illustre mieux la popularité à long terme de l'investissement football que le *« spread betting »*, ce système de paris, très risqués, sur les fourchettes de résultats boursiers ou sportifs. Pour la première fois, le total des mises sur le championnat d'Angleterre vient de dépasser celui des courses hippiques.

Marc Roche

Sauvetage dans la tempête

Vaste opération de sauvetage dans les 50[es] hurlants pour récupérer les deux marins du Vendée Globe. p. 19

Bis vendu

La société de travail intérimaire passe entre les mains du néerlandais Vendex, qui constituera le numéro trois mondial de l'intérim. p. 16

Polémique à la chancellerie

Le procureur général de Grenoble accuse Jacques Toubon d'avoir « monté un coup » pour le muter. p. 9

« Time Rocker » à l'Odéon



ROBERT WILSON

TEXAN installé à New York, Robert Wilson n'a rien perdu, à cinquante-cinq ans, de l'hyperactivité qui le caractérise. Depuis l'enfance, dit-il, on lui reproche d'*« en faire trop »*.

Il s'installe pour quinze jours au Théâtre national de l'Odéon, avec la troupe et les musiciens du Théâtre Thalia de Hambourg, pour y présenter *Time Rocker*, comédie musicale écrite par le poète américain Darryl Pinckney et le compositeur Lou Reed. Robert Wilson va ensuite mettre en scène *Pelléas et Mélisande* à l'Opéra de Paris.

Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 108 - 7,00 F

POINT DE VUE

Indispensable stabilité

par Hans Tietmeyer

PAR-DELÀ tous les camps politiques, un large consensus règne dans l'Allemagne d'après guerre sur l'importance d'une monnaie stable. Les douloureuses conséquences de deux hyperinflations du passé et les expériences positives faites avec le deutschemark et sa fermeté y ont contribué.

Récemment, cependant, le débat public a éveillé des doutes quant à la validité de ce consensus. Certes, des débats analogues ont déjà été menés après la guerre. Se déroulant dans la période de transition vers l'Union monétaire européenne et avec en toile de fond des fluctuations monétaires particulièrement fortes durant la première partie des années 90, ce nouveau débat semble – en tout cas dans certaines de ses expressions – avoir pris une nouvelle dimension.

Depuis un certain temps, par exemple, le maintien d'une politique de stabilité se voit parfois discrédité et considéré comme une pratique déflationniste. On entend même encore plus souvent dire qu'il est nécessaire de donner la priorité à la stabilité des taux de change au détriment de la stabilité du niveau des prix domestiques – et l'on pense évidemment ici à la stabilité nominale des taux de change et non pas à la stabilité réelle, c'est-à-dire compte tenu des variations de prix.

Dernièrement, ce débat a de plus en plus été mené dans le contexte de la discussion portant sur l'intégration monétaire en Europe. Il atteint ainsi une toute nouvelle dimension, et il n'est pas rare qu'il débouche sur l'affirmation du postulat de l'Union monétaire européenne à tout prix, donc d'une Union monétaire qui aboutirait à un euro plutôt faible que fort.

Les partisans d'un affaiblissement de la monnaie pour des raisons concurrentielles, qui le disent ouvertement ou en catimini, semblent ignorer les interactions existant entre les stabilités interne et externe d'une monnaie. Ils oublient que, dans le passé, l'Allemagne a eu – grâce à la stabilité de sa monnaie – des taux d'intérêt parmi les plus bas au monde. Ceci a été – et reste – un avantage concurrentiel inestimable, sans parler des effets positifs que la monnaie stable a sur les coûts. Le fait que de telles stratégies de dévaluation soient en contradiction avec le traité de Maastricht et, a fortiori, avec son interprétation par les deux Chambres du Parlement allemand et par la Cour constitutionnelle semble soit être ignoré, soit être volontairement négligé. Sa persistance à vouloir poursuivre une politique fondée sur la stabilité monétaire interne a valu à la Bundesbank de se voir reprocher une conception trop exclusive de ce principe, voire de pratiquer le *« fétichisme de la stabilité »*.

Pour éviter tout malentendu, il faut rappeler que la Bundesbank est pour la voie de l'Union monétaire européenne telle qu'elle a été décidée dans le traité de Maastricht. Elle participe intensément aux travaux des instances compétentes aux niveaux national et européen afin de résoudre les multiples tâches techniques, souvent compliquées, allant de l'harmonisation des instruments de la politique monétaire, jusqu'alors très variés en Europe, à l'instauration d'un système de règlements entièrement remodelé et modernisé, en passant par l'établissement de la structure et du cadre juridique de la Banque centrale européenne et de l'euro.

Les interventions publiques de la Bundesbank pour que l'Union monétaire devienne véritablement et durablement une union de la stabilité – comme le traité de Maastricht le prévoit d'ailleurs lui-même et comme le veut visiblement la majorité de la population – sont encore plus importantes. La Bundesbank plaide, dans un mouvement unanime, pour que soient créées les conditions économiques et politiques permettant de garantir durablement à l'euro, une fois celui-ci institué, le même niveau de stabilité monétaire que celui du deutschemark. Ce n'est pas seulement le consensus régnant dans notre pays sur la question de la stabilité qui lui en confère la légitimité. Elle y est tenue par la loi. Dans l'article 3 de la loi sur la Bundesbank, le législateur lui demande d'*« assurer la sauvegarde de la monnaie »*. La formulation *« assurer la sauvegarde de la monnaie »* ne semble cependant pas assez précise quand il s'agit de savoir s'il faut donner la priorité à la stabilité monétaire intérieure plutôt qu'à la stabilité des taux de change.

Lire la suite page 13

Hans Tietmeyer *est président de la Bundesbank.*

Un héritage allemand

HÉRITIER d'une famille juive ayant fui le III[e] Reich, l'Américain Peter Sonnenthal tente de récupérer des terrains près de Berlin. Appelant l'Allemagne à un *« face-à-face avec sa responsabilité collective »*, il se heurte à l'opposition des actuels résidents. Enquête entre passé et présent.



Lire page 12

La reconversion de Sao Paulo

Des centaines de milliers d'emplois ont disparu de la banlieue de Sao Paulo après la reconversion de cet ancien fief brésilien de l'industrie automobile. p. 5

Orchestre national de Barbès

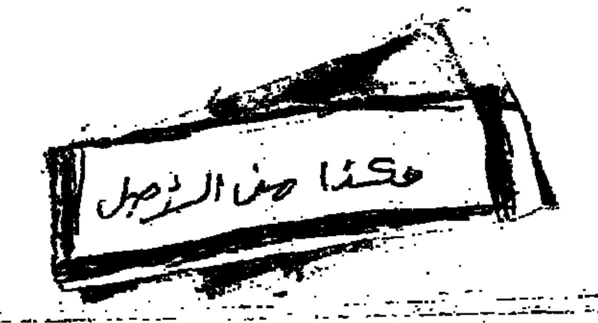
Le groupe créé par une bande de copains d'origine maghrébine, fer de lance de la « Bougnoule Connexion », se produit à Créteil. p. 24

Sauce Cuba

La Havane envahit la cuisine parisienne. Jean-Pierre Quélin y a salivé. A lire aussi, la déconfiture imméritée de la sardine à l'huile. p. 21

Travailler en prison

L'administration pénitentiaire est à la recherche de nouveaux débouchés pour les détenus. p. 8



SOCIAL Les grandes industries de Corée du Sud étaient de nouveau en grève, mardi 7 janvier, pour protester contre le nouveau code du travail. Invoquant la *« globalisation »* de l'économie, le président Kim Young-sam a, cependant, réaffirmé sa détermination à mettre en œuvre cette réforme favorisant la flexibilité de l'emploi. Il a même menacé d'arrêter les dirigeants syndicaux, au risque d'écorner l'image d'une Corée démocratique. ● AU JAPON, le marché du travail connaît lui aussi une évolution vers une certaine précarité. La peur du chômage se répand chez les jeunes et les cadres. ● LES REVENDICATIONS SYNDICALES n'épargnent plus l'Asie. L'absence de liberté syndicale dans une Corée du Sud désormais membre de l'OCDE relance le débat sur le lien entre développement économique et respect des normes sociales internationales. *(Lire notre éditorial page 14.)*

Le président sud-coréen refuse de céder au mouvement de grèves

Alors que plus de 150 000 salariés ont cessé leur activité et que la protestation prend de l'ampleur, le chef de l'Etat, Kim Young-sam, maintient la nouvelle loi sur le travail, objet du conflit, et traîne les syndicalistes en justice

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Feignant d'ignorer le mouvement de protestation qui est en train de monter à travers le pays, le président sud-coréen, Kim Young-sam, a déclaré, mardi 7 janvier, au cours de sa conférence de presse du Nouvel An, que la loi sur le travail, dénoncée par les syndicats comme une *« loi scélérate »*, était *« nécessaire »* pour *« accroître* [la] *compétitivité »*.

« Les changements et les réformes, conformément à la globalisation, constituent les grandes orientations de notre stratégie de survie nationale », a affirmé le chef de l'Etat. *« Pour que les travailleurs vivent, il faut que les industries survivent »*, a-t-il poursuivi, en espérant que *« la paix sociale sera rétablie et que les travailleurs tourneront leur énergie vers des activités plus productives »*.

« C'est pratiquement une déclaration de non-dialogue, et nous continuons la lutte », a déclaré, pour sa part, au cours d'une conférence de presse, Kwon Young-kil, le président de la Confédération coréenne des syndicats (KFTU, selon le sigle anglais), qui mène l'offensive de grèves. Le président Kim semble ne pas avoir senti le « pouls » du pays : après la montée de fièvre de la dernière semaine de l'année, marquée par des grèves qui ont paralysé les principaux secteurs industriels, le mouvement semblait avoir quelques difficultés à redémarrer. Mais la convocation par la justice, lundi, de vingt dirigeants syndicaux de la KFTU a remis le feu aux poudres. D'autant qu'elle a été suivie par une action de force de la police, assortie d'une volée de gaz lacrymogènes, contre les protestataires.

Dans la cour de la cathédrale de Myongdong, au centre de Séoul, où les dirigeants du KFTU ont installé leur « QG » sous une tente, Kwon Young-kil – il s'est rasé le crâne à la manière des bonzes, en signe de détermination, et porte au front un bandeau où est écrit *« A bas Kim Young-sam ! »* – assure qu'il ne se rendra pas à la convocation du parquet, qui devait émettre dans la journée un mandat d'arrêt à son encontre.

Une centaine d'autres syndicalistes à travers le pays, notamment à Ulsan, la grande cité industrielle du Sud-Est, sont eux aussi poursuivis. Cela parce qu'ils mènent une grève illégale : la KFTU, qui rassemble 300 000 adhérents, n'est pas reconnue par le gouvernement. Et aux termes de la nouvelle loi, elle ne le sera qu'en l'an 2000.

> La KFTU, qui rassemble 300 000 adhérents, n'est pas reconnue par le gouvernement

Outre les 150 000 ouvriers, en particulier des grands groupes Daewoo et Hyundai, qui ont débrayé lundi 6 janvier, paralysant les usines automobiles et les chantiers navals, 15 000 employés du secteur hospitalier et une partie des salariés des organismes de télévision et de radio ont rejoint les grévistes, mardi. Selon la KFTU, 250 000 travailleurs devaient cesser le travail au cours de la journée de mardi. Le secteur des services n'est pas épargné, avec les débrayages de certaines catégories d'employés d'organismes financiers.

L'extension du mouvement pourrait conduire la plus importante organisation syndicale, la Fédération des syndicats coréens (FKTU), qui rassemble 1,2 million d'adhérents, à reprendre part à l'action de protestation avant le 11 janvier, date qu'elle avait initialement mentionnée. C'était la première fois, fin décembre, que la FKTU – seule confédération syndicale reconnue par le gouvernement – participait à une grève lancée par sa militante rivale. Si elle se lance aussi dans la bataille, elle mettra le gouvernement dans une situation délicate.

Le mouvement de protestation vise le contenu de nouvelles dispositions sur la législation du travail qui donnent une plus grande marge de manœuvre au patronat en matière de licenciement et permettent de recourir plus facilement aux salariés à contrat temporaire – notamment en période de grève. Aux yeux du gouvernement et du patronat, cette révision de la loi sur le travail est nécessaire afin de réintroduire dans la gestion de l'emploi la flexibilité, dont l'économie nationale a besoin pour faire face à la concurrence internationale et être conforme aux exigences de l'OCDE, à laquelle la Corée vient d'adhérer.

Autant que le contenu de la loi, c'est la manière dont elle a été votée qui a provoqué cette levée de boucliers des deux confédérations unies – fait exceptionnel – dans une même protestation. La nouvelle loi a été adoptée sans débat, à l'aube du 26 décembre, par un Parlement où siégeaient seuls les membres du parti gouvernemental, l'opposition n'ayant tout simplement pas été informée de cette réunion « clandestine » du Parlement. Dans la foulée, une loi renforçant les prérogatives de l'Agence de planification de la sécurité nationale (services de renseignement), qui fut, sous le nom de KCIA, l'instrument de l'arbitraire des régimes musclés, a été votée : les syndicalistes craignent qu'elle ne soit à nouveau utilisée à l'encontre des protestataires ouvriers ou étudiants.

Cet outrage à une démocratie dont se réclame pourtant le gouvernement de M. Kim Young-sam a eu pour principal effet d'unir, sinon de mettre en concurrence dans la défense des droits des travailleurs, les deux « âmes » (modérée et militante) du mouvement ouvrier coréen. Le mouvement de protestation, qui s'est traduit déjà par une perte de 1,4 milliard de dollars en termes de production et un retard de 205 millions pour les exportations, a par ailleurs entraîné, lundi, une chute de 2,6 % de l'indice boursier.

Philippe Pons

Le cas japonais : de l'emploi à vie à l'emploi précaire

TOKYO
(Correspondance)

En proie à une récession économique prolongée, le Japon a vu évoluer de manière très significative, en quelques années, la situation de l'emploi et les principes qui la gouvernent. Indissociables du miracle économique japonais, les piliers traditionnels du *Japan Inc.* – l'emploi à vie, la loyauté à l'entreprise et la promotion à l'ancienneté – sont aujourd'hui montrés du doigt.

Si ces privilèges furent avant tout le lot des grandes entreprises, ils ont longtemps servis de modèles aux autres. Aujourd'hui, l'heure est aux gains de productivité, dans l'industrie mais aussi dans les services, pléthoriques. La hausse du yen a provoqué des réductions de coûts et une vague de délocalisations.

Des universitaires aux politiciens en passant par les dirigeants d'entreprises, le discours dominant exhorte désormais les Japonais à plus de créativité et d'indépendance. Le mérite et l'individualisme sont devenus une ardente obligation. Le Japon est fier d'avoir pour l'instant limité le coût social du chômage, selon un principe de « responsabilité sociale » des entreprises, peu regardantes sur leurs effectifs et beaucoup moins enclines à licencier en bloc que leurs homologues occidentales. Jusqu'à quel point la crise et le besoin de changement vont-ils remettre en question cette harmonie ?

Depuis 1994, les difficultés croissantes que rencontrent les jeunes sur le marché du travail ont fait de l'emploi une préoccupation majeure des foyers. Les jeunes et les cadres commencent à être touchés. Nombre de femmes n'ont que l'option du travail intérimaire et des petits boulots, ou restent au foyer, faute de pouvoir trouver un emploi. Enfin, la pratique de beaucoup de retraités consistant à compléter leur maigre pension par une deuxième carrière, souvent dans des filiales de la maison mère qui les employait, avec un salaire réduit, est de plus en plus remise en question.

PETITS BOULOTS ET INTÉRIMAIRES

Le taux de chômage ne reflète pourtant pas vraiment les tensions du marché du travail : avec une moyenne de 3,2 % en 1995-1996, l'année a démarré avec des pointes à 3,5 % (en mai et juin), pour se stabiliser cet automne autour de 3,3 %. En outre, le programme national d'assurances-chômage est dans le rouge depuis 1994 et a enregistré un déficit de 162 milliards de yens pour l'année fiscale 1995. Chez les moins de 25 ans, le taux de chômage a atteint 6,1 % en 1995 et est passé à 6,5 % en octobre dernier.

Par crainte d'avoir à s'engager dans un travail qui ne leur convient pas – ce qui prouve encore l'inertie du système d'emploi à vie –, beaucoup de jeunes décident de vivre de petits boulots (*arubeito*, omniprésents au Japon) pendant plusieurs années après leurs études. A moins qu'ils ne deviennent intérimaires : des sociétés telles que Pasona Personnel Inc., Tempstaff Co. ou Staff Service, spécialisées dans le travail intérimaire, ont fait une percée spectaculaire.

Mais la nouvelle donne de l'emploi au Japon, c'est aussi le chômage des cadres. Il n'est pas rare de voir à Tokyo des petits groupes de manifestants, armés de banderoles et de haut-parleurs, plantés devant les sièges de grandes entreprises, exposant aux passants les griefs de cadres licenciés après des années de bons et loyaux services. Le plus souvent, les employés visés sont satellisés dans des filiales, qui ferment du jour au lendemain, sans que le siège de la prestigieuse société annonce un seul licenciement.

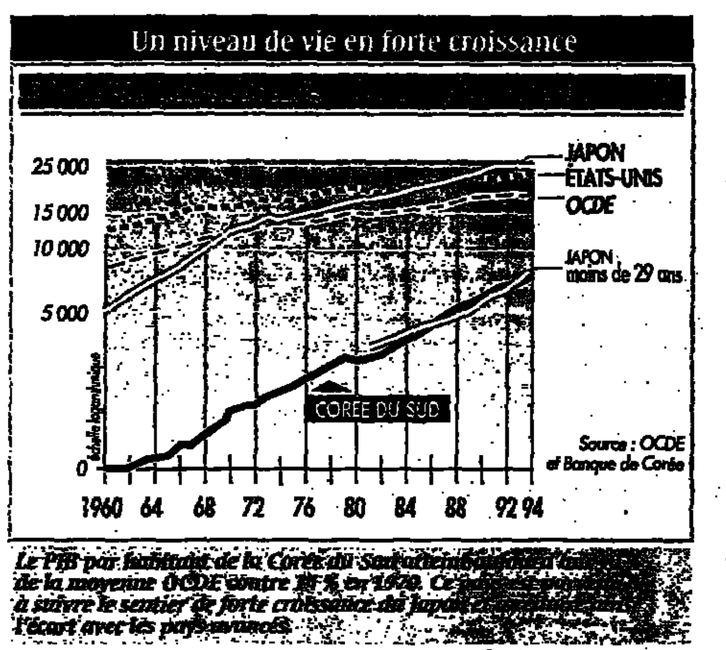
Les syndicats indépendants de cadres créés ces dernières années, tel le *Tokyo Manager's Union*, qui, formé en 1993 par une dizaine de volontaires, regroupe plus de 500 adhérents, dénoncent aujourd'hui la précarisation croissante de l'emploi au Japon.

Brice Pedroletti

Droits sociaux, développement économique et liberté syndicale...

L'adhésion de Séoul à l'OCDE a été source de multiples controverses

LA CRISE SOCIALE qui secoue actuellement la Corée du Sud relance le débat sur le respect des droits sociaux fondamentaux dans les pays émergents. L'adhésion de la Corée du Sud à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en décembre 1996, avait déjà été source de contestations. Au sein du *« club »* des pays industrialisés, certains membres s'opposaient à cette adhésion d'un Etat doté d'une législation sociale jugée insuffisante. En Corée du Sud, les syndicats craignaient que cette adhésion n'entraîne un accroissement de la flexibilité et, surtout, ne vienne ralentir la forte progression des salaires obtenue ces dernières années. Les responsables de l'OCDE ont placé les questions sociales au second plan de leurs préoccupations, affirmant, par exemple, que c'est la libéralisation des marchés financiers qui fut le responsable des lenteurs du processus d'adhésion.



Le PIB par habitant de la Corée du Sud [illegible] de la moyenne OCDE contre [illegible] % en 1970. Ce [illegible] à suivre le sentier de forte croissance du Japon [illegible] l'écart avec les pays avancés.

L'OCDE, de réputation très libérale, se félicite de la flexibilité du marché du travail sud-coréen, qui a permis au pays *« d'éviter de fortes poussées du chômage, même pendant la sévère récession de 1980 »*. L'organisation rappelle que, même après la forte chute observée au cours des années 1980, le taux de syndicalisation sud-coréen (14 %) reste supérieur à celui de la France (12 %). Elle souligne par ailleurs que les pénuries de main-d'œuvre en Corée du Sud, où le taux de chômage est inférieur à 2 % de la population active, nuisent à la réduction du temps de travail (la durée hebdomadaire du travail était de 47,4 heures en 1994) et à la modération des salaires. Le taux d'activité des femmes, lui, stagne à moins de 50 %.

La Corée du Sud fait par ailleurs partie des pays qui refusèrent, en décembre, d'inscrire la *« clause sociale »* au menu de la première conférence ministérielle de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), tenue à Singapour. Certes, la position de Séoul ne fut pas aussi virulente que celle de la Malaisie dont le représentant, Rafidah Aziz, s'est érigé en porte-parole des opposants à une telle clause. Les *« dragons »* asiatiques ont fait bloc et obtenu que le directeur général du bureau international du travail (BIT), Michel Hansenne, ne participe pas à la réunion. A quelques jours de la rencontre, pourtant, la France faisait savoir que *« le but ultime de la libéralisation des échanges est l'accroissement des richesses, l'amélioration des conditions de vie et de l'emploi, ce qui inclut nécessairement le respect des droits fondamentaux des travailleurs »*.

La divergence entre les pays industriels et ceux en développement a bien évidemment été minimisée à Singapour, et le communiqué se borne à remettre les cinq éléments de clause sociale (interdiction du travail forcé, de l'exploitation des enfants, liberté syndicale et de négociation collective, non-discrimination des travailleurs) entre les mains de la seule OIT (Organisation internationale du travail). Celle-ci, ayant ainsi vu son rôle reconnu, s'estime néanmoins satisfaite. Déjà, en avril 1996, Michel Hansenne avait été invité à participer au sommet du G7 sur l'emploi qui s'est tenu à Lille, au même titre que le secrétaire général de l'OCDE.

Le débat sur l'introduction d'une clause sociale dans le commerce international n'est pas nouveau. La polémique suscitée par l'adhésion de la Corée du Sud à l'OCDE n'est pas sans rappeler celle créée par l'adhésion du Japon au Gatt, prédécesseur de l'OMC, dans les années 50. Les Etats-Unis ont dès cette époque tenté, sans succès, d'introduire une clause sociale dans les échanges internationaux.

> La Corée du Sud fait partie des pays qui refusent de lier « clause sociale » et commerce international

Mais, depuis cette date, les pays en voie de développement s'y opposent. Selon eux, ces clauses constituaient des barrières non tarifaires que les pays industriels tentaient de mettre en place comme palliatifs aux barrières tarifaires que l'on cherchait à faire disparaître. La création de l'OMC, en 1995, modifie la donne.

L'OMC doit en effet déjà prendre en compte des questions telles que l'environnement et la propriété intellectuelle. Rien, théoriquement, ne s'oppose à ce qu'elle inclue des clauses sociales. Mais les cinq droits sociaux fondamentaux définis par l'OIT ne font pas l'unanimité. Sur les 136 conventions de l'OIT, les Etats-Unis n'en ont ratifié que douze. Si Séoul ne respecte pas la liberté syndicale, Washington n'a, pour sa part, jamais ratifié les clauses sur la liberté d'association ni sur le travail des enfants.

Face à ces impasses, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent au sein des organisations internationales, comme l'OIT ou la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), pour changer de stratégie. C'est dans cet esprit que l'OCDE a choisi d'admettre la Corée du Sud en son sein, considérant que c'est ainsi qu'elle pourra mieux faire pression sur Séoul pour des choix judicieux de développement.

Les grèves en Corée apportent par ailleurs deux éléments nouveaux : elles montrent que les normes sociales internationales en Asie, mêmes minimes, ne sont pas aussi vaines que beaucoup le croient en Europe et peuvent servir d'arguments aux syndicats des pays émergents. Ces grèves montrent aussi la nouvelle vitalité des revendications des travailleurs asiatiques et de leurs représentants.

Françoise Lazare et Frédéric Lemaître

D'anciens militaires français encadreraient des mercenaires au service du pouvoir zaïrois

Un ex-responsable de la sécurité du président Mitterrand participerait à leur recrutement

Plusieurs anciens militaires français aideraient l'armée régulière zaïroise à recruter deux à trois cents mercenaires. Selon nos informations, le colonel Alain Le Carro, ex-chef du GSPR, unité chargée de la *sécurité du président François Mitterrand*, participerait à leur recrutement, ainsi qu'un autre ancien gendarme, proche de l'ex-« cellule » de l'Elysée. *Le gouvernement français* dément toute implication dans ces agissements.

DEUX ANCIENS gendarmes, dont un ex-officier de haut rang *qui était* affecté à l'Elysée sous la présidence de François *Mitterrand*, *seraient* à l'origine de la formation d'une troupe de mercenaires, au Zaïre, chargée de soutenir l'armée régulière en conflit avec une opposition armée qui occupe l'est du pays. Selon nos informations, *« cette légion blanche »*, comme la surnomment ses membres, est forte de deux cents à trois cents personnes, mais son effectif est appelé à augmenter dans les prochains jours. Dans deux semaines, en effet, de nouveaux mercenaires *devraient quitter* l'Europe et venir soutenir les Sud-Africains, Angolais, Mozambicains, Belges et Anglais déjà présents sur place.

Les mercenaires en question sont chargés d'encadrer les Forces armées zaïroises (FAZ) en difficulté devant les « rebelles » de Laurent-Désiré Kabila. Des *« supplétifs »* devraient être encore engagés dans le but de renforcer la troupe. Pour diriger ces effectifs, une dizaine d'anciens militaires français seraient actuellement sur le terrain. Parmi eux se trouveraient deux anciens gendarmes qui ont travaillé auprès de François Mitterrand du temps où il était président de la République, soit pour sa protection personnelle, *soit en liaison* avec la « cellule » de l'Elysée. Leur présence *au Zaïre* a été confirmée au *Monde* par plusieurs personnes ayant travaillé avec eux par le passé. De source militaire, on indique seulement que la France *« constate »* la présence de mercenaires français dans ce pays d'Afrique.

Alain Le Carro, *ancien lieutenant*-colonel du groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), aurait été chargé du recrutement de ce « contingent ». Selon nos informations, il en assure en partie le commandement, sous l'autorité du chef d'état-major des armées zaïroises, le général Mahele Bokoungo *Lieko*, récemment nommé par le chef de l'Etat zaïrois, le président Mobutu Sese Seko, et considéré comme proche de la France (*Le Monde* du 20 décembre). Formé à l'Ecole de guerre, le général Mahele était capitaine à l'époque de l'intervention française à Kolwezi, en mai 1978. A ce titre, il avait été chargé d'une mission de protection de l'aéroport local.

Alain Le Carro a quitté la gendarmerie en 1994, avec le grade de colonel. Il avait auparavant dirigé le GSPR. Très lié à la fameuse « cellule » de l'Elysée créée par Christian Prouteau, ce service, qui regroupait quatre-vingts gendarmes, était chargé d'assurer la sécurité du président de la République et la protection, discrète, de son entourage. Une telle activité implique, avec le temps, une grande proximité avec les chefs d'Etat étrangers. De sorte *qu'à son départ à la retraite Alain Le* Carro a trouvé aisément de nouvelles fonctions auprès du président ivoirien, Konan Bédié, en tant que conseiller pour la sécurité. Reconverti dans le privé non seulement en Côte-d'Ivoire, mais aussi au Burkina-Fasso, M. Le Carro *dirige* en effet une petite société de sécurité. *En décembre 1996, il fut chargé* de la sécurité du sommet franco-africain de Ouagadougou (Burkina-Fasso), à la demande des autorités locales.

M. Le Carro entretient des relations commerciales avec le deuxième personnage-clé de cette affaire zaïroise, l'ancien gendarme *Robert Montoya. Celui-ci a quitté la* gendarmerie en janvier 1986. Il était alors considéré comme un proche de la cellule antiterroriste de l'Elysée, pour laquelle il avait effectué des missions en Corse. Il avait notamment été mis en cause lors d'une affaire d'écoutes téléphoniques, le 23 décembre 1987, au domicile d'un huissier du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) soupçonné d'avoir détourné des documents confidentiels.

C'est donc au Zaïre que l'on retrouve aujourd'hui Robert Montoya. Il serait chargé de superviser l'aspect logistique de l'opération en liaison avec une société sud-africaine, Executive Outcomes. *Cette dernière, dirigée par d'anciens officiers sud-africains s'est fait connaître dans le* conflit angolais en formant une armée privée. Installée à Pretoria depuis 1989, elle se présente comme une société de sécurité industrielle. Par le passé, elle a envoyé des *« conseillers techniques »* en Angola et en Sierra-Leone.

UNE AIDE « PROVIDENTIELLE »

Quand elle n'est pas rétribuée en *argent liquide*, *Executive Outcomes* accepterait, selon nos sources, un paiement en pierres précieuses ou autres richesses locales. Pour cette intervention au Zaïre, Executive Outcomes semble avoir fourni l'essentiel du matériel de transmission. L'origine de la fourniture en armes reste encore trouble. La direction de la so*ciété a toutefois démenti, lundi 6 jan*vier, toute implication dans le conflit zaïrois. *« Pourquoi serions-nous là-bas ? Personne ne nous a demandé d'y aller, nous n'avons aucun intérêt et aucune raison d'être là-bas »*, a déclaré à l'Agence France-Presse Eben Barlow, le directeur d'Executive Outcomes.

Les liens entre Robert Montoya et les Sud-Africains ne sont pas récents. A la tête d'une officine installée à Lomé (Togo), dénommée *Service* and Security (SAS) et spécialisée dans le maintien de l'ordre et la sécurité en tout genre, M. Montoya sert d'intermédiaire local pour les intérêts d'Executive Outcomes. Le régime togolais a, ainsi, bénéficié de ses services pour équiper ses forces de l'ordre en matraques à décharges électriques. Il fait parfois office de conseiller en sécurité du président togolais Gnassingbe Eyadema.

Pour constituer cette troupe de mercenaires au service du Zaïre, les deux anciens gendarmes français ont fait appel aux mêmes réseaux que Bob Denard. Parmi les recrues se retrouvent pêle-mêle certains *membres de l'opération avortée aux* Comores en septembre 1995, des An*glais* passés par les troupes d'élite de leur pays (les SAS) ou encore d'anciens légionnaires. *Seule différence* majeure : la présence en nombre de Sud-Africains et d'Angolais *via* la filière Executive Outcomes.

Au regard des forces en présence, un militaire français de haut rang confiait récemment que *« cette aide est providentielle et qu'elle permettrait de redonner du souffle et du temps au régime du maréchal Mobutu »*. *Le gé*néral zaïrois Likulia Bolongo, vice-premier ministre chargé de la défense, a précisé, dans un communiqué du 2 janvier, que les autorités militaires du pays disposaient *« de tous les moyens stratégiques et logistiques nécessaires pour mener une contre-offensive totale et foudroyante »*. *Une telle activité* dans une zone aussi sensible n'a pas échappé aux services de renseignement français qui ont transmis au gouvernement les détails de cette aide militaire organisée par les deux gendarmes et financée par le Zaïre, sans que l'on sache si les frais étaient prélevés sur les fonds personnels du chef de l'Etat zaïrois ou sur les finances de son pays. Mardi, en fin de matinée, *Le Monde* n'avait pu joindre M. Montoya et M. Le Carro. Au siège togolais de la société de M. Montoya, SAS, on précisait que ce dernier était *« en voyage »*, sans préciser dans quel pays.

Jacques Follorou

COMMENTAIRE

LES RÉSERVES DE PARIS

Depuis la fin de 1991, les relations *entre les armées françaises* et zaïroises se sont effilochées *au point que l'assistance des* premières aux secondes n'a pas dépassé un volume de 1,5 million de francs par an, dans les années 1993 et 1994 où elle fut à son maximum. En dépit de neuf accords, arrangements et avenants de coopération conclus entre 1974 et 1978, il n'existe pas *d'accord de défense liant Paris* à Kinshasa. C'est ce qui peut expliquer que le *régime du maréchal* Mobutu, après la perte de son autorité sur une large portion du territoire national, ait choisi de croire en l'efficacité d'une troupe de mercenaires pour assurer sa sécurité. Son armée régulière est, en effet, en pleine déconfiture.

Corruption, débauche, *trafics*, impécuniosité, tribalisme, indis*cipline frappent* l'armée zaïroise de plein fouet. Ses déboires dans *le Kivu* en ont *fourni la* preuve, même si elle n'était déjà plus de taille à faire face à une armée régulière rwandaise, qui *reçoit l'appui de conseillers* américains fournis par des sociétés de services spécialisées et qui a encouragé la dissidence de Laurent-Désiré Kabila dans l'Est zaïrois.

Formé au départ par les Belges, le général zaïrois Mahele, récemment nommé chef *d'état-major, vient d'être chargé* par le président Mobutu de *« resserrer »* cette armée débandée, c'est-à-dire de la réorganiser et de la reprendre en mains. Mais cette opération se fera, dit-on de source militaire française, sans l'aide des armées françaises et sous la seule responsabilité d'officiers zaïrois, plus ou moins assistés, a-t-on pu observer sur *place, de « consultants »*, notamment sud-africains et belges. *Le travail* consiste, dans certaines zones du Zaïre, à faire un tri, selon leur ethnie d'origine, leurs compétences et leur passé, dans les 30 000 soldats et les 20 000 gendarmes d'une force armée en décomposition.

Pour l'instant, la France demeure en position d'attente dans cette *remise* en ordre qui, de toutes façons, prendra du *temps si elle doit aboutir.*

Jacques Isnard

De l'Elysée au « privé »...

● **Christian Prouteau** : d'août 1982 à 1988, cet ancien chef du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, aujourd'hui préfet hors cadre sans affectation, a été le responsable en titre de la cellule anti-terroriste de l'Elysée de 1982 à 1986.

● ***Paul Barril*** *: l'ancien capitaine* Paul Barril fit un bref passage au sein de cette équipe. L'affaire des Irlandais de Vincennes mit fin à sa présence à la cellule et au sein de la gendarmerie. Il s'est reconverti dans la sécurité privée en fondant sa propre entreprise, Secrets.

● **Charles Pelligrini** : après avoir été chef de l'Office central de répression du banditisme, il fut nommé à la cellule de l'Elysée, chargé des relations avec la DGSE. *Il se lança ensuite dans la* sécurité privée.

● ***Jean-Louis Esquivier*** : ce gendarme est le seul ancien membre de la cellule à avoir poursuivi sa carrière au sein de son corps d'origine. Général, il dirige les écoles de gendarmerie installées à Maisons-Alfort.

● **Pierre-Yves Gilleron** : après un passage au département de la DST spécialisé sur l'ex-Union soviétique, ce commissaire a été *débauché par Christian Prouteau* afin d'intégrer la cellule. Il est aujourd'hui conseiller auprès du président du Congo.

● **Jean-Louis Chanas** : ancien membre du service action de la DGSE, il a créé, en mars 1990, une société de sécurité, Eric SA, en compagnie d'un gendarme du GIGN. Il la dirige toujours *aujourd'hui*.

● **Pierre-Yves Guézou** : Après avoir été mis en examen dans l'affaire des écoutes téléphoniques pratiquées clandestinement par la cellule, ce capitaine de gendarmerie s'est suicidé le 13 décembre 1994.

Le gouvernement dément toute implication

INTERROGÉS, *mardi 7 janvier*, sur la participation d'anciens officiers français au recrutement de mercenaires pour le Zaïre, l'hôtel Matignon et l'Elysée ont indiqué *tout ignorer de cette affaire qui*, précise un conseiller du premier ministre, *« n'engage en rien l'Etat ni le gouvernement français »*. A l'Elysée, on déclare tout ignorer des agissements de MM. Le Carro et Montoya ; on dément toute implication dans leurs initiatives ; on souligne que celles-ci sont en totale contradiction avec la politique de la France dans la région et qu'elles doivent donc, à ce titre, être condamnées.

Au ministère de la défense, on indique que ce recrutement de *mercenaires relève d'initiatives in*dividuelles et privées, qui s'exercent hors du cadre militaire national traditionnel, y compris celui, plus clandestin, des services spéciaux. *« Il s'agit de demi-soldes au ventre bedonnant*, dit un officier *général de haut rang, fin connais*seur de l'Afrique, *que l'on retrouve sur tous les champs de bataille de la planète et qui ne rétabliront pas la balance face à une armée rwandaise désormais équipée, formée et encadrée à l'américaine. »*

Les milieux officiels soulignent, en outre, que la reconversion d'anciens militaires dans les actions de ce genre ou leur embauche par des chefs d'Etat ou des entreprises n'est pas un fait nouveau. Il existe une tradition française de mercenariat, particulièrement en Afrique, rappelle-t-on, en insistant sur le fait que si les affectations passées de ces militaires leur facilitent les contacts avec de nouveaux employeurs, leurs initiatives, qui échappent totalement à l'autorité militaire ou politique, ne peuvent être considérées comme engageant de quelque manière que ce soit les responsables officiels français.

Plusieurs précédents, souligne-t-on dans les milieux officiels, démontrent que d'anciens militaires peuvent louer leurs services dans un cadre qui non seulement ne correspond pas à la politique de la France dans la région concernée, mais la contrarie.

Une partie des soldats mutins restent retranchés à Bangui

Washington approuve l'intervention des troupes françaises et souhaite « une solution rapide » à la rébellion

PLUSIEURS centaines de mutins centrafricains restaient, lundi 6 janvier, retranchés dans le camp Kasaï, à Bangui, leur ultime bastion bouclé depuis la veille par les forces françaises. Après l'opération de représailles des soldats francais, qualifiée de *« légitime défense »* par Paris à la suite de la mort de deux soldats, et qui a permis aux forces françaises de déloger les rebelles de leurs autres positions, la capitale centrafricaine était rendue au calme lundi.

Les forces loyalistes ont toutefois effectué de nombreux contrôles des piétons et des véhicules, une partie *des mutins ayant pu se fondre dans* la foule, tandis que d'autres gagnaient le Zaïre voisin, selon des sources françaises. Parmi ceux qui restent dans le camp Kasaï, la principale caserne située dans l'est de la ville, se trouverait le capitaine Anicet Saulet, meneur de la mutinerie, la troisième en huit mois, déclenchée le 15 novembre 1996. Le nombre exact des mutins, dont dix *ont été tués au cours de l'opération* française de dimanche, n'est pas connu.

A Paris, l'état-major a mis en alerte en France deux compagnies, dites « Guépard », soit 250 à 300 hommes, pour renforcer, si besoin était, le dispositif militaire français à Bangui (quelque 2 050 hommes) ou pour le recompléter dans le cas où de premiers détachements, venus *dimanche 5 janvier de Djibouti*, devaient retourner à leur base de départ. On laisse entendre de même source que l'objectif reste d'éviter *« un pourrissement de la situation »* et que, dans cette hypothèse, le mieux serait que la commission interafricaine de conciliation et de dialogue trouve, avant le 22 janvier, *« des conditions de sortie de crise honorables et rapides »*, notamment un retour des mutins dans leurs casernes sous la garantie que le président Ange-Félix Patassé s'engage à respecter un certain nombre de règles.

« Nous soutenons pleinement l'opération menée par les Français, et nous souhaitons une solution rapide à cette rébellion », a déclaré, lundi, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. *« Nous comprenons que le gouvernement français ait agi comme il devait le faire, pour sa propre défense et celle du gouvernement légalement constitué de la République centrafricaine »*, a précisé M. Burns. A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay, Jacques Rummelhardt, avait affirmé plus tôt dans la journée que Washington et les partenaires africains de la France, qui mènent une mission *de médiation en Centrafrique*, avaient approuvé cette opération.

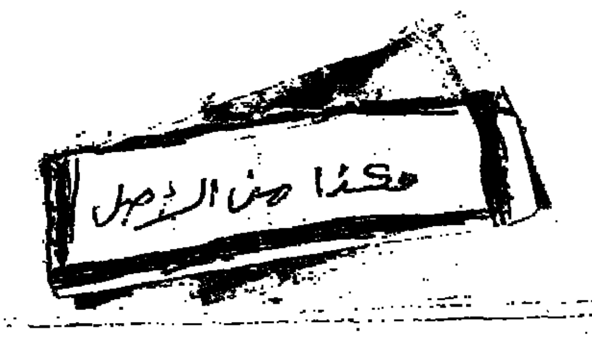
Selon des sources françaises, les mutins auraient fait part de leur volonté de négocier. Mais aucun contact direct n'a été possible à Bangui avec le camp Kasaï, les numéros de téléphone utilisés précédemment à cet effet ne répondant plus.

De leur côté, les partis politiques favorables au président Patassé ont diffusé un communiqué appelant à *mettre fin à « la crise politico-militaro-ethnique »* que traverse le pays. Quatre groupes parlementaires, représentant neuf partis d'opposition, avaient demandé la semaine dernière la mise en accusation du chef de l'Etat pour haute trahison. – *(AFP.)*

Occupation momentanée de l'ambassade de Centrafrique à Paris

Indignée mais finalement bien raisonnable, cette *« jeunesse centrafricaine de France »* qui, lundi *6 janvier*, a *occupé quelques heures durant* l'ambassade de la République centrafricaine à Paris. Une trentaine d'intellectuels, pour la *plupart étudiants* ou diplômés, avaient pris possession dès 9 heures du coquet hôtel particulier niché au cœur du village d'Auteuil. Une banderole accrochée à la fenêtre indiquait leur but : *« Non aux troupes françaises en Centrafrique »*. Les négociations ne traînaient guère.

Les occupants avaient beau protester de l'immunité de cette enclave diplomatique, l'ambassadeur avait autorisé la police à vider les lieux. A 13 heures, ils préféraient finalement sortir sans drame, sous promesse qu'ils ne seraient pas inquiétés. Quelques cris, *« Merci pour le peuple centrafricain ! »*, une chanson, *Brandissons l'étendard de la patrie*, et l'opération se terminait *gentiment* en palabres de trottoir. *« On a été choqués par le communiqué du ministre français »*, expliquait une jeune femme : *« Il annonçait une dizaine de morts. Il y en a eu une trentaine au moins, dont beaucoup de civils. L'information est censurée. On ne se croirait pas en France ! »*



L'armée serbe assure ne pas vouloir intervenir contre les manifestants

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR de l'armée yougoslave, le général Momcilo Perisic, a affirmé, lundi 6 janvier à Belgrade, à une délégation d'étudiants contestataires, que, contrairement à ce qui avait été le cas en 1991, l'armée n'interviendrait pas pour mettre fin aux actuelles manifestations contre le régime du président Milosevic. Selon un porte-parole des étudiants, *« le général Perisic a exprimé l'espoir que les problèmes seraient résolus très rapidement, d'une manière qui sied à un pays démocratique, ce qui permettra d'intégrer la Serbie dans les organisations internationales et au monde où elle appartient »*. Lundi, plus de 200 000 sympathisants de l'opposition se sont rendus à la cathédrale Saint-Sava, où le patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe, Mgr Pavle, a célébré un office religieux à la veille de la Noël orthodoxe. Par ailleurs, l'explosion d'une bombe, le même jour, devant les locaux de la Gauche yougoslave unie (JUL), dirigée par l'épouse du président Milosevic et membre de la coalition au pouvoir, n'a pas été confirmée de source indépendante. Pour l'opposition, il s'agit d'une provocation du régime. – *(AFP, Reuter.)*

L'armée pakistanaise obtient un rôle de conseil au gouvernement

LE PRÉSIDENT de la République pakistanaise, Farooq Leghari, a signé un décret, lundi 6 janvier, qui donne formellement à l'armée un rôle au sein du gouvernement, à moins d'un mois des élections législatives, fixées au 3 février. Selon un porte-parole du gouvernement, cette décision n'a rien de *« supraconstitutionnel »*, car les militaires ne pourront, à l'en croire, que donner des *« conseils »*. Ils figureront dans un Conseil national de la sécurité qui comprendra également le premier ministre et les titulaires des portefeuilles les plus importants. Ce décret a cependant été vivement contesté par les organisations de défense des droits de l'homme.

L'extrême droite blanche revendique des attentats en Afrique du Sud

LA POLICE a arrêté, lundi 6 janvier, un Blanc d'extrême droite, lié à l'attentat à la bombe du 24 décembre dans la petite ville de Worcester, qui avait fait quatre morts. Jan Sebastiaan de Wet est l'un des trois membres de l'AWB qui s'étaient échappés de prison en mars dernier, alors qu'ils étaient jugés pour leur participation à une vague d'attentats à Johannesburg, qui avait tué au moins vingt personnes à la veille des élections générales d'avril 1994. Par ailleurs, le groupe d'extrême droite Boere Aanvalstroepe (BAT, commando d'attaque boer) a revendiqué lundi les trois attentats à la bombe perpétrés dimanche dans la région minière de Rustenburg (nord-est de Johannesburg), qui ont fait deux blessés légers et causé des dommages considérables. – *(AFP.)*

70 000 jeunes chrétiens réunis à Stuttgart

SOIXANTE-DIX MILLE jeunes chrétiens de toutes confessions, venus de tous les pays d'Europe, se sont rassemblés du 29 décembre au 2 janvier, à Stuttgart, en Allemagne, pour la dix-neuvième rencontre européenne organisée par la Communauté des frères de Taizé (France). Si les plus grosses délégations venaient d'Allemagne ou de Pologne, plus de 4 000 Baltes, des centaines d'Ukrainiens, de Roumains et même de Russes orthodoxes, venus du patriarcat de Moscou, ont participé à ce rassemblement. Au cours de veillées de prières et de débats, leur thème était la *« réconciliation »* et *« la confiance »* entre les jeunes Européens.

EUROPE

■ **CHYPRE : le gouvernement turc a lancé, lundi 6 janvier, une mise en garde à Nicosie,** où les Chypriotes grecs ont annoncé la commande à la Russie de missiles sol-air S-300, comparables aux Patriot américains. A Ankara, on estime que l'achat, il y a plusieurs mois, de blindés russes et le contrat des S-300 *« servent un objectif agressif »* de la communauté grecque dans une île divisée, depuis 1974, entre Grecs et Turcs. Ces achats d'armes ont également été critiqués par Washington et Londres. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ ***MAROC : le prince héritier Sidi Mohammed a estimé,*** lundi 6 janvier, qu'il faut faut ouvrir *« davantage d'espaces pour l'exercice des libertés individuelles et collectives »* au Maroc. Le prince s'exprimait à l'ouverture d'un forum international sur *« les transitions démocratiques dans le monde »* qui se tenait à Rabat. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : les négociateurs israéliens et palestiniens** chargés de trouver un accord pour l'évacuation partielle de la ville palestinienne d'Hébron par l'armée israélienne ont multiplié les déclarations optimistes, lundi 6 janvier, après la conclusion d'un accord permettant de multiplier par six le nombre d'observateurs internationaux. La renégociation de l'accord de 1995 achoppe sur le calendrier de redéploiements ultérieurs des Israéliens en Cisjordanie. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : le tribunal militaire a ordonné, lundi 6 janvier, la libération sous caution du journaliste** du quotidien *An Nahar* Pierre Attallah, arrêté le 23 décembre à la suite de rafles consécutives à la fusillade d'un autobus syrien. – *(AFP.)*

La tension monte en Irlande du Nord après un attentat de l'IRA à Belfast

Les relations entre le Sinn Fein et les nationalistes modérés se détériorent

Le ministre des affaires étrangères de la République d'Irlande, Dick Spring, a condamné, lundi soir 6 janvier à Dublin, l'attentat *« totalement inacceptable et provocateur »* de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) qui avait fait le même jour deux blessés légers devant le palais de justice de Belfast. *Cet attentat complique la reprise des pourparlers de paix, prévue pour le 13 janvier dans la capitale de l'Ulster.*

LONDRES
de notre correspondant

Onze mois après avoir rompu son cessez-le-feu, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a franchi un nouveau pas dans l'escalade de la violence, lundi 6 janvier, en tirant une roquette contre le tribunal de Belfast. L'engin, tiré d'un véhicule en marche, a explosé sur une fenêtre blindée sans faire de dégâts ; le policier de garde ainsi qu'une passante ont été légèrement blessés. La « brigade de Belfast » de l'IRA a revendiqué l'attentat et affirmé avoir déposé plusieurs autres bombes dans la ville.

L'attentat a eu lieu le jour où le nouveau *chief justice* d'Ulster devait prêter serment devant la Chambre des lords. Il intervient au lendemain de la découverte d'une bombe de 135 kg près du village de Cullyhanna, non loin de la frontière avec l'Irlande du Sud et une semaine après celle d'un véhicule contenant 450 kg d'explosifs près du château de Belfast, où se tenait une réception de mariage. A chaque fois, les terroristes républicains ont voulu montrer qu'ils étaient capables de frapper où et quand ils l'entendaient tout en évitant de faire des victimes, ce qui entraînerait sans doute automatiquement une reprise des hostilités par les groupes de tueurs loyalistes.

Ces derniers l'ont fait savoir clairement après avoir montré eux aussi qu'ils étaient sur le pied de guerre en piégeant à deux reprises des voitures appartenant à des militants républicains. De provocation en provocation, cette situation risque de replonger la province dans la guerre civile. Le dirigeant loyaliste Gary McMichael a appelé ses camarades à *« rester mobilisés pour que survive le processus de paix »*. Il faut dire qu'un retour à la violence protestante chasserait les deux petits partis loyalistes de la table des négociations, tout comme le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA.

Le premier ministre irlandais, John Bruton, a condamné l'attentat et affirmé que les violences de l'IRA étaient *« le principal obstacle au processus de paix »*. Député nationaliste modéré de Belfast, Joe Hendron (SDLP, social-démocrate travailliste) a déclaré que *« les gens sont dégoûtés par ce qui se passe (...). Ce qui vient de se produire est certainement une provocation poussée à l'extrême »*. *« C'est comme si l'IRA,* a-t-il ajouté, *souhaitait presque que les loyalistes ripostent. »*

« PARTI ABSTENTIONNISTE »

Lundi également, Gerry Adams, dirigeant du Sinn Fein et possible rival de M. Hendron aux prochaines législatives, a déclaré que *« la conclusion d'un pacte électoral* [entre les deux formations] *n'était plus possible »*. Il répondait aux propos du chef du SDLP, John Hume – son interlocuteur dans les pourparlers qui avaient permis en 1994 l'annonce du cessez-le-feu de l'IRA –, qui, dans le *Sunday Independent* de Dublin, avait posé deux conditions à un tel pacte, réclamé au demeurant par le Sinn Fein : que l'IRA *« cesse complètement ses actes de violence »* et que les élus du Sinn Fein acceptent de siéger aux Communes. Conditions inacceptables pour les républicains, qui refusent de prêter serment à la Couronne britannique et qui se considèrent, selon les termes d'un porte-parole, comme un *« parti abstentionniste »*. Un tel accord aurait permis aux nationalistes de ne pas partir à la bataille en ordre dispersé et de disposer, enfin, d'une représentation substantielle à Westminster, où ils n'ont que quatre élus (SDLP) sur dix-sept. Le fait que cet accord paraisse impossible confirme la détérioration des relations entre le Sinn Fein et le SDLP depuis la reprise des attentats de l'IRA. M. Hume n'a d'ailleurs pas mâché ses mots : *« Quelle est la vraie motivation de ceux qui insistent pour contester des sièges parlementaires qu'ils n'entendent pas occuper ? (...) S'agit-il pour eux de maximiser la représentation nationaliste ou de marquer des avantages partisans dans la communauté nationaliste en exploitant ses frustrations ? (...) Leur véritable cible est-elle l'unionisme ou bien est-ce le SDLP ? »*, comme le pensent nombre de militants de ce mouvement. Dans ces circonstances, on ne peut guère attendre grand-chose de la reprise des pourparlers de paix, le 13 janvier, à Belfast.

Patrice de Beer

Boris Eltsine est une nouvelle fois victime d'un « refroidissement »

MOSCOU
de notre correspondant

A peine de retour au Kremlin après six mois d'absence et une opération à coeur ouvert, Boris Eltsine a de nouveau disparu de la scène publique, lundi 6 janvier. Officiellement, le président russe, âgé de soixante-cinq ans, souffre d'un *« gros rhume »* qui l'a contraint à aller se reposer *« à la maison »* jusqu'à la fin de la semaine, a annoncé son porte-parole au détour d'un point de presse. Après avoir participé lundi matin au Kremlin à une réunion consacrée à l'extension de l'OTAN, le chef de l'Etat russe a annulé brusquement tous ses engagements pour les jours suivants.

Le porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, a démenti que le conseil de médecins du président s'était réuni pour examiner ce *« rhume »* dans la datcha de Gorki-9 près de Moscou, où réside le chef de l'Etat, comme l'avait annoncé la seconde chaîne de la télévision d'Etat. Il a affirmé que seul le médecin en chef du Kremlin s'était rendu au chevet du président. Boris Eltsine aurait été touché par *« la vague de grippe qui sévit actuellement et n'a pas épargné la famille présidentielle, dont plusieurs membres ont déjà souffert et souffrent encore »*, a déclaré le porte-parole. Par conséquent, il pourrait être rétabli *« d'ici à la fin de la semaine »*, et ses engagements internationaux sont maintenus : un sommet de la Communauté des Etats indépendants (CEI), à Moscou le 17 janvier, et une rencontre avec Jacques Chirac, le 2 février.

RECHUTE CARDIAQUE ?

M. Iastrjembski a aussi cru bon de préciser que ce nouveau *« refroidissement »* du président convalescent n'était pas lié à son opération du coeur du 5 novembre. La précision n'est pas tout à fait inutile. En langage codé du Kremlin, le *« rhume »*, le *« refroidissement »* ou *« l'extinction de voix »* sont des termes génériques supposés maquiller les diverses maladies dont souffre le dirigeant suprême. Comme le veut la plaisanterie à Moscou, le maître du Kremlin est d'ailleurs officiellement toujours en excellente santé, *« rhumes »* exceptés, jusqu'au jour de sa mort...

Ainsi, avant d'admettre publiquement, en septembre 1996, qu'il était malade du coeur et devait se faire opérer, Boris Eltsine n'avait officiellement été victime que de *« rhumes »*, *« refroidissements »* et autres *« gros coups de fatigue »*. En fait, le président russe avait eu plusieurs malaises ou attaques cardiaques avant de se décider à subir une intervention chirurgicale, dont les résultats ont été présentés comme *« miraculeux »*. Il n'est donc pas interdit de penser que ce nouveau *« rhume »* puisse dissimuler une rechute cardiaque de Boris Eltsine. D'abord, parce que le président russe s'est brusquement absenté au milieu d'une journée importante. Ensuite, parce qu'il a annulé toutes ses réunions de travail. Enfin, parce que beaucoup pensent, murmurent ou clament à Moscou que *« l'opération miraculeuse »* du président n'a pas suffi à lui redonner une pleine santé.

Jean-Baptiste Naudet

Markus Wolf, l'ex-maître espion de la RDA, de nouveau devant les juges

BONN
de notre correspondant

Rien, en théorie, ne devrait empêcher le très célèbre Markus Wolf de mener une retraite tranquille dans son appartement de Berlin-Mitte. Auteur à succès, courtisé par les médias du monde entier, l'ancien chef des services d'espionnage de la RDA, aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans, bénéficie d'une amnistie prononcée il y a deux ans au profit des anciens espions de l'Est. Mais la justice allemande ne l'entend pas de cette oreille. Puisqu'il n'est plus possible de reprocher à Markus Wolf des agissements relevant de l'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, le procureur fédéral de Karlsruhe a décidé de poursuivre l'ancien « homme sans visage », qui inspira John Le Carré pour son roman *L'Espion venu du froid*, pour des faits relevant de la correctionnelle : séquestration, contrainte, ainsi que coups et blessures.

En vertu d'un arrêt rendu par la Cour constitutionnelle en mai 1995, les poursuites à l'encontre des membres des services extérieurs de la RDA ne sont pas justifiées. La condamnation de Markus Wolf à six ans de prison pour *« haute trahison »* et *« corruption de fonctionnaires »* en décembre 1993 relevait d'une justice de vainqueurs, d'autant moins justifiée que la RDA était un Etat reconnu au plan international, membre de l'ONU depuis 1972.

Mais le nouveau procès s'appuie sur une autre logique. Il s'agit de prouver que Markus Wolf, espion ou pas, s'est rendu coupable d'atteintes élémentaires aux droits de la personne. Les faits remontent aux années 50 et au début des années 60, sont fort peu spectaculaires et peuvent être qualifiés de mini-épisodes de la guerre froide. Le tribunal régional de Düsseldorf devra juger s'ils suffisent à justifier une peine de prison ferme.

Quels délits ont-ils été versés au dossier ? Il s'agit tout d'abord du kidnapping d'une secrétaire de l'administration militaire américaine à Berlin-Ouest par un agent de la Stasi en 1955. Markus Wolf est accusé d'avoir signé l'ordre d'enlèvement de cette femme, Christa Trapp, qui refusa de collaborer avec la Stasi et fut renvoyée au bout de quelques heures à Berlin-Ouest. Autre dossier à charge : celui de l'ancien ouvrier typographe Georg Angerer, qui fut emprisonné sur ordre de Markus Wolf en 1959 afin de déclarer, sous la contrainte, que Willy Brandt, dont il avait été l'ami, avait été un agent de la Gestapo avant 1945. Là encore, l'opération n'avait eu aucun succès, puisque Georg Angerer fut relâché quelques mois plus tard sans avoir parlé.

Enfin, le troisième dossier du nouveau « procès Markus Wolf » concerne un ancien agent de la Stasi, Walter Thraner, ainsi que son amie. Les deux espions désiraient abandonner leurs activités au service de Berlin-Est. Ils furent brutalement enlevés en Autriche en 1962 par les services de Markus Wolf. Walter Thraner fut condamné pour désertion et purgea en RDA une peine de dix ans de prison. Mais cet épisode, le plus grave des trois, n'est pas suffisamment étayé par des preuves solides concernant la responsabilité de Markus Wolf. On l'a vu lors du procès contre le grand patron de la Stasi, Erich Mielke, en 1991, au cours duquel le dossier Thraner fut évoqué.

PRESCRIPTION

Les observateurs doutent fort que le nouveau procès contre Markus Wolf débouche sur une condamnation à de la prison ferme, puisqu'il s'agit de délits couverts par la prescription, selon la loi allemande (mais non par l'ancienne loi de RDA, d'où cette nouvelle tentative du parquet fédéral). Très vraisemblablement, estime-t-on en Allemagne, Markus Wolf s'en sortira avec une peine assortie d'un sursis. Jusqu'ici, seuls les Allemands de l'Ouest s'étant rendus coupables d'actes d'espionnage au profit de l'ancienne Allemagne de l'Est ont été condamnés à de lourdes peines de prison.

Lucas Delattre

Washington et Berne se disputent sur les avoirs juifs en Suisse

BERNE
de notre correspondant

Loin de calmer le jeu, les récents propos tenus par le président sortant de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz, dans la polémique sur le comportement de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale ont encore jeté de l'huile sur le feu. Protestations et réactions diverses se multiplient depuis que, dans un entretien publié dans la presse helvétique, le 31 décembre, dernier jour de ses fonctions présidentielles, le ministre de l'économie était allé jusqu'à dénoncer *« une formidable volonté de déstabilisation et de compromission de la Suisse »* avec pour relais Washington et Londres.

Parmi les dernières prises de position, les Etats-Unis ont sèchement rejeté les soupçons de M. Delamuraz. Interrogé en fin de semaine, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a qualifié de *« tout à fait surprenantes »* les déclarations du président sortant. *« Il est grotesque,* a-t-il déclaré, *de prétendre qu'un service du gouvernement américain tente, d'une manière ou d'une autre, de déstabiliser le système bancaire helvétique ou de faire chanter le gouvernement suisse. (...) Nous récusons toute accusation laissant entendre que les Etats-Unis sont animés par autre chose que les meilleures intentions sur cette question* [des avoirs juifs et de l'or volé par les nazis]. »

Autre signe d'exacerbation de la controverse : dimanche 5 janvier, à Jérusalem, l'Agence juive a fait savoir qu'elle envisageait de recommander aux organisations juives de retirer leurs investissements des banques suisses. En lançant cet avertissement, le président de cet organisme paragouvernemental israélien, Abraham Burg, a précisé qu'il s'agissait, en l'occurrence, de fonds de pension d'organisations juives américaines, gérés par des banques helvétiques ou leurs succursales aux Etats-Unis. Haussant également le ton, le Congrès juif mondial (CJM) a donné quatre semaines au gouvernement helvétique pour s'expliquer, sinon il examinerait les mesures à prendre contre les banques suisses.

« CHOQUANTE INSENSIBILITÉ »

A peine publiés, les propos de M. Delamuraz ont provoqué une levée de boucliers, non seulement aux Etats-Unis et dans les milieux juifs, mais également en Suisse. L'indignation provient surtout des termes de *« chantage »* et de *« rançon »* utilisés pour qualifier la demande de création immédiate d'un fonds d'indemnisation en faveur des victimes souvent âgées de l'Holocauste. *« Choquante insensibilité »* pour le CJM, *« sommet de l'insolence »* pour le Centre Simon-Wiesenthal à Los Angeles, jugement sévère du sénateur républicain Alfonso D'Amato à New York, tandis qu'en Israël le gouvernement *« déplorait »* les propos tenus et que la presse ne mâchait pas ses mots. De son côté, la Fédération suisse des communautés israélites s'est dite *« surprise de la dureté de ces paroles »*, tout en attendant *« un geste de bonne volonté »*.

Dans un premier temps, un porte-parole officiel avait confirmé à Berne que *« les déclarations de l'ancien président de la Confédération reflètent clairement la position du Conseil fédéral »*. D'ailleurs, son successeur à la tête de l'Etat, Arnold Koller, s'en était également pris à *« l'arrogance et aux méthodes déloyales »* de certains milieux extérieurs. Devant le tollé qu'il a suscité, M. Delamuraz a été amené à exprimer des regrets *« d'avoir été mal compris »*, tout en réaffirmant que la création d'un fonds d'aide *« n'était pas opportune pour l'instant »*. En fait, seuls les banquiers se sont ouvertement félicités des propos musclés du ministre de l'économie. M. Delamuraz a cependant été critiqué par l'ensemble des formations gouvernementales, y compris le Parti radical, auquel il appartient, pour *« le choix malheureux »* ou *« politiquement maladroit des mots employés »*.

Jean-Claude Buhrer

La révolution néolibérale de l'industrie automobile brésilienne

La profonde restructuration du secteur a fait disparaître des centaines de milliers d'emplois dans la région de Sao Paulo, berceau industriel du pays et fief du Parti des travailleurs, tandis qu'un nouveau pôle économique émerge au sud, dans l'Etat du Parana

Le constructeur automobile allemand BMW a annoncé, lundi 6 janvier, son association avec Chrysler en vue de la construction d'une usine de production de véhicules automobiles au Brésil, pour un montant de 500 millions de dollars. Les deux compagnies avaient annoncé en octobre dernier leur intention de développer un projet de ce type en Amérique latine, sans donner aucune précision sur la localisation. L'usine devrait produire 400 000 véhicules par an dès 1999. De son côté, BMW a annoncé son projet de construire, toujours au Brésil, une usine automobile d'un montant de 150 millions de dollars, pour produire 5 000 jeeps Land Rover par an, dès l'année prochaine. Le président de BMW au Brésil, Michael Turwitt, a précisé que la commercialisation de ces véhicules s'opérerait dans le cadre du marché des pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay). C'est la première fois que BMW s'implante en Amérique latine. Ces décisions surviennent alors que le secteur de l'automobile connaît, au Brésil, une profonde restructuration.

SAO PAULO
de notre envoyé spécial

Tout à la fois berceau de l'industrie automobile brésilienne, lieu de naissance du Parti des travailleurs (PT, gauche) et bastion, dans les années 70, de l'opposition à la dictature militaire, la région de l'ABC (Sao Andre, Sao Bernardo et Sao Caetano), dans la banlieue sud de Sao Paulo, est aujourd'hui l'épicentre d'une révolution industrielle en passe de tourner une page capitale de l'histoire de l'économie nationale.

Fief de Luis Inacio Lula da Silva, ex-leader syndical et candidat malheureux du PT aux deux dernières élections présidentielles, l'ABC, qui compte deux millions d'habitants, périclite au moment précis où les multinationales de l'automobile, alléchées par d'attrayantes incitations fiscales, se sont engagées à investir au Brésil quelque 19 milliards de dollars (près de 100 milliards de francs) d'ici à l'an 2000.

Le paradoxe n'est qu'apparent. *« A l'heure actuelle, on n'entend plus parler que de compression de coûts dans les usines, avec tout ce que cela suppose de pressions sur l'emploi et les salaires. Cette logique, aux antipodes du "fordisme", aboutira fatalement à un rétrécissement désastreux du marché intérieur »*, prévoit Luiz Marinho, trente-sept ans, président du syndicat des métallurgistes de l'ABC. En attendant, les statistiques sont éloquentes. Fin 1996, son organisation comptait 123 000 adhérents contre 203 000 dix ans plus tôt. Finie l'époque dorée où l'*« aristocratie de la classe ouvrière brésilienne »*, dont les salaires restent deux fois plus élevés que partout ailleurs au Brésil, pointait, sans angoisse du lendemain, chez les cinq constructeurs – Volkswagen, Ford, Toyota (moteurs), Scania et Mercedes-Benz (camions) – installés à demeure depuis plus de trente ans. *« Le Brésil qui a donné naissance au PT n'existe plus »*, admet, avec une lucidité teintée de nostalgie, le président du parti, José Dirceu.

« CHARRETTES »

C'est en 1990, peu après sa victoire sur le fil face à « Lula », au deuxième tour du scrutin présidentiel, que Fernando Collor, destitué deux ans plus tard pour corruption, donna le coup d'envoi d'une *« modernisation »* en rupture totale avec le système quasi autarcique en vigueur depuis la seconde guerre mondiale. *« Les voitures fabriquées dans notre pays sont des charrettes »*, proclama-t-il un beau jour. Depuis, livrée au vent du néolibéralisme, l'industrie automobile brésilienne – la dixième du monde avec 1,8 million de véhicules sortis des chaînes en 1996 – fait peau neuve en laissant sur le carreau des centaines de milliers de chômeurs.

Le secteur des pièces détachées, concentré à 80 % à Sao Paulo et dans sa banlieue, est le plus durement touché. Au long des six dernières années, les dégraissages ont fait fondre les effectifs de 285 000 à 180 000 ouvriers. Le mouvement a d'ailleurs tendance à s'accélérer en raison de l'abaissement brutal des taxes sur les équipements importés. En décembre 1995, le taux moyen de l'impôt a chuté de 18 % à 2 %. D'ici à l'an 2000, il sera cependant progressivement aligné sur le taux commun de 16 % établi dans le cadre du Mercosur, l'union douanière associant le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay.

Parallèlement, l'indice de nationalisation (le pourcentage imposé de pièces produites au Brésil) a été ramené de 89 % à 60 %. Le démantèlement des barrières protectionnistes a sonné le glas d'une multitude de petits fabricants incapables de faire face à la concurrence étrangère.

« L'ABC DU PARANA »

Porte-parole officieux du patronat nationaliste, Paulo Butori, président du Sindipeças (Syndicat des fabricants de pièces détachées), se dit convaincu de la volonté gouvernementale de sacrifier les équipementiers brésiliens sur l'*« autel de la globalisation »*. Son avis se fonde sur un constat : dans leur écrasante majorité, les équipementiers locaux ne disposent plus de l'envergure financière exigée par la dispersion des nouvelles chaînes de montage qui devraient, dans une dizaine d'années, propulser le Brésil au cinquième rang mondial des pays producteurs. Selon l'Association nationale des constructeurs (Anfavea), la production annuelle atteindra alors environ 2,5 millions de véhicules.

Sous le titre évocateur « L'ABC du Parana », l'hebdomadaire *Veja* consacrait récemment un article au pôle automobile en formation dans la banlieue de Curitiba, capitale d'un Etat du Sud brésilien. Renault (qui y fabriquera 100 000 Mégane par an à partir de 1998), Chrysler, Volkswagen et sa filiale Audi entendent tirer profit de la position géographique d'une région appelée à jouer le rôle de plate-forme à l'exportation vers les autres pays du Mercosur. Internationalement reconnu comme gestionnaire inventif et respectueux de l'environnement, Jaime Lerner, le gouverneur du Parana, estime que *« la qualité de la vie représente un argument de plus en plus décisif à l'heure de sélectionner un site industriel »*.

Le président du syndicat de l'ABC de Sao Paulo le reconnaît sans ambages : *« Aucun industriel sain d'esprit ne va aujourd'hui se risquer à investir dans une zone saturée. »* Les quinze millions d'habitants et les trois millions d'automobilistes (près de 20 % du parc national) du Grand Sao Paulo se sont d'ailleurs résignés à endurer les effets pervers résultant d'une urbanisation à tout point de vue chaotique. Les fortes pluies et leurs inévitables inondations provoquent régulièrement de gigantesques embouteillages. Par trois fois, l'an dernier, les bouchons se sont étendus sur plus de 200 kilomètres.

Des délocalisations massives et l'amélioration considérable de la productivité dans l'industrie automobile – le nombre de véhicules fabriqués par an et par ouvrier a doublé entre 1989 et 1995 – ont entraîné, en cinq ans, une perte sèche de 916 000 emplois industriels dans l'Etat de Sao Paulo, encore à l'origine de 35 % du produit intérieur brut brésilien. Le dos au mur, le syndicat des métallurgistes de l'ABC a ouvert, le 12 décembre, son deuxième congrès en se donnant le temps de la réflexion. Ce n'est qu'en mai prochain que les assemblées plénières préciseront la manière dont ses membres entendent riposter.

Jean-Jacques Sévilla

De la chaîne de montage au « consortium modulaire »

Le vice-président de Volkswagen (VW), Ignacio Lopez Arriortua – à l'époque, il n'avait pas encore été obligé de démissionner pour cause d'espionnage industriel, – avait tenu à assister à l'inauguration, le 1er novembre 1996, de la chaîne de montage de camions et d'autobus de la firme allemande installée à Resende, dans l'Etat de Rio de Janeiro. Le gourou de l'industrie automobile « nouvelle formule » affichait ce jour-là un sourire épanoui. L'usine de ses rêves voyait enfin le jour.

Le système de production étrenné à Resende fait en effet table rase du passé. VW, qui n'a embauché que 200 des 1 400 employés de l'usine, n'est responsable que de l'inspection finale des véhicules fabriqués selon le principe révolutionnaire du « consortium modulaire », une innovation qui délègue à chacun des sept équipementiers, associés en régime de sous-traitance, la prise en charge d'une partie du montage ainsi que l'approvisionnement en pièces détachées. En bout de chaîne, VW se contente désormais d'apposer sa griffe.– *(Corresp.)*

Dans la capitale nicaraguayenne, « trois rues vers le bas après La Fourmi d'Or »...

MEXICO
de notre correspondant en Amérique centrale

Il n'y aura bientôt plus d'avenue de l'Embuscade ni de boulevard du Guérillero à Managua. La capitale nicaraguayenne fait peau neuve avec l'entrée en vigueur progressive, depuis le 1er janvier, d'une nouvelle toponymie inspirée du système en vigueur aux Etats-Unis et dans les autres pays d'Amérique centrale. Les rues et les avenues seront désormais numérotées en fonction de leur situation géographique. Quoi de plus neutre politiquement qu'une 1re Avenue Sud-Ouest ou une 6e Rue Nord-Est ?

Il ne s'agit pas, assure-t-on à la mairie de Managua, d'une revanche contre le parti des anciens guérilleros sandinistes, qui, après avoir mis fin à la dictature de la famille Somoza en 1979, ont perdu les élections en 1990, puis, de nouveau, en octobre 1996. Il est vrai, comme le souligne le directeur du cadastre, Mario Cuadra, que les Nicaraguayens n'utilisaient pas les noms des rues, préférant recourir à un vieux système de références historiques ou géographiques qui compliquaient sérieusement le travail des facteurs et condamnaient les visiteurs à tourner en rond durant des heures pour trouver une adresse en forme de chaçade.

« Du rond-point de Belo Horizonte, quatre rues au sud, deux vers le haut et une et demie vers le lac » : ces indications peuvent paraître bien obscures, mais la plupart des habitants de Managua, qui ignorent le nom de la rue où ils résident, les manient avec une grande dextérité et se trompent rarement. A l'exception du sud, qui correspond à la montagne, ils n'utilisent pas les points cardinaux mais des références géographiques : le lac Xolotlan, qui baigne la capitale, pour le nord, le « haut » pour l'est (là où le soleil se lève) et le « bas » pour l'ouest.

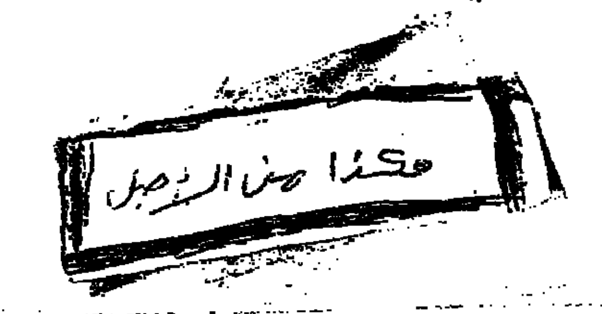
Le violent séisme, qui détruisit le centre-ville et fit quelque 10 000 morts, le 23 décembre 1972, a contribué à compliquer les choses. La mémoire collective s'est en effet refusée à modifier les anciens paramètres et, vingt-cinq ans après, on continue à donner des adresses en fonction de bâtiments disparus, comme l'ancienne usine de Pepsi-Cola ou le restaurant Les Délices de la Volga. C'est ainsi que le Conseil du patronat est situé à *« trois rues vers le bas à partir de là où se trouvait La Hormiga de Oro »* (La Fourmi d'Or), un ancien marchand de glaces.

OPTIMISME

Les bouleversements politiques ont été intégrés de la même manière dans la pratique quotidienne. Selon l'annuaire téléphonique, l'ambassade de Colombie se trouve à *« deux rues vers le bas et un demi-pâté de maisons vers le lac par rapport à l'ancienne maison de Chema Castillo »*. Cette élégante résidence du quartier aisé de Los Robles symbolise un quart de siècle d'histoire du Nicaragua. La veille de Noël 1974, un groupe de guérilleros du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) interrompit violemment le dîner offert par Chema Castillo, un riche homme d'affaires lié à Somoza. Les invités furent ensuite échangés contre plusieurs détenus sandinistes, dont le futur président Daniel Ortega. Aujourd'hui, cette maison est occupée par le centre de coopération des mormons, et la fille de Chema Castillo, tué au moment de l'assaut, est mariée à un ancien membre du commando sandiniste.

Les premières plaques – lettres blanches sur fond bleu – ont fait leur apparition au cours des derniers jours dans plusieurs quartiers de Managua, mais *« il faudra bien compter quatre ou cinq ans avant que les gens s'habituent au nouveau système »*, avoue le directeur du cadastre. Ce bel optimisme n'est pas partagé par les clients de la Leche agria Romulete, qui, tous les lundis matin, font la queue pour acheter cette épaisse boisson, imitant le yaourt, censé soigner la gueule de bois du week-end. *« Romulete sera toujours à quatre rues vers le lac par rapport à Loselsa »* (un magasin d'appareils ménagers détruit par le séisme), assurent les plus lucides.

Bertrand de la Grange



REVENUS Remis au premier ministre le 10 décembre, le deuxième rapport du *Conseil supérieur de l'emploi*, des revenus et des coûts (CSERC) a été rendu public mardi 7 janvier. Contrairement à une idée reçue, il laisse entendre que les inégalités se sont beaucoup plus développées depuis le début de l'actuelle décennie que lors des années 80. ● **LE PATRIMOINE** a enregistré une hausse moyenne de 3,9 % l'an de ses revenus, de 1989 à 1994, alors que les revenus d'activité ont baissé de 0,5 % en moyenne annuelle, les cadres et les retraités étant toutefois avantagés. ● **L'EMPLOI** a beaucoup reculé durant cette même période. La hausse du chômage, qui a atteint un niveau sans précédent, a été freinée par le développement spectaculaire du temps partiel. ● **LES JEUNES** ont été les principales victimes du ralentissement économique. Pour les moins de 25 ans, le niveau de vie a baissé de 15 % à 20 %.

Les inégalités se creusent en France depuis le début de la décennie

Le dernier rapport du Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts dément l'idée reçue selon laquelle l'écart entre les riches et les pauvres se serait accru dans les années 80 et se réduirait dans les années 90

C'ÉTAIT, jusqu'à présent, une idée communément admise : s'il y a une période au cours de laquelle les inégalités se sont fortement développées, c'est d'abord au cours des années 80. Les socialistes sont bien placés pour s'en souvenir : ne leur a-t-on pas reproché d'avoir favorisé le règne de l'« argent fou » ? En revanche, les années 90, disait-on, ont commencé sous des auspices moins inégalitaires, même si le chômage n'a cessé de progresser.

Ce constat est vraisemblablement erroné. C'est, du moins, la conclusion à laquelle invite le nouveau rapport du Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC), qui a été remis le 10 décembre à Alain Juppé, puis aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat et aux partenaires sociaux, avant d'être rendu public mardi 7 janvier.

CONTRE-PIED

Cette étude, consacrée aux « *inégalités d'emploi et de revenus* », prend en effet le strict contre-pied du constat habituel. « *Les principales caractéristiques macro-économiques des années 90 (croissance faible, taux d'intérêt élevés, chômage en hausse) ont des conséquences sur l'évolution des revenus*, souligne-t-il. *En moyenne, ceux-ci augmentent peu, la part des revenus d'activité se réduisant au profit de celles des revenus du patrimoine et des transferts. De plus, les inégalités s'accroissent, phénomène qui n'était pas observé dans les années 80.* »

Sur quoi le CSERC se fonde-t-il pour formuler sur ce jugement ? D'abord, il relève une première inégalité, la plus flagrante : celle qui oppose les revenus d'activité aux revenus du patrimoine. Les revenus d'activité du ménage moyen ont en effet chuté, en moyenne, de 0,5 % l'an entre 1989 et 1994, alors que les revenus du patrimoine ont progressé de 3,9 % l'an.

Il faut, certes, apprécier ces évolutions discordantes avec prudence. « *Les revenus financiers*, souligne le rapport, *ont des fluctuations beaucoup plus importantes que celles de la rémunération des salariés. Dans les années 70 et 80, ils connaissent des périodes de forte croissance (plus de 10 % par an, en francs constants) et de forte baisse (5 % par an)* ».

Or, dans les années 90, « *ce phénomène se poursuit* » : au début de la période, « *les revenus nets de la propriété croissent à un rythme annuel proche de 20 %* ». « *Puis un net ralentissement se produit*, observe le CSERC. *En 1993, ils n'augmentent plus qu'à un rythme annuel de 2 %. Depuis, une nouvelle accélération s'est produite.* »

Le CSERC apporte cette précision : « *Alors que dans les années 70 et 80 les revenus nets de la propriété ont eu des périodes relativement longues au cours desquelles leur évolution a été moins favorable que celle de la rémunération des salariés, ce n'est le plus le cas dans les années 90.* » Cela pour une raison qui n'a rien de mystérieux : les salaires ont été les premiers à faire les frais du ralentissement de l'économie. Ainsi, les salaires nets ont-ils diminué en francs constants en 1993 et 1994. Depuis, ajoute le CSERC, « *ils s'accroissent à nouveau* », mais seulement « *à un rythme modéré* ».

Cette première inégalité, entre revenus salariaux et revenus du patrimoine, en entraîne logiquement une deuxième : un creusement de l'écart entre les niveaux de vie des différentes couches de la population. « *Entre 1989 et 1994*, explique le rapport, *les inégalités de niveau de vie s'accroissent clairement. Contrairement aux années 80, tous les indicateurs utilisés traditionnellement pour mesurer ce phénomène sont orientés à la hausse. Ainsi, par exemple, le rapport interdécile des niveaux de vie* [c'est-à-dire, le rapport entre les 10 % des ménages les plus pauvres et les 10 % les plus fortunés] *passe de 4,19 en 1989 à 4,48 en 1994.* »

LES RETRAITÉS FAVORISÉS

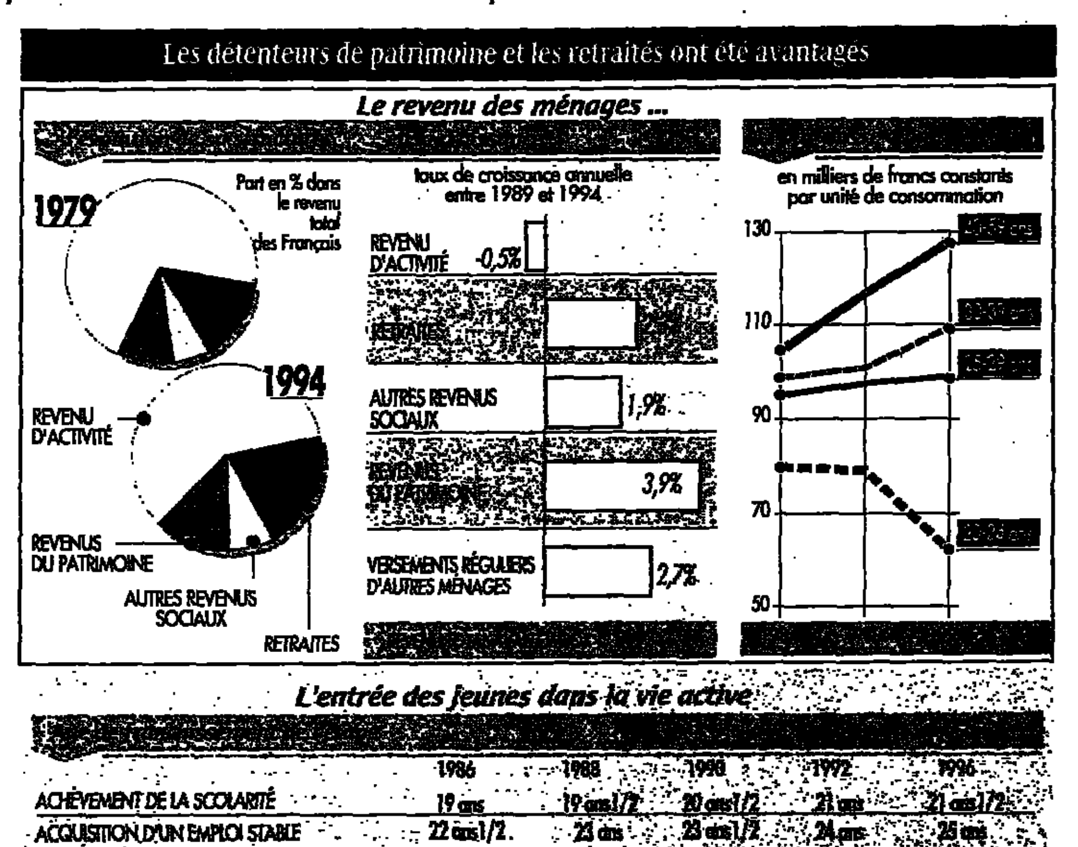
Autre inégalité – *mais celle-là est plus ancienne* : les années 90 ont continué à être beaucoup plus favorables aux inactifs qu'aux actifs. Et parmi les inactifs les retraités ont été relativement avantagés. Si les revenus d'activité ont ainsi baissé, le CSERC relève que les revenus des retraites ont progressé de 2,3 % entre 1989 et 1994.

Enfin, le CSRC constate que les *actifs n'ont pas tous été logés* à la même enseigne. Ainsi, le niveau de vie stagne-t-il entre 1989 et 1994 pour le premier décile de ménages (les 10 % les moins fortunés) ; il « *s'accroît à peine dans la catégorie des ménages modestes (0,5 % par an) ; il progresse davantage dans celle des ménages moyennement aisés (1,5 % par an) ; enfin il progresse nettement en haut de la distribution (près de 3 % par an)* ».

Ainsi, affirme le CSERC, plus le « décile de ménages » avait un niveau de vie élevé en 1989, « *plus la croissance de son niveau de vie a été forte* ». A l'appui de cette remarque, le rapport fait ce constat : « *En dix ans, le niveau de vie des ménages d'ouvriers non qualifiés a diminué de 5 %, celui des employés n'a pas bougé et celui des cadres a augmenté de 13 %. En 1984, le niveau de vie d'un cadre était 2,5 fois plus élevé que celui d'un ouvrier non qualifié ; en 1994, il l'est trois fois plus. Au cours de la même période, la part des cadres dans la population a crû.* »

Bref, les inégalités se sont effectivement accrues fortement depuis le début de la décennie et, de surcroît, elles ont pris des formes multiples.

Laurent Mauduit



L'entrée des jeunes dans la vie active

	1986	1988	1990	1992	1996
ACHÈVEMENT DE LA SCOLARITÉ	19 ans	19 ans1/2	20 ans1/2	21 ans	21 ans1/2
ACQUISITION D'UN EMPLOI STABLE	22 ans1/2	23 ans	23 ans1/2	24 ans	25 ans

Les jeunes ont été les catégories les plus touchées par le ralentissement économique

Les origines tourmentées du CSERC

Mis en place à la fin de 1994, à la suite de la suppression du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), décidée par le gouvernement d'Edouard Balladur, le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) est composé de neuf membres, dont Pierre Cabanes, secrétaire général du groupe Thomson, Paul Champsaur, directeur général de l'INSEE, Henri Guaino, commissaire au Plan, Bruno Durieux, ancien ministre, ou encore François Monier, ancien directeur de la prévision. Alors que le CERC disposait d'une équipe permanente d'une trentaine de chercheurs et d'économistes et pouvait donc publier des études régulières sur l'évolution des inégalités – ce qui a agacé de nombreux gouvernements, de gauche comme de droite, et ce qui a finalement entraîné sa disparition, – le CSERC n'a pas de semblable moyens. Ses rapports sont donc moins détaillés et, surtout, beaucoup plus irréguliers. Celui que le CSERC publie mardi 7 janvier est le deuxième qu'il ait élaboré.

La situation des jeunes se dégrade par rapport à l'ensemble de la population

LES ANNÉES 90, marquées par une croissance économique ralentie et par une flexibilité accrue de l'emploi, sont parti-cullèrement difficiles pour les jeunes. Tel est le constat qui ressort de l'étude réalisée par le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) pour 1996. La période est plus cruelle à tous points de vue : insertion dans la vie professionelle, décalage des revenus, chômage, précarité, pauvreté. Les auteurs de l'étude soulignent, cependant, l'hétérogénéité des situations de ces classes d'âge, avant d'observer que l'on reste « jeune » de plus en plus tardivement, désormais jusqu'à la trentaine. « *Avoir vingt-cinq ans aujourd'hui équivaut à avoir entre vingt et un et vingt-deux ans en 1975* », constate le CSERC.

S'agissant des études et de leur durée, deux tendances sont observables. De 1990 à 1994, la date de sortie du système scolaire a reculé d'un an, mais alors que, pendant les années 80, l'allongement de la scolarité *était due à l'augmentation du nombre de* bacheliers, cette tendance a été nourrie, à partir de 1990, par la dégradation de la conjoncture, les jeunes choisissant de différer leur entrée dans la vie active et d'accumuler les diplômes. Entre 1994 et 1996, l'allongement de la durée des études s'est ralenti, mais le laps de temps entre la fin de la scolarité et l'obtention d'un premier emploi stable s'est, en revanche, accru.

Par rapport aux autres pays de l'OCDE, la France connaît une spécificité. Elle est le pays où le taux d'activité des personnes de vingt à vingt-quatre ans-ans est le plus bas (52 %, contre 69 % pour la moyenne de l'OCDE). Phénomène français, l'allongement de la scolarité est plus lent, voire inexistant dans les autres pays, souligne le CSERC. De fait, dans les années 90, le chômage des jeunes s'est déplacé des moins *de vingt-cinq* ans vers les plus de vingt-cinq ans. En 1996, parmi les chômeurs âgés de moins de trente ans, un sur deux a plus de vingt-cinq ans (contre 40 % en 1990).

CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS

La part des jeunes dans l'emploi total a diminué dans les années 90, et cela est à mettre en corrélation avec l'élévation générale du niveau de diplôme. Ces années sont marquées, aussi, par l'apparition d'um chômage des diplômés, qui atteint près de 20 % de ceux de l'enseignement supérieur, sortis de l'école depuis moins de cinq ans, en 1996, alors qu'il était toujours resté inférieur à 10 % avant 1990. Malgré ce phénomène nouveau, « *le diplôme conserve un rôle protecteur* », estime le CSERC. Dans la même période, le taux de chômage de ceux qui entrent dans la vie active sans diplôme a fortement augmenté : il dépasse 50 % au cours des cinq premières années de vie active.

Ce contexte difficile aboutit à une baisse du niveau de vie, au moins relative, et à une accentuation des inégalités entre classes d'âge. Tirant l'essentiel de leurs revenus de leur travail, les jeunes sont beaucoup plus sensibles à la conjoncture. Entre 1989 et 1994, le niveau de vie des ménages de moins de vingt-cinq ans a baissé de 15 % à 20 %. Entre les ménages âgés de vingt-cinq à vingt-neuf ans et ceux âgés de cinquante à cinquante-neuf ans, l'écart de niveau de vie atteint 30 % à 40 % en 1994 ; il était de 20 % à 30 % en 1989 et de 10 % en 1970. Pour le CSERC, « *lorsque le contexte macro-économique ne permet pas que la croissance du revenu des ménages soit supérieure à 2 %, la situation relative des jeunes se dégrade par rapport à l'ensemble de la population* ».

Dernière note sombre, le taux de pauvreté défini par l'Insee – sont pauvres les ménages dont le niveau de vie est inférieur de moitié au niveau de vie médian – a fortement crû chez les jeunes depuis le début des années 90, passant de 11 % à 18 %. « *La pauvreté en début de cycle de vie est un phénomène nouveau* », observe le CSERC. Ce n'est pas spécifique à la France : dans toute l'Europe, la proportion des moins de trente-quatre ans parmi les sans-logis serait, écrit le CSERC, en forte augmentation.

Alain Beuve-Méry

Le travail à temps partiel a permis de limiter la montée du chômage

LA CROISSANCE est-elle aujourd'hui plus riche en emplois, comme l'affirme le gouvernement depuis de longs mois ? A la lecture du deuxième rapport annuel du Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC), qui porte sur les années 1990-1995, on se prend à douter de l'affirmation gouvernementale. Et à penser qu'il serait plus exact de parler d'une croissance plus riche en contrats de travail ou en effectifs employés.

Durant la période étudiée, l'emploi global s'est, en effet, contracté – les effectifs se réduisant de 150 000 personnes environ –, la progression des effectifs dans le secteur non marchand, sous l'effet des emplois aidés (CES, CRE, etc.) et familiaux, ne parvenant pas à compenser le recul du nombre de salariés dans les secteurs marchands non agricoles (– 350 000).

La faible croissance entre 1990 et 1995 (1,1 % en moyenne annuelle pour le PIB total) explique à la fois le recul de l'emploi et la montée du chômage, mais ce n'est pas la conclusion la plus intéressante des experts. Ils observent, en effet, que ce ralentissement sans précédent de l'économie a été « *moins destructeur d'emplois et moins producteur de chômage* » que durant la première moitié des années 80. Ainsi, comment expliquer que de 300 000 à 400 000 emplois ont été épargnés durant ces années qui marquent bien une rupture profonde sur un marché du travail gagné par la flexibilité ?

La réponse à cette question est cruciale, car de la poursuite ou non de la tendance amorcée au début des années 90 dépend le niveau du chômage de demain. Gagnant en flexibilité, l'économie a-t-elle pour autant gagné en potentiel de croissance et d'emplois ? Le CSERC apporte plusieurs éléments de réponse à ce « *surplus d'emplois inexpliqué* ». Il évoque, tout d'abord, le développement des activités de services, où la productivité est moins forte que dans l'industrie. La tertiarisation de l'économie, très sensible depuis les années 70, contribue pour beaucoup au ralentissement tendanciel de la productivité.

FLEXIBILITÉ ET PRÉCARITÉ

L'explication est insuffisante pour comprendre le basculement des années 90. Entre 1993 et 1996, la faiblesse exceptionnelle de l'investissement des *entreprises*, qui ont moins substitué de capital au travail, a sans doute permis de limiter les licenciements, mais ce phénomène n'a sans doute pas joué, non plus, un rôle de premier plan. La baisse du coût du travail, qui devient structurelle avec la loi quinquennale sur l'emploi de décembre 1993, a également permis de dégager un surcroît d'emploi, mais il n'a été que de 40 000 à 50 000 postes de travail, selon les estimations de l'Insee et du ministère des finances.

L'« *explication principale* » de ces quelque 400 000 emplois sauvés est, selon le rapport, un développement sans précédent du temps partiel, à partir de 1992, sous l'effet des abattements de charges sociales très importants financés par l'Etat. Très développé dans les services marchands, il a autant augmenté entre 1992 et 1996 qu'entre 1981 et 1990 ! « *Dès lors, plus que d'un enrichissement de la croissance en emploi, ou en heures travaillées, il convient de parler d'un enrichissement en effectif employé*, analyse le rapport. *L'effet dominant n'est pas un accroissement de la quantité de travail mais un changement dans la répartition de cette quantité.* » En un mot, le partage de fait du travail a permis de limiter le chômage, et cela s'est parfois réalisé contre l'avis des salariés : 38 % des personnes à temps partiel aimeraient travailler davantage.

Le CSERC estime que « *les politiques classiques d'aides ciblées à l'emploi ne conduisent qu'à "faire tourner les chômeurs" sans modifier sensiblement le niveau de l'emploi* ». Ce constat vaut, notamment pour le CIE, qui a permis de dégonfler le chômage de longue durée.

Aujourd'hui, la priorité gouvernementale porte sur les jeunes, et le chômage de longue durée est reparti à la hausse. Les experts du CSERC estiment aussi qu'une flexibilité systématique, en créant de la précarité, a incité les salariés à limiter leur consommation, freinant ainsi l'activité.

Ils invitent les chefs d'entreprise à « *promouvoir l'adaptation interne et négociée* » plutôt que de recourir systématiquement à la flexibilité externe de l'emploi (CDD, missions d'intérim, etc.). C'est l'enjeu des négociations sur l'aménagement du temps de travail que le gouvernement souhaite voir se développer dans les mois à venir au sein des entreprises.

Jean-Michel Bezat

Le PS commémore sobrement la mort de François Mitterrand

L'Elysée dément l'envoi d'un émissaire en 1994

POUR le premier anniversaire de la mort de François Mitterrand, le 8 janvier 1996, le Parti socialiste a choisi le registre de la sobriété. Aucune délégation officielle du PS n'est annoncée à Jarnac, là où est inhumé l'ancien président.

Lionel Jospin, quelque peu malmené dans les confidences prêtées à l'ancien chef de l'Etat, évoquera, mercredi devant le bureau national, *« l'apport de François Mitterrand au socialisme et à la gestion de ce pays »*, selon la formule utilisée, lundi 6 janvier, par François Hollande, porte-parole du PS.

« LA CAPACITÉ DE FAIRE RÊVER »

L'ancien candidat à l'élection présidentielle avait déjà évoqué *« les ombres et les lumières »* et le *« bilan contrasté »* des deux septennats en mettant en avant, au risque de heurter certains mitterrandistes, *« le droit d'inventaire »*. Le 14 janvier 1996, il avait salué la *« leçon formidable de réalisme »* de l'ancien président, dont il avait qualifié le socialisme de *« républicain »* et d'*« humaniste »*. A son initiative, et sous la responsabilité de Claude Estier, le PS a publié fin octobre un livre de photographies retraçant le parcours de François Mitterrand de 1971 à 1981. L'hebdomadaire du PS, rebaptisé *L'Hebdo des socialistes*, va publier cette semaine un numéro spécial sur l'ancien président. Le 23 janvier, à Château-Chinon, M. Jospin participera à une cérémonie organisée par la fédération de la Nièvre, en présence de Danielle Mitterrand.

De son côté, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, présidé par Laurent Fabius, consacre les quatre pages de sa lettre hebdomadaire *Questions d'actualité* à François Mitterrand en publiant des extraits de ses interventions au Parlement et des propositions de loi dont il fut l'auteur. *« Chacun trouvera dans les vingt-trois années d'opposition que Mitterrand parlementaire accepta et incarna*, écrit M. Fabius, *ce qu'il sera venu y chercher. Pour certains, ce sera l'esprit de combat, le verbe moqueur et la passion du pouvoir. Pour d'autres, frappera la force patiente des idées, le goût de la liberté, le courage de savoir attendre. Ou tout simplement la capacité rare de faire rêver. »*

Pour M. Fabius, qui avait affirmé, le 21 mai 1996, que François Mitterrand *« a fixé pour la gauche et pour longtemps une bonne partie de ses directions et de ses engagements »*, l'ancien président commence à apparaître *« pour ce qu'il fut. Un homme aux talents exceptionnels et aux multiples facettes, un socialiste de parti et de gouvernement, un chef d'Etat dont l'histoire dira, toutes scories ayant été traitées, qu'il aimait la France et l'Europe et qu'il les servit de son mieux »*.

En marge de ces hommages, l'ouvrage de Georges-Marc Benamou *Le Dernier Mitterrand* (Plon) nourrit une petite polémique. L'auteur de ce livre affirme que François Mitterrand avait envoyé, le 1er novembre 1994, un émissaire à Jacques Chirac pour l'inciter à annoncer rapidement sa candidature à l'élection présidentielle (*Le Monde* du 7 janvier). Interrogé par l'AFP, l'Elysée a démenti, lundi, cette version des faits et assuré que M. Chirac avait pris sa décision d'annoncer sa candidature *« dès la fin du mois d'octobre »*. *« A aucun moment, un quelconque émissaire n'a été adressé par François Mitterrand à Jacques Chirac, quel qu'il soit »*, conclut la présidence de la République.

Michel Noblecourt

Philippe Séguin redoute que le marché ne finisse par « s'imposer contre la démocratie »

Le président de l'Assemblée nationale évoque à Bruxelles « la menace d'un capitalisme totalitaire »

Lors d'une conférence organisée, lundi 6 janvier, à Bruxelles, Philippe Séguin s'est livré à un long plaidoyer en faveur d'une Europe qui affirme la nécessaire *« primauté du politique »* face à la *« prétendue »* fatalité de la mondialisation. Dénonçant *« la menace d'un capitalisme totalitaire »*, le président de l'Assemblée nationale a estimé que le *« marché est en train de s'imposer contre la démocratie »*.

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Il est des invitations qui prennent aussi des allures de rituel tactique. Il y a un an tout juste, à Aix-la-Chapelle, Philippe Séguin clôturait le colloque Charlemagne en plaidant pour une initiative politique franco-allemande visant à réaffirmer le modèle de société européen à la veille du passage à la monnaie unique.

Cette prise de position intervenait alors que le débat en France venait d'être relancé par Edouard Balladur et... Valéry Giscard d'Estaing qui s'interrogeait alors sur les aspects récessifs d'une interprétation trop stricte des critères de Maastricht.

Lundi 6 janvier, à Bruxelles, convié par les « grandes conférences catholiques » de l'université de Louvain dans la capitale européenne, M. Séguin a mis une nouvelle fois en avant ses convictions. Tout en restant « strictement fidèle aux principes » qui l'avaient conduit en 1992 à voter non au référendum, il a rappelé, comme à Aix-la-Chapelle, que le Traité de Maastricht ayant été voté, ratifié, il est *« naturel, légitime, nécessaire de l'appliquer »*. Le problème, a t-il indiqué, *« n'est plus de savoir si il faut aller à la monnaie unique, mais bien dans quelles conditions nous y allons »*.

RÉVISION DES PARITÉS

Là encore, devant un parterre de diplomates, de politiques parmi lesquels de nombreux libéraux belges et des représentants de la communauté des affaires, tel l'ancien commissaire européen Etienne Davignon, le contexte parisien a pesé son poids.

Le président de l'Assemblée nationale avait déjà salué la sortie de M. Giscard d'Estaing plaidant, fin novembre, pour une révision des parités entre le franc et le mark. L'invitation bruxelloise lui a fourni l'occasion de rebondir. Déplorant que le débat politique sur l'Europe *« reste quasiment interdit »*, M. Séguin s'est étonné qu'on ait *« poussé des hauts cris »* en France quand un ancien président de la République *« pose quelques questions pressantes sur la monnaie unique »*. *« On a craint que ce type de discours n'affole les marchés et ne mette en péril le processus en cours. Il ne s'est rien passé de tout cela ! »*, a constaté M. Séguin, pour qui, en fait, *« on a craint que la démocratie, à nouveau, ne s'en mêle ! »*.

M. Séguin a développé sa conception d'une Europe qui, a t-il martelé, doit plus que jamais réaffirmer *« la primauté du politique »* face à un marché *« qui semble être le nouveau maître du jeu, s'imposant à nos sociétés à la faveur de la mondialisation »*. Ce marché, a-t-il souligné, *« cette puissance anonyme, aux desseins mystérieux, dont on parle comme d'une personne, à qui l'on attribue les pouvoirs les plus impressionnants, et à qui l'on prête une rationalité indépassable »* n'est *« qu'un lieu fictif »*. Ce marché, a-t-il poursuivi, *« est en train, ni plus ni moins, de s'imposer contre la démocratie »*.

Evoquant en un lieu choisi l'encyclique *Centesimus Annus* de Jean Paul II et sa condamnation d'un *« ultralibéralisme destructeur »*, puis la World Company des « Guignols de l'Info », M. Séguin a dénoncé *« cette menace d'un capitalisme totalitaire qui oublie que nous sommes – du moins en Europe – des démocraties de marché avant d'être des économies de marché »*.

Le président de l'Assemblée nationale a rappelé son engagement en faveur d'une primauté politique dans la gestion de la monnaie et son hostilité au gouvernement des banques centrales. Enfin, a indiqué M. Séguin, *« si nous voulons rivaliser avec le dollar, il nous faut comprendre que son rôle ne vient pas de l'économie américaine, mais de la puissance des Etats-Unis »*. Il a estimé que *« l'Europe devait passer à l'offensive politique, après plusieurs décennies de repli défensif sous parapluie américain. »*

« Craignons que les peuples ne passent un jour de l'indifférence à l'hostilité », a averti, biblique, le président de l'Assemblée nationale, après s'être défendu de vouloir jouer les démagogues ou les Cassandre.

Caroline Monnot

L'UNEF-ID et la FAGE dénoncent les stages diplômants du CNPF

LES DEUX PRINCIPALES organisations d'étudiants, l'UNEF-ID et la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE), dénoncent l'initiative du CNPF, soutenue par le président de la République, en faveur des stages diplômants de neuf mois assortis d'une rémunération mensuelle de 1 700 francs maximum. Pour l'UNEF-ID, ces périodes en entreprise sans contrôle pédagogique seraient assimilables à des *« contrats de travail déguisés »*. *« Pourquoi les entreprises embaucheraient-elles un jeune diplômé en recherche d'emploi alors qu'elles pourraient sous-payer des étudiants ? »*, s'interrogent ses responsables. De son côté, la FAGE considère que *« la confusion entre deux logiques, le stage intégré dans les études et l'entrée dans l'entreprise, ne peut être interprétée que comme une volonté de sous-payer les jeunes diplômés et réduire de façon artificielle le chômage des jeunes. »* Demandant l'ouverture de négociations avec le ministère de l'éducation nationale et le CNPF, les deux organisations préconisent des stages de trois à six mois.

DÉPÊCHES

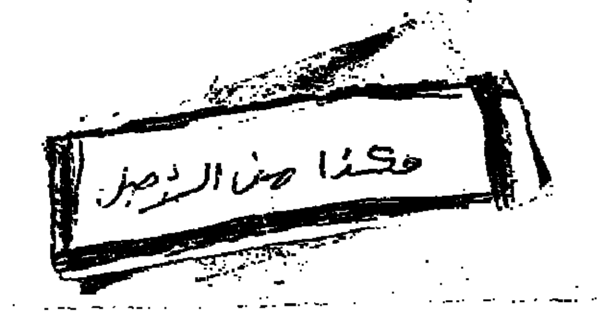
■ **SOCIAL : le ministre du travail et des affaires sociales a annoncé**, lundi 6 janvier, qu'il recevrait tour à tour l'ensemble des organisations patronales et syndicales à partir de mercredi 8 janvier. Au cours de ces entretiens, Jacques Barrot entend aborder le dossier de l'annualisation du temps de travail. Il a indiqué qu'un sommet sur l'emploi des jeunes, présidé par le premier ministre, se tiendrait *« à la fin du mois de janvier »*.

■ **ASSURANCE-MALADIE : les dépenses de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)** ont augmenté de 0,1 % en novembre. La hausse a été de 0,5 % pour les hôpitaux publics, tandis que les dépenses de médecine de ville baissaient sensiblement : – 0,5 % pour les honoraires et – 0,1 % pour les prescriptions. L'objectif de 2,1 % de progression des dépenses fixé aux professionnels libéraux par le gouvernement pour 1996 *« paraît réalisable »*, a indiqué la CNAMTS.

■ **NOMINATIONS : François Hollande, porte-parole du Parti socialiste**, a critiqué, lundi 6 janvier, les nominations au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) et à la présidence du collège de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), où Jean-Michel Hubert, ancien secrétaire général de la mairie de Paris, a été nommé. Pour M. Hollande, ces nominations démontrent que *« la droite aujourd'hui a tous les pouvoirs dans toutes les instances »*. *« Ayant tous les pouvoirs*, a-t-il ajouté, *elle a toutes les responsabilités et elle n'a aucune excuse pour ses échecs. »*

■ **LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE : 2 millions de francs viennent d'être attribués** à la LCR au titre de la nouvelle aide publique aux partis ne disposant pas de représentation parlementaire (*Le Monde* du 15 novembre 1996), par un décret publié au *Journal officiel* du 5 janvier. Le Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers dispose déjà de cette aide de l'Etat. L'organisation trotskiste vient par ailleurs de boucler la souscription 1996 (1 million de francs en dix mille chèques, dont cinq cents provenant d'élus) qui lui permettra de bénéficier de la même subvention forfaitaire pour l'année 1997.

■ **FAMILLE : plusieurs députés de la majorité devaient se rendre** à pied, mardi 7 janvier, de l'Assemblée nationale à l'Hôtel Matignon, pour remettre au premier ministre un Livre blanc contenant des propositions relatives à la politique familiale. Cette délégation devait être conduite par Etienne Pinte (RPR, Yvelines) et Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines).

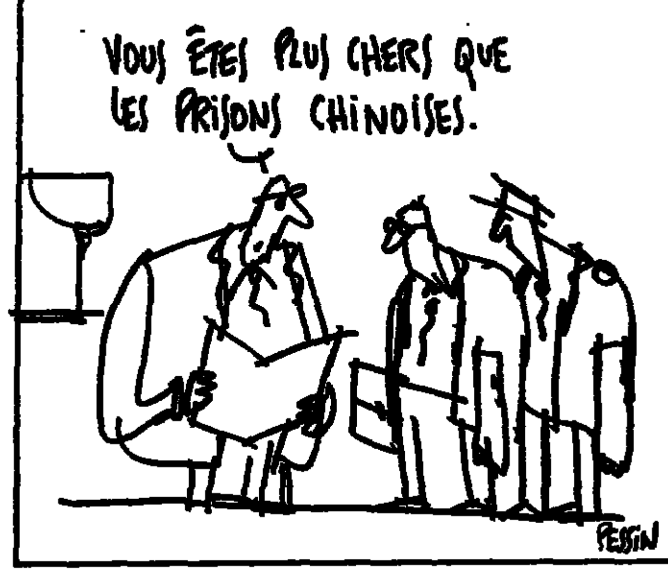


INSERTION L'administration pénitentiaire cherche à multiplier le nombre d'entreprises fournissant un emploi aux détenus. Même s'il est mal rémunéré – 60 % du SMIC en moyenne –, le travail dans l'enceinte de la prison, fondé désormais sur le seul volontariat, est en effet recherché. Il permet d'« *arrêter de gamberger* », résume Sid, détenu à Fleury-Mérogis puis à Châteaudun. ● **MALGRÉ CETTE MAIN-D'ŒUVRE BON MARCHÉ**, l'offre d'emplois reste bien inférieure à la demande. Les entreprises sont réticentes devant cette sous-traitance un peu honteuse. Pour atteindre l'objectif de 25 % d'augmentation des postes offerts en l'an 2000, l'administration pénitentiaire n'hésite pas à garantir la confidentialité. ● **PRINCIPALE SOURCE DE REVENUS**, le travail permet d'améliorer la vie en détention et surtout de « capitaliser des mois de liberté ».

L'administration pénitentiaire cherche à promouvoir le travail en prison

En 1995, sur 53 000 personnes écrouées, 22 000 travaillaient, dont 10 000 pour le compte d'entreprises privées. En dépit d'un faible salaire – 60 % du SMIC en moyenne –, le nombre de prisonniers souhaitant avoir un emploi en détention ne cesse de croître

QUEL POINT COMMUN existe-t-il entre des échantillons de crème de luxe encartés dans les revues féminines, des emballages de pochettes-surprise, des multiprises, des poignées de porte ou des jouets miniatures ? Produits, façonnés ou assemblés par des détenus, ces objets de consommation courante pourraient tous porter le label « fabriqué en prison », si la confidentialité n'était pas de rigueur pour les entreprises faisant appel à la main-d'œuvre pénitentiaire. Méconnu par le grand public parce qu'invisible, le travail en prison représente pourtant l'occupation principale de 40 % des détenus en France. En 1995, sur 53 000 personnes écrouées, 22 000 travaillaient, dont 10 000 pour le compte d'entreprises privées.



Elément d'équilibre et de régulation de la vie des prisons, le travail constitue le premier des passe-temps des détenus et, pour l'administration pénitentiaire, il est l'un des moyens privilégiés d'assurer la mission de réinsertion qui lui incombe. En 1987, celle-ci a définitivement aboli le travail obligatoire, entérinant une réalité vieille de plus de vingt ans.

Aujourd'hui, les détenus qui travaillent sont tous volontaires. Ils font d'ailleurs figure de privilégiés dans un monde carcéral où la population s'appauvrit et où l'emploi reste une denrée rare. Quoique faiblement rémunérés pour leur labeur, les prisonniers sont ainsi très demandeurs de travail, dérivatif à l'ennui tout autant que source de revenus. Mais la demande surpasse l'offre d'emploi des entreprises donneuses d'ordre. Sans compter que l'âge d'or où le travail « venait tout seul » à la prison est désormais révolu. Confrontée simultanément à une augmentation de la population carcérale et à une pénurie de postes offerts, l'administration pénitentiaire a dû s'adapter et inventer une politique commerciale offensive en direction des entrepreneurs.

Les premiers pas de ce changement dans les prérogatives de l'administration remontent à 1987. Sous les auspices d'Albin Chalandon, alors garde des sceaux, le programme de 13 000 places supplémentaires est lancé. La construction comme la gestion des nouveaux établissements pénitentiaires – et donc la recherche d'emplois – est confiée à quatre groupes privés. Fait nouveau, ces sociétés s'acquittent de leur tâche en utilisant des méthodes classiques de marketing commercial. « *On ne vend pas du travail en prison, mais une prestation de services comme n'importe quelle société de sous-traitance*, explique Joëlle Bernarville, responsable du travail de la société Gepsa. *On a d'ailleurs mis en place un réseau de commerciaux, qui fait de la prospection en permanence.* »

Les avantages pour attirer les entreprises ne manquent pas. En premier lieu, le salaire des détenus : 60 % du SMIC en moyenne. « *Mais nous n'argumentons pas sur le prix, c'est tellement évident,* affirme Jean-Pierre Rio, directeur commercial de la société Sigès. *Nous concentrons nos efforts sur le côté industriel, la qualité du travail, le respect des délais.* » Ce créneau du professionnalisme – le seul porteur selon les directeurs commerciaux – a poussé les groupes privés à installer de véritables petites usines au sein des établissements pénitentiaires, qu'ils proposent accompagnés d'une main-d'œuvre défiant toute concurrence.

Forte de cet exemple (les sociétés gestionnaires des « 13 000 » ont créé quelque 2 500 emplois depuis 1990), l'administration pénitentiaire a elle aussi sacrifié à l'idée du marketing. Des responsables du travail en prison, sortes de VRP de l'administration pénitentiaire, ont été implantés dans chaque direction régionale. Venus du monde de l'entreprise, ces hommes et ces femmes, contractuels, ont parfois été mal perçus des cadres de l'administration. Lentement cependant, l'idée qu'il faut « vendre » le travail en prison fait son chemin. Des stages de sensibilisation à la gestion commerciale ont été proposés aux cadres des établissements pénitentiaires, des plaquettes de promotion du travail en prison éditées, des visites de prison pour les entreprises organisées. Depuis quelques années, l'administration pénitentiaire a même fait son apparition dans les Salons industriels de sous-traitance.

Cette offensive commerciale ne se déroule cependant pas sans heurts. Petite révolution des mentalités dans un monde traditionnellement peu habitué à communiquer, elle se confronte d'abord aux réserves des entrepreneurs. Les efforts faits ne parviennent pas toujours à battre en brèche l'image dégradée du travail pénitentiaire, qui reste souvent synonyme de malfaçons. Sans compter les inconvénients multiples que sont le respect des horaires d'entrée et de sortie de la marchandise et les aléas liés à la vie pénitentiaire. Pour contrecarrer ces a priori, l'administration pénitentiaire parle de « *prestation* », de « *niveau d'organisation* », de « *flexibilité* » et de « *flux tendu* ».

CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

« *Je parle en commercial,* explique Norbert Vila, chargé du développement au bureau du travail de la direction de l'administration pénitentiaire. *Il faut convaincre l'entrepreneur de venir voir lui-même en essayant de le déculpabiliser.* » Au dire du responsable, les visites en prison restent l'argument décisif : « *Sur place, les entrepreneurs se rendent compte des efforts fournis. Parfois, lors des visites, on oublie qu'on est en prison. On se croirait au sein d'une véritable entreprise.* » Et pour vaincre les dernières réticences, l'administration pénitentiaire n'hésite pas à garantir la confidentialité. Ainsi, nombreuses sont les sociétés ayant parfois pignon sur rue, qui font appel à l'administration pénitentiaire tout en s'en cachant, opposant plusieurs sous-traitants entre elles et les détenus. La caution de l'hypocrisie est alors le prix à payer pour assurer des postes aux prisonniers.

Mais l'avant-garde « éclairée » de l'administration doit aussi convaincre jusque dans ses rangs. Si, dans les établissements, tous les cadres plaident pour une augmentation des postes offerts aux détenus, certains ne sont pas disposés à faire un effort de séduction envers le monde de l'entreprise. « *Ma vocation n'est pas de permettre à une entreprise de faire des bénéfices*, assène M. Landais, directeur de la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis (Essonne). *Je n'irai pas vendre un SMIC dévalué à un entrepreneur.* »

Les plus circonspects seront pourtant amenés à emboîter le pas. L'administration pénitentiaire projette en effet de mettre en place, dès 1997, un « *plan d'action pour la croissance du travail et de l'emploi* », censé mobiliser tout le personnel, du surveillant au cadre dirigeant, à la qualité du travail et la prospection d'emplois. L'objectif est de parvenir en l'an 2000 à 25 % d'augmentation des postes offerts aux détenus.

Cécile Prieur

Un statut particulier

Le travail pénitentiaire étant régi par le code de procédure pénale, les détenus ne disposent pas du statut de salarié. Employés par l'administration pénitentiaire, et non directement par l'entreprise, – ils bénéficient néanmoins d'une couverture sociale classique, à l'exclusion de l'assurance-chômage. Les salaires ne sont jamais versés en espèces, mais placés sur un compte que les détenus débitent selon les besoins.

La faiblesse de la rémunération – de 20 à 130 francs par jour selon l'affectation – s'explique en partie par les prélèvements qu'effectue l'administration pénitentiaire : 10 % de la paye des prisonniers sont alloués à la réparation des victimes, 10 % sont automatiquement placés pour constituer un pécule de sortie et 30 % – plafonnés à 300 francs – retournent dans les caisses de l'Etat, au titre de la participation des détenus aux frais d'entretien des établissements. Paradoxalement, ce sont donc ceux qui s'impliquent le plus dans l'animation de la vie pénitentiaire qui « payent » le plus l'administration en retour.

« L'argent permet de capitaliser des mois de liberté »

PENDANT UN AN, de novembre 1993 à octobre 1994, Anne-Marie Marchetti s'est rendue régulièrement dans sept établissements pénitentiaires afin de cerner avec précision ce que représentait la pauvreté en prison. Au terme de cette recherche effectuée pour le Centre de sociologie de l'éducation et de la culture – une centaine de détenus et une centaine d'agents ont été interrogés –, elle conclut que « *l'incarcération est une onde de choc qui suscite, à des degrés divers, l'appauvrissement de la plupart des détenus* ». « *Les pauvres en prison vivent une peine plus rigoureuse que les riches* », ajoute-t-elle.

En prison, le travail, même s'il est intermittent et mal payé, est la première source de revenus. « *C'est le nerf de la guerre,* constate Mme Marchetti, *tant pour la population pénale, pour qui il conditionne la possibilité de consommer, que pour les responsables de la détention, aux yeux desquels une population occupée est aussi une population moins dangereuse et moins difficile à gérer.* » La seconde source de revenus est le « service général », comme l'entretien des bâtiments ou les cuisines. Enfin, les détenus reçoivent parfois des aides de leurs familles ou de leurs proches : produits d'hygiène, linge, livres, mandats.

Pour les détenus comme pour les surveillants, les pauvres, ce sont ceux qui dépendent de l'administration pénitentiaire. « *Ils ont un survêt' rouge à bande bleue de la prison et les baskets de la prison* », résume un prisonnier interrogé par Mme Marchetti. Ces « indigents » utilisent les trousses de toilette gratuites distribuées par l'administration, demandent des timbres à l'administration et passent leur temps à quémander. « *En ce moment, j'ai froid en cellule,* écrit un détenu cité dans cette étude. *J'ai écrit à la direction pour demander des vêtements chauds, mais on m'a répondu qu'il n'y avait pas encore de note de service pour les vêtements d'hiver et qu'il fallait attendre octobre* [la lettre date de septembre, NDLR]. »

ÉCONOMIE CLANDESTINE

Ces situations de pauvreté alimentent, en prison, une économie clandestine faite de trafics et de rackets en tout genre. « *Les détenus victimes de rackets ne sont pas, sauf exception, les plus riches*, observe Anne-Marie Marchetti. *De par leur socialisation antérieure ou leur familiarité avec l'exercice du pouvoir dans la sphère professionnelle, ils s'en laissent moins imposer et maîtrisent mieux l'art de « garder les distances » avec les codétenus aussi bien qu'avec les surveillants. Les victimes idéales sont plutôt ceux qui combinent quelques ressources, pour maigres qu'elles soient, avec une forme ou une autre de vulnérabilité : jeunesse, manque d'expérience de la culture carcérale, délit honteux, pathologie.* » Ces rackets prennent parfois la forme de corvées : dans les cellules, les pauvres rendent des « services » à leurs codétenus. « *Je n'avais rien,* raconte l'un d'eux à Mme Marchetti. *C'était le business : café, sucre, huile, papier à lettres. Moi, je faisais la bouffe, le ménage et je refilais ma fiole* [médicaments distribués par l'infirmerie, NDLR]. » Pour Anne-Marie Marchetti, les plus vulnérables sont les violeurs issus des milieux ouvriers ou ruraux qui ne sont pas « *familiarisés avec le monde des voyous* ». Parfois, les services exigés lors des rackets sont d'ordre sexuel : selon l'étude, ce phénomène touche avant tout des jeunes d'origine modeste et des toxicomanes.

En matière d'aménagement de peine, la pauvreté se révèle, là encore, un handicap. Pour les permissions comme pour les libérations conditionnelles, mieux vaut en effet disposer d'un logement, d'un pécule et d'une insertion sociale. Les détenus démunis ont donc plus de mal à y accéder. Quant aux remises de peine, elles sont, selon l'étude, plus facilement accordées aux détenus favorisés. « *Si l'argent est un capital important en détention, c'est aussi et surtout parce qu'il permet de capitaliser des mois de liberté* », conclut Anne-Marie Marchetti.

Anne Chemin

De Fleury-Mérogis à Châteaudun, les vertus d'une activité pourtant mal rémunérée

DANS LA CHALEUR et le vrombissement des machines à laver industrielles, une vingtaine de détenus s'affairent entre les serviettes mouillées et les draps repassés autour de la chaîne d'une entreprise de blanchisserie. Dans les travées, un surveillant se promène placidement. Daniel Brulin, le contremaître de la société Blanc Express, qui loue cet atelier de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), évolue de l'un à l'autre tout en prodiguant ordres et conseils.

Voilà plus de dix ans qu'il accueille des détenus dans son atelier, les formant au métier avant de les voir repartir « *dehors* », certificat de travail en poche. « *Au début, c'était dur, j'avais moi-même l'impression d'être enfermé,* explique-t-il. *La prison est un univers pesant et il a fallu s'adapter. Et puis, je me suis habitué à ces gars, souvent très jeunes, qui se découvrent parfois travailleurs alors qu'ils n'ont jamais bossé avant.* » Des détenus pas trop mécontents de leur sort. Issus du « service général », les services d'intendance de la prison, ils gagnent en une heure ce qu'ils percevaient auparavant en une journée : 20 francs en moyenne. Une situation « privilégiée » au regard de la majorité des détenus au travail, payés à la pièce.

Depuis son ouverture en 1968, la maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis a tout fait pour favoriser le travail pénitentiaire. Ses ateliers, installés dans le mur d'enceinte de la prison, attirent la majorité des entrepreneurs de la région parisienne qui font appel à la main-d'œuvre carcérale. Une entrée spéciale est prévue pour les camions livrant la marchandise, qui suivent un chemin balisé jusqu'aux ateliers. L'importance des effectifs de la prison (1 800 des 3 700 détenus y travaillent quotidiennement) assure aux sociétés concessionnaires un volant permanent de travailleurs, disponibles week-ends et jours fériés s'il le faut.

« OUTIL DE GARDE ET DE RÉINSERTION »

« *Pour nous, le travail est d'abord un outil,* assure M. Courtois, directeur adjoint de la prison des hommes de Fleury. *Un outil de garde, mais aussi un outil de réinsertion. Travailler, pour le détenu, c'est apprendre à se lever le matin, respecter des horaires. C'est gagner une aptitude, un savoir-faire.* » Un apprentissage minimum au regard de la majorité des tâches effectuées à Fleury – conditionnement, collage et emballages en tous genres – qui ne permettent guère l'épanouissement professionnel.

Sid ne garde d'ailleurs pas un très bon souvenir de son passage à Fleury-Mérogis. « *A Fleury, on peut jamais vraiment oublier qu'on est en prison, le surveillant est toujours là,* raconte-t-il. *Ici, il est retiré, derrière l'atelier. Là-bas, je me sentais agressé, il y avait beaucoup de passages. Il n'y avait pas le respect de l'ouvrier qu'il y a ici.* » Ici, c'est le centre de détention de Châteaudun (Eure-et-Loir), bâtiment flambant neuf construit par la société privée Sigès au début des années 90 dans le cadre du Programme 13 000. Les murs y sont colorés, les portes électroniques et les prisonniers disposent d'une clef magnétique, qui leur permet de circuler « librement » dans les couloirs. Sid y purge la fin de sa peine et travaille à l'atelier de montage électromécanique.

La société Sigès a en effet installé une petite usine dans l'enceinte de la prison, véritable vitrine du travail pénitentiaire. Atelier clair et aéré, machines de haute technologie, tout a été pensé pour créer une « *vraie ambiance industrielle* ». « *Les détenus nous considèrent comme des employeurs et nous les considérons comme des ouvriers,* affirme Jean-Pierre Rio, directeur commercial de Sigès. *Nous ne faisons pas partie de l'encadrement répressif, ce qui change beaucoup les rapports.* » Responsable des ateliers du centre de détention, Jean-Marie Reynaud, cadre de la société Sigès, assure faire le même métier que « *dans le civil, à ceci près qu'il faut avoir la fibre sociale* ». Frappé par la détresse de certains détenus, il emploie son temps à expliquer les gestes essentiels du métier d'ouvrier. « *Il faut avoir des brouettes de patience parce que la majeure partie n'a pas travaillé avant d'arriver en prison,* explique-t-il. *Mais c'est un vrai plaisir de voir les progrès qu'ils réalisent. Cela évite toute routine dans le travail.* »

« 25 FRANCS DE L'HEURE, C'EST DU VOL »

Un credo relayé par Pierre, contremaître, qui a choisi de travailler ici « *parce que c'est plus convivial* ». « *Il y a des choses humaines qui n'existent pas ailleurs,* sourit-il. *Parfois, un vrai rapport de confiance s'installe entre eux et nous. On devient alors un peu leurs confidents.* » Cette sensibilité n'est pas partagé par tous. Didier, également contremaître, ignorait qu'il allait encadrer des prisonniers en répondant à l'offre d'emploi de la Sigès. Il n'est pas certain qu'il aurait accepté ce travail s'il l'avait su, car « *il y a plus de stress, de non-qualité. C'est plus difficile pour assurer la productivité car ce ne sont vraiment pas des professionnels* ».

Tous les détenus ne sont pourtant pas des débutants. Ancien chef d'entreprise avant sa condamnation, Sid a été nommé contrôleur d'un des ateliers et a une vingtaine de détenus sous sa responsabilité. Comme avant, il répartit les tâches, expédie la marchandise, gère la comptabilité et les payes. « *Travailler dans ces conditions, c'est un petit espace de liberté,* dit-il après un temps de réflexion. *Ça permet d'abord de ne plus rester en cellule, d'arrêter de gamberger. Et puis, on est moins coupé de la réalité, on reste en liaison avec le monde du travail.* » Une seule ombre noire au tableau : la paye, jugée dérisoire par cet homme de quarante-cinq ans aux compétences éprouvées. « *25 francs de l'heure, c'est clairement du vol, de l'escroquerie,* souligne-t-il. *Mais on se résigne, on n'a pas le choix. On ne peut pas se mobiliser, il n'y a aucune manière de réagir. Et puis, travailler est une chance en prison, alors on se tait.* »

D'autant plus que le salaire sert le plus souvent à alimenter la famille : Sid envoie la plus grande partie de sa paye à ses cinq enfants. Le salaire sert aussi à cantiner ou est économisé en prévision de la libération. José, trente-quatre ans, sort dans quelques semaines et travaille dur dans cette perspective. Il amasse jour après jour un peu d'argent pour aboutir à 10 000 francs d'économie. Il met tous ses espoirs dans ce petit pécule, qui, espère-t-il, devrait pouvoir l'aider « *à ne pas rebasculer à la sortie* ».

C. P.



Le procureur général de Grenoble dénonce sa « mutation exécution »

Dans une lettre au garde des sceaux, Michel Albarède se dit victime d'un « coup monté »

Dans une lettre adressée à Jacques Toubon, le procureur général de Grenoble, Michel Albarède, qui doit être prochainement nommé avocat général à Paris, dénonce la *« mutation exécution »* dont il estime faire l'objet, après un rapport de l'inspection des services judiciaires. *« Je ne peux aujourd'hui me défaire de la conviction que le coup a été bien monté »*, écrit-il.

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Le procureur général près la cour d'appel de Grenoble, Michel Albarède, cinquante-sept ans, aime décidément les confrontations. Il vient d'en administrer la preuve en adressant, le 19 décembre 1996, une lettre à son ministre, le garde des sceaux, Jacques Toubon. A la suite d'incidents répétés au palais de justice de Grenoble et d'attaques, d'une rare violence, contre les juges chargés d'instruire les « affaires grenobloises », le ministre lui avait notifié, le 16 décembre, qu'il faisait l'objet d'un processus de nomination comme avocat général à Paris (*Le Monde* des 22 octobre 1996 et 22-23 décembre 1996).

Le magistrat a aussitôt trempé sa plume dans l'acide pour répliquer à ce qu'il estime être une « *mutation exécution* » et une « *rétrogradation* ». « *Ainsi cédant à la manipulation de quelques agitateurs professionnels et à une campagne de presse soigneusement organisée depuis Paris par des journalistes qui ne souhaitent que le désordre, avez-vous fait preuve d'autorité* », écrit le procureur général, attaché au service du parquet depuis trente-trois ans et en poste à Grenoble depuis 1992. « *A la fin d'une carrière qui ne doit rien aux amitiés politiques, le préjudice professionnel, familial, moral et pécuniaire est pour moi considérable* », écrit encore M. Albarède, qui demande à son interlocuteur de considérer cette lettre « *comme un recours gracieux* », qui « *ne préjudicie en rien des recours contentieux qui pourront suivre* ».

Le magistrat plaide ensuite sa bonne foi. Concernant le dossier du promoteur Vincent Rivier – un proche de l'ancien maire de Grenoble, Alain Carignon, mis en examen et placé deux mois en détention provisoire en 1989 pour « *présentation de faux bilans, abus de biens sociaux, escroquerie et faux en écriture privée* » –, qui avait débouché sur un non-lieu et dont l'examen en chambre d'accusation le 19 septembre 1996 avait mis le feu aux poudres, il maintient sa position : « *Volontairement, on a laissé illégalement prescrire une action publique dans une affaire importante* », écrit-il. A l'audience, exceptionnellement publique, le procureur général n'avait pas hésité à clamer que la décision de non-lieu, prononcée par le juge d'instruction Christian Blaes, « *camouflait une grave carence de l'institution judiciaire* », oubliant cependant que cette décision avait été prise sur réquisition conforme du parquet.

Ce sont ces propos « assassins », prononcés devant la chambre d'accusation à l'encontre des juges d'instruction, qui avaient choqué les magistrats du tribunal de grande instance de Grenoble. En réponse, ces derniers avaient donc voté à l'unanimité, le 30 septembre, une motion par laquelle ils affirmaient, au contraire, « *ne plus supporter les pressions intéressées qu'exercent les chefs du parquet général sur le déroulement des affaires politico-financières en cours* ». Ouvertement, le procureur général était ainsi accusé d'intervenir de manière incessante en faveur d'un autre proche d'Alain Carignon, le maire de L'Alpe-d'Huez et conseiller général RPR, Jean-Guy Cupillard, mis en examen pour abus de biens sociaux et corruption, placé en détention pendant deux mois. A l'examen, ses propos dans le dossier Rivier étaient alors interprétés comme une manœuvre de diversion.

« CAMPAGNE DE CALOMNIES »

Autant dire que, lorsque les membres de l'inspection générale des services judiciaires, dépêchés par le garde des sceaux, pénétrèrent pour la première fois dans l'ancien Parlement du Dauphiné, au milieu du mois d'octobre, le palais était devenu un véritable champ de bataille. Leur rapport, purement administratif, transmis aux services du ministère de la justice, n'a pas été rendu public. Et la mutation de M. Albarède n'a pas tardé.

Ce dernier, mis en cause à propos des relations amicales qu'il entretient avec M. Cupillard depuis 1992, dit, dans la lettre qu'il a adressée au ministre de la justice, n'avoir pas répondu à « *l'odieuse campagne de calomnies* », dont il prétend être aujourd'hui la victime. Mais il ajoute aussitôt : « *Les relations familiales que vous entretenez de manière très suivie avec Jean-Guy Cupillard sont autrement plus anciennes et plus proches que celles que je me fais l'honneur d'avoir eues et de conserver avec lui. Vos relations n'en sont pas pour autant coupables et honteuses.* » Et le magistrat de conclure son réquisitoire en ces termes : « *La libération d'un poste comme le mien est une occasion inespérée pour ceux qui, à leur manière, attendent déjà l'honneur de vous servir en silence. Je ne peux aujourd'hui me défaire de la conviction que le coup a été bien monté. Depuis plus de trois ans, en effet, j'étais prévenu de toute part que la droite au pouvoir chercherait à obtenir ma mutation. C'est fait. Je ne peux ni ne voudrais revendiquer la protection de la gauche dont l'exemple ne me paraît pas non plus à suivre pour un magistrat.* »

Selon un magistrat de la cour d'appel de Grenoble, M. Albarède aurait « *frisé l'action disciplinaire* ». Il aurait toutefois été prévenu qu'à la moindre « *rébellion publique* », il serait aussitôt sanctionné. Contacté à deux reprises par *Le Monde*, le 6 janvier, le procureur général a fait répondre par son secrétariat qu'il ne souhaitait pas s'exprimer devant les journalistes. Jusqu'à la publication par le *Journal officiel* de sa nomination à Paris, M. Albarède demeurera à son poste. Il devrait ainsi participer, le 10 janvier, à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel. Plusieurs magistrats du siège ont déjà prévenu qu'ils quitteront la salle d'audience s'il devait occuper le fauteuil du ministère public.

Le cabinet du garde des sceaux n'a pas souhaité réagir publiquement à cette affaire.

Claude Francillon

Foulard islamique : le lycée d'Albertville refuse tout compromis

CONVOQUÉ en urgence, le conseil de discipline du lycée Jean-Moulin d'Albertville (Savoie) a voté, lundi 6 janvier, jour de la rentrée des vacances de Noël, l'exclusion de Nabila Kourrad, dix-huit ans, l'une des quatre jeunes filles réintégrées dans l'établissement après un jugement du tribunal administratif de Grenoble, le 3 octobre 1996 (*Le Monde* du 18 décembre). Trois autres élèves avaient déjà été exclues pour port du foulard islamique, les 28 novembre et 13 décembre 1996. Nabila, inscrite en terminale, avait alors échappé à la sanction en acceptant de retirer son foulard dans l'enceinte du lycée. Mais la jeune fille avait du mal à respecter cet engagement et n'était pas retournée au lycée. Après une absence d'une quinzaine de jours, elle était revenue dans l'établissement à la veille des vacances de Noël, la tête couverte d'un filet. Ce « compromis » accueilli favorablement par des enseignants du SNES et du SGEN-CFDT, a été refusé par leurs collègues de la liste autonome Ouverture et Laïcité et par l'administration de ce lycée de mille deux cents élèves. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **SANS-ABRI : Alain Juppé, en visite au Samu social de Paris,** a estimé, lundi 6 janvier, qu'il fallait « *créer un climat de confiance* » pour persuader les sans-abri de rejoindre des structures d'accueil et a souligné la nécessité de « *faire attention à la liberté et à la dignité des personnes* » afin de « *ne pas créer un mouvement de fuite face à la contrainte* ». Le premier ministre s'est déclaré favorable à la mise en place de « *petites unités d'accueil pour lutter contre la vision d'hébergement concentrationnaire* ».

■ **AVALANCHE : la commune de Val-d'Isère (Savoie), poursuivie après une avalanche qui avait fait un mort et un blessé** sur une piste de ski de fond en février 1996, a été relaxée, lundi 6 janvier, par le tribunal correctionnel d'Albertville. Les magistrats ont estimé que l'organisation de la sécurité du domaine skiable ne relevait pas de la compétence de la commune.

■ **ACCIDENT : douze personnes ont été blessées dans un accident impliquant un autocar,** une voiture et un train, lundi 6 janvier, sur la commune de Thiaville-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle). Le chauffeur de l'autocar, qui circulait à vide, et le conducteur de la voiture ont été grièvement blessés dans l'accident, qui s'est produit dans la soirée sur un passage à niveau automatique. Les dix autres personnes blessées voyageaient à bord de l'autorail Nancy - Saint-Dié.

Quand Kafka s'invite au réveillon d'un jeune Turc...

CÉMAL TANACAN a manqué son réveillon. Ce jeune employé de banque turc, qui devait passer le Nouvel An avec sa famille, à Chilly-Mazarin (Essonne), est reparti vers Istanbul, dimanche 29 décembre, bien avant le début de la fête. Arrivé vingt-quatre heures plus tôt à l'aéroport d'Orly, il n'a pas été autorisé à entrer sur le territoire national. Les policiers de la direction du contrôle de l'immigration (Diccilec) lui ont prononcé son « *refus d'admission* ». Sur le document, ils ont juste coché la mention : « *Vous ne présentez pas de justifications probantes à l'appui de vos déclarations relatives à l'objet, aux conditions et à la durée de votre séjour.* » Une affaire d'une banalité confondante, estiment les fonctionnaires. « *Une honte* », corrige sa famille. Comme si les uns et les autres ne pouvaient pas avoir simultanément raison.

Ce samedi 28 décembre, Cémal Tanacan achevait une année particulièrement marquante. Quelques mois auparavant, il était sorti diplômé de l'université. Dans la foulée, il avait été embauché par une banque. Le réveillon serait l'apothéose. Son demi-frère, en France depuis plusieurs années, l'attendait. Sa mère avait fait le voyage quelques jours avant lui. Et les valises étaient pleines de cadeaux.

« *Visa ?* » Le jeune homme présente son passeport avec le tampon du consulat de France. « *Votre certificat d'hébergement ?* » Il ouvre de grands yeux. Comprend d'autant moins qu'il ne parle pas français. Dehors, sa famille attend. Inquiète de son absence, sa belle-sœur interroge les policiers. Dans le bureau du chef de service, la discussion s'envenime. « *Je lui ai dit que ma belle-mère était venue la semaine dernière sans certificat d'hébergement,* raconte-t-elle. *Et s'il en fallait un, pourquoi le consulat ne l'avait-il pas exigé ? Il m'a dit que j'allais comprendre.* » Quelques minutes plus tard, elle apprend qu'elle a vingt-quatre heures pour trouver le certificat, faute de quoi, Cémal repartira.

Autant dire, mission impossible. En temps normal, la plupart des mairies mettent plusieurs jours à délivrer le document. Alors vingt-quatre heures, en plein week-end... Par chance, le maire de Chilly-Mazarin est un voisin. La belle-sœur de M. Tanacan, Sandrine Tavman, se rend donc chez lui samedi soir et emporte sa conviction. Le lendemain matin, le chef de cabinet ouvre la mairie, retire un formulaire et va examiner le pavillon de cinq pièces habité par la famille. Puis il appose le précieux visa municipal.

Soulagée, la famille file à Orly. A 12 h 30, elle remet le document aux policiers, un peu surpris, qui indiquent qu'ils doivent contacter leur chef. Quatre heures plus tard, M. et Mme Tavman sont finalement avertis que le refus d'admission est confirmé. Le certificat d'hébergement doit être délivré avant le visa, expliquent les policiers. « *Ils m'ont dit en souriant que s'il retournait à Istanbul, il pourrait demander un nouveau visa,* s'étrangle Mme Tavman. *Je leur ai demandé s'ils entendaient payer l'avion, ils m'ont ri au nez.* »

Cémal Tanacan a ramené ses présents. Il a réveillonné avec quelques amis, à Istanbul, tandis qu'en France, le reste de la famille célébrait l'arrivée de 1997. Sa mère est rentrée dimanche 5 janvier. Dans le petit pavillon de Chilly-Mazarin, M. et Mme Tavman enragent encore.

Nathaniel Herzberg

URBANISATION La population des villes continue de croître : trois Français sur quatre habitent aujourd'hui en zone urbaine. Mais le phénomène concerne essentiellement la périphérie des villes-centres. Un Français sur deux réside désormais en banlieue. ● LA PROGRESSION du périurbain s'est opérée de manière chaotique et a donné naissance à un entassement uniforme de zones spécialisées : les lotissements d'habitation d'un côté et les zones commerciales d'un autre. ● L'AGGLOMÉRATION montpelliérenne s'est ainsi considérablement développée ces trente dernières années, empiétant sur sa périphérie. C'est la conséquence, non maîtrisée, du triplement de sa population. ● LA VILLE DE LÉSIGNY (Seine-et-Marne), qui avait connu une explosion démographique record dans les années 70, est parvenue en revanche à contenir son urbanisation.

Montpellier est victime de l'extension de sa périphérie

Comme la plupart des grandes villes, la métropole languedocienne s'est développée de manière chaotique. La prolifération des lotissements et des centres commerciaux bouleverse le paysage urbain et les comportements. Aujourd'hui, la moitié des Français habitent en zone périurbaine

MONTPELLIER
de notre correspondant

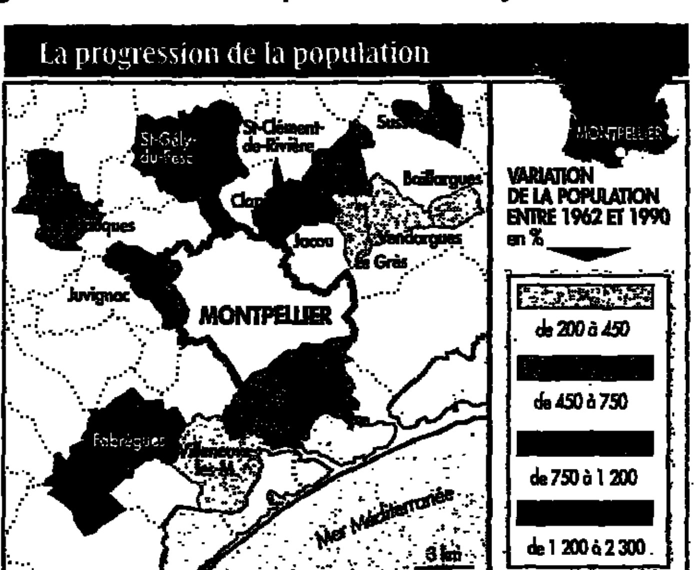
Le contraste est saisissant. Lorsqu'on sort de Montpellier, quelle que soit la direction prise, on ne trouve qu'une succession de lotissements ou de zones commerciales ponctués par des ronds-points à répétition, prolifération de quartiers sans âme et de bâtiments cubiques à usage commercial. Il y a trente ans, la périphérie de Montpellier n'était constituée que d'une ceinture de petits villages nichés au cœur des vignes et de la garrigue. L'origine de ce désordre tient essentiellement à la pression démographique qu'a connue l'agglomération et qui a provoqué le « mitage » de sa périphérie.

La ville a en effet triplé sa population. D'abord, avec l'arrivée des rapatriés d'Algérie. Puis à cause de l'effet conjugué de nouveaux emplois et de la séduction qu'a su exercer Montpellier hors de sa région. Il s'est ensuivi une forte spéculation immobilière et une extension spectaculaire des lotissements. Certains se sont articulés autour de surfaces minuscules, parfois en zone inondable ou sans tout-à-l'égout, les promoteurs « oubliant » parfois de réaliser des espaces verts pour faire baisser les coûts des parcelles. Les règles minimales d'urbanisme alors imposées par l'Etat ont montré leurs limites. Et la décentralisation n'a pas freiné le phénomène. De nombreux maires n'ont pas su résister à la pression d'électeurs propriétaires fonciers désireux de voir leurs terrains rendus constructibles.

Les communes ont ainsi changé de typologie sociologique. L'apparition de quartiers strictement résidentiels a généré de nouveaux comportements. Il faut un ou plusieurs véhicules par famille pour aller travailler à Montpellier. On fait généralement ses courses en voiture au supermarché. Résultat : le trafic automobile entre la capitale régionale et sa périphérie a augmenté de 180 % en vingt ans.

Les habitants de ces quartiers périphériques ont peu de relations de voisinage, en dehors de l'école qui est devenue le principal lieu de rencontre. « *Le fait que les gens ne se connaissent pas facilite le développement de réseaux ou de clans chez ceux qui gèrent les affaires de la commune. Ainsi que les changements imprévisibles d'équipes municipales* », remarque Roger Brunet, le directeur de la Maison de la géographie de Montpellier.

Autre problème, ajoute-t-il : « *La plupart des habitants étaient des couples avec des enfants en bas âge qui aujourd'hui ont grandi et commencent à se plaindre du fait qu'il n'y ait rien pour eux : ni cinéma ni piscine...* » A cela s'ajoute le vieillissement des premiers arrivants et le chômage qui fragilise certains nouveaux propriétaires. A tel point qu'un rapport de l'Observatoire du territoire du conseil général de l'Hérault envisage une « *dégradation sociale* » des quartiers périurbains.



Pour satisfaire ces nouveaux habitants, il a fallu créer des équipements : écoles, centres sportifs et culturels, ainsi que les emplois qui vont avec. Et, pour les financer, les maires ont entamé une course effrénée à la taxe professionnelle, chacun cherchant à attirer des entreprises pour les parquer dans des zones d'activité, dont la multiplication a entraîné une véritable pollution visuelle en bordure des axes routiers.

« *C'est le résultat de la théorie de la façade commerciale et de la vitrine sur autoroute* », explique Jean-Pierre Fourlon, le directeur régional de l'équipement. « *Je passe mon temps à expliquer aux élus que c'est une hérésie. Bâtir l'aspect de la ville autour d'un appareil commercial et non pas de ce qui représente une vie collective, culturelle et urbaine, c'est l'antithèse de la ville.* »

« PAS TRÈS ESTHÉTIQUE »

Selon Robert Crouzet, urbaniste à Montpellier, c'est aussi un signe de la crise économique. « *Les architectes doivent se battre pour ne pas faire que des hangars, parce que les coûts de construction sont tirés vers le bas par des entrepreneurs qui redoutent de devoir un jour déposer leur bilan.* » Claude Etienne, le maire de Fabrègues (1 583 habitants en 1962, 2 915 en 1982, 4 100 en 1989), reconnaît que sa zone artisanale « *n'est pas très esthétique. Mais, grâce à ces entreprises, on a pu créer deux terrains de foot, un gymnase, et des cours de tennis* ».

Les années qui viennent devraient donner lieu à une remise à plat des priorités communales. Certains maires ont déjà cessé de rendre des terrains constructibles, privilégiant désormais la qualité de vie des habitants. Il leur faudra aussi envisager une gestion intercommunale renforcée dans une optique de long terme pour rationaliser leurs équipements et planifier des zones d'activité qui intègrent enfin une dimension environnementale. Le district de Montpellier, malgré ses efforts, a en effet montré ses limites dans ce domaine.

Mais cela pourra difficilement se faire sans une révision du mode de distribution de la taxe professionnelle, dont le système de versement individualisé pousse aujourd'hui les maires à jouer « chacun pour soi » sur leur territoire au détriment d'une harmonisation des politiques d'urbanisme.

Des armes réglementaires existent déjà en ce sens. Mais les faits montrent que rares sont les élus qui acceptent de partager la manne apportée par les entreprises. Le défi pour l'agglomération n'est pourtant pas mince. D'autant que la population devrait encore augmenter, au moins jusqu'en 2005.

Jacques Monin

Lésigny a su stopper son urbanisation

MELUN
de notre correspondant

« *Je suis venu ici pour avoir les avantages de la ville et de la campagne. C'est tranquille. Il n'y a pas beaucoup de délinquance et la forêt est toute proche. Mon logement HLM me convient. Je ne partirais pour rien au monde* ». Jacques Fichet est le président de l'Association des jardins familiaux de Lésigny (Seine-et-Marne). Cet ancien magasinier à la retraite avait quarante-deux ans lorsqu'il s'est installé, en 1975, dans l'une des rares opérations collectives et locatives de la commune, au cœur d'un petit groupe de six immeubles entourés de pavillons.

Lésigny venait alors de connaître une explosion démographique record, passant de 362 à 6 572 habitants entre les recensements de 1968 et 1975. La spéculation faisait rage et les lotissements pour cadres supérieurs – pompeusement baptisés *La Grande Romaine*, *Le Parc* et *l'Orée* – fleurissaient en marge du village. On courait droit à la ville-dortoir. Vingt ans plus tard, la catastrophe redoutée ne s'est pas produite. Avec ses 8 000 habitants et ses lotissements à l'américaine, Lésigny est la ville la plus résidentielle de cette frange limitrophe de la banlieue parisienne où s'entassent près des deux tiers du million de Seine-et-Marnais.

« *Lésigny devait à l'origine accueillir 20 000 habitants. Mon premier objectif a été de stopper cette urbanisation démentielle. Je crois que la population a validé ma démarche puisque j'ai été réélu en juin 1995 avec 60 % des voix dès le premier tour en dépit de la présence de deux listes concurrentes* [l'une composée de RPR et apparentés, l'autre de divers gauche] », se félicite Maurice Mollard, maire (UDF-FD) et conseiller général.

NOUVELLE ZAC

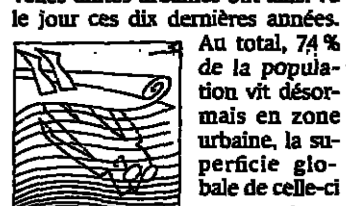
La rançon de cette urbanisation sauvage est l'absence de toute activité économique, obligeant les habitants à des trajets incessants dans les transports en commun ou dans les bouchons autoroutiers. Cet exode quotidien a vidé le vieux village de sa substance. On y recense aujourd'hui à peine une centaine d'habitants et les commerçants, réunis autour de l'église classée, ont bien du mal à lutter contre la toute-puissance des grandes surfaces environnantes.

La municipalité a donc lancé, début 1995, un nouveau projet de ZAC, dite du centre-ville. Il prévoit la construction de 210 logements, dont un tiers d'habitat social. Deux associations de protection de l'environnement, dont l'une est animée par le candidat malheureux du RPR, ont néanmoins déposé des recours devant le tribunal administratif. Leurs requêtes, récemment écartées par le commissaire du gouvernement, ne semblent pas de nature à remettre le projet en cause. Au terme d'un supplément d'instruction, le tribunal administratif de Melun devrait trancher en faveur de la commune.

Roland Puig

Le triomphe de la banlieue modifie la culture urbaine

LES VILLES continuent de s'étendre et on compte toujours plus de citadins. Près de 500 nouvelles unités urbaines ont ainsi vu le jour ces dix dernières années.



ANALYSE

Au total, 74 % de la population vit désormais en zone urbaine, la superficie globale de celle-ci occupant 16,5 % du territoire métropolitain.

Trois Français sur quatre habitent donc aujourd'hui en ville. Mais il y a ville et ville. En effet, la majorité des citadins ne réside pas au cœur des agglomérations – les villes-centres. Selon le dernier recensement, la moitié de la population française vit à la périphérie des villes-centres, contre un quart en ville proprement dit et un autre quart en zone rurale.

Ainsi le « périphérique » est-il devenu dominant, qu'on l'appelle, à l'ancienne, banlieue ou, à la mode moderne, péri-urbain ou suburbain. Sa progression s'est faite à la fois par extension et par annexion.

Au cours des dernières années, les villes de plus de 50 000 habitants ont, en moyenne, perdu des habitants au profit de leurs périphéries où on a aussi créé des villes nouvelles. Par ailleurs, des communes rurales se sont repeuplées de travailleurs des villes et ont été absorbées dans l'ensemble urbain.

Ce phénomène, outre qu'il dessine une nouvelle géographie du territoire français et une modification des paysages urbains, crée des comportements individuels et sociaux différents. Quand le périphérique devient central, que la tradition rurale disparaît et que l'autre grand foyer de civilisation, les villes-centres, est abandonné à l'emprise des bureaux, ce sont de larges pans de la culture de la société qui basculent.

Contrairement au mouvement qui tendait à la densification résidentielle autour des rues et des places, on assiste à un espacement de l'habitat et à un étalement du bâti. C'est ainsi que l'urbanisation consomme 50 000 à 60 000 hectares supplémentaires par an.

Les limites de la ville s'estompent au profit d'un « mitage » urbain et, en bout de compte, les zones urbaines finissent par se confondre. Marseille et Aix-en-Provence ne forment plus, par exemple, qu'une seule « unité urbaine » (c'est-à-dire un espace où aucune habitation n'est séparée par plus de 200 mètres de sa voisine). Autre exemple : Mantes-la-Jolie, à l'ouest, et Lagny-sur-Marne, à l'est, ont été absorbées par l'agglomération parisienne.

Zones pavillonnaires, cités, zones commerciales ou industrielles... L'espace urbain se décline désormais selon le principe d'uniformité. Les mêmes paysages, les mêmes panneaux, les mêmes carrefours, les mêmes immeubles, les mêmes pavillons, les mêmes grandes surfaces, les mêmes espaces verts se répètent à l'infini, interchangeables et monotones. La ville perd son ordonnancement historique en quartiers pour devenir une juxtaposition d'unités fonctionnelles spécialisées : ici l'habitat, là la consommation ; ici le travail, là l'université.

Conséquence de cet éloignement des zones résidentielles par rapport aux secteurs d'activités : les déplacements s'allongent. On va de plus en plus loin pour travailler, s'approvisionner ou se distraire, et on passe de plus en plus de temps dans ces déplacements.

NORD-PAS-DE-CALAIS
PICARDIE
LORRAINE
ALSACE
CENTRE
FRANCHE-COMTÉ
LIMOUSIN
AUVERGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON
CORSE

ÉVOLUTION DU BÂTI DE 1982 À 1990
de 8 à 18%
de 19 à 29%
de 30 à 40%
de 41 à 51%
Source : ministère de l'agriculture/SCEES

ASPHYXIE DU TRAFIC

Les transports en commun ne parvenant pas à desservir des étendues urbaines aussi vastes et diversifiées, l'automobile s'impose alors comme seule solution à la mobilité nécessaire. Paradoxalement, elle provoque une asphyxie du trafic qui rend cette mobilité de plus en plus paralysante, coûteuse en terme d'énergie gaspillée et d'heures perdues dans les embouteillages, et de plus en plus suspecte pour l'environnement général et la santé de chacun.

Regretter l'extension chaotique de l'urbanisation ne suffit plus. Maintenant que ces immenses zones périphériques sont là, il s'agit de les faire vivre en leur redonnant une identité propre, en réinventant une culture urbaine.

C'est un des principaux défis que les élus et le tissu associatif doivent relever : façonner la ville du XXIe siècle à partir, cette fois, des banlieues, pour que celles-ci deviennent un lieu de vie autant que d'habitation.

Jean-Paul Besset

DÉPÊCHES

■ **GUADELOUPE : la chambre régionale des comptes de la Guadeloupe** a adressé une « *lettre d'observations définitives* » à la municipalité du Gosier, une commune proche de Pointe-à-Pitre dirigée par Jacques Gillot (DVG), soulignant « *la multiplication de très graves irrégularités concernant la passation et l'exécution des marchés publics* ». La chambre lui reproche notamment d'avoir délibérément fractionné plusieurs marchés publics pour les attribuer à des entreprises « *appartenant à un même entrepreneur, mais apparaissant sous des dénominations sociales différentes* ».

■ **ÉPINAL : le collectif d'associations de protection de l'environnement des Vosges** s'est opposé samedi 4 décembre à la mise en place d'une seconde machine de pâte à papier journal à la papeterie Norske Skog de Golbey (NSG), dans la banlieue d'Epinal. Le collectif estime que la seconde machine, dont l'installation fait l'objet d'une enquête publique dans les Vosges et en Meurthe-et-Moselle, « *sera catastrophique pour la vie aquatique et entraînera une dégradation aux conséquences imprévisibles à long terme de la ressource en eau potable* ».

■ **RENNES : Edmond Hervé, maire socialiste de Rennes,** a donné lundi 6 décembre le premier coup de pioche du métro VAL (Véhicule automatique léger) dont l'ouverture au public est prévue pour novembre 2001.

La « violette de Solliès » contre les figues turques

TOULON
de notre correspondant

Les fêtes de fin d'année en Provence, cette année encore, se sont accompagnées des treize desserts traditionnels, au nombre desquels figure la figue sèche. Du côté de Solliès-Pont, petit village du Var situé à l'est de Toulon, on lui préfère la bourjasotte, charnue et goûteuse, mûrie jusqu'à son terme aux branches laiteuses des figuiers de la vallée du Gapeau. La robe de ce fruit lui vaut l'appellation de « violette de Solliès ».

Avant les premiers froids, les producteurs s'activent à la taille des arbres, fatigués par les récentes et riches récoltes d'automne. Après le sommeil de l'hiver, il leur faudra préparer activement la prochaine cueillette de quelque 4 000 tonnes, qui représente 99 % de la production nationale, dont 20 % sont exportés.

Chez les producteurs varois, on craint que la violette de Solliès ne vive ses derniers hivers. Le millier de personnes qui vivent de ce fruit sont en effet menacés par celui produit dans la lointaine Anatolie. Pour Josette Carvin, présidente de la Copsolfruit, la coopérative des producteurs de Solliès-Pont, « *les figues fraîches turques importées envahissent d'autant plus facilement le marché français qu'elles sont mises en vente à 7 francs le kilo, alors que le coût de production de notre fruit est de 13 francs. Pis encore, nous sommes contraints de la commercialiser à 11 francs le kilo, ce qui nous fait travailler à perte. L'une des principales raisons de cette situation provient du coût de la main-d'œuvre : 1,20 franc de l'heure en Turquie, contre 55 francs en France* ».

MENACES SUR L'EMPLOI

La production varoise ne souffre pourtant pas la comparaison. Parmi les cent quatre-vingts qualités de figues produites aujourd'hui à travers le monde, la violette de Solliès est l'une des plus belles, des plus grosses et des plus goûteuses. « *Nos fruits sont cueillis en pleine maturité, alors que les figues turques mûrissent durant le voyage* », précise Josette Carvin. Voilà des années que les coopérateurs de Solliès-Pont et les producteurs indépendants alertent les pouvoirs publics : outre les menaces sur l'emploi, ils estiment que la disparition des figueries entraînerait un développement des friches dans cette vallée, qualifiée ici de « *Suisse varoise* ».

Alain Bacchino, président du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), et Josette Carvin en appellent aujourd'hui au ministre de l'agriculture, estimant qu'« *à l'heure où l'Europe essaie d'organiser les échanges européens des produits agricoles, il est intolérable de voir d'autres pays déstabiliser l'agriculture française* ».

Un discours protectionniste qui, il faut bien le dire, n'est plus vraiment de saison à l'heure où la Turquie frappe à la porte de l'Europe et où la liberté des échanges est devenue la règle mondiale.

José Lenzini

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– *Il y a dix-huit ans naissait un petit garçon appelé*

Arnaud PAPEGUAY.

Bon anniversaire.

Tes parents et tous ceux qui t'aiment.

Mariages

Mireille GASSONGO
et
Yves JORLIN

sont heureux d'annoncer leur mariage, le 4 janvier 1997, à Paris.

50, rue Bichat,
75010 Paris.
Rue Monseigneur-Augouard,
BP 96 Brazzaville.

Décès

– Isaac Quitto Baruch,
son époux,
Ietty Manase,
sa sœur,
Sam et Viviane Baruch,
ses enfants,
Florence, Jacques-Olivier
et Monique,
ses petits-enfants,
Myriam, Léa, Soleine, Gaïane,
ses arrière-petites-filles,
Ses neveux et nièces,
La famille, les amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Berthe BARUCH,
née MANASE,

le 5 janvier 1997, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 9 janvier. On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, à 11 h 15.
Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Jules-Vallès,
75011 Paris.

– Sandrine Azzoli,
Franck et Claude Capaldi,
ses enfants,
Bruno et Michèle, Florence et Thierry, Romain, Thibaut,
ses petits-enfants,
Alexandre, Vincent,
ses arrière-petits-enfants,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

Elisabeth CAPALDI,
née MARANO,

survenu le 4 janvier 1997.

Ceux qui l'ont connue et aimée se réuniront à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 108, avenue Maurice-Thorez, 94200 Ivry-sur-Seine (métro Mairie-d'Ivry), le vendredi 10 janvier, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Gilles Clavreul,
Robin Clavreul,
ses frères,
ont la tristesse de faire part de la disparition tragique de

Sylvie CLAVREUL.

Elle avait trente-deux ans.

– Grenoble. Paris.

Mme Stéphane Cognet,
M. et Mme Gérard Cognet,
Mme Alain Cognet,
M. et Mme Jean-Michel Lefèvre,
M. et Mme Patrice Faure,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu de

M. Stéphane COGNET,

le 1er janvier 1997.

Les obsèques ont eu lieu le 4 janvier.

NOMINATIONS

AGRICULTURE

François Moutot a été nommé directeur du cabinet de Philippe Vasseur, *ministre de l'agriculture*, de la pêche et de l'alimentation, en remplacement de Georges Dutruc-Rosset, devenu directeur général de l'Office international de la vigne et du vin.

[Né le 20 février 1952 à Paris, François Moutot est ancien élève de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon. Il est d'ailleurs l'auteur d'une thèse de troisième cycle sur le métabolisme carboné des plantes. Diplômé de sciences économiques, il est aussi ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA), d'où il est sorti, en 1987, comme administrateur civil. Il est affecté au service de la législation fiscale de 1987 à 1992, puis à la Cour des comptes. D'avril à juillet 1993, il est conseiller technique au cabinet de Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, avant d'être, jusqu'en avril 1996, responsable de la politique informatique à la direction générale des impôts. Il était directeur adjoint du cabinet de Philippe Vasseur depuis avril 1996. François Moutot est aussi maire (divers droite) de Thoiry (Yvelines) depuis 1995 et premier vice-président du syndicat à vocation multiple (Sivom) de Montfort-l'Amaury. Il a en outre écrit plusieurs livres de chants pour enfants.]

– Mme Georges Dumas,
son épouse,
Ses enfants,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Georges DUMAS,
conservateur en chef honoraire
de Champagne-Ardenne,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et des Lettres,

le samedi 4 janvier 1997, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques de Reims (Marne), suivie de l'inhumation au cimetière des Lilas (Seine-Saint-Denis).

36, *rue Martin-Peller*,
51100 Reims.

– Mme Jacques-Henry Forest,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Famille et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jacques-Henry FOREST,

le 24 décembre 1996, aux Saintes-Marie-de-la-Mer, où il a été inhumé.

Une messe sera célébrée le samedi 11 janvier 1997, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, Paris-18e.

Elle réunira ceux qui l'ont connu et aimé.

– La famille de

Michel FOUBERT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

a la tristesse de faire part de son décès, survenu le 2 janvier 1997, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale à l'ancien cimetière communal d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

54, résidence Tourvoie,
94260 Fresnes.

– Le directeur général
Et l'ensemble du personnel de la Caisse des dépôts et consignations,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel FOUBERT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
directeur administratif de l'association
Comité social d'établissement,

survenu le 2 janvier 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 8, rue du Docteur-Roux, Paris-15e.

– Ses cinq enfants,
Ses sept petits-enfants,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

pasteur Edmond GOURDOL,

dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Romans-sur-Isère (Drôme).

Mme Claire-Lise Gourdol,
impasse du Grand-Pin,
13015 Marseille.

– Mme Jacqueline Haderer,
son épouse,
Les familles Cambournac et Porterie,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert HADERER,
ingénieur IDN,
retraité de la marine nationale,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu en son domicile, le 1er janvier 1997.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Bagneux parisien.

26, rue Paul-Bert,
92120 Montrouge.

– Suzanne Hatt-Trocmé,
son épouse,
Jean-Philippe et Marie-France,
Thierry et Marie-Noëlle,
Noëlle et Dominique,
Fannie et Ricardo,
ses enfants,
David, Denis, Florent, Guillaume et Sophie, Olivier, Bénédicte, Ambroise, Frédéric, Mathieu, Marie-Gabrielle, Sébastien,
ses petits-enfants,
Ses sœurs, ses belles-sœurs et beaux-frères,
Ses amis et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le rappel à Dieu de

Jean-Jacques HATT,
professeur émérite de l'université
de Strasbourg,
conservateur honoraire
du Musée archéologique de Strasbourg,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 2 janvier 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Barr, le mardi 7 janvier, à 14 heures.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. Jacques Hazan,
Patricia et Elie El Maleh,
Caryll et Pierre Sibony,
Claudia et Marc-Antoine Larran,
Aida et Sidney Chouraqui,
Maurice et Orna Loeb,
David Loeb,
Et les familles Hazan, El Maleh, Sibony, Larran, Zafrani, Elkaïm,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée

Marguerite HAZAN,
née LOEB,

survenu le 4 janvier 1997.

La levée du corps a eu lieu le mardi 7 janvier, à l'hôpital Saint-Louis, Paris-10e.

Passy Plaza,
53 *bis*, rue de Passy,
75016 Paris.

– Le président de l'université Paris-IV-Sorbonne,
L'UFR d'études slaves,
Et l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien collègue,

M. Michel HELLER,
maître de conférences à Paris-IV.
(*Le Monde* daté 5-6 janvier.)

– Marie-Claude Moisselin,
Maryvonne Fouque-Robert,
ses filles,
Léon Jeannin,
son frère,
Gérard et Isabelle Moisselin,
Philippe Moisselin,
Elisabeth Moisselin, Jean Baron,
Sophie Moisselin,
Vincent Moisselin,
ses petits-enfants,
Paul, Anne, Catherine, François, Maella, Florian et Célian,
ses arrière-petits-enfants,
Emmanuel, Jérôme Fouque
et leurs familles,
Les familles Jeannin, Barrère, Capitaine, Macabies,
Ginette Lecompte,
sa fidèle garde-malade,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alfred JEANNIN,
capitaine au long cours cap-hornier,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 24 décembre 1996, *dans sa* quatre-vingt-seizième année.

Il a été inhumé, dans l'intimité familiale, auprès de son épouse,

Marcelle JAMET-JEANNIN,

à *Pléneuf-Val-André* (Côtes-d'Armor).

Né à Enpes (Doubs), élevé à Tréguier dès son jeune âge, ce Breton d'adoption a voué son existence à la mer et à la navigation. Le cap Horn à la voile, le long cours puis le pilotage de la Seine, son rôle dans la guerre de 1939-1945, sa retraite longuement consacrée au développement du sauvetage en mer en France Nord, portent témoignage de la constance de cet engagement.

Qu'il vogue en paix.

– *L'université Louis Pasteur*, à *Strasbourg*,
a le profond regret de faire part du décès de

M. Morand LAMBLA
professeur des universités,
directeur de l'EAHP de 1980 à 1988,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 5 janvier 1997.

La communauté universitaire et scientifique gardera de cet éminent collègue, de réputation internationale, un souvenir ému et reconnaissant.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Bernadette (cité de l'III) à Strasbourg, le lundi 13 janvier, à 14 h 30.

– Louise Lehnebach,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles Lemarchand et Dumoulin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Serge LEHNEBACH,
pasteur de l'Eglise réformée de France,

survenu le 2 janvier 1997, à Cherbourg.

Le service religieux a eu lieu au temple de Cherbourg, le 6 janvier.

5, rue de l'Orléanais,
50130 Octeville.

– Nancy. Aigues-Mortes. Paris. Fontainebleau. Gif-sur-Yvette.

Mme Denise Michaud,
sa sœur,
M. Anselme Bouron,
son ami,
La direction générale et l'ensemble du personnel du *Hall du Livre*,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude MICHAUD,

survenu à Nancy, le 6 janvier 1997, dans *sa soixante-dixième année*.

Les obsèques auront lieu dans le sud de la France.

Selon son vœu, ce dernier voyage s'effectuera dans la plus stricte intimité.

102, rue de la Côte,
54000 Nancy.
38, rue Saint-Dizier,
54000 Nancy.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Paul LEVY,
née Rose NATHAN,

survenue le 4 janvier 1997, à Versailles.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation à Paris dans la sépulture familiale du cimetière de Passy, Paris-16e, a eu lieu dans l'intimité.
De la part de :
Ses enfants, petits-enfants,
De sa famille et de ses amis.

Licenciée ès lettres et en droit, inscrite au Barreau de Paris en 1927, elle devait plus tard succéder à Paul LEVY, fondateur et directeur de l'hebdomadaire *Aux écoutes*. *C'était en 1960, le drame algérien entré* dans la guerre déchirait la sensibilité des Français, les passions exacerbées avaient obscurci les données du conflit. *Aux écoutes* s'était prononcé pour le maintien des départements d'Afrique du Nord dans le territoire national. On y décrivait maintenant la détresse des rapatriés, la misère des plus démunis d'entre eux, l'abandon, la perte d'identité des harkis. On était même allé imprudemment jusqu'à montrer qu'en bien des cas, là comme ailleurs et toujours, la violence et l'horreur étaient dans les deux camps. C'en était trop. Le titre dut faire face à des pressions vengeresses et à des divisions internes qui atteignaient ses forces vives. Dans la période qui suivit et malgré les accords intervenus, l'opinion restait en alerte. Elle allait être bientôt confrontée à des heurts d'une tout autre nature. La nouvelle génération portée par ses conquêtes en marche et forte de sa nouvelle vision du monde se dressait pour défendre les revendications de mai 1968. C'était le temps des turbulences et des remises en question salutaires. Les structures du passé étaient ébranlées, la publication repoussa tous compromis et prit fin en même temps que l'époque dont elle avait été le témoin à travers son humour incisif et son humeur légère. Elle était restée, dix ans après que Paul LEVY eut disparu, le lieu de libre expression ouvert à tous les talents qu'il avait créés, jeune journaliste et collaborateur de CLEMENCEAU au lendemain de la Première Guerre mondiale. On y trouvait des jugements sans indulgence sur les hommes au pouvoir et sans illusions sur les événements dont ils se croyaient maîtres, mais aussi une amitié intuitive et fraternelle pour l'homme de chaque jour, celui qui n'en finit pas de se chercher lui-même et à qui l'avenir appartient.

– Son mari,
Son frère,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Mme Raymond LEVY,
née Simone CAEN.

Elle a été inhumée au cimetière israélite de Dieuze (Moselle), dans la plus stricte intimité.

– Mme Armand Marie de Ficquelmont,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,

**M. Armand
MARIE de FICQUELMONT,**
docteur d'Etat ès sciences physiques,
ancien ingénieur en chef au laboratoire
central de la préfecture de police de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre du Mérite agricole,
officier des Arts et des Lettres,
chevalier des Palmes académiques,
lauréat de l'Académie des sciences,
médaille d'argent de première classe
des actes de courage et de dévouement,
médaille de vermeil de la Ville de Paris,

survenu à Paris, le 5 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, Paris-15e.

6, rue Lacretelle,
75015 Paris.

– Alexandra et Rodolphe Oppenheimer et leur père Edgar Oppenheimer,
Barrett Dower,
Sylvie et Georges Pragier
et leurs enfants,
Mme Edgar Faure,
La famille et les proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Agnès OPPENHEIMER
née FAURE,

survenu *subitement dans sa quarante*-neuvième année.

On se réunira le mercredi 8 janvier 1997, à 11 heures, à l'entrée du cimetière de Passy (Trocadéro), 2, *rue du Commandant-Schloesing*, Paris-16e.

134, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– La Société psychanalytique de Paris, a la profonde tristesse d'annoncer la mort brutale de

Agnès OPPENHEIMER

le dimanche 5 janvier 1997 au soir.

Arrachée à *la vie dans sa quarante*-neuvième année, sa disparition est une grande perte, humainement et sur le plan scientifique.

L'enterrement aura lieu mercredi 8 janvier, à 11 heures, entrée principale du cimetière de Passy, 2, rue du Commandant-Schloesing, 75016 Paris.

– Pierre et Arlette Marchi,
Olivier Marchi,
son filleul,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Renée METTÉ,
résistante,
déportée au camp de Ravensbrück,
ancien professeur de philosophie à Paris
au lycée Molière,

décédée le 30 décembre 1996.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Bichat, à Paris, mardi 7 janvier 1997, à 14 h 15, et l'inhumation le même jour, à 15 heures, dans le caveau familial, au cimetière parisien d'Ivry.

64, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– M. Piazza Pierre,
son époux,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme PIAZZA Liliane,
née MOUSSET,
directeur honoraire
de la Banque de France,

décédée le 1er janvier 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de la Gare, 2, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, rue du Javelot,
75013 Paris.

– Mme Suzanne Razafy-Andriamihaingo,
son épouse,
Laurence, Monise, Gérard
et Jean-Pierre,
ses enfants,
Roberta, sa belle-fille,
Julien, Anne et Laurence,
ses petits-enfants,
Sa famille, ses alliés, ses amis,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 3 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

**Pierre
RAZAFY-ANDRIAMIHAINGO,**

architecte DPLG et urbaniste,
breveté du Centre des hautes études
administratives de l'ENA,
ancien directeur de l'architecture,
de l'urbanisme et de l'habitat
au Haut-Commissariat de France
à Madagascar,
ancien conseiller à l'ambassade
de France en *Italie*,
ancien ambassadeur
de la République malgache auprès
du Vatican, au Royaume-Uni,
en Grèce, en Israël, en Italie,
et auprès de l'Organisation maritime
intergouvernementale et consultative
(OMCI),
croix de guerre 1939-1945 avec étoile
de vermeil et citation
à l'ordre du corps d'armée,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant,
officier du Mérite maritime,
commandeur de l'Ordre
national malgache,
grand-croix de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,
grand-croix de l'ordre de Georges Ier,
chevalier de l'ordre de Saïd-Ali.

La cérémonie religieuse et les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Sa foi, son exemple et sa droiture nous guideront toujours.

127, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Evreux.

Mme Martine Rousset,
son épouse,
Marc, Solange, Hugues et Olivier,
ses enfants,
Ainsi que les familles Rousset, Paquet, Carrot, Fruitière,
Parents et alliés,
ont la *douleur de faire part du décès de*

M. Claude ROUSSET,
ingénieur en chef des Ponts et Chaussées,

survenu à Evreux, dans sa soixantième année.

Un dernier hommage lui sera rendu le vendredi 10 janvier 1997, à 14 heures, en la salle du funérarium d'Evreux, 31, rue des Lombards, suivi de *la crémation qui* aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sa dépouille mortelle repose au funérarium où un registre est ouvert. Vos témoignages de sympathie sont les bienvenus.

Famille Rousset,
12, *rue Bottolier*,
27000 Evreux.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-*petits-enfants*,
ont la peine de faire part de la mort de

Cécile VERNIER,
née CHIFFERT,
(*veuve du colonel Bernard VERNIER*),

à Villeneuve-sur-Lot, le 5 janvier 1997.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Gonards, à Versailles, mercredi 8 janvier, à 15 h 45.

Remerciements

– Saint-Genis. Laval. Paris. Royan.

Michèle Naulin-Arnoux,
Annick Ohayon,
très touchées des marques de sympathie *reçues lors du décès de leur mère*,

Mme Denise NAULIN,
née CLOUÉ,

survenu à Royan, le 1er janvier 1997, remercient tous ceux et celles qui se sont associés à leur chagrin.

– Sylvie et Pierre Rostagnat
et leurs enfants,
Marie-Laurence Negro,
Laurent Negro,
ses enfants et petits-enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées *lors du décès de*

Laurent NEGRO,
chevalier de la Légion d'honneur,
président fondateur du Groupe BIS,

vous expriment leurs sincères remerciements.

– Le conseil d'administration et l'ensemble des collaborateurs du Groupe BIS, *très touchés par les marques de sympathie* dont vous avez fait preuve lors du décès de son président fondateur,

Laurent NEGRO,
chevalier de la Légion d'honneur,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Avis de messe

– Pour

Xavier CORMENIER,

une messe sera célébrée le jeudi 9 janvier 1997, à 18 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le samedi *11 janvier 1997, à 11 heures, en la chapelle* de la maison Jeanne-Garnier, 110, avenue Emile-Zola, Paris-15e, à l'intention du

**docteur Henri Alain
GALOPIN KOEHL,**

décédé le 12 décembre 1995.

De la part de H. et E. Koehl, ses parents, 6, rue Bartholdi, 92100 Boulogne-sur-Seine.

Anniversaires de décès

– Le 8 janvier 1956 disparaissait

Jean BEGOT.

Son épouse,

Geneviève,

l'a rejoint.

Jean-Pierre et Annie Begot,
Aude et Laure-Julie.

– Il y a cinq ans nous quittait

Jacques L'HÉRITIER,
violoncelliste.

Une pensée affectueuse est demandée à toutes celles et tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Un an après sa disparition, Pasquale Gerico garde vivant le souvenir du président

M. François MITTERRAND

et dédie une pensée émue à sa mémoire.

*« Ne vous laissez pas envahir
par ces pleurs, par cette peine. »*
Marguerite Duras *(l'Homme atlantique)*

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 9 janvier 1997, à 20 h 30 : **« Au cœur des intégrismes juifs »**, (éd. A. Michel), par M. E. Haymann.

– **L'Association des Anciens du lycée Carnot de Tunis**, dont le président d'honneur est M. Philippe Séguin, organise le jeudi 16 janvier, à 20 heures, un dîner-débat animé par l'un de ses anciens M. Férid Boughédir, cinéaste, autour de son film *Un été à la Goulette*.
Rens. **ALCT 18, avenue des Champs-Elysées, Paris-18e, tél. : 01-40-74-35-75, fax : 01-40-31-85-25.**

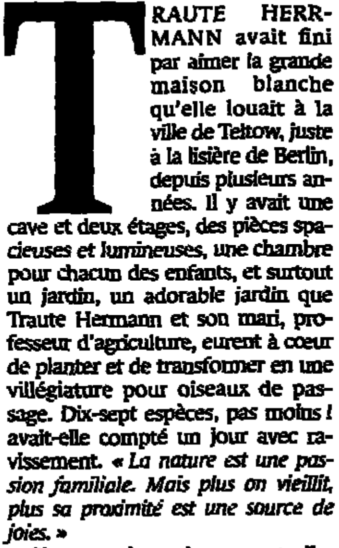
Conférences

– Publication des conférences de l'Etoile. **La religion, les maux et les vices, le mal, le péché, le pardon, pourquoi ?** Avec Jacques Attali, Georges Bortoli, Jacques Duquesne, Josy Eisenberg, Marcel Gauchet, Guy Gilbert, Jacques Lacarrière.
Prix 80 F franco. Commande *Christianisme*, BP 189, 93208 Saint-Denis Cedex.

Soutenances de thèses

– Tran Thi Lien *soutiendra sa thèse de* doctorat d'histoire sur **« Les catholiques vietnamiens pendant la guerre d'indépendance (1945-1954). Entre la reconquête coloniale et la résistance communiste »**, le vendredi 10 janvier 1997, à 14 h 30, à l'IEP Paris, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, salle André-Siegfried.

– **Sylvia Roubaud-Bénichou** soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat, le jeudi 9 janvier 1997, à 14 heures, salle des Actes, université de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin. **« *Le roman de chevalerie en Espagne* : entre Arthur et don Quichotte (survivances médiévales et renouvellements). »**





Les héritiers d'une famille juive ayant fui le IIIe Reich tentent de récupérer des terrains à proximité de Berlin. Les résidents actuels ne veulent pas faire les frais d'une éventuelle restitution

Bien juif et bon Allemand

TRAUTE HERRMANN avait fini par aimer la grande maison blanche qu'elle louait à la ville de Teltow, juste à la lisière de Berlin, depuis plusieurs années. Il y avait une cave et deux étages, des pièces spacieuses et lumineuses, une chambre pour chacun des enfants, et surtout un jardin, un adorable jardin que Traute Hermann et son mari, professeur d'agriculture, eurent à cœur de planter et de transformer en une villégiature pour oiseaux de passage. Dix-sept espèces, pas moins ! avait-elle compté un jour avec ravissement. « *La nature est une passion familiale. Mais plus on vieillit, plus sa proximité est une source de joies.* »

C'est par hasard, assure-t-elle, que la maison lui avait été attribuée dans les années 70, quand elle était venue s'installer avec son mari et ses deux enfants dans cette petite ville d'Allemagne de l'Est. « *Et c'était loin d'être un cadeau !* » Située à moins de deux cents mètres de la frontière avec Berlin-Ouest, la demeure était incluse dans un périmètre de haute sécurité, autant dire placée sous une rigoureuse surveillance. Pas une visite de parents, de voisins ou d'amis qui ne devait être déclarée préalablement à la police et faire l'objet d'une autorisation. Pas un artisan qui ne pût intervenir pour un dépannage sans laisser-passer et fouille intensive. « *Les livreurs de charbon le déposaient en vrac, devant le portail, et la famille passait des journées à le descendre elle-même à la cave.* » Tout était objet de suspicion, même les allées et venues des enfants courant d'un jardin à l'autre du quartier ; et Mme Herrmann, pourtant membre du parti, perdait beaucoup de temps entre l'administration et la police.

Mais toute la famille s'était attachée à cette maison, le fils surtout, qui rêvait d'y voir grandir sa propre progéniture. Ils se mirent en tête d'en devenir propriétaires. Certes, cela prit du temps, la zone étant délicate, et la législation de la RDA en matière de propriété du sol pour le moins bancale. Mais l'affaire se fit néanmoins, en 1989, peu avant la réunification, et les Herrmann engloutirent « *toutes* » leurs économies – 42 000 marks payés à la ville – dans l'achat de la maison qu'un « *fasciste* », apprirent-ils à ce moment-là, avait fait construire en 1936 avant d'être exproprié par le gouvernement est-allemand, en 1949...

Satisfait, plein d'allant, le fils envisagea alors d'aménager les combles. Il obtint un permis de construire sitôt qu'il put fournir le certificat attestant qu'aucune demande de restitution, provenant d'un hypothétique propriétaire resté à l'Ouest, ne visait sa maison. Une simple formalité, lui sembla-t-il. Malheureusement, les travaux envisagés furent différés, faute d'argent. Le permis de construire expira. Il fallut redéposer une demande sur la base d'un nouveau certificat... Seulement voilà, cette fois, il ne pouvait plus y avoir de certificat. Le dossier était gelé. Les héritiers d'une famille juive allemande venaient d'exiger la restitution du terrain sur lequel était bâtie la villa.

La nouvelle – on était en 1991 – atterra Mme Herrmann. « *J'ai dû m'asseoir, j'étais sonnée. J'ai relu cinquante fois la lettre de l'administration, totalement écœurée. D'où sortaient ces gens ? Pourquoi se réveillaient-ils soudain ? Et de quel droit réclamaient-ils une maison que nous avions achetée légalement, payée avec les économies d'une vie ?* » Du genre combatif, dame Herrmann se cabra. « *Avant tout garder la tête froide, me disais-je. M'informer, me documenter, ensuite me battre !* »

S'informer, cela signifiait plonger dans le passé de Seehof, ce quartier boisé et résidentiel qui, avant d'être loti et bâti à la fin des années 30, avait été un beau et vaste domaine agricole appartenant à l'une des familles juives les plus influentes de Berlin : la famille Sabersky-Sonnenthal. Cela impliquait surtout de faire appel aux souvenirs des habitants de Seehof sur l'avant-guerre, cette préhistoire dont quarante années de communisme leur avaient appris à ne pas se sentir comptables. Car le nazisme, c'était l'Ouest...

Traute Herrmann, donc, entra en rébellion. Mais point seule. 550 maisons étaient construites sur les terres revendiquées par les héritiers Sabersky. « *Avec le retour des Sabersky*, raconte Mme Herrmann, *c'est 3 000 habitants qui allaient perdre le sommeil.* »

Ce n'était évidemment pas le premier cas de demande de restitution depuis la chute du Mur. L'ex-RDA fourmille de contentieux de ce type portant sur des biens confisqués par les nazis et par les communistes : 5 000 à ce jour dans le canton de Potsdam (dont la moitié émanant de familles juives), 300 000 à Berlin. Mais c'était de loin la plus importante, par la superficie (83 hectares), la valeur (on parle de plus de 1 milliard de francs), et le nombre des personnes concernées. Et un début de psychose s'empara des habitants, paniqués à l'idée d'être dépossédés ou soudainement mis à la porte.

« *Tout le quartier était dans l'œil du cyclone*, se souvient Traute Herrmann en allumant une bougie dans son salon décoré pour Noël. *Pourtant, certains niaient l'évidence, n'ayant reçu aucune notification de la demande des héritiers Sabersky. "Je vous plains infiniment, madame Herrmann, me disaient-ils. Mais, voyez-vous, mon cas personnel est très différent. J'ai hérité légalement cette demeure de mes parents." Les naïfs ! Nous sommes tous des usurpateurs aux yeux des Sabersky !* »

L'ADVERSAIRE avait un nom, il lui manquait un visage. En 1991, Peter Sonnenthal, arrière-petit-fils Sabersky, revint le premier sur les terres familiales ; il arpenta longuement les rues pavées de Seehof, s'arrêtant devant chaque maison, scruté par cent paires d'yeux anxieux, avant de faire une pause sur le perron de ce qu'on appelait encore la prestigieuse villa Sonnenthal, et qu'il reconnut comme le cadre de nombreuses photos de famille ; lui surtout, qui entra en contact avec la population de Seehof, accompagné d'un avocat et d'un interprète. Car Peter Sonnenthal, né à New York en 1954, et principal héritier du domaine, ne parle pas un mot d'allemand.

Que n'a-t-il pourtant rêvé de Seehof ! Des arbres, du parc, des fruits, des fleurs, que la mémoire familiale a magnifiés, au fil des années, et à des milliers de kilomètres de Berlin, fui juste après la Nuit de cristal ; du manoir de ses grands-parents, dont certains meubles et tableaux ornent aujourd'hui sa propre demeure, dans le Colorado ; et puis de la ferme, dont sa tante dit encore que c'était le paradis des enfants et cousins en vacances... « *Si Hitler n'avait pas pris le pouvoir, s'il n'avait pas déclaré une guerre impitoyable contre les juifs, ma famille ne serait pas dispersée de par le monde et vivrait encore sur ses terres, en Allemagne. Mais il s'est passé dans ce pays quelque chose d'horrible, dont chacun doit répondre, y compris pour ses ancêtres. Le communisme n'a fait que différer l'heure des comptes.* »

Les comptes... Traute Herrmann s'en serait volontiers passée. « *Mon père, communiste, a fait neuf ans et demi de camp de concentration. J'ose donc prétendre que ma famille a elle aussi une petite idée de ce qu'est l'oppression. Alors je trouverais amer qu'on me mette à la porte pour dédommager une famille juive qui, heureusement pour elle, a précisément échappé aux camps !* »

Le ton, imperceptiblement, est monté. Comme la colère des citoyens de Teltow, organisés en association de défense ; comme l'embarras des élus et des politiciens, à la recherche d'un compromis ; et comme la déception de Peter Sonnenthal devant l'hostilité de certaines réactions populaires et l'apparition de graffitis antisémites. « *Allons !* ont aussitôt réagi les riverains. *Ce ne peut être qu'une stupidité d'adolescents éméchés ou la provocation d'une poignée d'extrémistes berlinois qui n'ont rien à faire à Seehof !* »

« De quel droit réclamaient-ils une maison que nous avions achetée légalement, payée avec les économies de toute une vie »

Peter Sonnenthal ne serait pas aussi formel : « *L'antisémitisme est latent. C'est tout juste si l'on reconnaît ici les persécutions dont furent victimes les juifs dès le début du Reich !* »

La loi, pourtant, est sans ambiguïté : elle exige la restitution systématique des biens juifs à leurs héritiers... sauf à prouver qu'ils ont été librement cédés ou vendus par leurs propriétaires aux conditions normales du marché. C'est précisément, depuis la première heure, ce que tout le village de Seehof tente de faire, en affirmant que la famille Sabersky, connue pour ses compétences dans les métiers de la banque et des affaires, a méthodiquement organisé la vente de son domaine avant de fuir l'Allemagne. C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle sont parvenus, au cours de 1996, les deux échelons de l'autorité administrative chargée des dossiers de restitution, en rejetant – à l'exception de trois parcelles, tardivement confisquées par les nazis –, la demande des héritiers Sabersky.

« *Une décision politique et opportuniste*, commente tristement Peter Sonnenthal. *Voilà, pour éviter tout remous, qu'on s'applique à réécrire l'Histoire !* » Pourquoi sa famille se serait-elle brusquement décidée, en 1933, à découper et vendre en 850 parcelles son domaine agricole de Seehof si ce n'est sous la pression des événements politiques, des boycottages et des mesures antijuives et notamment la loi interdisant aux juifs d'exploiter une ferme ? Pourquoi, si ce n'est sous la contrainte, aurait-elle accepté de passer sous les Fourches Caudines d'un notable nazi, agent immobilier local pour organiser – moyennant une commission de 20 puis de 40 % – la promotion, la vente et le paiement échelonné des parcelles ? Pourquoi, si ce n'est sous l'effet de la peur et de l'urgence, aurait-elle accepté des prix de vente inférieurs d'environ 20 % à ceux du marché ? Et comment aurait-elle pu recevoir le produit ultime de l'opération puisque les comptes et avoirs juifs avaient été bloqués ?

LES habitants de Teltow balaient d'un geste exaspéré ces arguments. Les Sabersky, répètent-ils, étaient intéressés par une belle opération foncière, prévue de longue date comme on peut le constater sur différentes cartes qui indiquent à la fois l'esquisse de lotissements et leur desserte en gaz et en électricité. « *L'affaire est cousue de fil blanc*, affirme Traute Herrmann. *Ce n'est pas une question de justice qui anime les héritiers Sabersky ! C'est l'intérêt que représentent aujourd'hui nos terres, à une demi-heure du centre de Berlin !* »

Peter Sonnenthal, avocat pointilleux, a eu, depuis 1991, plusieurs rencontres avec les habitants de Teltow et pris de nombreux cafés chez Mme Herrmann. Ebranlé par plusieurs manifestations de désespoir, il aurait même tenté de convaincre les autres héritiers d'abandonner leur demande de restitution des parcelles construites, afin que « *personne ne coure le risque d'être chassé de son domicile comme l'a été notre famille* ». C'était trop de libéralité, mais, cet été, il a fait aux habitants de Seehof une nouvelle proposition : lever eux-mêmes l'hypothèque qui désormais pèse sur leur terrain en rachetant leur plainte aux héritiers Sabersky. Le prix serait symbolique : 10 000 marks pour une parcelle de 700 mètres carrés, 15 000 pour 1 000 mètres carrés. Quelques-uns ont hésité. Mais la plupart ont réagi avec fureur : « *Le prix du silence ressemble fort à un dessous-de-table*, assure une habitante de l'allée Max-Sabersky. *15 marks du mètre carré quand il en vaut 350 ? C'est jouer sur la peur et la bêtise des gens !* » Et d'ailleurs, l'administration les ayant déjà, par deux fois, déboutés, comment les héritiers pourront-ils ester devant un autre tribunal ? L'envoyé des Sabersky répond en rappelant sa détermination à épuiser toutes les voies possibles de recours juridique, la procédure, comme l'annonçait récemment le tribunal administratif, dût-elle durer quinze ou vingt ans...

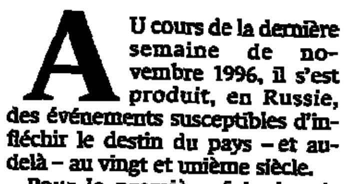
Le temps, à Seehof, paraît désormais suspendu. Toute transaction est aujourd'hui impossible, les travaux de réparation sont différés, les prêts bancaires bloqués. Lassée des intermittences du chauffage, des lézardes de la façade et de porter, les jours de pluie, des bassines sous le toit, Mme Kuntz, voisine de Mme Herrmann, a compris qu'il valait mieux chercher une autre location. Dora Gottsmann, dont le mari est malade, ne sait plus comment éviter les dérobades de sa banque pour régler l'achat de son terrain. Un ancien ouvrier, mis au chômage alors qu'il n'avait pas fini de payer sa maison, a tenté de se suicider. « *Plus de travail, plus d'illusions, l'impression d'avoir tout raté, comme une génération sacrifiée... c'est trop pour des épaules fatiguées* », laisse tomber Gunther Punga, qui occupe, sur un terrain acheté en 1990 à la ville, la maison que son fils avait préalablement construite de ses propres mains.

Peter Sonnenthal comprend. Mais rien ne le fera renoncer. Pourquoi l'Allemagne orientale, demande-t-il, serait-elle la seule à faire l'économie d'un examen sincère de son Histoire ? Et il ajoute : « *Il n'est aucune douleur qui justifie qu'un peuple s'épargne un face-à-face avec sa responsabilité collective et son passé. Le monde entier doit savoir.* »

Annick Cojean
Dessin : Pierre Lohner

La Russie au bord du gouffre financier

par Larissa Piacheva



AU cours de la dernière semaine de novembre 1996, il s'est produit, en Russie, des événements susceptibles d'infléchir le destin du pays – et au-delà – au vingt et unième siècle.

Pour la première fois depuis *1914*, la *Russie* déboule sur le marché occidental des valeurs, y plaçant des *euro-obligations pour* 1 milliard de dollars. Désormais, déclare-t-on, l'emprunt extérieur devient un instrument essentiel de la politique du gouvernement. Il *est question* d'emprunter dans les prochaines années un montant total de 100 milliards de dollars gagés sur les ressources de la Russie : matières premières, biens immobiliers et autres.

En Russie, tout est toujours censé être fait pour le *« peuple »*. Même la privatisation à la Tchoubaïs était dite *« populaire »*. Les autorités ont complaisamment décrit les grandes difficultés du pays, rédigé des programmes verbeux, multiplié les conférences scientifiques et fait appel aux étrangers : tout cela pour une autoprivatisation *« consommée sous la couverture »*.

Les années 1992-1995 se sont déroulées sous le signe de l'appropriation des biens de production par la *nomenklatura* et de la formation des grands monopoles que sont les groupes industriels et financiers. L'année dernière a été utilisée pour conserver par tous les moyens les biens accaparés. Et maintenant, il faut de l'argent *pour nourrir les activités de ces* groupes, non concurrentiels par définition. Beaucoup plus d'argent que jusqu'à présent. C'est pour remédier à cette pénurie de fonds que l'on entend recourir aux euro-obligations.

Après de longs *pourparlers avec* Boris Berezovski [homme d'affaires et secrétaire adjoint du Conseil de sécurité russe, NdT] les autorités tchétchènes ont présen*té l'addition des dommages de* guerre, évalués à 150 milliards de dollars. Décidément, la Russie a besoin d'énormément d'argent !

L'autre événement est la décision du gouvernement de rembourser les dettes de la monarchie russe à la France. Un geste véritablement royal, en effet, dû au besoin pressant de placer sans encombre les obligations russes afin de pomper les dollars empruntés. *Mais un geste qui ne prend pas en* compte la situation sociale en Russie : grève politique illimitée des mineurs, d'ailleurs déclenchée une semaine après la vente, couronnée de succès, des obligations russes sur le marché international *des valeurs ; grèves d'enseignants* ; grèves de la faim de médecins ; manifestations de retraités tandis que des comités de salut public s'arment.

Sous le poids d'un endettement énorme et d'arriérés de paiement *qui s'accumulent, le pays devient* une véritable poudrière. Fin 1996, la dette de la Russie était de l'ordre de 1 001 trillions de roubles [1 trillion de roubles équivaut à 0,2 milliard de dollars, soit environ 1 milliard de francs, NDLR], se dé*composant en 326 trillions pour la* dette interne de l'Etat et 675 tril*lions de roubles pour la dette ex*térieure.

De 1992 à 1994, le déficit budgétaire a été comblé par une émission monétaire, des crédits infla*tionnistes de la Tsentrobank* (Banque centrale) et des crédits du FMI. En 1995 et 1996, on a recouru à des émissions d'obligations du Trésor public (sigle russe : GKO) et aux crédits occidentaux, dont l'obtention a constitué un des axes majeurs de la politique du gouvernement. En deux ans, on a émis pour 250 trillions de roubles de GKO. Et il est prévu d'en émettre encore pour 50 trillions de roubles en 1997.

La décision de payer les dettes *tsaristes plutôt que les siennes* propres est considérée par bien des observateurs comme un acte de dérision non dissimulé. Chacun sait que pas un dollar des sommes collectées à l'étranger ne parviendra jusqu'aux citoyens, de même *que ceux-ci n'ont rien tiré, ni des* fameux *« vouchers »* [bons *d'échange initialement censés pré*parer une privatisation équitable, NdT], ni de la « pyramide » des GKO, dont les superprofits ont été écrémés par les banques élitistes *qui ont pratiquement cessé de fi*nancer l'industrie.

Cent cinquante trillions de roubles prélevés dans le pays ont disparu dans le « trou noir » qui a nom Tchétchénie, ou ont été dépensés en frais de campagne électorale et mangés par les bureaucrates de tout poil. Pas question d'investissements, de crédits bon marché, d'allègements fiscaux nécessaires pour sortir de la crise. On a tenté d'endormir l'opinion par les chiffres bas de l'inflation *qui, loin d'apporter les résultats* souhaités – stabilisation, réduction du déficit budgétaire, de la dette et des dépenses de l'Etat –, se sont révélés aussi « bidon » que la prétendue *« privatisation populaire »* dans le cadre de laquelle on *n'a pas créé* une *seule entreprise* authentiquement privée.

Plus on temporise en matière de réformes démocratiques de l'économie, plus la pression fiscale s'accroît et plus la dette de l'Etat s'alourdit, et plus s'amenuise la probabilité d'un dénouement paisible de ce nœud de problèmes

Il est donc permis de s'attendre à ce que l'argent tiré de la vente de titres sur les marchés occidentaux suive les mêmes canaux et serve les mêmes objectifs. La différence *avec la dette intérieure est que* le gouvernement effacera aussi aisément celle-ci qu'il l'avait fait en 1992 pour les dépôts des épargnants, alors que pour les euro-obligations, il faudra payer en ressources naturelles et en territoires. Cette politique se heurtera à l'hostilité du secteur *« patriotique »* de la population et cela risque de provoquer des troubles sociaux.

Toute manipulation portant sur un partage de territoires est grosse de conflits sanglants. L'opposition accuse déjà le gouvernement de *« brader la Russie »*, alors que les investissements occiden*taux sont encore ridiculement bas.* On imagine la fureur que provoquera l'apparition de concessions.

Auparavant, les résultats de la politique économique du gouvernement se traduisaient par une pénurie générale et un marché parallèle tentaculaire aux prix spéculatifs. Désormais, ils provoquent un endettement dont aucun taux de croissance ne permettra de nous délivrer.

Alors que, naguère, pour résoudre ses problèmes, le gouvernement disposait pratiquement des recettes et des avoirs de toutes les entreprises et des particuliers en maintenant la consommation du gros de la population à l'étiage contrôlé le plus bas, à présent, à mesure que les titres russes seront placés sur le marché extérieur, le problème des im*payés revêtira* un caractère international. Un accroissement annuel de la dette extérieure de 8 à 12 milliards de dollars, choquant pour tous, risque d'atteindre en *quelques années un montant an*nuel de 60-100 milliards prélevés sur les revenus et les avoirs des entreprises occidentales et des particuliers. (Je pars de l'hypothèse que *les euro-obligations* russes ne seront pas acquises avec de l'argent sale ou avec des fonds expatriés de Russie).

Comment pourra-t-on sortir pacifiquement de cette situation en prenant en compte que le pouvoir actuel a ostensiblement renoncé à assumer ses obligations pour compenser l'épargne perdue en 1992 ? (Le 5 décembre 1996, le Conseil de la Fédération *– chambre haute de la Douma – a* repoussé une fois encore le projet de loi portant sur les créances sous prétexte que son adoption *« menacerait la sécurité économique de la Russie »*).

Plus on temporise en matière de *réformes démocratiques* de l'économie, plus la pression fiscale s'accroît et plus la dette intérieure et extérieure de l'Etat s'alourdit, et plus s'amenuise la probabilité d'un dénouement paisible de ce nœud de problèmes. Cette fin de siècle risque d'être désastreuse pour la Russie.

Larissa Piacheva *est conseiller au Comité budgétaire du Conseil de la Fédération de Russie. (Traduit du russe par Galia Ackerman.)*

Indispensable stabilité

Suite de la première page

Au cours des années 60, la Bundesbank opta de plus en plus ouvertement pour la stabilité interne, recevant le soutien déclaré des ministres de l'économie Ludwig Erhard et Karl Schiller. Cette attitude n'a pas changé jusqu'à nos jours, l'accord entre Bundesbank et gouvernement fédéral restant entier. Le Traité de Maastricht a même donné expressé*ment la priorité* à la *stabilité inté*rieure. L'article 105 fixe comme objectif prioritaire du système européen de banques centrales le *« maintien de la stabilité des prix »*. La décision de la Bundesbank d'axer sa politique sur la stabilité *des prix* intérieure est donc en accord total avec les règles qui seront un jour celles de la Banque centrale européenne.

La Bundesbank doit accomplir de plusieurs façons la mission qui lui a été assignée. La première *tâche – et, en même temps,* la tâche décisive – consiste à donner à sa propre politique monétaire une orientation fondée sur la stabilité. Bien qu'elle ait l'obligation de contribuer à *la réalisation des* autres objectifs de la loi sur la stabilité et la croissance (niveau d'emploi élevé, équilibre des échanges extérieurs et croissance économique durable et adéquate), elle ne peut le faire que *dans la mesure où l'objectif prio*ritaire de la stabilité des prix ne s'en trouve pas menacé.

Puisque, de l'avis quasiment unanime des économistes, la stabilité du niveau des prix n'est – à moyen terme – pas en contradiction avec les autres objectifs du *« carré magique »*, mais est au contraire une condition importante pour avoir une croissance durable, un niveau d'emploi élevé et l'équilibre sur le front extérieur, il ne devrait pas y avoir de conflit entre ces *objectifs*.

Une politique monétaire axée *sur la stabilité* sert également les autres objectifs macro-économiques, comme l'exemple de l'Allemagne le montre clairement. Certes, une monnaie stable ne peut, à elle seule, ni créer ni assurer une croissance durable et des emplois, mais elle en est une condition indispensable. En outre, l'expérience *montre qu'une* monnaie stable contribue à la jus*tice sociale*. Cela sera encore plus vrai à l'avenir lorsque l'évolution démographique en Allemagne et dans les autres pays européens aura accru l'importance de la prévoyance personnelle même dans les couches les plus modestes de la population. Une « monnaie stable » n'est donc pas un but en soi, loin de là.

La stabilité des prix ne saurait cependant être assurée seulement par une politique monétaire lui donnant la priorité. Elle est toujours influencée par les comportements sociaux et l'évolution des autres domaines politiques. Cela vaut surtout pour les décisions concernant la politique financière, salariale et sociale et la politique de l'emploi. Des dérapages persistants dans ces domaines menacent généralement la stabilité monétaire, à court ou moyen terme, et exigent souvent une politique monétaire à contre-courant. Le rôle de garant de la stabilité assumé par la Bundesbank doit donc dépasser le strict domaine de la politique monétaire. En effet, celle-ci doit – aussi tôt que possible – attirer l'attention sur toute évolution observée dans d'autres domaines qui pourrait nuire à la stabilité et sur des comportements pareillement inadéquats dans le milieu économique et la société. Sans toutefois *s'immiscer dans des discussions* politiques sur des questions de détails.

Elle est tout à fait en mesure de remplir ce rôle de garant car le législateur l'a voulue indépendante vis-à-vis des instances politiques *et parce que* la durée du mandat des membres de ses organes protège ceux-ci des aléas politiques et des pressions pouvant être exercées par les partis politiques ou *les groupements d'intérêts*.

Cette indépendance dont jouit la Bundesbank ne signifie cependant pas qu'elle est dégagée de toute responsabilité. Certes, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'autres pays, elle ne *doit* rendre des *comptes ni* au gouvernement ni au Parlement, et *ce* pour des raisons bien pesées. Mais, dès le début, elle s'est considérée dans l'obligation de présenter et de justifier publiquement sa politique et les jugements qu'elle porte sur les événements pouvant influencer la stabilité de la monnaie. *Elle s'adresse* communément au grand public. *C'est à lui que s'*adressent les membres de ses organes dans leurs discours et les multiples publications, en particulier les rapports mensuels et les rapports annuels. A toutes ces occasions, elle explique sa politique et le pourquoi de ses décisions. Elle participe ainsi au débat public.

Le législateur a attribué en outre à la Bundesbank un rôle spécifique de conseiller du gouvernement fédéral. A la demande *du gouvernement, elle a été asso*ciée aux préparatifs de l'union monétaire interallemande. Il va sans dire que, dans tous les cas, les instances politiques ont toujours été libres de suivre ou non les conseils de la Bundesbank et le *sont encore. Fort de sa respon*sabilité politique, le gouvernement fédéral n'a d'ailleurs pas suivi toutes les recommandations que lui avait faites la Bundesbank *à l'époque* (pour le choix du taux de change à appliquer aux paiements courants par exemple).

Des contacts intensifs et étroits avec le gouvernement sont en accord total avec la mission de conseiller qui incombe à la Bundesbank. *Il convient cependant de* rappeler que la responsabilité politique du gouvernement reste entière. Ce ne fut jamais la Bundesbank qui mena les négociations et ce n'est pas elle qui le fait aujourd'hui. Ce n'est pas la Bundes*bank qui proposa de fixer les* « critères fiscaux » à 3 % du PIB pour le déficit budgétaire et 60 % du PIB pour l'endettement public. Les deux chiffres, qui, d'après la Bundesbank, ont été fixés plutôt généreusement pour la plupart des pays, ont, à ma connaissance, été proposés par d'autres délégations. De l'avis unanime du conseil de la banque centrale, il est cependant indispensable *qu'avant l'adhésion à l'Union mo*nétaire *« les déficits budgétaires soient réduits à un niveau durablement acceptable, ne pouvant nuire à la stabilité »*.

Conformément à la loi qui la régit, la Bundesbank conseille le gouvernement fédéral dans le cadre des négociations actuelles portant sur les préparatifs *concrets de l'Union monétaire*. Il s'agit aussi de la proposition faite par le gouvernement fédéral et bénéficiant du soutien de la Bundesbank en faveur d'un pacte européen de stabilité permettant de concrétiser la procédure de sur*veillance de l'évolution* des budgets et de l'endettement des pays membres, prévue à l'article 104 du Traité. Ce pacte ne peut en aucun cas être interprété comme une *tentative de domination de l'Alle*magne. Son objectif consiste à éviter l'apparition de conflits entre la politique monétaire axée sur la stabilité et la politique budgétaire, surtout dans les grands pays membres, et ainsi à protéger les petits pays membres des erreurs potentielles des grands.

Le pacte de stabilité ne peut en aucun cas être interprété comme une tentative de domination de l'Allemagne. Son objectif consiste à protéger les petits pays membres des erreurs potentielles des grands

C'est au titre de ses fonctions de garante de la stabilité que la Bundesbank insiste pour que les critères de convergence soient *strictement respectés lors de* la décision que le Conseil européen devra prendre en 1998 sur le choix des membres de l'Union monétaire qui commencera en 1999. La position de *la Bundesbank* qui – en plein accord avec le gouvernement – exige une interprétation stricte des critères du Traité, n'a pas que des raisons dictées par le *seul souci de respecter* la loi. Tout comme les deux Chambres du Parlement allemand, la Bundesbank considère que l'application stricte et durable des critères de convergence est la condition *sine qua non* d'une Union monétaire débutant sans tensions et se poursuivant sans conflit.

En effet, une Union monétaire allant au-delà des frontières ne dispose pas des bases communes et des systèmes de compensation qu'a un Etat national, tels que système juridique et fiscal commun, budget public central dominant, système de sécurité sociale commun et mesures de compensation fiscales et budgétaires.

Au sein d'une Union monétaire composée de plusieurs pays membres, les forces potentiellement divergentes sont beaucoup plus importantes qu'elles ne le seraient dans un Etat national. Il serait illusoire de supposer qu'un système commun de banques centrales serait à lui seul en mesure d'éviter les divergences potentielles dans une Union regroupant plusieurs grands pays. C'est pourquoi une telle Union monétaire doit se fonder dès le début sur « une culture de la stabilité » commune, s'appuyant sur des préférences communes et des savoir-faire éprouvés.

Une Union monétaire qui se révèlerait porteuse de conflits ou dont la cohésion serait fragile ne poserait pas seulement des problèmes sur le plan économique. Elle pourrait aussi mettre en danger le processus d'intégration européen. Montrer du doigt ces dangers politiques lourds de conséquences et, par là même, insister sur l'importance d'une sélection basée sur la stricte application des critères, voilà en quoi, sans aucun doute, consiste la mission de conseiller de la Bundesbank.

Dans l'ensemble, la Bundesbank s'est continuellement efforcée de remplir son rôle de garant et de conseiller conformément à l'objectif de stabilité défini par la loi, et elle persévérera dans cette voie. En choisissant une telle ligne, elle se sait en accord avec la majorité de la population. Accomplir ces tâches et poursuivre une politique monétaire qui maintient la stabilité intérieure de *la monnaie* ne *signifie pas que* la Bundesbank se comporte comme un Etat dans l'Etat. Et il ne faut pas non plus y voir le désir allemand de dominer l'Europe. Bien au contraire : vouloir asseoir l'Union monétaire sur un fondement solide et durable et la faire œuvrer en faveur de la stabilité est sans aucun doute dans l'intérêt de l'Europe.

Hans Tietmeyer

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ORIGINE DU 3ᴱ MILLÉNAIRE

On peut s'interroger sur l'ori*gine du 3e millénaire*, qui commencera non pas le 1er janvier 2000, mais le 1er janvier 2001. Cela semble résulter de ce que les premières datations de l'ère chrétienne ont précédé l'utilisation du zéro. Ainsi, la première année est l'an 1, et non l'an 0, l'origine est le 1er janvier 1, d'où le décalage d'un an *et certaines anomalies*. Marignan a eu lieu 1 514 années après la naissance de Jésus-Christ ; et il a été écrit, par erreur, que Bill Clinton [réélu pour quatre ans en 1996] serait le premier président américain du 3e millénaire. La numération des siècles est incohérente avec celle des années : la vingtième année commence le 1er janvier 20 (non pas 19), alors *que l'origine du XXe siècle est le* 1er janvier 1901 ; qui plus est, si on convient de prendre non pas l'année, mais le siècle comme unité de base, *on retrouve le décalage* d'une unité qui repousserait à 2100 le début du 3e millénaire. Par ailleurs, les difficultés apparaissent pour la période avant Jésus-Christ, compte tenu du saut de l'an 1 avant à l'an 1 après Jésus-Christ.

Tenter une restitution de l'an 0 dès l'origine de l'ère chrétienne est *irréaliste, mais il serait possible d'y* procéder à compter du 3e millénaire en décidant que le 1er janvier 2000 serait l'origine de la 2001e année, et donc du 3e millénaire. Comme pour un changement d'heure, on passerait de la 1 999e à la 2 001e année, en laissant strictement inchangés le décompte des ans 1999, 2000, 2001... et les datations antérieures.

Jean Ouvry,
Sceaux
(Hauts-de-Seine)

CULTURE JUIVE

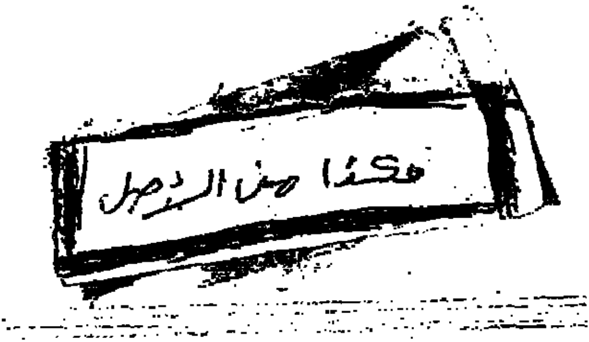
Les branches nationales du mouvement loubavitch, présentes par*tout où se trouvent* des communautés juives, sont complètement autonomes, et, en conséquence, il est parfaitement abusif d'y faire référence comme à des *« filiales à Londres ou à Paris »* (*Le Monde* daté 15-16 décembre 1996). Cette autonomie est *également réelle* en termes financiers ; c'est dire que, notamment, le mouvement loubavitch français ne fournit ni fonds ni immigrants destinés aux implantations à Gaza ou ailleurs, ou, du reste, à tout autre objectif en Israël. De fait, sa position autant que sa mission sont strictement apolitiques, et résolument tournées vers la diffusion de la culture juive traditionnelle.

Haïm Nisenbaum,
porte-parole
du Beth Loubavitch,
Paris

LE VOILE ET LE CORAN (SUITE)

Le Coran indique, au verset XXIV-31 : *« Dis aux croyantes (...) de rabattre leur fichu sur les échancrures de leur vêtement* (trad. Berque) » ; *« qu'elles rabattent leurs voiles sur leurs poitrines »* (trad. Boubakeur). Toute la question est de savoir quel est le sens exact du *mot arabe traduit par* « voile » ou par « fichu ». Ce mot, selon Berque, c'est « khimâr », qu'il traduit par « fichu couvrant la tête » (note au verset XXXIII-59), ce que confirme Boubakeur : « voile dont les femmes se couvrent la tête » (note au verset XXIV-60), ainsi que le *Dictionnaire encyclopédique de l'Islam* de C. Glassé : « voile couvrant la tête et le visage ». Le voile *sur la tête est donc bel et bien* une obligation coranique.

Louis Lourdelet,
Margny-lès-Compiègne
(Oise)



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

France - Pays-Bas : des relations empoisonnées par la drogue

HANS VAN MIERLO, ministre des affaires étrangères de Sa Majesté Beatrix, évoquera-t-il la question de l'harmonisation des politiques en matière de drogue au sein de l'Union européenne lorsqu'il se rendra à Paris, le 9 janvier, dans le cadre d'une tournée des capitales des Quinze ? Même s'il n'est pas abordé, le sujet sera sans doute présent dans les esprits du Néerlandais, qui préside depuis le 1er janvier et pour six mois aux destinées de l'Union, et dans celui de ses interlocuteurs français. Car s'il est un thème qui domine les débats entre les deux pays jusqu'à empoisonner leurs relations diplomatiques, c'est bien celui-là.

Depuis vingt ans, les Pays-Bas mènent une politique originale en matière de toxicomanie. Dépénalisation de l'usage des drogues douces, existence de 1 500 lieux de vente et de consommation du cannabis et de ses dérivés – les fameux *coffee shops* –, accent mis sur le traitement médical et social des usagers de drogues dures plutôt que sur leur poursuite pénale, font de ce petit pays de 15 millions d'âmes un laboratoire à ciel ouvert sans égal dans le monde.

L'expérience est un succès en termes de réduction de l'épidémie de toxicomanie, affirment les Néerlandais. Selon des chiffres officiels rarement remis en cause à l'étranger, la population de toxicomanes dépendant de drogues dures atteint 1,6 pour mille aux Pays-Bas, contre 2,4 à 2,6 pour mille en France et en Grande-Bretagne, 3,5 en Grèce, 4,5 au Portugal. En outre, le nombre de toxicomanes porteurs du virus du sida est largement inférieur à celui des pays voisins.

La population de toxicomanes dépendant de drogues dures atteint 1,6 pour mille aux Pays-Bas, contre 2,4 à 2,6 pour mille en France

A cela, la France répond par un autre discours : la moitié nord de l'Hexagone est inondée de drogue en provenance des Pays-Bas. Bref, la politique néerlandaise a peut-être du bon en termes médico-sociaux pour ses ressortissants, mais elle est catastrophique pour les voisins, surtout depuis la levée théorique des contrôles aux frontières dans le cadre des accords de Schengen.

C'est d'ailleurs depuis l'entrée en vigueur de ce traité que la querelle franco-néerlandaise a pris toute sa mesure. Et c'est Jacques Chirac lui-même qui a donné de l'ampleur au différend en se rendant aux postes-frontières avec la Belgique pour dénoncer les dangers de la drogue en provenance des Pays-Bas. S'il voulait déclencher une réaction à La Haye, le président français a assurément atteint son objectif. La presse néerlandaise s'est emparée de ce geste symbolique considéré quasiment comme une insulte.

La tension a monté jusqu'à un échange de propos aussi peu diplomatiques qu'inhabituels entre ces deux pays. Selon Vim Kok, premier ministre néerlandais, Jacques Chirac, *« obsédé »* par la drogue, était *« instable »*. Et pour le sénateur RPR Paul Masson, La Haye n'était plus que la capitale d'un « narco-Etat ».

Depuis lors, le problème de la drogue trouble de façon récurrente les relations franco-néerlandaises. Les médias, le monde politique voient la main de Paris derrière toutes les contrariétés rencontrées par La Haye sur la scène diplomatique. Cette obsession tourne même à une légère paranoïa.

Deux exemples : en novembre, les Quinze ont discuté d'un texte, intitulé « L'action commune », qui concerne l'attitude européenne devant la drogue. Les Néerlandais ont été isolés face à la quasi-totalité de leurs partenaires. Mais seul le rôle de la France – en pointe, il est vrai – a retenu l'attention des éditorialistes et des parlementaires. *« Nous sommes exaspérés et déçus. Nous avons fait des efforts en signe de bonne volonté, mais cela ne change rien »*, glisse un collaborateur de M. Van Mierlo.

C'est un fait : des progrès ont été accomplis du côté néerlandais, renforçant notamment les contraintes pesant sur le fonctionnement des *coffee shops*, et les fonctionnaires français en poste à La Haye le constatent tous les jours. Au niveau judiciaire, un « traité de dénonciation » vient d'être mis au point permettant à la justice française – plus sévère – de poursuivre les délits de drogue commis par ses ressortissants aux Pays-Bas.

Les policiers détachés parlent aussi d'une *« nette amélioration »* au niveau de la coopération avec leurs collègues d'Amsterdam ou de Rotterdam, comme en témoigne l'arrestation récente à l'aéroport de Roissy d'Etienne Urca, soupçonné d'être l'un des plus grands trafiquants de haschisch aux Pays-Bas. Le port de cette ville a également acquis un scanner pour inspecter les conteneurs suspects en transit, selon le voeu de Paris.

« Chirac fait preuve d'une volonté farouche et déterminée d'en finir avec l'approche néerlandaise de la toxicomanie. Il n'en fait pas secret. Mais cette attitude ne peut qu'hypothéquer les bonnes relations entre nos deux pays », analyse notre diplomate de haut rang. Pourtant, Wim Kok est formel : il n'est pas question de revenir sur un système qui fait ses preuves dans ce pays si particulier où la liberté débouche rarement sur des excès. *« Nous n'avons aucune raison de modifier notre approche sur le fond »*, déclarait-il au *Monde* récemment (nos éditions du 13 décembre). Le différend n'est donc pas près de s'éteindre. Et cela est d'autant plus paradoxal que Français et Néerlandais n'ont jamais été aussi proches sur de nombreux dossiers européens.

Pour les Pays-Bas, Hans Van Mierlo avait un objectif : se rapprocher du couple franco-allemand. *« C'est réussi en ce qui concerne l'Allemagne, mais pour la France on en est loin »*, reconnaît-on dans l'entourage du ministre. Pour les Français, la pression de Paris a porté ses fruits : non seulement La Haye ne parle plus, comme à l'arrivée du nouveau gouvernement en 1994, de légaliser le cannabis et d'aller plus loin dans l'expérience, mais elle a pris des mesures allant dans le sens moins permissif voulu par son voisin.

Ces résultats ont une conséquence immédiate, et auront peut-être un jour, un coût économique : selon une étude de l'université de Groningue réalisée sur trois ans auprès d'un groupe représentatif, les Français arrivent désormais avant-derniers au classement des peuples considérés comme « sympathiques » en Europe. Et si ce sentiment se traduisait demain par un rejet de la France, destination favorite des Néerlandais en vacances ?

Alain Franco

Le Monde

ÉDITORIAL

Leçon coréenne

LA grève massive qui paralyse, en ce début d'année, la Corée du Sud devrait être l'occasion, pour les Français, de réviser quelque peu leur jugement sur ce lointain pays – et plus généralement sur tous ces nouveaux pays industriels que l'on voit apparaître sur la planète. Même si les images parvenant de Séoul surprennent parfois, par leur violence notamment, ce mouvement montre que la mondialisation de l'économie conduit aussi à celle du champ social, de ses enjeux et de ses conflits. En accédant au « premier monde », celui des nations industrialisées, le pays du matin calme se trouve aussi confronté aux mêmes défis que ces pays. Après avoir été l'un des premiers bénéficiaires de l'ouverture générale des marchés, Séoul doit aujourd'hui lui payer son tribu.

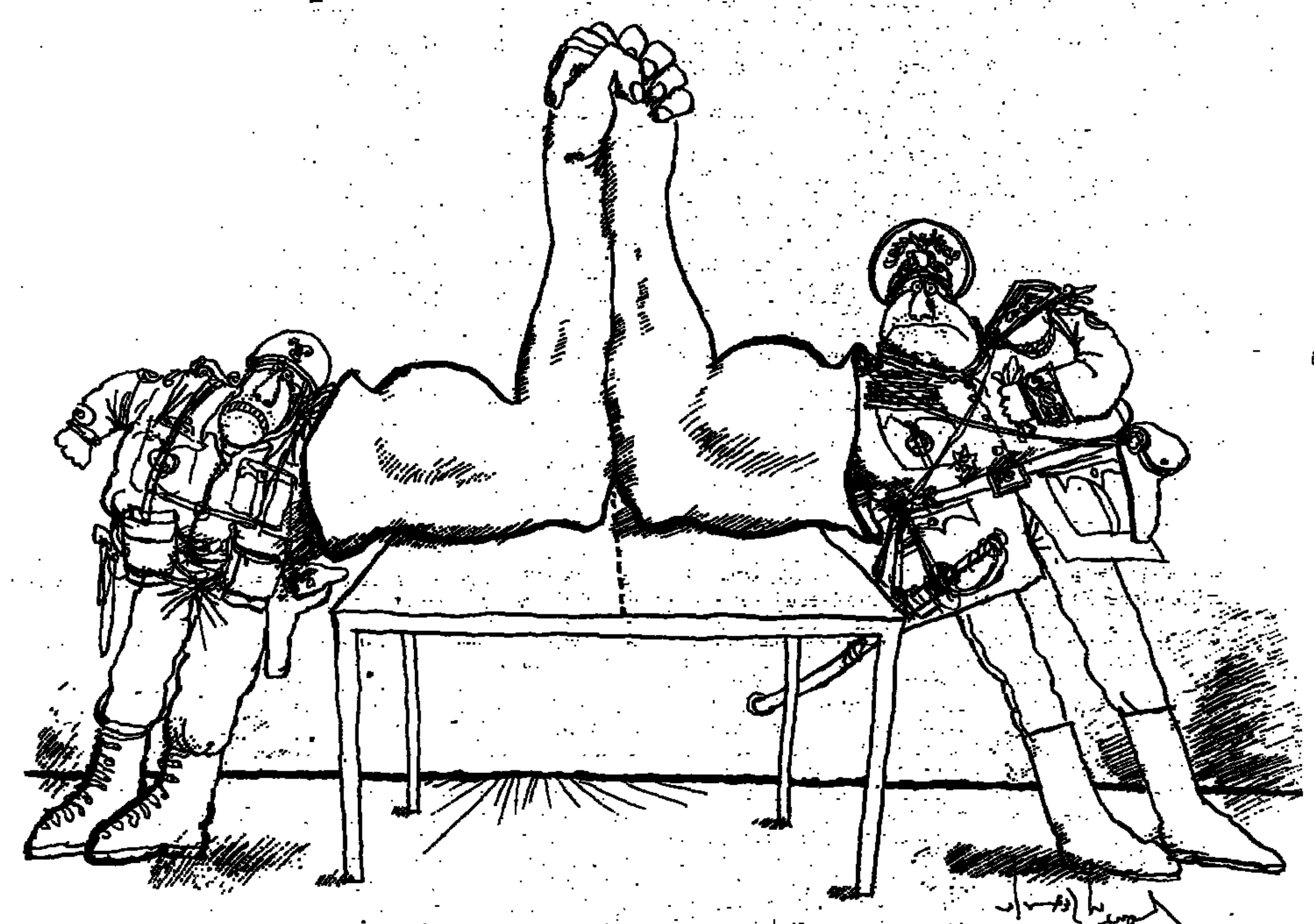
La Corée a connu, depuis une quarantaine d'années, un développement spectaculaire, son revenu par habitant passant pratiquement de 1 000 francs par an en 1950 à 55 000 en 1995. Elle vient ainsi, et à ce titre, de rejoindre, en décembre 1996, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le petit club des grands pays riches. Cette industrialisation en accéléré – avec celle d'autres jeunes nations de la région – a, à l'évidence, déstabilisé le vieux monde développé, la France notamment. Les travailleurs français du textile, des chantiers navals ou de l'électronique en ont souffert.

Mais le décollage a aussi fortement affecté la société coréenne elle-même. Une population mieux formée et mieux payée – le préalable et en même temps le résultat de l'industrialisation – est nécessairement plus exigeante en matière de conditions de vie et de travail tout autant que de démocratie. En rejoignant le club des pays avancés, la Corée n'échappe pas à leurs problèmes. Comme leurs homologues des autres pays industriels, les salariés coréens, dont la rémunération est proche désormais de celle des salariés britanniques, se trouvent mis en concurrence avec les travailleurs des nouveaux prétendants à l'industrialisation, la Chine notamment.

Comme celui de Tokyo ou de Paris, le patronat de Séoul réclame, pour pouvoir lutter contre ces nouveaux concurrents, davantage de *« flexibilité »* sur le marché du travail – c'est l'objectif de la loi à l'origine des grèves actuelles. Au nom de la *« compétitivité »*, il veut remettre en cause l'emploi à vie. Comme au Japon ou aux Etats-Unis, une demande de démocratie sociale se fait de plus en plus pressante.

La Corée, ce n'est donc pas uniquement Daewoo et Samsung, ces conglomérats aux ambitions planétaires, ce sont aussi des salariés mobilisés et des syndicats offensifs. La mondialisation ne crée pas seulement un marché unique du capital, mais aussi un marché mondial du travail. Sur le premier, les opérateurs se sont déjà organisés pour en tirer un meilleur parti. Sur le second, celui du travail, la coordination est plus difficile et plus lente. Le conflit coréen révèle pourtant une grande convergence dans les préoccupations des peuples.

Petit conflit *par Ronald Searle*



Inéluctables *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

EH OUI, l'hiver, il arrive qu'il neige à Montélimar ! C'est comme l'été, il se peut que la Bretagne manque d'eau. Autrefois, cela s'appelait les saisons. On saluait leur retour avec tendresse. A la ferme, on évoquait les records anciens ; à l'école, on ressortait les vieilles dictées ; à l'église, on fleurissait les statues de saints experts en météo.

Ces aléas ne sont plus tolérés. Médias et populations s'en étonnent. L'actualité mondiale passe après les plaques de verglas. On s'indigne : que signifie cette rechute dans le Moyen Age, à la dictature des éléments, dont le progrès avait *triomphé* ! La science sait marcher sur la Lune, et elle échoue à soigner les rhumes, à dégeler les caténaires ?

Chez les passagers de TGV campés dans les gares et les conducteurs glissés au fossé, le procès de l'Etat pointe. En lui demandant plus de protection, ils n'ont pas l'impression de pécher par collectivisme irresponsable et cossard. Ils ne crieraient pas au mauvais usage des fonds publics s'ils n'étaient autant pressurés d'impôts. Se faire aider par les collectivités en cas de catastrophe, c'est se rembourser un peu des contributions dont l'emploi utile ne se voit guère.

De même, les usagers du « cadeau du ciel » que devrait rester l'eau comprennent mal que les compagnies de distribution augmentent massivement le prix du mètre cube tout en investissant à perte dans des médias déficitaires, à d'obscures fins partisanes...

Les voyageurs pestant contre le thermomètre ou les ratés du progrès donnent une impression de régression, comme dans cette station de métro où une manifestation s'improvisa devant une billetterie en panne, aux cris impuissants de *« A bas la machine ! »*. On aurait dit des enfants tapant du pied et insultant le meuble contre lequel ils se sont cogné le tibia...

Les caprices de la nature ne *font pas qu'abêtir*. Ils réveillent des trésors de bonne humeur, des instincts de partage, que la technique avait enfouis. La convivialité profite des périodes troublées ; voyez 1940, 1968, 1995. On se raccompagne, on porte la grand-mère de l'étage au-dessus, on découvre le voisin de palier. On s'en amuse. La communication spontanée ridiculise l'institutionnelle, la professionnelle, dont on s'aperçoit à chaque crise – cette fois-ci, à la SNCF – que les effectifs pléthoriques et les systèmes sophistiqués ont piteusement failli.

Autre expérience quotidienne d'un *inéluctable apparent* : la façon dont les villes se transforment contre l'avis majoritaire des habitants. On ne rencontre pas de Parisien du quartier Saint-Germain-des-Prés qui applaudisse à la métamorphose du boulevard Saint-Germain en avenue Montaigne, avec ses arbres manchonnés en couleur rouge baiser, ses librairies et artisanats déguisés en vitrines de haut luxe, sans même l'excuse de palaces à émirs à proximité.

Et pourtant la défiguration par l'opulence s'opère de manière irrépressible. La décision d'en haut prend la force des intempéries. *Le marché s'est toujours arrangé* pour camoufler ses intérêts en faits de nature. *« Naturellement »* est l'adverbe favori des décideurs. De fait, le quartier n'aurait pas perdu le caractère qui l'a rendu célèbre et touristique si les passants ne s'étaient pas mis à préférer le *prêt-à-porter aux relieurs d'art...*

C'est au comble de l'inéluctable que s'affronte *Le Dernier Mitterrand*, publié cette semaine par Benamou (Plon). Contrairement à d'autres intimes du Président, tenus à plus de gratitude ou de réserve, et qui n'ont pas répugné à tous les larcins, Benamou porte un témoignage total demandé expressément par l'intéressé. La confiance de ce dernier était bien placée, et n'est pas trahie. La rude mission est remplie avec le tact sans complaisance et le style sans esbroufe que le lecteur Mitterrand pouvait en attendre, sans parler de la véritable réussite littéraire.

Ce qui frappe, dans cette version vécue du *Roi se meurt* de Ionesco, c'est-à-dire l'histoire quotidienne d'une défaite annoncée devant la mort, ce n'est pas la susceptibilité narcissique ni l'irritation face à la presse, justifiables au terme d'un destin si longtemps glorieux ; ce n'est pas la férocité envers adversaires et proches (les proches, surtout !), dureté *mêlée de dépit* que doit inspirer, à ces moments de déclin physique, tout survivant valide disposant de quelque avenir ; ce n'est pas l'immense orgueil que l'on soupçonnait, et dont les circonstances font un ultime rempart contre l'accablement...

Ce qui confond, c'est le crépuscule d'une aptitude pantagruélique aux plaisirs de la vie : une douzaine d'huîtres pas trop salées, un dos de livre caressé, une jolie femme aperçue, la géographie (presque plus que l'histoire), l'éloquence (presque autant que l'écriture), les bains de foule (beaucoup plus que les comités de congrès).

Bien qu'apprivoisée par une méditation incessante sur elle, et approchée avec une curiosité intacte, un courage impressionnant, la mort est d'autant plus ressentie comme une frustration que l'homme n'a omis aucune des délectations de l'existence, y compris cette *libido dominandi*, cette jouissance de régner, à laquelle il a sacrifié la vérité sur son mal, et dont il aurait certainement été privé bien plus tôt s'il n'avait pas menti.



ARMEMENT Le groupe américain Raytheon a annoncé, lundi 6 janvier, le rachat de l'électronique de défense de Texas Instruments pour 2,9 milliards de dollars (15,3 milliards de francs) pour constituer un nouvel ensemble de plus de 15 milliards de dollars de chiffre d'affaires. ● CANDIDAT au rachat de Hughes, la filiale d'électronique de défense de General Motors, Raytheon ne cache pas son ambition de constituer un troisième pôle américain dans la défense, derrière Boeing et Lockheed-Martin. ● LE PENTAGONE est sur le point d'atteindre l'objectif qu'il s'était fixé il y a trois ans : la réduction du nombre de ses fournisseurs et la baisse significative des prix. ● L'INDUSTRIE EUROPÉENNE compte encore onze fabricants de missiles (contre cinq aux Etats-Unis), dix constructeurs de chars (contre deux), quatorze chantiers navals militaires (contre quatre).

Raytheon veut devenir le troisième géant de l'industrie de défense américaine

Avec le rachat de l'électronique militaire de Texas Instruments, le fabricant du missile Patriot est désormais le favori pour l'acquisition de Hughes, la filiale de General Motors. Il rejoindrait ainsi les deux leaders, Boeing et Lockheed-Martin

APRÈS Boeing-McDonnell Douglas et Lockheed-Martin, un troisième pôle aéronautique et militaire est en train de se constituer aux Etats-Unis. Le groupe Raytheon, fabricant des antimissiles Hawk et Patriot, qui se sont illustrés dans la guerre du Golfe, et des petits avions d'affaires Beechcraft, a annoncé, lundi 6 janvier, le rachat de l'électronique de défense de Texas Instruments pour 2,9 milliards de dollars (plus de 15 milliards de francs).

Cette division de Texas Instruments, *qui a son siège à Lewisville*, au Texas, emploie quelque 12 000 personnes. Elle produit des systèmes de défense avancés, notamment des armes guidées de précision, des missiles antiradiations et d'attaque, des radars embarqués, des systèmes de vision nocturne et des armes de guerre électroniques. *« Nous achetons une entreprise en expansion, de dimension mondiale, bien placée sur plusieurs marchés de l'électronique de défense où Raytheon n'a pas de position significative »*, a souligné le PDG du groupe, Dennis Picard. Cette acquisition va porter le chiffre d'affaires du groupe dans l'électronique de défense à 8 milliards de dollars. Le nouveau ensemble, présent aussi dans les avions d'affaires, les missiles, les matériels d'entraînement, les communications au sol, l'ingénierie et les équipements électroménagers totalisera des ventes supérieures à 15 milliards de dollars.

POSITION DE FORCE

Par cette nouvelle acquisition, qui fait suite au rachat, en avril 1995, de la société E-Systems pour plus de 2 milliards de dollars, et un an plus tard, du pôle électronique de défense de Chrysler pour 475 millions, Raytheon se retrouve en position de force pour le rachat des activités d'électronique de défense de Hughes, filiale de General Motors (GM). Le groupe automobile a annoncé son intention de vendre sa filiale pour plus de 8 milliards de dollars.

Comme GM souhaite minimiser le prélèvement fiscal sur la plus-value dégagée sur cette opération, l'hypothèse d'un échange d'actions entre le repreneur et le vendeur paraît la plus plausible. Les actionnaires de GM choisiraient dans ce cas le repreneur offrant les meilleures perspectives de développement. Face à l'autre candidat intéressé, Northrop-Grumman, Raytheon apparaît aujourd'hui d'autant mieux placé qu'il dégage, juste devant Texas Instruments, les plus fortes marges de l'industrie de la défense américaine.

« Le rachat de Texas Instruments ne nous empêche pas de réaliser d'autres acquisitions » assurait, confiant, Dennis Picard, lundi. Il avait prévenu quelques semaines plus tôt que *« ses récents achats n'étaient pas suffisants pour véritablement concurrencer Lockheed-Martin »*. Après 30 milliards de dollars de transactions en 1996, l'industrie américaine de l'aéronautique et de la défense s'apprête à achever rapidement sa restructuration. Raytheon affiche clairement son ambition de constituer un troisième pôle, aux côtés de Boeing-McDonnell Douglas (48 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1997) et Lockheed-Martin (30 milliards de dollars).

Trois ans après le signal du départ donné par William Perry, le secrétaire d'Etat américain à la défense, au cours d'un dîner réunissant tous les industriels du secteur et rebaptisé « la Cène » par Norman Augustine, PDG de Lockheed-Martin, le Pentagone est sur le point d'atteindre ses objectifs. Face à la réduction de plus de 40 % en dix ans du budget de la défense (267 milliards de dollars en 1996), l'armée américaine souhaitait une baisse significative des prix de ses fournisseurs, ce qui impliquait une concentration des moyens et des budgets de recherche et développement. Dans un document remis à l'époque aux convives, William Perry avait fixé des objectifs clairs et quantifiés : le nombre de fabricants d'avions de combat, d'hélicoptères, de satellites et des missiles tactiques devait ainsi être divisé par deux, celui des bombardiers par trois.

L'Europe, consciente de la fragilisation de son industrie face à la machine de guerre américaine, a multiplié les déclarations d'intention. La volonté française de rapprocher ses constructeurs aéronautiques Dassault et Aerospatiale et de mettre à profit la privatisation de Thomson pour restructurer son industrie de défense y participe. Tout comme la réforme des statuts de l'avionneur civil Airbus.

Avec un budget de défense inférieur de moitié au budget américain (122 milliards de dollars contre 267 milliards), l'Europe compte encore onze fabricants de missiles (contre cinq aux Etats-Unis), dix constructeurs de chars (contre deux), quatorze chantiers navals militaires (contre quatre). Dans le domaine des missiles, l'entreprise conjointe entre Matra et British Aerospace et celle, en projet, entre Aerospatiale et l'allemand Daimler-Benz Aerospace, représentent chacune un chiffre d'affaires d'environ 1,4 milliard de dollars, contre 2,5 milliards pour Hugues, 2,2 milliards pour Raytheon et 2,2 milliards pour Lockheed-Martin. Un rapprochement de Raytheon et Hughes distancerait durablement les Européens.

Christophe Jakubyszyn

Concentration à marche forcée

en millions de dollars

Nombre de transactions

200 — 4

6 500 — 8 dont: Martin Marietta/General Electric Aero; Lockheed/General Dynamics Avions; Loral/LTV Missiles

3 100 — 8 dont: Martin Marietta/General Dynamics Space; Raytheon/BAe Avions d'affaires

18 900 — 12 dont: Northrop/Grumman; Martin Marietta/Lockheed; Space Orbital/Fairchild Space; Rolls Royce/Allison

5 900 — 11 dont: Raytheon/E-Systems; Loral/Unisys défense; Lockheed Martin/General Electric Flight

30 000 — 9 dont: Boeing/Rockwell Aerospace; Raytheon/Chrysler Defense; Lockheed Martin/Loral; Northrop-Grumman/Westinghouse Electric; Boeing/McDonnell Douglas

2 900 — 1: Raytheon/Texas Instruments; Hughes : à vendre

6 000 / 4 000 / 2 000 / 0

Cession de Thomson-CSF : décision imminente

Après la suspension, le 4 décembre 1996, de la privatisation en bloc du groupe Thomson, le gouvernement doit annoncer cette semaine les modalités de sa privatisation partielle : dans un premier temps, seule la filiale d'électronique militaire, Thomson-CSF, sera cédée, Thomson Multimédia (électronique grand public) ne l'étant qu'après recapitalisation. La direction de Thomson-CSF, dont l'Etat ne détient que 58 % du capital, a fait connaître sa préférence pour une offre publique de vente. Cette formule recueille l'approbation du ministère de l'industrie, et ne semble pas déplaire à celui de la défense. Selon le quotidien *Les Echos* du 7 janvier, le ministère de l'économie et des finances pencherait plutôt pour une vente de gré à gré au plus offrant. Les services de Jean Arthuis affirment toutefois ne pas avoir exprimé un tel vœu. Le 7 janvier au matin, la réunion interministérielle au cours de laquelle cette question doit être tranchée n'avait pas encore eu lieu.

SGS-Thomson entre dans les dix premiers fabricants mondiaux de semi-conducteurs

LE GROUPE franco-italien SGS-Thomson fait son entrée, pour la première fois depuis sa création en 1987, dans le gotha des dix premiers fabricants mondiaux de semi-conducteurs. Avec des ventes en progression à près de 4,2 milliards de dollars (22 milliards de francs), contre 3,5 milliards de dollars en 1995, la firme se hisse du treizième au neuvième rang mondial, selon le cabinet d'études Dataquest. En Europe, elle passe de la sixième à la troisième place.

La progression de SGS-Thomson tient tout d'abord à son absence du principal segment de cette industrie : les mémoires DRAM (*dynamic random access memories*). Les vente de ces puces – principalement utilisées dans les ordinateurs personnels – ont chuté l'an passé de 29,8 % sous l'effet de fortes baisses des prix consécutives à un excès de l'offre par rapport à la demande. Ce plongeon a contribué à la baisse du chiffre d'affaires total dans les semi-conducteurs : – 7 % à un peu plus de 140 milliards de dollars.

Le groupe franco-italien tire aussi profit des choix qu'il a opérés ces dernières années. SGS-Thomson a cherché à équilibrer ses ventes, tant en matière de clientèles que du point de vue géographique, pour atténuer les cycles du marché. Le fabricant réalise 44 % de son activité en Europe, 21 % aux Etats-Unis et un peu plus d'un tiers en Asie-Pacifique et au Japon. Ses puces irriguent tout autant les ordinateurs (27 %), les matériels de télécommunications (23 %), les équipements industriels (21 %) ou l'électronique grand public (20 %).

SGS-Thomson a par ailleurs développé une stratégie de partenariat avec quelques grands clients. En développant et produisant des circuits spécifiques à leurs besoins, le fondeur franco-italien parvient non seulement à atténuer le caractère cyclique de la demande, mais aussi à s'assurer des revenus réguliers, ainsi que des marges un peu plus solides que pour des produits de grande consommation comme les mémoires.

Philippe Le Cœur

Les chantiers navals réclament d'importantes aides à l'Etat

NANTES et ROUEN
de nos correspondants

A Saint-Nazaire, la direction des Chantiers de l'Atlantique (groupe GEC-Alsthom) est confiante : elle espère décrocher la commande de deux paquebots, dont un en option, que veut passer l'armateur havrais Services et Transport. Chacun de ces deux navires de quatre cents cabines, livrables respectivement début et fin 1999, représenterait un contrat de 1,4 à 1,6 milliard de francs, susceptible d'apporter 2,5 millions d'heures de travail au chantier de la Basse-Loire, et autant à ses sous-traitants. Après l'échec essuyé en novembre sur le contrat de deux paquebots géants commandés par Royal Carribean Cruise Line, soufflé par le finlandais Masa Yard qui a cassé les prix, cette manne serait bienvenue.

Si elle aboutit, l'opération serait la première application à grande échelle de la loi de juillet 1996 destinée à attirer l'épargne vers l'investissement maritime, par le biais de mesures fiscales avantageuses (les quirats) pour les personnes ou les entreprises qui deviennent copropriétaires de bateaux. On pourrait alors espérer que le déclin des armateurs français (qui oblige les Chantiers de l'Atlantique et ses 4 300 salariés à travailler quasi exclusivement pour l'exportation, aux conditions draconiennes du marché mondial) commence à être enrayé.

Pour que les intéressés puissent profiter du nouveau dispositif sur leurs revenus de 1996, les Chantiers, l'armateur et le Crédit commercial de France (CCF), qui assure le montage financier, ont signé un protocole d'accord. Mais il ne sera transformé en contrat définitif que si trois clauses suspensives sont levées : il faut que Bercy donne, après avis des ministères des transports et de l'industrie, l'agrément nécessaire à la défiscalisation, qu'une aide directe à la construction navale soit versée par l'Etat, et que Services et Transports conclue ses négociations avec le voyagiste américain Radison qui assurera la commercialisation des croisières. Le CCF, qui a versé une somme équivalente au montant du contrat sur un compte bloqué, devra ensuite commercialiser dans le public les parts de copropriété. Ce système couvre 80 % du coût du contrat, et permet à l'armateur de n'avancer qu'à peine le quart. Il ne permet toutefois pas de supprimer totalement l'aide directe, dont le montant est évalué à 880 millions de francs.

PESSIMISME AU HAVRE

C'est en revanche le plus grand pessimisme qui prévaut en Seine-Maritime. Les Ateliers et chantiers du Havre (ACH) sont dans une situation critique qui a conduit ses dirigeants à demander une intervention décisive de l'Etat. Les difficultés sont apparues alors que l'entreprise doit honorer une de ses plus importantes commandes, la livraison de trois navires spécialisés dans le transport de produits chimiques pour le grand armement norvégien Stolt Nielsen, une commande de quelque 375 millions de francs l'unité. Les ACH, réputés pour leur production de navires spécialisés, n'ont pu prendre cette commande qu'avec un important soutien de l'Etat.

Alors qu'un premier navire doit être livré fin 1997, la construction a pris un retard de six mois au moins, en raison de la mauvaise qualité de tôles fournies par un sous-traitant belge. Conséquence : il y a quelques jours, le gérant, Alain Tessandier, a annoncé au comité d'entreprise un dépôt de bilan dès le 10 janvier 1997, date d'échéance de charges sociales à honorer. Sollicité par la direction, le personnel et les élus locaux unanimes, le ministère de l'industrie a transmis le dossier au comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) pour essayer de trouver une solution transitoire.

Pour les huit cents salariés des ACH, les négociations conduites par le CIRI sont une garantie de poursuite de l'activité à court terme. Mais nul ne conteste, tant à la direction que du côté du syndicat majoritaire, la CGT, que toute nouvelle aide publique ne se fera qu'au prix d'un plan de restructuration. L'hypothèse d'une autorisation d'achèvement du premier chimiquier et du transfert des deux autres commandes vers un autre chantier n'est pas exclue. En juin 1995, Alain Tessandier avait insisté sur le caractère exceptionnel du contrat, le qualifiant de *« plus important pari technique et financier »* qui devait lui permettre, *« s'il était remporté, de poursuivre les activités de construction navale au-delà de 1998 »*. En cas d'échec, la CGT craint que cette crise havraise n'accélère le regroupement de l'industrie navale française autour du seul pôle majeur, celui de Saint-Nazaire.

Adrien Favreau et Etienne Banzet



Le dollar a atteint son cours le plus élevé depuis deux ans face au franc et au deutschemark

Porté par la vigueur de l'économie américaine, le billet vert a franchi le seuil des 5,30 francs

Soutenu par la vigueur de l'économie américaine, le dollar a franchi, lundi 6 janvier, la barre des 1,57 deutschemark et des 5,30 francs. Les experts jugent toutefois que la hausse reste fragile en raison, notamment, de l'importance des déficits des comptes extérieurs américains. Le franc s'est, de son côté, légèrement effrité face au mark. Les milieux financiers s'interrogent sur la conduite qu'adoptera la Banque de France.

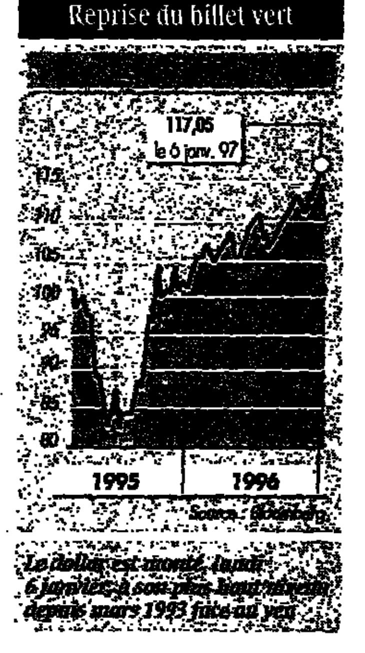
LE DOLLAR a bien commencé l'année 1997. Il est monté, lundi 6 janvier, jusqu'à 1,5720 deutschemark et 5,3030 francs, ses cours les plus élevés face à ces deux devises depuis deux ans. Il a par ailleurs coté 117,05 yens, son niveau le plus haut depuis le 30 mars 1993 face à la monnaie japonaise. Mardi matin, victime de prises de bénéfice, le billet vert s'inscrivait en léger repli à 1,5610 deutschemark, 5,28 francs et 115,90 yens

Selon les analystes, la vigueur de la devise américaine s'explique par la récente publication, outre-Atlantique, d'une série de statistiques économiques indiquant une activité plus forte que prévu (vive progression de la confiance des consommateurs américains et des ventes de logements neufs en décembre). Ce dynamisme, qui contredit le scénario jusqu'alors envisagé d'un atterrissage en douceur de l'économie, pourrait inciter la Réserve fédérale américaine (Fed) à resserrer prochainement sa politique monétaire. Une hausse du taux des fonds fédéraux, fixé à 5,25 % depuis janvier 1996, augmenterait la rémunération des dépôts libellés en dollars, alors que, dans le même temps, le deutschemark et le yen continueraient à être assortis de rendements très faibles (0,45 % à trois mois au Japon, 3,05 % à trois mois en Allemagne).

UNE EXCELLENTE NOUVELLE

La hausse du billet vert, qui conforte le mouvement observé en 1996 (la monnaie américaine s'était appréciée de 10 % vis-à-vis du yen et de 8 % vis-à-vis du deutschemark et du franc français), constitue une excellente nouvelle pour les économies européennes, car elle favorisera les exportations des entreprises du Vieux Continent. Dénoncée avec force à la fin du mois de novembre par Valéry Giscard d'Estaing, la sous-évaluation du dollar est ainsi en passe d'être corrigée : la monnaie américaine a gagné 25 centimes depuis cette date et s'est rapprochée du niveau de 5,50 francs souhaité par l'ancien chef de l'Etat. Le mouvement de progression de la monnaie américaine, soulignent de nombreux analystes, reste toutefois très fragile. En premier lieu parce qu'une activité trop vigoureuse aux Etats-Unis pourrait s'accompagner de tensions inflationnistes, avec le risque que celles-ci fassent plonger le marché des obligations américaines.

Quelques signes inquiétants sont apparus de ce côté au cours des derniers jours : le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans est monté – les taux progressent quand les cours se déprécient – de 6,54 % lundi 30 décembre à 6,78 % lundi 6 janvier. Or, en cas de chute des obligations et de retrait massif des capitaux étrangers qui se trouvent aujourd'hui aux Etats-Unis, le billet vert se retrouverait confronté à d'importantes pressions à la baisse.



Le dollar est monté, lundi 6 janvier, à son plus haut niveau depuis mars 1993 face au yen

PRESSION INDUSTRIELLE

A cet égard, la publication, jeudi, de l'indice des prix à la production outre-Atlantique au mois de décembre est attendue avec une certaine appréhension par les opérateurs. Si l'indice ressort à un rythme supérieur à celui prévu par les analystes (+ 0,2 %), la hausse du dollar pourrait se trouver brutalement interrompue.

A plus long terme – le second semestre de l'année 1997 –, les experts estiment que la monnaie américaine sera pénalisée par le rebond des économies nippone et européenne et par le resserrement des politiques monétaires qui en découlera à Tokyo et à Francfort. En raison de la reprise économique au Japon, ils craignent aussi que le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis vis-à-vis de l'archipel, qui s'était fortement contracté en 1996, ne se creuse à nouveau. De façon plus générale, les comptes courants américains devraient enregistrer en 1997 un solde négatif record de 160,7 milliards de dollars, selon les prévisions de l'OCDE.

Enfin, les gouvernements des grands pays industrialisés pourraient ne pas afficher la même détermination à faire monter le billet vert qu'au cours des deux dernières années. Aux Etats-Unis, la pression des milieux industriels – notamment dans le secteur automobile – devient forte pour empêcher le dollar de progresser davantage.

Au Japon, le gouvernement souhaite voir le billet vert se stabiliser autour de 115 yens. Le ministre nippon des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a indiqué mardi qu'« une faiblesse excessive du yen ne serait pas bonne pour l'économie japonaise ». Enfin, les autorités allemandes, en partie pour des motifs culturels, restent hostiles à une dépréciation trop marquée du deutschemark.

Pour toutes ces raisons, les économistes de la banque américaine Goldman Sachs prévoient un net recul du billet vert dans la seconde partie d'année. Il s'établirait à 105 yens et 1,45 mark fin décembre. Les analystes de la Citibank se montrent plus pessimistes encore et prévoient des niveaux de 1,40 mark et 95 yens en fin d'année, soit des baisses de, respectivement, 11 % et 19 % par rapport à ses cours actuels.

Malgré la hausse du dollar – qui lui est traditionnellement favorable car elle s'effectue au détriment du deutschemark –, le franc a cédé du terrain, lundi, face à la monnaie allemande.

Il s'est replié jusqu'à 3,3810 francs pour un deutschemark (contre 3,3695 francs pour un mark, jeudi soir).

INTERROGATIONS SUR LE CPM

Si elle n'a pas provoqué la tempête que certains analystes avaient annoncée, la nomination, vendredi, au conseil de la Banque de France de Pierre Guillen et Jean-René Bernard a cependant légèrement déstabilisé la devise française. Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a pourtant estimé que ces deux personnalités « assureront la continuité de la politique monétaire », tandis que Jean Boissonnat, membre sortant du CPM, a affirmé que Jean-Claude Trichet « n'est pas affaibli » par le choix des pouvoirs publics.

Malgré ces propos apaisants, la désignation de MM. Guillen et Bernard, réputés moins favorables à la politique du franc fort que leurs prédécesseurs, continue à susciter des interrogations sur les marchés financiers internationaux. Si les analystes excluent toute rupture, sous la forme d'un décrochage du franc du mark et d'une baisse massive et unilatérale des taux courts en France, certains d'entre eux s'attendent toutefois à un infléchissement de la politique monétaire française au cours des prochains mois, dans le sens d'une plus grande souplesse et d'une plus grande indépendance à l'égard de la ligne définie à Francfort. Le nouveau conseil pourrait, notamment, chercher à remettre en cause la domination monétaire allemande en faisant descendre le taux des appels d'offres de la Banque de France (3,15 % aujourd'hui) sous celui des prises en pension de la Bundesbank (3 %).

Pierre-Antoine Delhommais

Le néerlandais Vendex rachète la société française d'intérim Bis

Le nouvel ensemble constituera le troisième groupe mondial du secteur

UNE SEMAINE après la mort de son fondateur, Laurent Négro, le 28 décembre 1996, le groupe Bis, numéro trois de l'intérim en France, se fait racheter par le groupe néerlandais Vendex, déjà présent dans l'intérim grâce à sa filiale Vedior. Au cours de deux conférences de presse, à Paris et à Amsterdam, lundi 6 janvier, les dirigeants de Vendex ont affirmé que les négociations entre les deux groupes étaient en cours depuis plusieurs mois.

Cette transaction n'a pas vraiment surpris les spécialistes. Le groupe de Laurent Négro – qui exploite les enseignes Bis, Elan, L'Appel médical et OCi (comptabilité) – était depuis longtemps condamné à une fusion ou à la vente à une entreprise financièrement plus solide. Le groupe Bis, qui a réalisé 9 milliards de francs de chiffres d'affaires en 1995 et un résultat net de 200 millions, était dans une situation délicate. Doté d'une culture familiale forte, il était très peu présent sur le plan international alors que le marché de l'intérim vit à l'heure de la mondialisation, comme l'a montré la fusion, en août 1996, du français Ecco et du suisse Adia pour créer Adecco. De plus, 1996 n'a pas été une bonne année pour l'intérim en France, deuxième marché mondial derrière les Etats-Unis. Au premier semestre 1996, le chiffre d'affaires de Bis a baissé de 5 % et son résultat net devrait, selon son directeur financier, être négatif.

En revanche, l'identité de l'acquéreur a davantage retenu l'attention. Vendex, neuvième groupe néerlandais, est un conglomérat pesant 34 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 23,3 milliards réalisés par la branche distribution et 10,2 milliards par les services (travail temporaire, maintenance et nettoyage).

490 FRANCS L'ACTION

Selon l'accord, Vendex reprend les 59 % de parts qui étaient entre les mains de la famille Negro, à raison de 490 francs l'action, alors que le dernier cours de l'action se situait à 533 francs. « Notre offre reflète le positionnement stratégique de Bis », ont exliqué les dirigeants de Vendex, insistant sur les difficultés du groupe en 1996. Ce n'est pas l'avis de certains analystes financiers, notamment la société de Bourse Leven, qui qualifie cette opération de « plus mauvaise OPA de la décennie ». Selon Leven, la valorisation de Bis sur la base des critères retenus pour la transaction entre Ecco et Adia s'élèverait à 645 francs.

Dès que le feu vert sera accordé par les autorités françaises et Bruxelles, le groupe lancera une OPA sur les 41 % restants au même prix. Pour Vendex, l'opération devrait s'élever à 2,49 milliards de francs.

Cette acquisition permet à Vedior, filiale de Vendex dans le travail temporaire, de dépasser largement ses objectifs. En 1995, la firme – qui possède 126 agences en France et réalise 1,6 milliard de francs de chiffre d'affaires – affirmait vouloir doubler sa part de marché (2,5 %) dans l'Hexagone à l'horizon 1998. Une fois les 516 agences Bis intégrées, la nouvelle structure représentera près de 20 % du marché français.

Malgré son absence des Etats-Unis, premier marché de la profession, le nouvel ensemble, avec 3 milliards de dollars de chiffre d'affaires, se situe au troisième rang mondial derrière l'américain Manpower (6,9 milliards de dollars) et Adecco (6,8 milliards). Il devance l'américain Olsten (3 milliards), qui cherche à s'implanter en Europe, le néerlandais Randstad (2,8 milliards) et Kelly, un autre américain (2,7 milliards).

Mais ces performances ne doivent pas masquer certaines difficultés. La réussite de l'opération repose sur la capacité de Vendex à intégrer Bis sans casse, une société presque deux fois plus grande, par son chiffre d'affaires, que Vedior, tous pays confondus.

Parallèlement, Vendex a annoncé son intention de se scinder en deux, mi-1997, pour donner naissance à deux nouvelles sociétés, cotées aux Pays-Bas : Vendex, spécialisée dans la distribution, et Vedior, dans les services. « Le rachat de Bis nous procure la masse critique suffisante pour donner à cette dernière son indépendance », indique Jan-Michiel Hessels, PDG de Vendex. Celui-ci souhaitait rendre les activités de sa société plus identifiables par les investisseurs. D'autant que les deux branches qui la composent ont des stratégies de croissance divergentes.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Celle de Vedior, future société indépendante, consiste à consolider sa forte présence en Europe. Bien implantée en France et au Benelux, elle souhaite développer ses activités en Espagne, en Suisse, mais surtout en Allemagne, et tente de mettre les pieds au Royaume-Uni.

Vendex cherche moins à se développer à l'étranger qu'à accroître ses marges bénéficiaires et la productivité de ses activités de distribution. « En ce qui concerne les grands magasins, il faudra encore deux à trois ans pour que les marges atteignent les 15 % exigés en moyenne dans la société », dit-on au siège. Les supermarchés (Edah) sont, eux, bien implantés aux Pays-Bas. Mais Jan-Michiel Hessels souhaite y grandir « de façon autonome ou par voie d'acquisitions ».

En France, après le départ d'Ecco et de Bis de la Bourse de Paris, une seule société d'intérim restera cotée : Sidergie, qui pourrait attirer bien des convoitises.

Alain Franco (à Amsterdam) et Frédéric Lemaître

Goldman Sachs numéro un du conseil en fusions-acquisitions

C'EST UNE PREMIÈRE. Goldman Sachs a détrôné la Banque Lazard dans le classement des conseils en fusions-acquisitions en France, en 1996, réalisé par Capital Finance. Les deux banques sont dans un mouchoir de poche : Goldman Sachs, numéro cinq en 1995, est intervenue dans neuf opérations pour un montant total de 107,5 milliards de francs, tandis que Lazard, numéro un en 1995 comme en 1994, a été conseil dans trente opérations pour 106,4 milliards. La Banque Paribas, conseil dans trente quatre opérations pour 105,5 milliards de francs (dont six opérations, soit 33,6 milliards, pour le compte du groupe), talonnent les deux premières. La Banexi, filiale de la BNP, se classe au quatrième rang (avec 91,4 milliards).

Derrière ces quatre banques, propulsées en tête du classement grâce à la fusion AXA-UAP qui pèse 46,7 milliards, Rothschild et Cie fait une bonne année avec 66 milliards d'opérations conseillées, suivie par Morgan Stanley, par la Société générale, qui se maintient au septième rang avec 36,5 milliards, puis par Deutsche Morgan Grenfell, CS First Boston et enfin, au dixième rang, JP Morgan.

L'équipementier automobile Valeo ferme son usine d'Evreux

L'ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE Valeo va ramener de trois à deux le nombre d'usines françaises de sa division éclairage et signalisation. Le site d'Evreux (Eure), qui emploie 350 personnes, va ainsi être fermé et ses fabrications transférées dans les usines de Sens (Yonne) qui emploie 600 personnes, et de Mazamet, dans le Tarn (400 personnes). Les instances représentatives du personnel de Valeo Vision, la filiale concernée, seront consultées le vendredi 17 janvier sur ce projet. La direction de l'entreprise précise que « le plan social accompagnant ce dossier prévoit un dispositif complet de reclassement et comporte pour chacun des 350 salariés concernés une offre de mutation dans l'un des établissements du groupe en France ».

DÉPÊCHES

■ **BANQUE DU PHÉNIX : les AGF ont annoncé**, lundi 6 janvier, la cession de leur filiale bancaire au groupe néerlandais ABN AMRO (*Le Monde* du 21 décembre). Le prix, qui n'est pas communiqué, « sera définitivement établi sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 1996 et inclura un "goodwill" (survaleur) payé par l'acheteur ». La contribution négative de la Banque du Phénix aux résultats semestriels était de 51 millions de francs.

■ **BANQUES RUSSES : la Banque centrale de Russie a retiré sa** licence d'exploitation, à compter du 30 décembre 1996, à la banque privée Crédit national, incapable d'honorer ses engagements. 5 000 sociétés et 43 000 particuliers y disposaient de comptes. Ses dettes avaient été estimées à 3,6 milliards de francs à l'automne 1995, au moment du départ de son fondateur, l'homme d'affaires Oleg Boïko.

■ **MONSANTO : le chimiste et pharmacien américain** a annoncé, lundi 6 janvier, le rachat de Holden's Foundation Seeds Incorporated ainsi que de Corn States Hybrid Services et de Corn States International pour 1,02 milliard de dollars (5 milliards de francs). Holden produit génétiquement des graines destinées à créer des semences hybrides utilisées par les agriculteurs. Corn States et Corn States International commercialisent les produits de Holden aux Etats-Unis, en Europe et en Amérique du Sud.

■ **BAYER : le groupe chimique et pharmaceutique allemand** a annoncé, lundi 6 janvier, l'acquisition de la branche vaccins vétérinaires du groupe américano-suédois Pharmacia Upjohn. Le rachat englobe les installations de production et de recherche, des unités de fabrication, des droits de licences et un laboratoire de diagnostiques. Bayer vise une part de 10 % d'ici à l'an 2000 sur le marché de la santé animale aux Etats-Unis contre 5 % actuellement.

■ **AT&T : l'opérateur américain** a acquis 35 % de la société ivoirienne Africa Bell, candidate au rachat de 51 % de la compagnie ivoirienne de télécommunications CI-Telcom, face notamment à France Télécom. Les « offres améliorées » demandées par la Commission de privatisation seront ouvertes jeudi 9 janvier.

■ **BULL : le groupe informatique français** a annoncé, lundi 6 janvier, avoir reçu une commande de 8 millions de cartes à puces bancaires du consortium de banques néerlandaises Interpay, qui lui en avait déjà commandé 4 millions en 1996. Le total représente près de 300 millions de francs.

■ **SAINT-GOBAIN : la branche emballage du groupe verrier a** annoncé, lundi 6 janvier, la cession de sa filiale SGCC à la société française Qualis pour un montant non révélé. Fabricant de machines de contrôle pour la production de verre d'emballage (170 millions de francs de chiffre d'affaires), SGCC conservera une coopération technique avec Saint-Gobain.

■ **HABILLEMENT : trois repreneurs sont intéressés par Jacadi**, la société de vêtements pour enfants, en redressement judiciaire depuis le 9 octobre : le groupe français Zannier, l'américain Azria (marque BCBG), et un duo de consultants soutenus par Astorg et l'IDI, sociétés de capital-développement.

■ **EDF : Avec la reprise de l'activité économique**, la consommation d'électricité en France a atteint 62 000 mégawatts, le 6 janvier à midi, avec une pointe à 68 000 MgW dans la soirée. Le record de 70 000 MgW enregistré le 4 janvier 1993 n'est pas encore atteint. L'électricité fournie était à 70 % d'origine nucléaire, 20 % hydraulique et 10 % en provenance de centrales classiques (charbon, fioul).

■ **HONGKONG ELECTRIC : Li Ka-shing, le magnat de l'industrie de Hongkong, va prendre le contrôle de Hongkong Electric**, l'un des deux producteurs d'électricité du territoire qui doit passer sous souveraineté chinoise le 1er juillet 1997. Hutchison Whampoa, une société qui appartient à Li Ka-shing, doit acquérir 7,75 millions d'actions Hongkong Electric qui, s'ajoutant au paquet qu'elle détient déjà, portera à plus de 35 % sa participation et devrait déclencher une offre publique d'achat sur le titre.

■ **DOCKERS : l'entreprise de manutention portuaire** Dockers de Normandie, une filiale des groupes Perrigault et Saga qui emploie 461 salariés, a été placé en redressement judiciaire le 3 janvier par le tribunal de commerce du Havre. La société incrimine la charge « trop lourde » du plan social « dockers » mis en œuvre en 1994 dans le cadre de la réforme nationale de la profession.

La Générale des eaux se désengage de la restauration collective

LA GÉNÉRALE DES EAUX POURSUIT SA POLITIQUE de recentrage. Le groupe a annoncé, le 7 janvier, son désengagement partiel de la restauration collective. La compagnie qui détient 47,7 % de la Générale de restauration (5,4 milliards de francs de chiffre d'affaires), va apporter ses titres à une structure qui sera ouverte à hauteur de 25 % au groupe Compass, leader mondial du secteur. A l'issue de cette transaction, qui s'élève à 247 millions de francs, dont 80 millions payés en février et le reste sur trois ans, Compass détiendra indirectement 11,7 % de la Générale de restauration. La société reste cependant contrôlée majoritairement par ses dirigeants.

■ **POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis treize mois, la Bourse de Tokyo est passée sous les 19 000 points, mardi 7 janvier. Le Nikkei a perdu en clôture 2,83 %, à 18 896,19 points.**

■ **L'OR a ouvert à nouveau en baisse mardi sur le marché international de Hongkong à son plus bas niveau depuis trois ans. L'once s'échangeait à 358 dollars contre 360 dollars la veille.**

■ **LE DOLLAR était en repli face aux principales devises dans les échanges de fin de journée à Tokyo. Il cotait 115,25 yens après avoir affiché 115,90 yens plus tôt dans la journée.**

■ **WALL STREET a atteint lundi son premier record de 1997, grâce à des réinvestissements et des ajustements de début d'année. Le Dow Jones a gagné 0,35 %, à 6 567,18 points.**

■ **LE PÉTROLE BRUT a nettement augmenté lundi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a gagné 78 cents, à 26,37 dollars. Vendredi, il avait perdu 10 cents.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

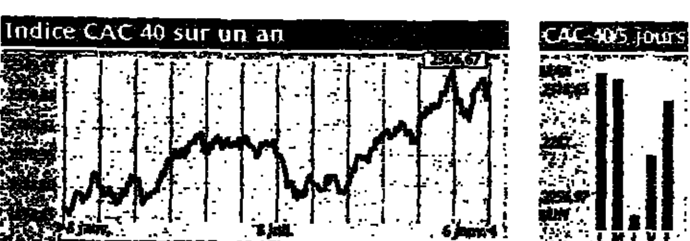
Recul à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en baisse, mardi 7 janvier, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 reculait de 0,20 % pour s'établir à 2 302,08 points. Il avait ouvert sur un repli de 0,23 %.

Les actions françaises étaient pénalisées par le repli du dollar, dont la grande fermeté avait, la veille, largement contribué à la hausse du marché parisien.

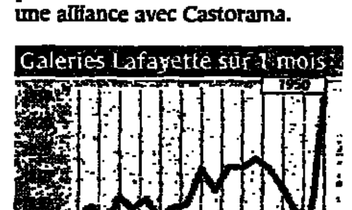
Les opérateurs réagissaient également aux déclarations en provenance d'Allemagne. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a indiqué qu'il ne voyait aucune raison de changer de politique de taux d'intérêt, des déclarations qui ont pesé sur les marchés obligataires européens.

D'autre part, l'institut de conjoncture berlinois DIW a révisé à la baisse sa prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) en Allemagne pour 1997 : 2 %, contre 2,5 % dans son rapport de l'automne. Pour DIW, le déficit public devrait atteindre 3,4 % du PIB cette année, alors que les critères de Maastricht imposent un déficit de 3 % au maximum. Il table également sur une augmentation du chômage à 10,8 %, contre 10,3 % en moyenne en 1996. Un rythme d'expansion moins élevé que prévu outre-Rhin risquerait de peser sur l'activité économique en France.



Galeries Lafayette, valeur du jour

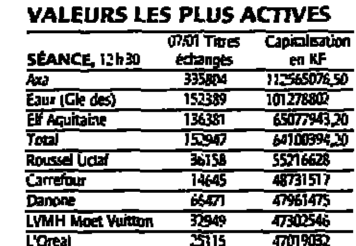
LE TITRE Galeries Lafayette a terminé en hausse sensible, lundi 6 janvier, à la Bourse de Paris, finissant la séance à la deuxième place des plus fortes progressions du règlement mensuel. L'action a gagné 7,73 %, à 1 950 francs. Deux éléments ont contribué à l'animation du titre. Dans un premier temps, AXA a annoncé avoir reclassé 4,67 % du capital des Galeries (60 587 titres) à 1 830 francs. Dans un second temps, l'action a bénéficié de spéculations sur une recomposition du capital du BHV, filiale des Galeries Lafayette qui pourrait notamment annoncer une alliance avec Castorama.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 07/01	Var. % 06/01	Var. % 31/12
Via Banque	180	+8,43	+4,65
Bertrand Faure	277,70	+5,16	+7,71
GTM-Entrepose	246	+4,45	+2,50
Groupe Andre S.A.	417,10	+3,24	+4,53
S.I.T.A	1120	+3,22	+1,61
Legrand	730	+3,09	+0,86
Eramet	276	+2,98	+1,47
Bouygues Offs.	144	+2,85	+8,27
Filipacchi Medias	1163	+2,82	+0,69
Plastic-Omn.(Ly)	430	+2,42	+2,38
BAISSES, 12 h 30			
BIS	497	−6,75	−6,75
Bazar Hot. Ville	471,50	−3,57	+6,21
Salomon (Ly)	447	−3,07	−0,89
Sefimeg	376,30	−2,25	+0,07
UFB Locabail	475,50	−1,96	+0,21
Rochette (La)	25,30	−1,92	−1,35
Cegid (Ly)	573	−1,71	−3,53
GAN	105,60	−1,58	−0,76
SFIM	1050	−1,50	+1,94
UIS	172,50	−1,42	−1,42

VALEURS LES PLUS ACTIVES

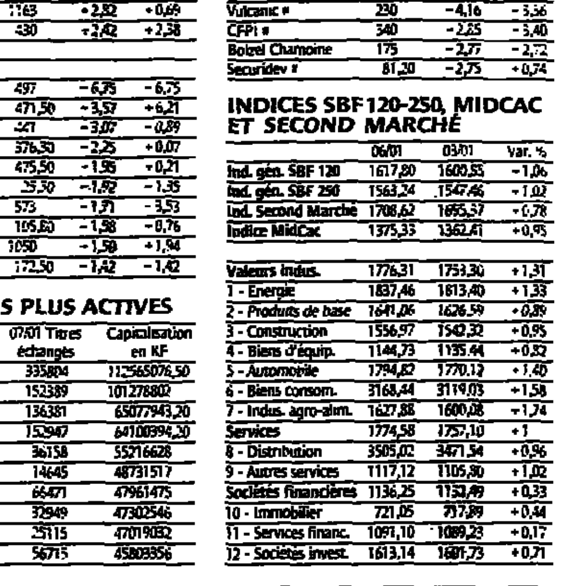


SÉANCE, 12 h 30	07/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Axa	335804	112565076,50
Eaux (Gle des)	152389	101278802
Elf Aquitaine	136381	65077943,20
Total	152947	64100394,20
Roussel Uclaf	36158	55216628
Carrefour	14645	48731517
Danone	66471	47961475
LVMH Moet Vuitton	32949	47302546
L'Oreal	25115	47019032
Air Liquide	56715	45803356

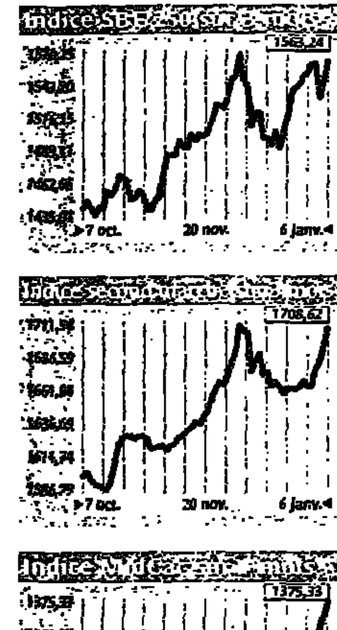
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

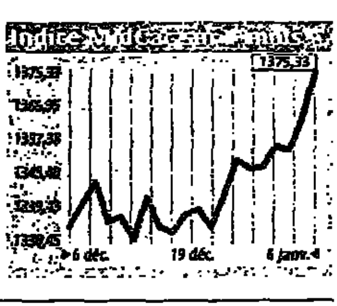
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 07/01	Var. % 06/01	Var. % 31/12
Finacor	90,70	+7,60	+15,28
Adecco Trav.Tem.Ly	429	+5,89	+5,92
But S.A.	328	+5,80	+7,54
Pier Impo(Damalje	40,95	+5	+1,11
Cobra (Ly) #	63	+5	+14,23
BAISSES, 12 h 30			
Invest.Paris	190	−4,28	+1,06
Vulcanic #	230	−4,16	−5,56
CFPI #	340	−2,85	−5,40
Boizel Chanoine	175	−2,77	−2,72
Securidev #	81,20	−2,75	+0,74

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	06/01	03/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1617,80	1600,55	−1,06
Ind. gén. SBF 250	1563,24	1547,46	+1,02
Ind. Second Marché	1708,62	1695,57	+0,78
Indice MidCac	1375,35	1362,41	+0,95
Valeurs indus.	1776,31	1753,30	+1,31
1 - Energie	1837,46	1813,40	+1,33
2 - Produits de base	1641,06	1626,59	+0,89
3 - Construction	1556,97	1542,32	+0,95
4 - Biens d'équip.	1144,73	1135,44	+0,82
5 - Automobile	1794,82	1770,12	+1,40
6 - Biens consom.	3168,44	3119,03	+1,58
7 - Indus. agro-alim.	1627,88	1600,08	+1,74
Services	1774,58	1757,10	+1
8 - Distribution	3505,02	3471,54	+0,96
9 - Autres services	1117,12	1105,80	+1,02
Sociétés financières	1136,25	1132,49	+0,33
10 - Immobilier	721,05	717,89	+0,44
11 - Services financ.	1091,10	1089,23	+0,17
12 - Sociétés invest.	1613,14	1601,73	+0,71





Forte chute à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a lourdement chuté, mardi 7 janvier, l'indice Nikkei passant sous la barre psychologique des 19 000 points. L'indice phare de la Bourse tokyote a abandonné 549,81 points, soit 2,83 %, à 18 896,19 points. Il s'agit de son niveau de clôture le plus faible depuis le 5 décembre 1995. La reprise du yen contre le dollar et le nouveau record de Wall Street n'y ont rien fait, les inquiétudes sur l'état de l'économie nippone ont repris le dessus.

La veille, Wall Street a inscrit son premier record de 1997, grâce à des réinvestissements de début d'année mais bien en dessous de ses plus hauts niveaux du jour. L'indice Dow Jones a terminé à 6 567,18 points en hausse de 23,09 points (+0,35 %). A la mi-journée, l'indice de référence gagnait plus de 70 points. En Europe, la Bourse de Londres a poursuivi sa progression engagée en fin de semaine dernière. L'indice Footsie a terminé en hausse de 17 points, soit 0,41 %, à 4 106,5 points. La note était également ferme à Francfort où les valeurs allemandes ont fini sur un gain de 0,77 % à 2 881,32 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/01	Cours au 03/01	Var. en %
Paris CAC 40	2306,67	2282,76	+1,04
New-York/DJ indus.	6594,50	6544,09	+0,76
Tokyo/Nikkei	19446	19361,40	+0,44
Londres/FT100	4103,90	4089,50	+0,35
Francfort/Dax 30	2881,32	2859,28	+0,76
Frankfort/Commer.	1002,48	987,32	+1,53
Bruxelles/Bel 20	2271,30	2260,69	+0,47
Bruxelles/Général	1898,76	1889,89	+0,47
Milan/MIB 30	1006	1006	—
Amsterdam/Gé. Cbs	441,10	436,20	+1,11
Madrid/Ibex 35	445,39	445,39	—
Stockholm/Affarsal	1876,80	1876,80	—
Londres FT30	2822,30	2817,50	+0,17
Hong Kong/Hang S.	13443,90	13222,36	+1,64
Singapour/Strait t	2245,72	2224,68	+0,96

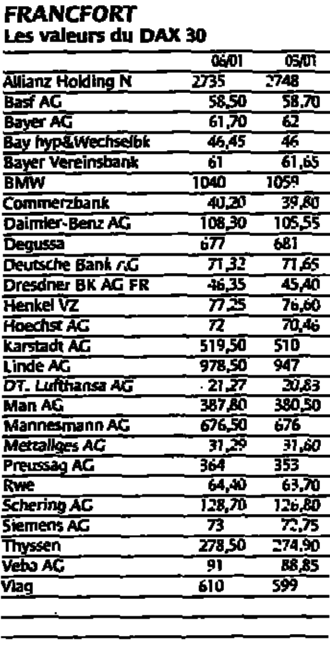
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	06/01	06/01
Alcoa	67,87	68
American Express	55	54,50
Allied Signal	68,62	69
AT & T	39,50	41,50
Bethlehem	8,87	9,12
Boeing Co	106,25	106,37
Caterpillar Inc.	75,37	74,75
Chevron Corp.	66,87	66,12
Coca-Cola Co	52,62	53
Disney Corp.	69	69,25
Du Pont Nemours&Co	99,37	98,12
Eastman Kodak Co	79,87	79,25
Exxon Corp.	100	98,62
Gén. Motors Corp.H	59,12	57,87
Gén. Electric Co	99	99,12
Goodyear T & Rubbe	52,62	52,37
IBM	161,37	159,12
Intl Paper	41,50	40,87
J.P. Morgan Co	98,82	99,12
Mc Don Dougl	65,62	65,37
Merck & Co.Inc.	82,87	82,50
Minnesota Mng.&Mfg	85	84,75
Philip Moris	113,62	113
Procter & Gamble C	109	108,37
Sears Roebuck & Co	45	45,50
Texaco	102	100,62
Union Carb.	41,75	41,62
Utd Technol	67	67,25
Westingh. Electric	19,12	19,37
Woolworth	21	21,50

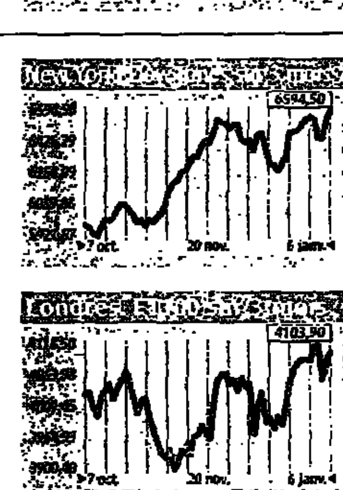
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	06/01	03/01
Allied Lyons	4,40	4,43
Barclays Bank	10,06	9,89
B.A.T. industries	4,90	4,83
British Aerospace	12,65	12,79
British Airways	6,01	5,99
British Gas	2,25	2,21
British Petroleum	6,82	6,85
British Telecom	3,98	3,95
B.T.R.	2,68	2,77
Cadbury Schweppes	5,04	4,95
Eurotunnel	0,77	0,79
Glaxo	9,30	9,30
Grand Metropolitan	4,49	4,60
Guinness	4,48	4,56
Hanson Plc	0,83	0,85
Great Ic	6,30	6,14
H.S.B.C.	12,86	12,56
Impérial Chemical	7,65	7,68
Marks and Spencer	4,87	4,85
National Westminst	7,05	6,98
Peninsular Orienta	5,84	5,87
Reuters	7,47	7,49
Saatchi and Saatch	1,10	1,08
Shell Transport	10,04	9,95
Tate and Lyle	4,78	4,78
Univeler Ltd	14,02	14,04
Zeneca	16,46	16,47

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	06/01	05/01
Allianz Holding N	2735	2748
Basf AG	58,50	58,70
Bayer AG	61,70	62
Bay hyp&Wechselbk	46,45	46
Bayer Vereinsbank	61	61,65
BMW	1040	1059
Commerzbank	40,20	39,80
Daimler-Benz AG	108,30	105,55
Degussa	677	681
Deutsche Bank AG	71,32	71,65
Dresdner BK AG FR	46,35	45,40
Henkel VZ	77,25	76,60
Hoechst AG	72	70,46
Karstadt AG	519,50	510
Linde AG	978,50	947
DT. Lufthansa AG	21,27	20,83
Man AG	387,80	380,50
Mannesmann AG	676,50	676
Metallges AG	31,29	31,60
Preussag AG	364	353
Rwe	64,40	63,70
Schering AG	128,70	126,80
Siemens AG	73	72,75
Thyssen	278,50	274,90
Veba AG	91	88,85
Viag	610	599



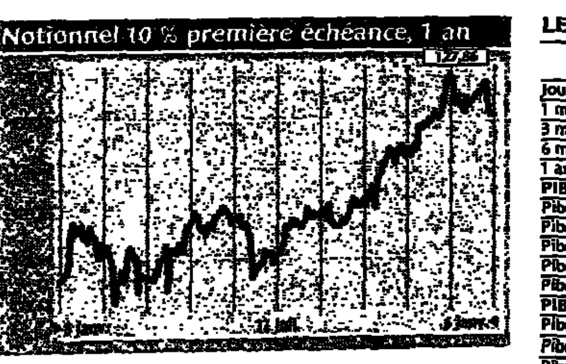
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, mardi 7 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars s'inscrivait en baisse de 16 centièmes, à 127,70 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 5,93 %, soit 0,05 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. Dans un entretien accordé mardi au *Hamburger Abendblatt*, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a estimé qu'il n'y avait aucune raison de modifier la politique de taux. « *Les conditions pour une reprise de l'économie sont clairement réunies* », a-t-il précisé.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère baisse. Le taux de l'emprunt à trente ans de référence s'était inscrit en clôture à 6,78 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,71	6,70	1,60
Allemagne	3,88	5,76	6,67	1,40
Grande-Bretagne	5,88	7,50	7,60	2,70
Italie	7,68	7,64	8,14	3,40
Japon	0,38	2,64	—	0,20
Etats-Unis	5,31	6,28	6,53	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/01	Taux au 03/01	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,21	4,26	105
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,07	5,08	105,90
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,53	5,56	106,99
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,96	5,97	106,17
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,57	6,61	108,60
Obligations françaises	5,87	5,89	106,74
Fonds d'Etat à TME	−2,39	−2,36	102,30
Fonds d'Etat à TRE	−2,11	−2,13	102,80
Obligat. franc. à TME	−2,15	−2,11	102,41
Obligat. franc. à TRE	+0,09	+0,08	100,46

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 06/01	Vente 06/01	Achat 03/01	Vente 03/01
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,30	3,42	3,29	3,41
3 mois	3,29	3,42	3,31	3,41
6 mois	3,30	3,40	3,31	3,41
1 an	3,31	3,43	3,27	3,39
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 3 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 6 mois	3,4180	—	3,4180	—
Pibor Francs 9 mois	3,4316	—	3,4316	—
Pibor Francs 12 mois	3,4375	—	3,4375	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1875	—	4,1875	—

MATIF

Échéances 06/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	72305	127,86	128,08	127,68	128,02
Juin 97	330	126,50	126,70	126,48	126,70
Sept. 97	102	124,88	124,88	124,70	124,70
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	14056	96,69	96,70	96,67	96,67
Juin 97	5017	96,68	96,69	96,65	96,66
Sept. 97	3452	96,59	96,60	96,58	96,59
Dec. 97	2148	96,47	96,49	96,47	96,48
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	659	94,62	94,68	94,46	94,68

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 06/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 97	8911	2313	2314	2297	2302
Février 97	23	2305,50	2307	2303	2307
Mars 97	246	2324	2325	2310	2313
Juin 97	1	2274,50	2274,50	2274,50	2274,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2914 | US/DM ↘ 1,5643 | US/Y ↘ 115,7200 | DM/F ↗ 3,3785 | £/F ↗ 8,9440

Fermeté de la livre

LE DOLLAR s'inscrivait en léger repli, mardi 7 janvier dans la matinée. Lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes, il s'échangeait à 1,5620 mark, 5,28 francs et 115,90 yens.

Il était monté la veille jusqu'à 1,5720 mark et 5,3030 francs, ses cours les plus élevés depuis deux ans face à ces deux devises. Il avait par ailleurs coté 117,05 yens, son niveau le plus haut face à la monnaie nippone depuis le 30 mars 1993. Le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a affirmé mardi qu'« *un yen excessivement bas n'est pas bon pour l'économie japonaise* », laissant entendre que la banque centrale nippone est prête à intervenir en cas de nouvelle dépréciation de sa devise.

Le franc était stable, mardi matin, à 3,38 francs pour 1 mark. La livre restait très ferme, à 2,6440 marks et 8,94 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/01	% 03/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,8500	+0,08	325	349
Ecu	6,5530	+0,40	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,2914	+1,04	4,9200	5,5200
Belgique (100 F)	16,3975	+0,08	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	301,0400	+0,11	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4335	+0,04	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,4700	+0,14	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,8180	+0,45	8,3600	9,2000
Gde-Bretagne (1 L)	8,9440	+0,74	8,4600	9,3100
Grèce (100 drach.)	2,1485	+0,63	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,0700	+0,21	70	80
Suisse (100 F)	390,1700	+0,70	374	398
Norvège (100 k)	81,7400	+0,18	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	47,9990	+0,04	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	4,0160	+0,24	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3700	+0,45	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8573	+1,31	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,5655	+1,08	4,2900	4,6400
Finlande (mark)	112,7800	+0,16	106	117

PARITÉS DU DOLLAR	07/01	06/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5643	1,5663	−0,13
TOKYO : USD/Yens	115,7200	116,3000	−0,50

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2358	5,2348	5,2457	5,2447
Yen (100)	4,5166	4,5118	4,5754	4,5705
Deutschemark	3,9696	3,3693	3,3754	3,3749
Franc Suisse	3,8883	3,8832	3,9060	3,9038
Lire ital. (1000)	3,4288	3,4248	3,4359	3,4330
Livre sterling	8,8424	8,8354	8,7915	8,7843
Peseta (100)	3,9964	3,9920	4,0111	4,0067
Franc Belge	16,359	16,335	16,388	16,379

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,34	3,24
Eurodollar	5,62	5,56	5,56
Eurolivre	6,12	6,56	6,62
Eurodeutschemark	3,12	3,22	3,12

L'OR

	cours 06/01	cours 03/01
Or fin (k. barre)	61000	60700
Or fin (en lingot)	61500	61400
Once d'Or Londres	364	358,50
Pièce française(20f)	352	351
Pièce suisse (20f)	352	351
Pièce Union lat(20f)	354	351
Pièce 20 dollars us	2410	2360
Pièce 10 dollars us	1335	1320
Pièce 50 pesos mex.	2280	2295

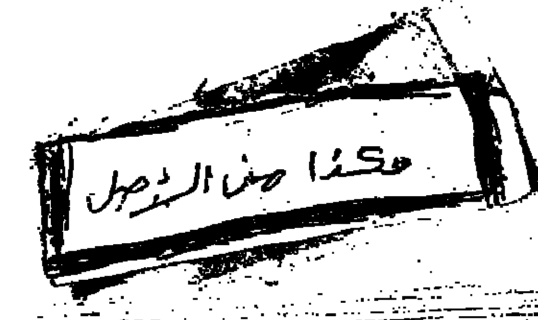
LE PÉTROLE

En dollars	cours 06/01	cours 03/01
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/01	03/01
Dow-Jones comptant	231,62	231,48
Dow-Jones à terme	395,97	394,06
CRB	242,07	240,56
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2305	2303
Cuivre à 3 mois	2193	2192
Aluminium comptant	1518	1525
Aluminium à 3 mois	1547,50	1554
Plomb comptant	693	701,50
Plomb à 3 mois	695	704
Etain comptant	5720	5775
Etain à 3 mois	5760	5815
Zinc comptant	1040,50	1042,50
Zinc à 3 mois	1061,50	1062
Nickel comptant	6755	6453
Nickel à 3 mois	6835	6549

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	—	4,86
Platine à terme	—	—
Palladium	—	117,25
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	—
Maïs (Chicago)	2,71	2,71
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 7 JANVIER
Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,20 %
CAC 40 : 2302,09

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	950	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1600	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1891	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1275	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1015	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Accor	644	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	167,70	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Air Liquide	807	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Alcatel Alsthom	416	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Axa	333,50	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Axime	603	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Bail Investis	745	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Bancaire (Cie)	612	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Bazar Hot. Ville	489	[illegible]	− 3,57	[illegible]
Bertrand Faure	207	[illegible]	+ 5,16	[illegible]
BIC	778	[illegible]	—	[illegible]
BIS ●	533	[illegible]	− 6,75	[illegible]
B.N.P.	200,20	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Bollore Techno	575	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Bongrain	2021	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Bouygues	530	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Bouygues Offs.	140	[illegible]	+ 2,85	[illegible]
Canal +	1138	[illegible]	—	[illegible]
Cap Gemini	247,90	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Carbone Lorraine	995	[illegible]	− 1	[illegible]
Carrefour	3352	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Casino Guichard	244	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Casino Guich.ADP	192	[illegible]	—	[illegible]
Castorama Dl (Li)	938	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
C.C.F.	234,30	[illegible]	− 0,42	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	51,20	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Cegid (Ly)	583	[illegible]	− 1,71	[illegible]
CEP Communication	357	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Cerus Europ.Reun	134	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Cetelem	619	[illegible]	− 1,29	[illegible]
CGIP	1415	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Chargeurs Intl	248	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Christian Dior	842	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	162	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Cipe France Ly #	613	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Clarins	740	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
CLF-Dexia France	458,40	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Club Mediterranee	333	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Coflexip	277,50	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
Colas	737	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Comptoir Entrep.	9,40	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	2880	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CPR	411,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cred.Fon.France	66,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit Lyonnais CI	131,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit National	305,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	236	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Damart	4200	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danone	725	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault-Aviation	1150	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Electro	457	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Systemes	240	[illegible]	[illegible]	[illegible]
De Dietrich	196	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Degremont	414	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,45	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	126	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dynaction	119	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eaux (Cie des)	661	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eiffage	224	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Elf Aquitaine	477,70	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eramet	268	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eridania Beghin	847	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl	1640	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl ADP	1330	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Esso	555	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurafrance	2280	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Euro Disney	10,05	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Europe 1	1138	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurotunnel	6,85	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Filipacchi Medias	1131	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fimalac SA	491	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Finextel	81	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fives-Lille	487	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fromageries Bel	4350	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Galeries Lafayette	1950	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GAN	107,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gascogne (B)	458	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gaumont #	435	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gaz et Eaux	2130	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Geophysique	363	[illegible]	[illegible]	[illegible]
G.F.C	462,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Groupe Andre S.A.	404	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	123	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GTM-Entrepose	235,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guilbert	1024	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guyenne Gascogne	2070	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havas	357,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havas Advertising	560	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Imetal	776	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Immeubl.France	337,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Infogrames Enter.#	599	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ingenico	87,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Interbail	221	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Intertechnique	850	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jean Lefebvre	270	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Klepierre	679	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Labinal	1079	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lafarge	315,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere	141,80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	294	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	176,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	890	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	582	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust.	216	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	784	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
United Technol. #	360	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaal Reefs #	320,10	[illegible]	− 0,03	[illegible]
Volkswagen A.G #	2197	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Volvo (act.B) #	112,10	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	148	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Yamanouchi #	109,10	[illegible]	− 2,74	[illegible]
Zambia Copper	6,20	[illegible]	+ 6,45	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 7 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,26	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,30	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,06	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,20	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,72	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	119,56	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,67	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	115,76	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,43	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,59	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,34	[illegible]
Finansder 9%91-06#	120,65	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,65	[illegible]
Florai9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,23	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,92	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,41	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,70	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,85	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,80	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,82	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,80	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,11	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	120,67	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,20	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	920	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	235	[illegible]
Commerzbank AG	135	[illegible]
Fiat Ord.	17,95	[illegible]
Gevaert	350	[illegible]
Gold Fields South	133	[illegible]
Kubota Corp.	23,90	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	49,30	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
M.R.M. (Ly)	◆	[illegible]	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	[illegible]	[illegible]
Pollet	◆	476	[illegible]
Sabeton (Ly)		720	[illegible]
Sasse (Ly)		883	[illegible]
Sechilienne (Ly)		1055	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	◆	321	[illegible]
Union Gle Nord(Li)	◆	179	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre- réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 7 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	38,45	[illegible]
AFE #		445,90	[illegible]
Aigle #		170	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	97	[illegible]
Altran Techno. #		1765	[illegible]
Montaignes P.Gest		1600	[illegible]
Assystem #		391,50	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	605	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		245,20	[illegible]
Bque Vernes		146	[illegible]
Beneteau #		644	[illegible]
B I M P	◆	59	[illegible]
Boiron (Ly) #		646	[illegible]
Boisset (Ly)#		252	[illegible]
But S.A.		310	[illegible]
Cardif SA		745	[illegible]
C.E.E #		184	[illegible]
Cermex (Ly)	◆	370,30	[illegible]
CFPI #		350	[illegible]
Change Bourse (M)		265	[illegible]
Christ.Dalloz #		1950	[illegible]
CNIM CA#		206	[illegible]
Codetour		289,80	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		411	[illegible]
Conflandey S.A.		251,50	[illegible]
C.A.Haute Normand		328	[illegible]
C.A. Paris IDF		777	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		344,70	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		326,50	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		529	[illegible]
C.A. Oise CCI		277	[illegible]
Creeks	◆	21,75	[illegible]
Devanlay	◆	495	[illegible]
Devernois (Ly)		510	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		66	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly		405,10	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		334	[illegible]
Europ Propulsion		625	[illegible]
Expand s.a.		303	[illegible]
Factorem		684	[illegible]
Faiveley #		315	[illegible]
Finacor		75	[illegible]
Fininfo		551	[illegible]
Fructivie		620	[illegible]
Gautier France #		249,50	[illegible]
Gel 2000		67,50	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
MARDI 7 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		81	[illegible]
Coil		170	[illegible]
Electronique D2	■	476,40	[illegible]
FDM Pharma n.		198	[illegible]
Genset		250	[illegible]
High Co.		190	[illegible]
Infonie		129,50	[illegible]
Joliez-Regol		88,50	[illegible]
Mille Amis		112	[illegible]
Picogiga		183,10	[illegible]
Proxidis		33	[illegible]
Stelax		4,10	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 7 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	720	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	[illegible]
Générale Occidentale	◆	85,50	[illegible]
Mumm	◆	1400	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	195	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

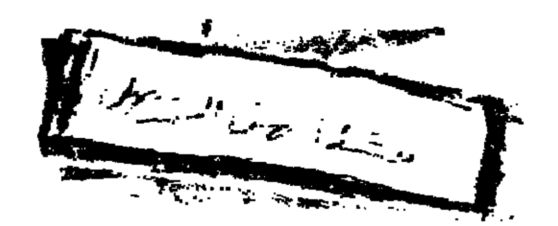
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 6 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		124,22	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2381,26	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9613	[illegible]
Arbitr. Première		9521,61	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17642,09	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		871639	[illegible]
Natio Court Terme		14002	[illegible]
Natio Court Terme2		380183	[illegible]
Natio Epargne		2254,57	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		16519,37	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2524,06	[illegible]
Natio Ep. Obligations		227,13	[illegible]
Natio Epargne Retraite		147,38	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11063,94	[illegible]
Natio Epargne Valeur		600,74	[illegible]
Natio France Index		1234,95	[illegible]
Natio Immobilier		1287,54	[illegible]
Natio Inter		1961,50	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5416,59	[illegible]
Natio Opportunités		166,18	[illegible]
Natio Patrimoine		1517,93	[illegible]
Natio Perspectives		1331,58	[illegible]
Natio Placements C/D		77796,73	[illegible]
Natio Revenus		1113,41	[illegible]
Natio Sécurité		11310,57	[illegible]
Natio Valeurs		1155,58	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		91026,46	[illegible]
Oblig. tres caté.		250,72	[illegible]
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D	◆	699,04	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	◆	932,19	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2306,05	[illegible]
Patrimoine Retraite C		306,71	[illegible]
Sicav Associations C	◆	2396,12	[illegible]
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19363,70	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18991,17	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		293,56	[illegible]
Ecur. Capicourt C		229,60	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		240,70	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.		10445,47	[illegible]
Ecur. Expansion C		81403,12	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		3034,85	[illegible]
Ecur. Investis. D		191,09	[illegible]
Ecur. Monépremière		11166,51	[illegible]
Ecur. Monétaire C		12888,59	[illegible]
Ecur. Monétaire D		12274,74	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	900,54	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C		116,20	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22673,70	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		249,46	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1352,76	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1815,05	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1108,05	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		776,74	[illegible]
Saint-Honoré Capital		19053,79	[illegible]
Thésora D		869,98	[illegible]
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37539,12	[illegible]
Actimonétaire D		30567,17	[illegible]
Cadence 1 D		1086,12	[illegible]
Cadence 2 D		1072,95	[illegible]
Cadence 3 D		1060,78	[illegible]
Capimonétaire C		405,93	[illegible]
Capimonétaire D		377,16	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE



AUJOURD'HUI

SPORTS

VENDÉE GLOBE **La marine australienne a repris ses recherches, mardi 7 janvier, pour rentrer en contact avec Tony Bullimore, dont le bateau a été repéré, lundi, dans l'océan Indien. Le Français Thierry Dubois, qui a pu s'abriter dans un radeau de survie largué par un avion australien, attend l'arrivée des hélicoptères de la frégate *Adelaïde* ● LE BRITANNIQUE Tony Bullimore est, à 57 ans, le plus âgé des concurrents du Vendée Globe. *Homme d'affaires, c'est aussi un marin expérimenté.* ● L'ÉPREUVE a été marquée depuis le départ des Sables-d'Olonne, le 3 novembre 1996, par une longue série d'avaries et de problèmes *techniques qui* ont déjà mis hors course la moitié de la flotte. ● A 600 MILLES du cap Horn, mardi matin, Christophe Auguin est solidement installé en tête de l'épreuve. *Il pourrait rejoindre l'arrivée au début du mois de février.***

Les sauveteurs cherchent toujours un contact avec Tony Bullimore

Autre naufragé, le Français Thierry Dubois attend à bord d'un canot de survie l'arrivée des hélicoptères de la frégate de secours australienne « Adelaïde », prévue dans la journée de mercredi

HOBART
de notre envoyée spéciale

La deuxième tentative de largage fut la bonne. Après avoir attendu pendant près de vingt-quatre heures, debout *sur la coque*, se tenant tant bien que mal au safran de son gouvernail, Thierry Dubois, le skipper de *Pour Amnesty International*, âgé de vingt-neuf ans, a finalement réussi, vers minuit lundi 6 janvier alors que la nuit allait tomber (14 heures en France) à monter à bord du deuxième canot de sauvetage qu'un Orion de l'armée de l'air australienne lui a largué. Thierry Dubois dispose donc d'eau douce et de nourriture ainsi que de vêtements de survie. Mardi matin, en Australie, une vague d'inquiétude s'est répandue, à la suite du premier survol de la zone par un Orion peu *après le lever du jour. Les* sauveteurs avaient aperçu un canot vide, craignant qu'il s'agisse de celui du Français. Il s'agissait vraisemblablement du premier canot, parti à la dérive après son largage non réussi. Quelques heures plus tard, le Français était finalement repéré sain et sauf dans son radeau de survie. « *Il faisait des grands signes enthousiastes* » a déclaré l'un des porte-parole du centre de coordination des sauvetages en mer, le MRCC, établi à Canberra.

VOILE

Vers 17 heures (7 heures à Paris), un équipement radio lui a été largué. Et une heure plus tard, Thierry Dubois pouvait se déclarer « *OK* ». En apprenant qu'il devait patienter encore deux jours, il a affirmé qu'il avait « *de quoi tenir le coup* ». Les sauveteurs vont s'efforcer de « *lui remonter le moral et lui expliquer ce qui va se passer* », selon le responsable des opérations de sauvetage, Rick Burleigh. Les conditions météorologiques devraient d'ailleurs s'améliorer dans les prochaines heures.

Pour Thierry Dubois, le Vendée Globe se sera résumé à une longue suite de désillusions. En tête de la course juste après le départ des Sables-d'Olonne, le 3 novembre 1996, il avait dû faire demi-tour pour réparer une voie d'eau à la suite d'une collision avec une épave. Presque revenu à la hauteur des derniers, il avait cassé un de ses deux safrans, sans doute après avoir heurté une nouvelle épave. Il était reparti du Cap (Afrique du Sud) le 19 décembre avec une nouvelle motivation, celle de découvrir pour la première fois les mers du Sud sur lesquelles cet ancien vainqueur de la Mini-Transat en 1993 n'avait jamais navigué.

UN PÉTROLIER DÉROUTÉ

Les informations sur l'Anglais Tony Bullimore sont plus confuses. Son bateau, *Exide Challenger*, aurait été repéré lundi soir, fortement incliné sur le côté, la coque quasiment sur la tranche et en partie submergée. *Les sauveteurs* australiens indiquaient mardi matin que celle-ci serait à présent complètement retournée, la quille arrachée. Les seuls éléments qui permettent d'espérer que le navigateur est encore en vie sont transmis par le centre australien des secours. L'émetteur de la balise serait passé d'une position normale à la position d'alarme. « *C'est le seul élément que nous ayons qui permette d'espérer qu'il y a encore de la vie à bord de cette coque-là* » ajoutait Rick Burleigh.

En conséquence, deux hypothèses sont retenues pour les recherches à venir : soit le marin est à l'intérieur de la coque, soit il est à la dérive sur son canot de sauvetage. Au cours des prochains survols, les sauveteurs vont tenter d'inspecter la coque d'*Exide Challenger* de plus près, et le MRCC a demandé, mardi, à un pétrolier, le *Sanko Phoenix*, de se dérouter pour rejoindre la zone.

Les opérations de sauvetage sont doubles. D'une part, quatre avions militaires Orion se relaient douze heures sur vingt-quatre, avec onze hommes à bord pour chaque survol, au dessus des naufragés. Mardi matin, le cinquième survol était en cours. L'armée de l'air a engagé 78 personnes dans ces opérations de secours.

Une zone à risques

Perth, Adélaïde, Sydney, CANBERRA, P. Goss, Y. Parlier, NOUVELLE-ZÉLANDE, Dinelli 1996, Autissier 1994, C. Chabaud, T. Dubois, T. Bullimore, OCÉAN INDIEN, ANTARCTIQUE, 1 400 milles

Thierry Dubois et Tony Bullimore ont chaviré dans la même zone de l'océan Indien où Raphaël Dinelli avait fait naufrage le 25 décembre. C'est également au sud de l'Australie qu'Isabelle Autissier avait été secourue le 31 décembre 1994, après que son bateau se fut retourné.

Source : AFP, *Le Monde*

D'autre part, la frégate *HMAS Adélaïde*, qui était en attente à Perth avec 186 hommes à bord, a quitté comme prévu la côte ouest. Elle est équipée d'un hélicoptère Seahawk et de plusieurs vedettes de mer. Le bâtiment militaire, dont la vitesse maximale est de 27 nœuds, fait pour le moment route à une allure de 24 nœuds en raison d'une mer très agitée, avec des creux d'environ 5 mètres. *Le* bateau devrait être à proximité des naufragés mercredi 8 janvier.

De nombreuses questions sont posées en Australie sur la qualité des bateaux engagés dans ce tour du monde. Des marins et des hommes politiques se sont montrés critiques sur les critères retenus pour la construction de ces embarcations et sur les obligations concernant la sécurité en cas de chavirement. Rick Burleigh a pour sa part estimé qu'il était « *dangereux d'aller aussi bas dans le sud* », précisant que la descente vers les latitudes les plus extrêmes doit être fixée en fonction de nombreux facteurs, à commencer par la saison.

Il nous a également affirmé que le centre australien en Antarctique avait repéré des icebergs autour du cinquante-deuxième parallèle, où se trouvaient Thierry Dubois au moment de leurs appels de détresse, et que cela pourrait bien être la cause de ces deux naufrages quasi simultanés à quelques milles nautiques d'écart.

Florence de Changy

Christophe Auguin tout près du cap Horn

Pendant les naufrages, la course continue. Christophe Auguin accroît chaque jour un peu plus son avance sur ses poursuivants. Il était, mardi, à plus de 1 600 milles (3 000 km) devant le deuxième, le Canadien Gerry Roufs. *Geodis* devait passer le cap Horn jeudi. Il restera alors 7 000 milles (13 000 km) à parcourir à celui qui pourrait gagner son 3ᵉ tour du monde d'affilée, après ses victoires dans le BOC Challenge, s'il ne connaît pas d'incidents majeurs avant son arrivée aux Sables-d'Olonne.

Si les conditions dans la remontée de l'Atlantique restent favorables au marin granvillais, Christophe Auguin devrait alors largement battre le record de 109 jours établi par Titouan Lamazou en 1990, et peut-être même descendre sous la barre des 100 jours. Pour la dernière place sur le podium du Vendée Globe, la lutte reste vive dans l'océan Pacifique entre Marc Thiercelin, Hervé Laurent et Bertrand de Broc.

Le grand défi d'un homme d'affaires passionné par la mer

« *MA PARTICIPATION au Vendée Globe est le plus grand défi de ma vie de navigateur.* » Tony Bullimore a tout fait pour participer à la course autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance. Faute de préparation et en raison d'un budget en panne, il avait dû renoncer en 1992 à ce que ce marin aux 27 traversées de l'Atlantique et aux 250 000 milles parcourus à la voile considère comme la plus belle des courses. Celle qui demande en tout cas le plus d'expérience et de détermination pour faire face aux dangers qui ponctuent son parcours.

PORTRAIT

Recalé il y a quatre ans, le résidant de Bristol, en Grande-Bretagne, est revenu aux Sables-d'Olonne avec son étrange goélette en carbone. Lancé en 1992, ce bateau surprend avec ses deux mâts-ailes de taille égale et une quille pointant curieusement vers l'avant. Il a été construit sur des plans des architectes Noble et Smith, ceux-là mêmes *qui avaient dessiné Spirit of Apricot*, le deuxième trimaran de Tony Bullimore, après le célèbre *Apricot* dû à Nigel Irens. C'est dans cette association avec l'architecte anglais que Tony Bullimore avait connu en Grande-Bretagne en 1985 la consécration du titre prestigieux de « Marin de l'année ».

Cette année-là, Tony Bullimore et son équipage avaient raflé sur *Apricot* une moisson de victoires. Ils avaient battu le record de la très *british* course autour de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et remporté les huit étapes du Tour de l'Europe dans leur classe.

Avec sa nouvelle goélette, baptisée d'abord *Global Challenger*, Tony Bullimore n'a pas eu le même palmarès. Loin de là, puisqu'il n'a fini qu'à une modeste 4ᵉ place aux Tours de l'Europe 1993 et 1995. Mais les réserves des observateurs sur les qualités de son étrange bateau n'ont jamais découragé Tony Bullimore. A ceux qui le mettaient en garde sur les risques que pouvait lui faire courir le manque de performances d'*Exide Challenger* dans un tour du monde, il répondait : « *Mon voilier est taillé pour la brise et le portant* [les conditions les plus fréquentes dans le Vendée Globe]. *Dès que le vent se lève, sa vitesse et sa stabilité sont impressionnantes. Par ailleurs, c'est un voilier solide.* »

AVARE DE CONFIDENCES

En fait, Tony Bullimore n'a jamais paru vraiment dans la course depuis le départ des Sables-d'Olonne, *le 3 novembre 1996. On a mis sur le* compte de son âge (cinquante-sept ans) sa propension à fuir les coups de vent des grosses dépressions du golfe de Gascogne rencontrées dès les premiers jours de course. A force de longer les côtes dans la descente de l'Atlantique, il s'est rapidement retrouvé à la traîne.

Malgré un retour aux Sables-d'Olonne après une avarie, puis après son escale au Cap (Afrique du Sud) pour changer un safran cassé, Thierry Dubois, son malheureux compagnon de naufrage, était revenu à sa hauteur la semaine dernière. Dans les terribles coups de tabac de l'océan Indien, on a même vu Tony Bullimore se mettre à sec de toile, dériver après s'être enfermé dans son bateau, plutôt que de lutter contre les éléments. *Mais il est aussi monté sur le mât* dans les pires conditions pour pouvoir effectuer des réparations.

Le plus âgé des concurrents de la flotte a toujours semblé serein dans les très rares communications radio qu'il a établies depuis le départ avec le PC course. Au cours de ces courtes conversations, Tony Bullimore a toujours raconté avec beaucoup d'enthousiasme les détails de sa vie à bord : « *C'est fantastique d'être ici. Je relativise mes ennuis quand j'entends les problèmes de certains* », disait-il le 21 novembre, en faisant référence aux difficultés rencontrées par d'autres concurrents. Tony Bullimore gardait ses confidences pour Pete Goss, son compatriote, courageux sauveteur de Raphaël Dinelli.

La passion de Tony Bullimore pour la mer remonte à son enfance sur l'estuaire de la Tamise. A Southend-on-Sea, il arpentait la plage et les quais pour regarder passer les bateaux de croisière et les navires de pêche. A dix-huit ans, le jeune Tony est parti à la voile pour Le Cap en Afrique du Sud. Ce fut le début d'une des *grandes aventures de sa vie*, avec les affaires dans lesquelles il a toujours réussi. Après avoir géré des night-clubs, il a développé l'un des plus grands centres d'exposition en Europe, puis s'est associé à une grande société de commerce international. Il a toujours réussi ainsi à trouver les sponsors et les budgets pour participer aux plus prestigieuses courses à la voile.

Dans les années 80, Tony Bullimore est devenu un *spécialiste des multicoques avec sa lignée* de légendaires *Apricot*. Sa passion l'a conduit, malgré son âge, à se lancer dans l'aventure la plus dangereuse de la course à la voile. Après son départ tranquille dans la course, il s'était sans doute lui aussi laissé griser par l'excitation de la course. Comme Thierry Dubois, avec *lequel il s'est retrouvé à naviguer* presque bord à bord, il n'a plus cherché cette fois à éviter l'affrontement avec les éléments. *Il a pris la même* route que son jeune adversaire, comme on relève un défi.

Christophe de Chenay

Deux mois de galère

La flotte des seize bateaux au départ des Sables-d'Olonne, le 3 novembre 1996, n'a pas été épargnée par les avaries. Après le naufrage de l'*Exide-Challenger* de Tony Bullimore, huit bateaux seulement restent en course.

● **4 novembre** : une tempête dans le golfe de Gascogne secoue la flotte dans la nuit qui suit le départ. Le mât du *Club 60ᵉ Sud* de Didier Munduteguy est cassé. Le marin basque rentre le 7 novembre aux Sables-d'Olonne pour repartir le 16. Dans une collision avec une épave, Thierry Dubois est victime d'une voie d'eau. Il répare aux Sables-d'Olonne entre le 6 et le 9. Secoué par une mer forte, le Hongrois Nandor Fa craint pour la quille pivotante de son *Budapest* : il rentre au port jusqu'au 9.

● **11 novembre** : à la suite d'une collision avec un cargo, Nandor Fa fait à nouveau *demi-tour*. Eric Dumont découvre une déchirure dans la coque de son bateau. Il répare seul.

● **19 novembre** : casse de l'étai qui soutient le mât d'*Aquitaine-Innovations*, d'Yves Parlier, alors en tête de la course. Didier Munduteguy abandonne à la suite de nouveaux problèmes techniques.

● **25 novembre** : nouveau départ pour Nandor Fa, qui rentre définitivement le 27 en raison de problèmes électriques.

● **1ᵉʳ décembre** : Isabelle Autissier casse un des deux safrans de son *PRB*, alors qu'elle talonne Christophe Auguin en tête de la course. Elle se déroute vers le Cap (Afrique du Sud) pour réparer, d'où elle repart hors course le 7 décembre.

● **6 décembre** : Thierry Dubois et Yves Parlier cassent également un de leurs safrans. Thierry Dubois s'arrête pour réparer au Cap dont il repartira le 19. Yves Parlier fait route vers Perth (Australie), où il fait escale entre le 24 et le 31 décembre.

● **8 décembre** : nouvelle voie d'eau pour Eric Dumont.

● **18 décembre** : chavirements successifs de Christophe Auguin et de Catherine Chabaud. Patrick de Radiguès se rattrape *in extremis* à une filière après avoir été emporté par une vague.

● **25 décembre** : Raphaël Dinelli déclenche les balises de détresse de son *Algimouss*.

● **26 décembre** : repéré par un avion de la marine australienne, Raphaël Dinelli quitte le pont dévasté et quasiment immergé de son bateau pour monter dans un radeau de survie.

● **27 décembre** : le Britannique Pete Goss, revenu dans des vents contraires vers le naufragé, récupère dans son *Aqua-Quorum* Raphaël Dinelli épuisé, et se dirige vers la Tasmanie.

● **1ᵉʳ janvier** : Eric Dumont est en panne de compas, la bôme de sa grand-voile cassée.

● **4 janvier** : arrivée de Patrick de Radigues à Freemantle (Australie) pour réparer les problèmes électriques qui l'obligeaient à barrer jusqu'à dix-sept heures par jour.

● **5 janvier** : Thierry Dubois et Tony Bullimore déclenchent leurs balises de détresse alors qu'ils dérivent dans des vents très forts.

Sébastien Amiez deuxième du slalom de Kranjska Gora

L'AUTRICHIEN Thomas Sykora, déjà vainqueur de deux slaloms de Coupe du monde cette saison, a récidivé, lundi 6 janvier à Kranjska Gora (Slovénie), confortant ainsi son avance au classement provisoire de la spécialité. Il a devancé le Français Sébastien Amiez de 36 centièmes et un autre Autrichien, Thomas Stangassinger, de 41 centièmes.

L'Italien Alberto Tomba, champion du monde en titre de la spécialité, a connu une nouvelle déception, après son élimination, la veille, dans le géant. Il n'a terminé que huitième. Le triple champion olympique fulminait contre les conditions météorologiques (en particulier, le brouillard), après avoir tenté, en vain, de convaincre les autres concurrents de faire annuler l'épreuve. « *Sur le fond, il avait raison, mais on ne l'a pas écouté car lui, il a déjà tout gagné et nous pas* », expliquait Sébastien Amiez, tenant de la Coupe du monde de slalom, ravi de cette deuxième place : « *C'est encourageant avant les championnats du monde de Sestrières* ». – *(AFP.)*

Formule 1 : l'avertissement de Benetton à Jean Alesi

POUR JEAN ALESI, *1997 sera l'année « de la dernière chance »*... chez Benetton-Renault, en tout cas. C'est le message très clair que vient de lui transmetttre Flavio Briatore. Dans le *Times* du lundi 6 janvier, le directeur de l'écurie italo-française avertit Jean Alesi. Celui-ci avait terminé quatrième du championnat du monde des conducteurs 1996 avec la voiture dérivée de celle qui avait permis à Michael Schumacher de remporter le titre en 1995 : « *Il faut que Jean prouve qu'il n'a pas seulement du talent mais qu'il est aussi un vrai pilote de formule 1. Il faut qu'il passe plus de temps avec les ingénieurs, qu'il s'implique plus en profondeur dans tout le déroulement d'un Grand Prix, qu'il essaie de comprendre ce qui se passe. Il a besoin de faire vraiment partie de l'équipe.* » A l'aube d'une saison qu'il envisage comme celle d'un nouveau départ, Briatore estime qu'il y a un impératif absolu : dessiner une voiture plus rapide que la Ferrari, « *car il n'y a personne qui puisse rivaliser avec Schumacher* ».

DÉPÊCHES

■ **ESCRIME : la Française Valérie Barlois, championne olympique par équipes, a gagné**, lundi 6 janvier, l'épreuve d'épée de La Havane comptant pour la Coupe du monde de la spécialité. Valérie Barlois, également médaillée d'argent en individuel à Atlanta, a battu en finale l'Italienne Margherita Zalafi. Une autre Française, Sangita Tripathi, a *pris la troisième place*. En fleuret, Franck Boidin, médaillé de bronze à Atlanta, s'est incliné en finale devant le Cubain Oscar Garcia, Renaud Wiart prenant la troisième place. – *(AFP.)*

■ **TENNIS : l'Américaine Monica Seles, tenante du titre, ne disputera pas les Internationaux d'Australie**, du 13 au 26 janvier à Melbourne, *s'estimant insuffisamment remise d'une fracture de l'annulaire* droit. Seles s'était fracturé l'annulaire de la main droite en s'échauffant avant une exhibition aux Etats-Unis début décembre et n'a plus joué depuis. Chez les hommes, le numéro un français, Cédric Pioline (22ᵉ joueur mondial), a déclaré forfait en raison d'un « *mal de dos* » persistant.

■ **DAKAR 97 : le Japonais Kenjiro Shinozuka (Mitsubishi) a remporté la 3ᵉ étape** du rallye Dakar-Dakar (592 km entre Kayes et Nara, *dont 552 km de spéciale*), *lundi 6 janvier au Mali, prenant la tête du* classement général au Français Jean-Louis Schlesser (Buggy Schlesser-SEAT). Chez les motards, le Français Stéphane Perterhansel (Yamaha) a de nouveau gagné l'étape et se détache au général.

Les physiciens percent les secrets des elfes et des farfadets rouges

Des phénomènes lumineux très fugaces de la haute atmosphère dont la signature électromagnétique ressemble à celle d'une explosion atomique intriguaient les chercheurs depuis sept ans. On commence à les expliquer

Ils apparaissent au-dessus de nuages d'orage, se nomment farfadets rouges, jets bleus et autres elfes, et intéressent de plus en plus les chercheurs américains. Depuis 1989, date à laquelle la navette spatiale Atlantis a pour la première fois enregistré un de ces phénomènes, les physiciens tentent de comprendre comment ils sont engendrés. Ils ont présenté leurs premiers modèles théoriques lors du congrès de l'American Geophysical Union, en décembre 1996 à Los Angeles. Leurs observations sont rendues difficiles par le fait que ces halos colorés ne durent que quelques millièmes de seconde, voire moins d'une milliseconde dans le cas des elfes. La compréhension de ces phénomènes naturels émettant des rayons gamma est indispensable aux militaires et aux spécialistes de la non-prolifération nucléaire, qui doivent apprendre à distinguer leur signature électromagnétique de celle d'une explosion atomique.

ILS NAISSENT des orages. En les baptisant, les scientifiques américains ont fait preuve de poésie comme de circonspection. En effet, ces *red sprites* (farfadets rouges), *blue jets* (jets bleus) et autres *elves* (elfes), phénomènes électriques de la haute atmosphère, ont gardé d'autant plus longtemps leur aura de mystère qu'ils étaient rapides, fugaces et timides comme les lutins des légendes. Leur durée de vie est si courte – quelques millièmes de seconde pour les farfadets rouges et les jets bleus, visibles par l'oeil humain, moins d'une milliseconde pour les elfes – qu'on n'a tout d'abord pas vraiment pris au sérieux ceux qui les apercevaient. Des pilotes d'avions parlaient bien de brefs halos colorés jaillissant au-dessus des nuages d'orage, mais le milieu scientifique faisait la sourde oreille.

« ÉCLAIR POSITIF »

Jusqu'au jour d'octobre 1989 où la navette spatiale américaine Atlantis enregistra pour la première fois officiellement un de ces phénomènes. Officieusement, il y a fort à parier que des satellites militaires les avaient déjà repérés, mais le vol d'Atlantis marqua, aux Etats-Unis, le point de départ de recherches poussées. Après sept ans de réflexions et d'observations, les premiers modèles théoriques arrivent sur le « marché ». Ils ont été présentés, à la mi-décembre 1996, au congrès de l'American Geophysical Union (AGU) à Los Angeles.

Premier résultat concret de ces études, une classification : selon les chercheurs du laboratoire national de Los Alamos, jets bleus et farfadets rouges entretiennent d'étroits liens de parenté tandis que les elfes sont d'une nature légèrement différente. Au départ de ces décharges électriques de la haute atmosphère on trouve, la plupart du temps, ce que les physiciens appellent un « éclair positif ». *« C'est un éclair plus intense que les autres,* explique Anne Bondiou-Clergerie, spécialiste de la foudre à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera). *Les « éclairs positifs » ne représentent que 10 % des éclairs allant des nuages au sol. C'est vers la fin de la vie de l'orage qu'on les rencontre. Le champ électrique à l'intérieur du nuage a eu le temps de se construire et de s'intensifier. Et quand ça craque, on obtient souvent des chiffres records de 100 000 à 200 000 ampères. »*

Quand l'éclair tombe, les intenses champs électriques s'affrontant au sein du nuage sont momentanément annulés. Seul subsiste, au sommet du cumulonimbus, entre 10 et 20 kilomètres d'altitude, un champ négatif composé d'une « couche-écran » d'ions accrochés à des cristaux de glace.

Ensuite, tout se joue en une fraction de seconde. Selon le modèle établi par les chercheurs de Los Alamos, il suffit que l'une des innombrables particules cosmiques qui arrosent continuellement l'espace arrache un électron très énergétique à une molécule d'air présente dans les parages. En raison de l'assez faible densité de l'atmosphère dans cette zone, cet électron n'est pas absorbé par le milieu ni ralenti. Bien au contraire : accéléré par le champ électrique ambiant, il extrait à son tour certains de ses congénères d'autres molécules, jusqu'à former un rapide faisceau ascendant d'électrons, une sorte d'avalanche à l'envers.

Invisible, ce faisceau entre en collision avec les molécules de l'air et les « excite », ce qui leur fait émettre de la lumière. Cette dernière est bleue à 40-50 kilomètres d'altitude, rouge entre 50 et 90 kilomètres, quand l'air est plus rare. D'après les physiciens de Los Alamos, jets bleus et farfadets rouges seraient donc frères.

Une avalanche inversée

Le farfadet rouge est la conséquence d'une "avalanche à l'envers" de particules.

1 Une particule cosmique arrache un électron très énergétique d'une molécule d'air.

2 Accéléré et repoussé par le champ électrique négatif présent au sommet du nuage d'orage, l'électron monte, arrachant d'autres électrons jusqu'à former un faisceau.

3 Le faisceau entre en collision avec d'autres molécules, qui, "excitées", émettent des photons, et donc de la lumière.



ŒIL DE MOUCHE

En revanche, l'arbre généalogique des elfes n'est pas si simple à remonter. D'autant que l'extrême brièveté de ces phénomènes – moins d'un millième de seconde – les rend difficilement observables. Pour filmer le cycle de vie de ces elfes, de leur naissance à leur mort, l'équipe du professeur Umran Inan (université Stanford, Californie), a mis au point un appareil photographique inédit, baptisé « œil de mouche ».

Doté d'une douzaine de tubes dirigés vers les cieux qui le font ressembler aux fameuses « orgues de Staline », cet instrument peut prendre une photo tous les 30 millioniémes de seconde. En juillet 1996, Umran Inan et ses collègues l'ont installé dans le Colorado et ont attendu les orages.

Œil de mouche n'a pas manqué sa cible : au total, il a photographié dix elfes. Dix beaux anneaux de lumière rouge se dilatant à une vitesse prodigieuse, les plus grands atteignant un diamètre de plus de 300 kilomètres. Ces clichés ont rempli de joie Umran Inan et son équipe qui avaient, quelques mois auparavant, prédit par le calcul cette structure annulaire.

A l'origine des elfes se trouverait une onde électromagnétique émise par l'« éclair positif » avec une puissance suffisante pour engendrer des phénomènes lumineux lorsqu'elle vient frapper, à 90 kilomètres d'altitude, la couche inférieure de l'ionosphère. Les physiciens de Los Alamos ont apporté leur pierre à l'édifice théorique en prouvant, par le calcul et les mesures, que jets bleus et farfadets rouges pouvaient, eux aussi, émettre une onde électromagnétique assez forte pour générer des elfes.

Derrière l'intérêt subit et croissant des chercheurs américains pour une curiosité scientifique somme toute assez marginale en apparence, se cache un enjeu stratégique important. Au premier plan des intéressés se trouvent en effet les militaires et les spécialistes de la non-prolifération nucléaire.

C'est que ces phénomènes naturels émettent notamment des rayons gamma. Comme une explosion atomique. Il est donc important que les satellites chargés de détecter les essais nucléaires ne confondent pas un farfadet rouge ou un jet bleu avec... la « signature » électromagnétique d'une explosion atomique. Ce n'est pas un hasard si les théoriciens les plus en pointe dans leur étude sont précisément les physiciens de Los Alamos, haut lieu du nucléaire militaire américain...

Pierre Barthélémy

La Terre est un gros condensateur

Les géophysiciens assimilent l'ensemble Terre-ionosphère à un condensateur. La Terre – dotée d'un champ électrique négatif – est isolée de l'ionosphère – chargée positivement – par la couche d'air les séparant. Cependant, l'air ne se comporte pas comme un isolant parfait et, par beau temps, un courant dirigé vers le sol s'installe entre les deux « parois » du condensateur, ce qui, selon les calculs des chercheurs, devrait dissiper la charge portée par la Terre en dix minutes environ. Or rien de tel ne se produit. En fait, les 1 000 à 2 000 orages qui grondent à tout instant sur la surface du globe jouent un rôle de générateur et rechargent la Terre. On ignore encore, dans ce contexte, l'importance des elfes, farfadets rouges et jets bleus. Mais le professeur Umran Inan, de l'université Stanford, les soupçonne d'avoir un *« impact global sur l'atmosphère ».*

La glace glisse parce que son oxygène est excité

PAR CES TEMPS de frimas, trottoirs et chaussées transformés en patinoires sont autant de laboratoires où chacun expérimente les règles de la tribologie, cette science *« du frottement et de ses effets »*. Les tribologues-malgré-eux seront réconfortés d'apprendre que cette discipline a récemment permis de mieux comprendre pourquoi la glace glisse.

Le comportement des molécules d'eau à la surface d'une pellicule de glace vient d'être décrit par une équipe internationale, grâce à un instrument de diffraction des électrons lents (LEED) du laboratoire Lawrence-Berkeley de l'université de Californie. L'étude, à paraître dans la revue *Surface Science*, montre qu'à l'échelle atomique la glace, au moins à l'interface avec d'autres matériaux, présente des propriétés intermédiaires entre celles observées à l'état solide et à l'état liquide.

Quand l'eau est gelée, la molécule H_2O, composée de deux atomes d'hydrogène pour un atome d'oxygène, s'agglomère à ses pareilles par le biais de liaisons dites hydrogène. C'est ce qui confère à la glace sa rigidité. *« Ces molécules s'organisent alors en différents arrangements tétraédriques, superposés »*, explique Christian Minot, du laboratoire de chimie théorique de Jussieu (CNRS, université Paris-VI), cosignataire de l'étude.

PROCÉDÉS ANTIDÉRAPAGE

Pulsé sur un échantillon de glace porté à 183 C au-dessous de zéro, le rayon de faible intensité de LEED, qui permet indirectement de *« positionner l'arrangement des atomes sur une surface »*, aurait dû mettre en évidence la structure de ces petites pyramides à trois côtés, et notamment les liaisons hydrogène avec les atomes d'oxygène. Or, à la surprise des physiciens de Berkeley, la couche superficielle d'H_2O semblait avoir disparu ! Cette énigme a vite été résolue : les liaisons existaient bien, mais les atomes d'oxygène étaient tellement agités qu'ils ne pouvaient être détectés.

Vibrant à un rythme trois ou quatre fois plus élevé que dans les couches inférieures, ils induisent, en surface, des déformations de l'ordre d'une dizaine d'angströms, soit un milliardième de mètre, en épaisseur. Ces vibrations pourraient bien être responsables des pertes d'adhérence à la surface de la glace, estiment les chercheurs. *« Il n'y a aucune raison de douter que ce qui se passe au niveau atomique ne puisse avoir de conséquences à l'échelle macroscopique »*, observe Christian Minot, qui note qu'on manque encore d'un mot adéquat pour désigner cet état de surface. *« Le terme "quasi liquide" est inapproprié, car, alors que dans l'eau les molécules s'échangent de manière désordonnée, elles conservent ici une structure ordonnée, une certaine périodicité dans les motifs. »*

Ces observations permettent de mieux comprendre pourquoi, par exemple, les glaciers – à l'échelle du siècle – s'écoulent comme des fleuves. Mais, dans l'immédiat, il est peu probable qu'elles aboutissent à la mise au point de procédés antidérapage, à l'usage des automobilistes ou des piétons. Elles pourraient intéresser plus directement le secteur aérospatial, où la compréhension des phénomènes de friction, à grande vitesse et dans des atmosphères parfois très froides, est primordiale.

L'étude offre également, ainsi que le souligne Jonathan Abbat, un spécialiste de la chimie atmosphérique de l'université de Chicago cité par l'hebdomadaire britannique *New Scientist*, des pistes pour comprendre la dégradation de la couche d'ozone. On pense en effet que les cristaux de glace interviennent dans la catalyse qui aboutit à la production de composés chlorés, eux-mêmes responsables de la destruction des molécules d'ozone. *« La propriété quasi liquide de la surface de la glace,* explique-t-il, *pourrait expliquer pourquoi les cristaux sont si réactifs. »*

Hervé Morin

Vingt mille ans d'histoire sous le McDonald's de Pékin

DES OUTILS EN PIERRE ET DES FRAGMENTS D'OS fossilisés datant de plus de 20 000 ans ont été mis au jour sous l'ancien restaurant McDonald's de Pékin, rapporte le quotidien *China Daily*. *« C'est la première fois que des objets datant du paléolithique sont découverts dans la ville même de Pékin »*, affirme Li Chaorong, professeur à l'Institut chinois de paléontologie des vertébrés, cité par le journal. Des os vieux de 29 000 ans avaient été trouvés à proximité il y a quinze ans, mais leur origine humaine n'a pu être établie avec certitude. Les vestiges ont été découverts à 12 mètres de profondeur lors du creusement des fondations de l'Oriental Plaza, un hôtel en construction sur le site. Les travaux pourraient être retardés pour permettre d'autres fouilles. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le Français Léopold Eyharts** participera au sixième vol spatial franco-russe programmé pour le second semestre 1997. Ce lieutenant-colonel de l'armée de l'air âgé de 40 ans séjournera vingt et un jours à bord de la station orbitale Mir. La mission fait partie du nouveau programme de vols habités destinés à préparer les astronautes français à des séjours de longue durée dans l'espace, tels qu'ils seront appelés à en faire à bord de la station spatiale internationale Alpha dont la construction devrait commencer à la fin de l'année. Léopold Eyharts était le suppléant de Claudie André-Deshays, première Française dans l'espace.

■ **BOTANIQUE : un théier sauvage âgé de 2 700 ans**, un record mondial pour cette espèce, a été découvert par des scientifiques chinois. L'arbre, dont le tronc mesure 25 mètres de haut et plus de 1 mètre de diamètre, a été trouvé dans une région montagneuse de la province de Yunnan, près de la frontière birmane. Le précédent « record » enregistré en Chine appartenait à un théier vieux de 1 700 ans, découvert dans les années 60 près de la frontière sino-vietnamienne. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTOLOGIE : les responsables des antiquités égyptiennes** ont annoncé trois fois en quatre ans la découverte d'une même tombe pharaonique dans la région de Ménoufia (delta du Nil), a affirmé le quotidien *Al Ahram*. Selon celui-ci, la mise au jour de cette tombe, présentée comme aussi importante que celle de Toutankhamon, *« a été annoncée le 25 octobre 1992, le 27 août 1995 et, enfin, le 8 décembre 1996 »*. Interrogé par *Al Ahram*, le ministre égyptien de la culture Farouk Hosni a répondu : *« Il s'agit d'une erreur dont le Conseil supérieur des antiquités égyptiennes (CSA) assume la responsabilité. »* – *(AFP.)*

■ **MÉDECINE : une nouvelle technique de traitement** de l'ostéoporose a été mise au point par des chercheurs du service de neuroradiologie interventionnelle de l'université Johns-Hopkins de Baltimore (Etats-Unis). Baptisée vertébroplastie percutanée, elle consiste à consolider les vertèbres atteintes par la maladie en injectant du méthacrylate de méthyle directement dans l'os. L'opération *« peut être effectuée en une seule journée et se révèle efficace chez les patients correctement sélectionnés »*, affirment ses inventeurs.

■ **MUSÉUM : le deux millionième visiteur** a été comptabilisé mercredi 18 décembre à la Grande Galerie d'évolution du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, depuis sa réouverture il y a deux ans et demi. Parmi eux, figuraient 218 628 scolaires.

Les modems analogiques concurrencent les lignes numériques

SESAME populaire d'Internet, le modem analogique n'a pas dit son dernier mot. Cet appareil, qui permet aux ordinateurs de communiquer entre eux et d'accéder au réseau mondial en utilisant des lignes téléphoniques classiques (réseau RTC), progresse au point d'atteindre des débits proches de ceux qui semblaient réservés aux lignes numériques (Numéris). Ainsi, le numéro un mondial US Robotics lancera en France, début février, la technologie X2 offrant un débit de 56 000 bits par seconde (bps). Les lignes Numéris fonctionnent à 64 000 bps. C'est dire si la différence s'amenuise.

Les modems sont ainsi passés de 1 200 bps en 1982 à 14 400 au début des années 90, puis à 28 800 bps en 1995 et à 33 600 bps début 1996. Ce dernier débit, en cours de standardisation, est déjà utilisé par plusieurs fournisseurs d'accès à Internet. Le 56 000 bps le sera début février par Grolier Interactive (Club-Internet) en France. Il devrait séduire d'autres entreprises soucieuses de convaincre leurs clients du potentiel d'Internet. American OnLine, IBM Global Network et une trentaine d'autres fournisseurs d'accès ont déjà annoncé qu'ils adopteraient la nouvelle technologie dès que possible.

Sans modem puissant, le réseau mondial reste privé de ses principales fonctions multimédia tels que le son stéréo, les images animées et la vidéo. US Robotics mise sur la révolution qui agite les entreprises. *« Le monde du travail devient plus mobile et délocalisé »*, constate Mark de Simone, vice-président Europe de la division systèmes de réseau d'US Robotics. Pour lui, Internet explose avec *« 55 millions de travailleurs reliés au réseau »*. Et ce chiffre *« serait supérieur si l'accès à la Toile fonctionnait mieux »*. C'est justement l'objectif des nouveaux modems, qui utilisent les lignes téléphoniques existantes.

« La technologie X2 tire profit de l'infrastructure du réseau, qui est presque entièrement numérique en France », explique Alain Wiedmer, directeur d'US Robotics Systems France. En effet, seul le dernier tronçon des lignes téléphoniques, celui qui relie l'abonné au central le plus proche, reste analogique, les autres sont numériques. Dans ce contexte, US Robotics joue le fait qu'une seule conversion numérique/analogique est nécessaire entre le fournisseur d'accès à Internet et l'abonné.

UNE NOUVELLE JEUNESSE

La technologie X2 exploite un mode de fonctionnement asymétrique. Les 56 000 bps concernent le débit entrant chez l'abonné. Dans l'autre sens, les données ne transitent qu'à 28 800 bps. C'est toute la différence avec une ligne Numéris qui offre 64 000 bps dans les deux sens. Un tel débit est indispensable pour réaliser de la vidéoconférence car cette application requiert un flux d'information identique dans les deux directions. Il en va autrement pour Internet. Dans ce cas, le débit entrant prédomine largement.

L'internaute n'émet que des requêtes brèves pour interroger les serveurs ou des messages électroniques. Par contre, il reçoit des fichiers importants lorsqu'il télécharge des logiciels ou des images de grande taille. Sans parler des sons, de la musique ou de la vidéo. Déjà, à 33 600 bps, il devient possible d'écouter une radio ou un disque compact en direct, sans stockage préalable du fichier correspondant. Le mode asynchrone semble donc parfaitement adapté aux besoins des internautes. C'est le principe retenu pour développer la technologie ADSL (*Asymetric Digital Suscriber Line*), qui permet de recevoir de 1,5 à 8 millions de bps et d'émettre 64 000 à 640 000 bps (*Le Monde* du 30 octobre) sur une ligne numérique.

La bataille du modem analogique se porte donc à un niveau de performances imprévu. Les spécialistes ne pensaient pas que cette technologie dépasserait un jour les 40 000 bps. Si le coût des communications sur les lignes Numéris devient identique à celui des lignes analogiques, l'abonnement reste plus cher. Les modems à 56 000 bps, diffusés en très grande série, pourraient donner une nouvelle jeunesse aux vieilles lignes analogiques. US Robotics commercialise aux alentours de 1 200 francs la version 33 600, dotée, en prime, de la fonction « voix », qui fournit la fonction téléphone mains libres.

Jusqu'au 15 janvier, tout achat d'un tel modem donne droit à la technologie X2 *« pour 1 franc de plus qui sera reversé à une œuvre caritative »*. Le passage à 56 000 bps s'effectue par une simple mise à niveau logicielle. En revanche, le système ne fonctionne qu'avec du matériel US Robotics installé à la fois chez l'abonné et le fournisseur d'accès. Rockwell International, qui développe également une solution 56 000 bps, fait valoir la compatibilité de son modem avec le matériel existant chez les prestataires Internet. Mais US Robotics s'appuie sur une domination importante avec 43 % du marché européen des connexions chez les fournisseurs d'accès. L'entreprise américaine connaît une forte croissance : *« Nous doublons chaque année nos résultats »*, assure Mark de Simone.

Michel Alberganti

Les Caraïbes par coup de froid

Cuba est une fête qui ne laisse pas indifférents les Parisiens

DESSINS DE DESCLOSEAUX

ILE DE LA DÉSOLATION pour les uns, espoir fané ou régime rédempteur pour les autres, Cuba, depuis près de quarante ans, ne cesse de nous *engager dans des* contrastes dont nous n'arrivons pas à nous libérer. Chaque récit de voyage épaissit un peu plus le mystère, l'ardeur développée par l'auteur à s'extraire du *mythe ne plaquant* qu'un vernis de plus sur l'étrange *mosaïque*. Il faudrait aller voir sur place – ce que nous espérons confusément tous –, mais c'est loin, et tellement banal. En attendant, allons entendre.

Car s'il est une musique que l'on sait immédiatement pointer sur une carte, c'est bien celle de ce pays qui n'aura jamais, à aucun moment, eu l'idée de mettre une sourdine à ses rythmes ; la République socialiste-démocratique lui donnera même de *larges moyens pour en rajouter*. La révolution, mais en musique. C'est à ces sonorités pinçantes et cannasucrées qu'il faut sacrifier quand on entre chez les Cubains de Paris, qui sont en train de donner aux nuits de la capitale un goût sérieusement caraïbe. Et la table *ne déplaît pas non plus*.

Cet engouement est relativement récent, mais semble avoir trouvé un public généreux pour en faire davantage qu'une passade. Il faut dire aussi que le personnel dont disposent les *nouveaux arrivants* parle en direct à plusieurs générations de Français, *qui* n'ont pas de raison de ne pas avoir la mémoire longue où la curiosité avivée.

On avait sans doute oublié que le surnom donné à Ernesto Guevara, « Che », *voulait dire copain. Le* copain universel, le révolté, l'intraitable. Guevara qui se sépare de Castro pour aller mener sa propre quête et tomber sous les balles de l'armée bolivienne en 1967. *Le « Ché »*, poster radicalement inusable des combats de 68.

Avec Fidel et Hemingway, citoyen d'honneur et de Paris et de La Havane, on en fait grand usage dans ces nouvelles tavernes où l'on sert le *cuba libre*, le *cubanita* ou le *cheguevara*, *justement – rhum*, sucre, *citron*, menthe fraîche. Comme au Montecristo Café, sur les Champs-Elysées, endroit parfaitement fabriqué, mais dont le vaste bar, en sous-sol, avec sa patine de cinéma, finit par inventer sa *propre ambiance*. Il y a là un public entre deux âges, vaguement *ancien* dépaveur de la rue Gay-Lussac, vaguement ancien routard. En début de soirée, le lieu est sage comme une image ; plus tard, les joyeux noctambules viendront faire leurs provisions *de rumba yumba, de* salsa *et de merengue*. Pour l'instant, on y sert des tapas avec bonne humeur et conviction. Crevettes à l'espagnole, pommes de terre au thon, chipolatas, toasts au jambon cru et beurre moutardé, *poivrons confits. Tout* ça est modeste, simplissime (15 francs le plat), mais avenant, sympathique.

Le restaurant est au-dessus, avec une carte plus sérieuse. Langouste à la cubaine, tartare de bœuf hawaïen, colombo de volaille au lait de coco, *brochette d'agneau havana, ceufs* brouillés aux coquillages. Cuisine lointaine et proche, cartes postales d'un soir ; bons baisers des mers toujours chaudes.

Soirée cubaine. L'autre bistrot « maximo » était logé près de la Bastille. Un froid sans pardon biseautait l'avenue ; on était aussi bien sous les palmes des rengaines de Joseito Fernandez. Allons, on bouge. En *vingt* ans, la rue de Lappe a beaucoup changé. Elle *n'est plus ce sentier épuisé* par le mauvais genre qu'elle ne se donnait presque déjà plus la peine de prendre. La voilà rénovée, retapée, réhabilitée ; brouillonne de tout un jeune peuple de la nuit à la recherche *d'un dîner bon marché. Les enseignes* sont multiples.

Havanita Café, c'est notre affaire. La chaleur générale vous tombe dessus aussi fermement que le mastard chargé de discipliner l'impatience des *affamés. L'endroit est bas de plafond et large de propos*. Un gros frou-frou bienveillant fait chorus à la musique. Sortis de garde-meubles très anciens, des fauteuils de cuir avec balafres et coutures animent le paysage. On vous invitera à les utiliser et à plonger vers *leur profondeur pour passer à* table, *ce qui rend le coup de fourchette* délicat mais amusant.

Comme la vie de l'île, la cuisine cubaine est sobre. On ne s'attendra donc pas à ce que genre de restaurant populaire minaude et propose d'autres *plats que ceux du terroir*. Tant mieux. Il y avait à la carte du requin cuit à la vapeur accompagné d'une sauce tomate aux deux olives, morceau de bravoure drôlement appelé *tiburon con salsa Hemingway, qu'on laissera de côté* – *protégeons* les requins qui manqueraient à nos peurs s'ils venaient à disparaître –, pour préférer de l'espadon – non encore en voie de disparition –, avec une ratatouille flanquée de sa sauce créole. *Très convenable*. Travers de porc caramélisés au *miel et épices* cubaines pour suivre : très convaincant encore.

Le troisième endroit repéré évoquait certes La Havane, mais laissait la *contrée se dissoudre dans une géo*politique hasardeuse où le Brésil se heurtait à l'Argentine, le Paraguay à la Colombie, le Chili au Mexique, le Pérou à l'Urugay. *Trop, c'est trop*. Ce soir-là, Los Latinos, en haut du boulevard Richard-Lenoir, ne faisait pas recette. A la carte, tout ce qu'on pouvait espérer du sud du Nouveau Monde, mais peu de clients pour l'apprécier.

*Emouvant tout de même, cet an*cien entrepôt presque désert où deux copines de bureau écornaient avec appétit une parcelle de leur treizième mois pour éborgner un chef de service peu recommandable et où un *homme d'affaires de Châtellerault* tentait de séduire à l'exotique deux enfants de Marie pas dupes qui lui tenaient encore la dragée haute.

On entendait du sirop de crooner s'échapper de la machinerie : *« Besame, besame mucho, como si esta noche fuera la ùltima vez... »* Et le cuistot désœuvré, qui ce soir-là voyait la maison sévèrement tourner au ralenti, sifflotait en traduisant sombrement, oui, c'est ça, embrasse-moi, embrasse-moi très fort, comme si *cette nuit devait être la dernière fois...* Latino lamento.

Jean-Pierre Quélin

★ Montecristo Café, 68, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris. Tél. : 01-45-62-30-86. Ouvert tous les jours. Menus : 90 et 130 F. Carte : 200 F.
★ Havanita Café, 11, rue de Lappe 75011 Paris. Tél. : 01-43-55-96-42. Ouvert tous les jours. Carte : 100-160 F.
★ Los Latinos, 45, rue Saint-Sébastien 75011 Paris. Tél. : 01-43-55-55-12. Fermé le dimanche. Menu : le midi, 59 F. Carte : 100-130 F. Orchestre, vendredi et samedi.

La sardine

La sardine bat de l'aile. L'an dernier, seulement 84 *millions* de boîtes de fer blanc renfermant ce clupéidé ont été vendues en France. Quarante pour cent de moins qu'il y a dix ans. La faute à qui ? A la vapeur. Le mode de préparation est en *effet essentiel pour que ce petit poisson* reste grandiose à l'heure où l'on ouvre son cercueil de métal. Deux méthodes s'opposent.

La première consiste à emboîter les sardines crues et à les faire cuire à la *vapeur, à même la boîte, avant d'y* installer un couvercle. La seconde, dite « à l'ancienne » (encore qu'aucun texte ne réglemente pour le moment cette appellation), requiert des manipulations autrement *plus complexes*.

Le *poisson* est d'abord immergé pendant une demi-heure environ dans un bain de saumure pour saler et raffermir ses chairs. C'est avec des ciseaux et manuellement – contrairement à la plupart des *préparations vapeur – que les sardines sont ensuite étêtées* et éviscérées. Placées *sur des grilles* pour être séchées à l'air chaud, elles sont alors délicatement frites dans un bain d'huile d'arachide à 115°.

A la suite de cette opération, ces demoiselles étaient autrefois mises à *sécher sur le toit des* conserveries, aussi appelées « fritures ». Les normes sanitaires aujourd'hui en vigueur et la prolifération des goélands ont eu raison de ce folklore. *Les sardines sont aujourd'hui séchées à l'intérieur. Elles* égouttent pendant vingt-quatre heures et perdent leur huile de cuisson.

Ce qu'elles conservent, en revanche, c'est une chair croustillante et bien plus ferme que leurs cousines *cuites* à la vapeur. *L'une comme l'autre sont* ensuite nappées d'huile. Au pire de colza ou de soja (pudiquement baptisées « végétales » sur la boîte), au mieux d'huile d'olive.

Mais alors que *la première s'imprègne lentement de cet élément*, la sardine *cuite* à la vapeur, dont la chair s'est ramollie, s'en imbibe comme une éponge. Dernière différence, contrairement aux versions « vapeur », *les* « à l'ancienne » ne sont *généralement pas mises en vente avant quelques mois*. Le temps que *s'estompe* ce fameux « goût de bouillotte », comme le qualifient les sardiniers traditionnels, et qui fait que même la meilleure des sardines ne peut être consommée dans l'instant qui suit sa mise en boîte.

A 3,50 F ou 4 F, la sardine vapeur, souvent en provenance du Maroc – où se concocte *aussi du surimi de sardines !* – vaut en moyenne deux fois moins cher *qu'une* sardine frite et emboîtée sur nos côtes. A Douarnenez, où se trouve la plus ancienne conserverie de sardines au monde, la maison Chancerelle, cette différence de *prix, loin d'effrayer, est même vécue* comme un gage de qualité.

Sous sa marque Connétable, la conserverie commercialise même depuis quatre ans des sardines à 16 F la boîte : les *millésimées*. *L'emballage*, reproduisant des tableaux de pêche, *fait la joie des* collectionneurs comme Pierre Tchernia, qui possède plusieurs centaines de boîtes anciennes. Mais l'intérieur surtout est un régal.

***Des sardines fraîches de fin d'été, à l'acmé* de leur maturité et tellement parfaites qu'on les présente « à blanc » dans leur boîte. Quand on ouvre le couvercle, c'est en effet le ventre de la sardine, si fragile, *qui brille sous les yeux, preuve de son* absence de *défaut*. Les autres sardines sont généralement emboîtées « au bleu » : c'est le dos, moins susceptible d'être abîmé, que l'on découvre à l'ouverture.**

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE TERROIR

Voici un restaurant emblématique de ce qui se fait aujourd'hui à Paris. Au demeurant fort agréable, boulevard Arago, côté riant des Gobelins. Lumières vives, tonalité jaune, quelques tables, un minimum pour figurer un tel lieu. Le patron met l'accent sur la note conviviale, la connaissance de petits vins de propriétaire, les clients « amis » et des plats inusables : le museau de bœuf à la vinaigrette, les maquereaux au vin blanc en terrine. La raie à la grenobloise, si l'on aime, ou bien le confit de canard pommes sarladaises et la splendide pintade aux choux, des plats qui appellent un coteau-du-lyonnais, un côtes-du-marmandais, ou bien un bordeaux AOC.
★ Paris, 11, boulevard Arago (75013). Tél. : 01-47-07-36-99. *Fermé samedi* midi et dimanche.

AU BASCOU

Jean-Guy Loustau, le célèbre sommelier moustachu natif de Saint-Jean-Pied-de-Port, a fait du Bascou le rendez-vous des pelotaris. *Cela ne suffirait sans* doute pas à remplir son aimable bistrot, malgré le respect scrupuleux des traditions basco-béarnaises : morue au *pil-pil*, sardine à la Fontarabie, *pimientos del piquillo* farcis, *axoa* de veau et agneau de lait des Pyrénées. La bonne affaire est une formule où l'on choisit indifféremment une entrée et un plat, ou bien un plat et un dessert, *parmi lesquels une terrine de gibier* ou une barigoule d'artichaut aux moules, un saumon poêlé ou bien une daube de joues de porc, le blanc-manger ou la tourtière pommes-pruneaux. Formule : 90 F. A la carte, compter 180 F.
★ Paris, 38, rue Réaumur (75003). Tél. : 01-42-72-69-25. Fermé samedi midi et dimanche.

AUBERGE D'CHEZ EUX

L'Auberge « D'chez eux » est la dernière survivante d'une certaine restauration d'abondance dans le quartier de l'Ecole militaire. La famille Court gère cette maison depuis trente ans, de père en fils. Aujourd'hui, Pierre Court, *patron attentif, courtois et discret, a l'oeil à tout. Surtout à la cave qui* offre plus de 200 références. Les plats de la carte sont immuables, mais, *comme la qualité* dépend du marché, cela demande un joli travail. Les incontournables sont les charcuteries, les cuisses de grenouille, le cassoulet en marmite au confit de canard, la pièce de chevreuil sauce grand veneur. L'excellent boudin, savoureux, sous une enveloppe parfaitement bien cuite et croustillante, *est accompagné de pommes fruits (98 F)*. Desserts à volonté parmi lesquels compotes de fruits, mousse au chocolat. Nous *aimons ici l'inlassable travail* autour de recettes de bistrot, pour présenter le meilleur, à l'aide d'un service attentif et complice. Additions élevées ; il est difficile de dépenser moins de 200 F. Au déjeuner, menu, apéritif, vin et café, tout compris : 265 F. A la carte, compter 300 F.
★ Paris, 2, avenue de Lowendal (75007). Tél. : 01-47-05-52-55. Fermé dimanche.

Brasseries

LE REVEIL DU 10e

Une affaire de famille, de bons petits plats et l'éternelle reconnaissance d'une clientèle fière qu'un natif du « pays » ait reçu le trophée du meilleur bistrot de l'année. C'était en 1987, mais l'on en parle encore du côté de Pierrefort. C'est de cette région du nord de l'Aveyron que Cathy et Daniel Vidalenc font venir charcuteries, fromages, tripoux et saucisses. Les fameuses saucisses à l'aligot, que l'on sert en nocturne chaque premier mardi du mois. Un rituel *qui permet à ces traditions rurales de se maintenir* à Paris, à l'abri de la mairie du 10e, et de résister à la concurrence de la restauration rapide. Ajoutons un choix judicieux de beaujolais, de vins de Loire – de Cheverny à Chinon –, un mâcon classé et le saint-joseph pour amateurs avisés. A midi, le soir, l'on ferme tôt, sauf le mardi, service jusqu'à 23 heures. A la carte, compter 110 F.
★ Paris, 35, rue du Château-d'Eau. Tél. : 01-42-41-77-59. Fermé samedi *soir et dimanche*.

LE CALMONT

Le Calmont s'était mis en habits de fête. Un bon menu, chaque jour, pour une rutilante et traditionnelle brasserie de quartier, à côté de l'Ecole militaire. Zinc en fête ! Mais c'est toute l'année, sous la houlette de Michel Battut – *classé « meilleur bistrot à vins de l'année » en 1995* –, *qui* gère de main de maître un bel ensemble de vins. Pour les fêtes, un *côtes-du-rhône, domaine* Autard (98 F), ou bien le mâcon classé de Pierre Michel (128 F). Chablis, gaillac et autre quincy accompagneront les spécialités de rigueur, celles du Beaujolais ou bien de l'Aveyron, et surtout le menu du jour à prix d'amis : le foie gras de canard pour commencer, ou bien les huîtres de Coutainville, le duo *de poissons à la vapeur et tagliatelles ou encore un plat coquin de là-bas*, le pied jaunet rôti à la truffade. Formule : 140 F. A la carte, compter 170 F.
★ Paris, 35, avenue Duquesne (75007). Tél. : 01-47-05-67-10. Fermé samedi soir et dimanche.

Gastronomie

LE BRISTOL

Bâti sur les vestiges de l'hôtel de la Pompadour, Le Bristol conserve de son statut d'asile diplomatique pendant les années noires un prestige particulier *dans la haute hôtellerie* parisienne. *Depuis plusieurs mois, un nouveau chef* était attendu, le jeune et fringant Michel del Burgo, ancien second d'Alain Ducasse au Juana, *« à l'époque où il était au piano »*. A défaut d'avoir été le dernier événement d'une année fertile en changements – à Paris du moins –, la nouvelle carte du Bristol – depuis le 3 janvier – marque une nette transition avec le travail de l'équipe précédente. La cuisine de Michel del Burgo n'a *pas abandonné un certain maniérisme haute époque acquis à La Barbacane*, dans la cité de Carcassonne, gratifié de deux étoiles au Michelin, même si les petits farcis du jardin du Languedoc sont remplacés par des langoustines royales de Loctudy accompagnées de chou-fleur écrasé mêlé de caillé de brebis et flanquées de crème fleurette au caviar. De délicieuses saint-jacques de *Bretagne cuites à la plancha sont assorties d'étonnants cromesquis d'aïoli*. Cuissons à la minute, travail de précision, ces plats ne seront tout à fait rodés que dans quelques jours, lorsque le personnel de salle aura pris, aussi, la mesure du changement : présentation des plats, découpe en salle, travail au guéridon. Un retour à la grande tradition. Sur la carte des vins, en pleine évo*lution, l'on trouve désormais costières-de-nîmes et vins du Languedoc. La* surprise n'est pas tant dans l'addition, certes élevée dans ce type d'établissement, que dans l'abandon provisoire de la grande salle ovale, au profit d'un salon anonyme donnant sur le patio intérieur. Menus à 380 F et à 580 F. A la carte, compter 700 F.
★ Paris, 112, rue du Faubourg-Saint-Honoré (75008). Tél. : 01-53-43-43-00. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

Nouvelle offensive de la neige et du verglas

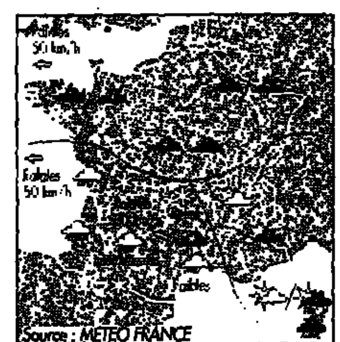
UNE NOUVELLE perturbation remontant de la péninsule ibérique envahira la France par le sud-ouest ; au contact de l'air froid qui recouvre notre pays depuis maintenant deux semaines, les pluies se transformeront temporairement en pluie verglaçante ou en neige.

Mercredi, sur les régions situées au nord de la Loire, la grisaille et le froid se maintiendront toute la journée. Un vent d'est modéré renforcera la sensation de froid, surtout sur les côtes de la Manche. La situation se dégradera au cours de la nuit suivante, avec des chutes de neige et de pluie verglaçante. Sur le Centre, l'Auvergne et la Bourgogne, le temps sera gris et froid jusqu'en début d'après-midi, puis des précipitations arriveront du sud ; elles apporteront de la neige ou de la pluie sur un sol qui sera encore gelé.

Sur la Vendée, les Charentes, le Poitou, le Limousin et tout le flanc sud-ouest du Massif Central, la pluie verglaçante arrivera dès la mi-journée ; elle se prolongera jusqu'au soir. Le vent de sud-est soufflera fort. Sur le Sud-Ouest au sud de la Garonne, le temps sera également médiocre dès le matin, mais les températures seront plus douces, et les précipitations tomberont simplement sous forme de pluie ; seule la chaîne pyrénéenne connaîtra de nouvelles chutes de neige, au-dessus de 1 000 mètres d'altitude. Sur les régions méditerranéennes, la pluie arrivera par l'ouest : d'abord sur le Roussillon en début de matinée, puis sur le Languedoc et l'après-midi sur la Provence, puis la Côte d'Azur ; la Corse ne sera elle touchée qu'en soirée. Sur les Alpes du sud, il neigera à nouveau en fin de journée, au-dessus de 1 000 mètres.

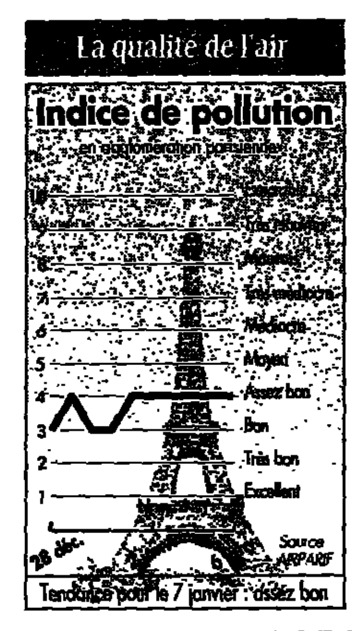
Les températures resteront froides sur le Nord-Est, tandis qu'il fera au contraire doux sur tout le sud du pays : les minimales atteindront encore -5 à -8 degrés sur tout un quart nord-est, -1 à -4 de la Bretagne à la région Rhône-Alpes, 0 à 4 sur le Sud-Ouest et l'intérieur du Sud-Est et 4 à 8 sur les rives de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles se cantonneront entre -1 et -4 degrés sur un quart nord-est, autour de 0 degré de la Bretagne au Centre et à la région Rhône-Alpes, entre 2 et 4 degrés de la Vendée à la vallée du Rhône en passant par le Massif Central, entre 6 et 9 sur le Sud-Ouest, jusqu'à 11 autour du golfe du Lion et 13 degrés en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

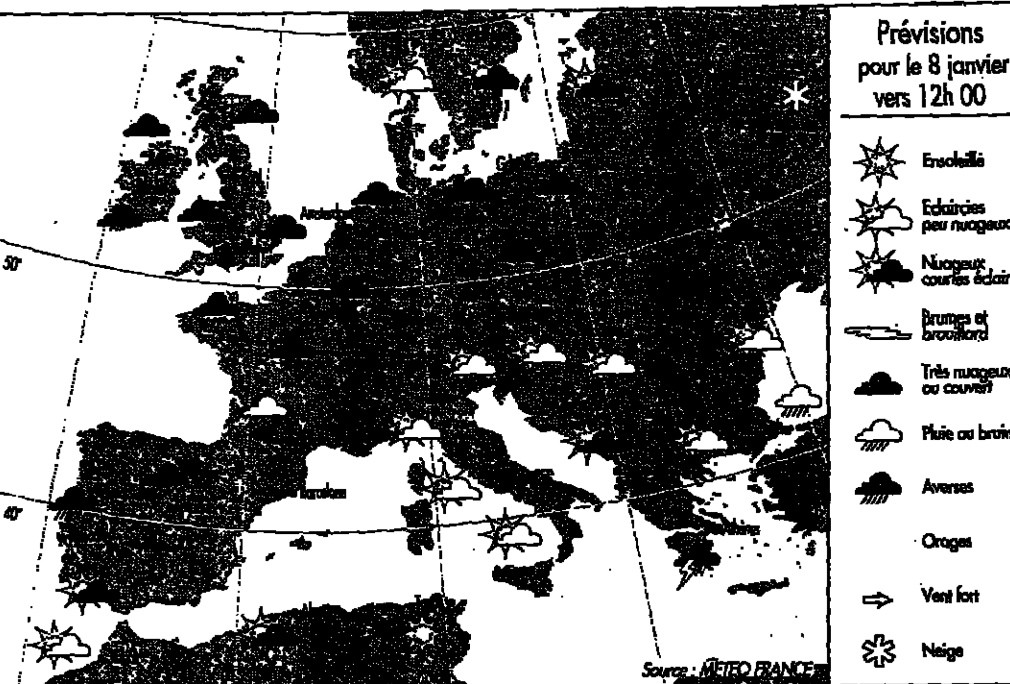


Prévisions pour le 8 janvier vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 7 janvier : assez bon





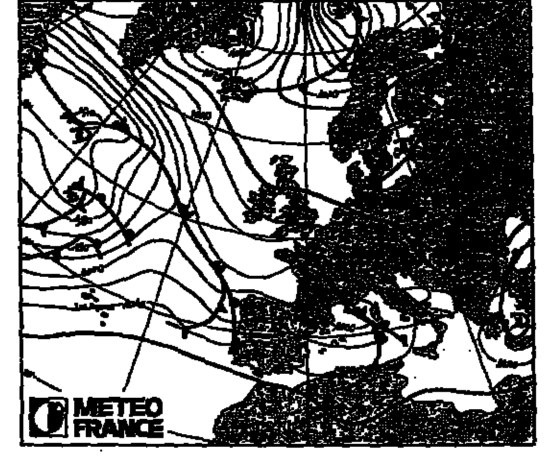


TEMPÉRATURES
du 6 janvier
maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	3/0	TOURS	-1/-5	CHICAGO	-7/-9	LISBONNE	10/5	PRETORIA	26/18
AJACCIO	13/5	LILLE	-3/-8	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	-2/-11	LONDRES	3/-1	RABAT	15/11
BIARRITZ	8/-1	LIMOGES	1/-3	ALGER	18/8	DAKAR	25/20	LOS ANGELES	17/10	RIO DE JAN.	26/23
BORDEAUX	6/-1	LYON	1/-6	AMSTERDAM	-6/-8	DJAKARTA	29/22	LUXEMBOURG	-5/-8	ROME	13/7
BOURGES	2/-7	MARSEILLE	10/4	ATHÈNES	17/-	DUBAI	24/13	MADRID	7/-3	SAN FRANC.	12/7
BREST	-1/-1	NANCY	-3/-5	BANGKOK	33/21	DUBLIN	4/2	MARRAKECH	16/6	SANTIAGO	26/17
CAEN	0/-4	NANTES	1/-6	BARCELONE	9/6	FRANCFORT	-4/-6	MEXICO	24/9	SÉVILLE	11/6
CHERBOURG	1/-1	NICE	11/7	BELGRADE	3/-3	GENÈVE	2/-1	MILAN	4/3	ST-PÉTERS.	-8/-8
CLERMONT-F.	0/-4	PARIS	1/-5	BERLIN	-3/-5	HANOÏ	21/18	MONTRÉAL	1/-4	STOCKHOLM	-4/-6
DIJON	0/-4	PAU	6/-1	BOMBAY	31/22	HELSINKI	-4/-4	MOSCOU	-10/-22	SYDNEY	30/19
FORT-DE-FR.	29/24	PERPIGNAN	6/5	BRASILIA	25/19	HONGKONG	18/13	MUNICH	-2/-8	TENERIFE	23/18
		POINTE-À-PIT.	30/22	BRUXELLES	-4/-9	ISTANBUL	14/7	NAIROBI	25/14	TOKYO	14/2
		RENNES	1/-6	BUCAREST	-1/-7	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	21/7	TUNIS	20/6
		ST-DENIS RÉUNION	30/24	BUDAPEST	1/-4	KIEV	-6/-9	NEW YORK	13/2	VARSOVIE	-5/-6
		ST-ÉTIENNE	0/-3	BUENOS AIRES	28/22	KINSHASA	32/24	PALMA DE M.	11/4	VENISE	9/5
		STRASBOURG	-3/-5	CARACAS	29/23	LE CAIRE	23/16	PÉKIN	-4/-14	VIENNE	-4/-7
		TOULOUSE	5/2			LIMA	24/19	PRAGUE	-9/-11		



Situation le 7 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Surplus aux enchères

MILLE TONNES de filets de camouflage provenant de la liquidation des surplus alliés vont être dispersées aujourd'hui aux enchères, et, contrairement à ce qu'on pensait tout d'abord, cette première vente a suscité un intérêt certain parmi les commerçants et industriels, qui ont vu les partis multiples qu'ils pourraient tirer de cette marchandise.

Les filets noués en coton et en jute, à mailles larges, fourniront déjà un appoint précieux de matières premières. Mais ce sont surtout les filets tressés en coton à mailles fines qui ont retenu l'attention des acquéreurs éventuels. Les uns songent à confectionner des maillots de corps, d'autres des sacs à provisions, les derniers enfin des tentures. Passe encore pour un sac à provisions ou une tenture, verte ou beige, mais pour un maillot de corps, une décoloration paraît indispensable.

Cet après-midi, les vingt lots se disperseront aux feux des enchères, à moins que... « *Nous sommes bien décidés,* nous a-t-on dit à la direction des surplus, *à ne pas les céder pour une bouchée de pain. Si nous n'atteignons pas les prix que nous nous sommes fixés, nous n'aurons aucune peine à les écouler à l'exportation.* »

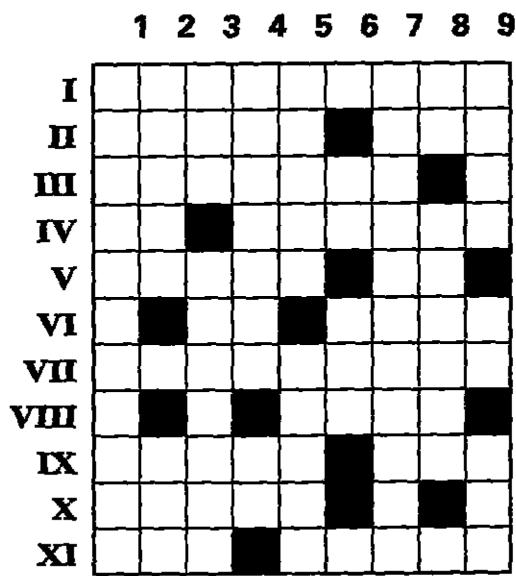
Cette première vente sera bientôt suivie de nombreuses autres. Prochainement doit avoir lieu à Fontainebleau une adjudication de 220 voitures de tourisme de marques américaines, anglaises ou allemandes, en mauvais état il est vrai. Depuis le commencement de la liquidation, près de 17 000 véhicules (Jeeps, GMC, remorques) ont été livrés ou sont en cours de livraison aussi bien dans les pays étrangers et dans les territoires d'outre-mer que dans la métropole.

(8 janvier 1947.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6990

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Personnes qui travaillent sur des matelas. – II. Comme un palais de facteur. Ne conserva pas. – III. Quand elle est grande, ça peut juste passer. – IV. En France. Vieux, ce sont des sortes de fossiles. – V. Ouvertures sur un capot. Quelqu'un avec qui l'on a rompu. – VI. Qui a tout quitté. Elément d'un ensemble pour un linguiste. – VII. Quand on en fait un, ça coûte. – VIII. Crier comme dans une forêt. – IX. Peut précéder un engagement. Le père de la littérature polonaise. – X. Ont besoin de lunettes quand ils sont petits. – XI. Roche poreuse. Comme un chien sur le toit.

VERTICALEMENT

1. Qui ne s'ouvre pas facilement. – 2. Un mot qu'on peut dire en passant. Est-ce qu'il est pour le rat. – 3. Etendue dans le désert. Qui mord, mais n'est peut-être pas méchant. – 4. En forgeant, il deviendra forgeron. Préfixe. – 5. Fournit de l'huile. Donna des couleurs. – 6. Vieille ville. Foyer d'une civilisation africaine. – 7. Utiles pour ceux qui veulent faire des mystères. – 8. Conjonction. Pas du tout encaissé. – 9. Peuvent être plein de nœuds. Pronom. Le noir pour le bleu.

SOLUTION DU N° 6989

HORIZONTALEMENT

I. Clouterie. – II. Hernani. – III. Aptitudes. – IV. Nie. Emeri. – V. Cognée. Al. – VI. Etai. Rôde. – VII. Lé. Avenir. – VIII. Agar. – IX. Edgar. Out. – X. Ira. Peu. – XI. Etrangers.

VERTICALEMENT

1. Chancelière. – 2. Lépiote. – 3. Ortega. Agir. – 4. Uni. Niagara. – 5. Tâtée. Varan. – 6. Enumérer. – 7. Ride. On. Ope. – 8. Eradiquer. – 9. Ensiler. Tus.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **COLORADO.** Le centre de formation des pilotes de la compagnie United Airlines de Denver (Colorado) accueille ceux qui veulent s'essayer aux techniques de décollage, d'approche et d'atterrissage. Le programme « Pilot for a Day » (Pilote d'un jour) comprend un cours sur la terre ferme, un briefing avant le vol en simulateur, le vol lui-même et un debriefing. Le tarif varie, en fonction du forfait choisi, de 950 dollars (4 750 francs environ) à 1 550 dollars (7 750 francs).

■ **BAHREÏN.** Un nouveau pont reliant Manama, la principale île de Bahreïn, à l'île de Moubarraq, au nord-est, vient d'être inauguré. Long de 3 kilomètres et large de 35 mètres, ce pont est le deuxième reliant les deux îles après celui construit en 1941. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** L'aéroport de Bâle-Mulhouse a fêté, la veille de la fin de l'année, son deux millions cinq cent millième passager. Le cap du million de passagers par an avait été franchi en 1987, celui des deux millions en 1992. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL.** 1996 a été une mauvaise année pour le tourisme en Israël. A la fin du mois de novembre, le nombre de visiteurs était de 2,178 millions, ce qui représente une diminution de 7,2 % par rapport aux onze premiers mois de 1995. Les chiffres de décembre ne sont pas encore connus, mais les hôtels et les compagnies aériennes ont enregistré des baisses de fréquentation sensibles pour Noël. – *(AP.)*

■ **SÉCURITÉ.** D'après une étude de la revue de consommateurs *Holiday Which ?*, la sécurité dans de nombreux aéroports internationaux présente des lacunes. Dans de nombreux aéroports européens, seulement 5 à 10 % des bagages voyageant dans les soutes sont contrôlés aux rayons X, et près de 8 000 bagages non accompagnés voyagent chaque jour sur les vols internationaux, indique la revue britannique, qui n'a recensé que 25 machines capables de détecter des explosifs du type plastic dans les aéroports du monde entier. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 9 janvier

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES :** 1er parcours (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture allemande, 11 h 30 ; *Les Femmes d'Alger*, de Delacroix, 12 h 30 ; la galerie des hommes illustres, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** une œuvre à voir, *En barque*, de Bonnard (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition « *La Cité interdite* » (55 F + prix d'entrée), 14 h 15, hall d'entrée (Paris et son histoire) ; un autre regard sur la peinture, couleur et lumière, 16 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **AUTOUR DE SAINT-PAUL** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée, côté parvis de Notre-Dame (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL MEZZARA** et circuit autour d'Hector Guimard (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Jasmin (Monuments historiques).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F), 14 h 30, sortie du métro Cité, côté Marché aux fleurs (Christine Merle).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE :** les origines de la sculpture romane (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, dans la cour (Monuments historiques) ; *La Dame à la licorne* ou l'art de la tapisserie médiévale (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, 6, place Paul-Painlevé (Institut culturel de Paris).

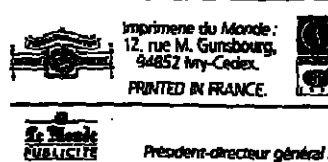
■ **MUSÉE DU LOUVRE :** l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 20, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Claude Marti).

■ **GRAND PALAIS :** exposition « Picasso et le portrait » (34 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall d'entrée (Musées nationaux).

LES SERVICES DU *Monde*

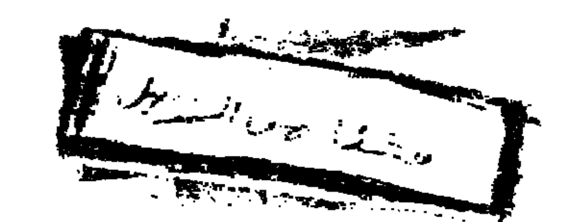
Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



THÉÂTRE *La troupe allemande* **et les musiciens du Théâtre Thalia de Hambourg s'installent pour quinze jours au** *Théâtre national* **de l'Odéon, où ils présentent** ***Time Rocker*****, comédie musicale écrite par le poète américain Darryl Pinckney et le compositeur Lou Reed,** *librement inspirée de* ***La Machine à remonter le temps*****, de H. G. Wells. La mise en scène, les** ***décors et les lumières sont signés*** **de Robert Wilson, qui achève ainsi une trilogie commencée avec** ***The Black Rider*** **(1993) et poursuivie avec** ***Alice in Wonderland*** **(1994). ● ROBERT WILSON** ***renoue ici*** **avec les grandes machines théâtrales qu'il ne cesse de renouveler depuis la création, en 1976, d'*****Einstein on the Beach*****. ● LOU REED signe les** ***musiques et les chansons de Time Rocker*****, succédant à Tom Waits, qui avait composé celles des deux premiers volets de cette trilogie.**

Robert Wilson, l'homme qui aime Dietrich, Chaplin et Louganis

Avant de créer « Pelléas et Mélisande », à l'Opéra de Paris, le metteur en scène américain présente au Théâtre national de l'Odéon une comédie musicale écrite par le poète Darryl Pinckney et Lou Reed

LA VAGUE DE FROID n'effraie pas Robert Wilson, Américain d'origine texane – Heiner Müller l'a surnommé « le magicien de Waco » – installé depuis de nombreuses années à New York. A peine les températures négatives de Paris sont-elles un handicap pour cet homme *fraîchement* débarqué de Bali où il s'est accordé quinze jours de repos dans un emploi du temps absolument délirant. En quelques mois, il a réglé la tournée d'un *work in progress* autour de Perséphone et de la tragédie, créé une nouvelle comédie musicale, *Time Rocker*, à Hambourg, après avoir dirigé Michel Piccoli et Lucinda Childs dans *La Maladie de la mort*, de Marguerite Duras, à Lausanne. Puis, au Châtelet, il s'est lancé dans un *Œdipus Rex* qui ne l'a pas plus satisfait que la critique... Après la reprise à l'Odéon de *Time Rocker*, il s'installera à l'*Opéra de Paris* pour créer *Pelléas et Mélisande*... Le 5 janvier, il devait recevoir à Taormina, en Sicile, le prix Europa du théâtre. Le moins que l'on puisse dire est qu'il ne l'a pas volé !



PHOTOGRAPHIE : HERMAN J. BAUS

Cette hyperactivité est bien dans le caractère de cet éternel adolescent – il a aujourd'hui *cinquante-cinq ans* – auquel on ne cesse de répéter depuis l'enfance qu'*« il en fait trop »* : *« Quand j'avais dix ans, j'ai surpris une conversation téléphonique de ma mère avec l'une de ses amies qui s'étonnait de "la multitude" de mes projets*, se souvient le metteur en scène. *Le jour de mes douze ans, mon père m'a pris à part et m'a instamment demandé de ne pas courir plusieurs lièvres à la fois. "Fais une chose et une seule à la fois, mais fais-la bien"... Je n'ai jamais suivi ses conseils »*... On se demande d'ailleurs qui pourrait bien empêcher Robert Wilson d'entreprendre sans cesse de nouvelles aventures scéniques et plastiques, qu'elles concernent le théâtre, l'opéra ou les arts plastiques qu'il sert en dessinateur, en designer ou encore en commissaire d'expositions qui sont autant de parcours-spectacles résolument contemporains.

Grand, mince, et, ces jours-ci, agréablement bronzé, il ne paraît pas souffrir de son retour matinal d'Asie. *Rendez-vous était pris à* 14 heures, le 4 janvier, à l'Odéon. Robert Wilson est arrivé à l'heure, *à quelques minutes près, saluant* amicalement Jean-Marie Besset, auteur dramatique français installé à New York qui l'attendait pour déjeuner – partie remise ! –, s'inquiétant de la présence de deux journalistes décidés à lui voler son temps... Tout autour, les équipes techniques du Thalia de Hambourg et de l'Odéon – une armée ! – étaient à leur affaire, en l'occurrence le montage des décors et le réglage des lumières de *Time Rocker*, soit une épreuve excessivement *délicate dont* Robert Wilson devait évaluer par lui-même l'excellence quelques heures plus tard... *Mais le* « maestro » était de bonne humeur, totalement – « américainement » – disponible.

Robert Wilson n'accorde pas d'entretiens : il les dessine et, si tout se déroule bien, les « joue ». *Inutile de s'assurer de l'assistance* d'un magnétophone, la bande magnétique n'ayant pas le pouvoir de rendre *compte de phrases esquissées* ou achevées au stylo à bille sur des feuilles de papier blanc et des mouvements du visage, du corps d'un artiste qui ne parle qu'en bougeant, en « montrant », lui-même metteur en scène de ses mots et son interlocuteur apprenti-acteur de ses pensées... Impossible aussi de rendre compte du tour vite jubilatoire de ses explications, de la violence de ses cris ou de la jeunesse de ses éclats de rire. Robert Wilson est un épicurien qui *jouit de chaque instant*, le meilleur commentateur de sa carrière. Brillante.

Il s'exprime en anglais – *« Je ne parle aucune langue »*, dit-il en feignant de le regretter. Mais son langage est universel, comme l'a montré le succès intercontinental de plusieurs de ses productions, du *Regard du sourd* qui a marqué son intrusion au sommet de la création contemporaine en 1971, jusqu'à ce *Time Rocker* étrange, effrayant aussi, d'une extraordinaire, presque enfantine alacrité.

RETROUVER L'ENFANCE

L'enfance, ses cruautés inconscientes et ses joies spontanées, est la première des marques de fabrique de Robert Wilson. Une enfance, la sienne, qui fut certainement heureuse, une enfance qu'il essaie de retrouver toujours et d'extirper des tics, habitudes, automatismes de ses interprètes, qu'ils soient acteurs, chanteurs ou danseurs, de premier plan ou inconnus. *« Avez-vous déjà vu Montserrat Caballé sur une scène ? C'est une petite fille dont les accents vous brisent le cœur »*, confie-t-il amoureusement. Dans la conversation, plusieurs noms surgiront comme autant de sources d'inspiration de son travail. Il se souvient d'un dîner avec Marlene Dietrich à qui un journaliste reprochait sa « froideur » en scène. *« Vous n'avez pas écouté ma voix*, répliqua l'actrice. *Le plus difficile est d'accorder sa voix avec son visage. »* *« Avec elle*, explique Robert Wilson, *il se passait quelque chose d'étrange : l'apparence était glacée ; la voix était brûlante, suave, érotique même... C'est ce que j'essaie de retrouver avec les interprètes. La surface du jeu doit être lisse, d'une simplicité mécanique, c'est le mystère de la scène. Plus le jeu est mécanique, plus l'interprète est libre. »*

A l'appui de cette thèse qui a choqué, à les rendre enragés, tant d'artistes dirigés par lui, le metteur en scène cite aussi une rencontre avec le plongeur américain Greg Louganis : *« Je lui demandai comment il faisait, comment il se préparait à plonger. Il me l'a expliqué tranquillement : "Je demande à m'isoler dans une pièce fermée. Puis je dessine mentalement le chemin que je vais parcourir jusqu'au plongeoir, les couloirs, les escaliers, les marches jusqu'au sautoir et l'exécution de mon plongeon, millimètre par millimètre. Au bord de la planche, j'oublie tout". C'est cette préparation mentale, ce soin porté à chaque geste, chaque moment d'un travail, cet instant d'oubli qu'il faut essayer de retrouver avant chaque représentation. »*

Le corps, le mouvement du corps, son rapport à l'espace sont l'objet des recherches incessantes de Robert Wilson. Il s'est aidé dans sa réflexion de la gestuelle de Charlie Chaplin et de *« ce saut de puce d'une main à l'autre qu'il n'a cessé de mimer dans chacun de ses films »*, de cette Chinoise de l'Opéra de Pékin *« âgée de soixante-douze ans qui connaît 750 manières différentes de bouger sa manche »*, de films documentaires de toutes sortes, comme celui d'un médecin qui a décomposé le mouvement d'une mère prenant son enfant dans ses bras : *« En visionnant le film image par image, on pouvait découvrir dans ce geste banal une succession d'humeurs incroyables sur le visage de la mère, de la plus grande tendresse à la plus grande cruauté ! Au point qu'elle en fut elle-même effrayée et jura qu'elle adorait son enfant... »*

QUÊTE DE L'INVISIBLE

Cette quête de l'invisible, de l'indicible, de l'inconcevable est une constante du travail du metteur en scène. Autant de sujets ardus qu'il aborde souvent, *en homme poli*, avec un humour dévastateur. Ses admirateurs patentés ne sont que rarement les premiers à *rire de ses* spectacles, adorateurs d'une secte universelle qui a sanctifié bien malgré lui cet homme distrayant : le contraire d'un gourou ; plutôt un gentleman, philosophe et facétieux. L'essentiel de son système de pensée est d'une simplicité biblique !

Pour l'expliquer, il prend son stylo et dessine sur une feuille deux lettres : à gauche, un « c » pour « causal », la cause ; à droite, un « e » pour « effect », l'effet. *« Nous, Américains superficiels, on commence au "e" sans se poser de questions. Mais, à force de questionner cette notion de l'effet, longtemps, sérieusement, on finit par comprendre pourquoi nous avons fait ce que nous avons fait. Les Européens commencent toujours à la lettre "c". Pourquoi devrais-je faire tel ou tel geste, tel ou tel mouvement, émettre tel ou tel son... Si vous ne leur apportez pas de réponse, ils refuseront de bouger ou de parler... Or je considère que le métier d'un metteur en scène, d'un artiste, quel qu'il soit, c'est de poser des questions et de partager ces interrogations avec les spectateurs. Comme Greg Louganis, il faut absolument laisser toute idée au vestiaire avant de pénétrer dans un théâtre ».*

Olivier Schmitt

Voyage dans le temps, à bord de « Time Rocker »

TIME ROCKER **(en allemand et en anglais, surtitres français), de Darryl Pinckney et Lou Reed. Mise en scène : Robert Wilson. Avec Stefan Kurt (Nick), Annette Paulmann (Priscilla) et la troupe et les musiciens du Théâtre Thalia de Hambourg (Allemagne).** ***THÉÂTRE NATIONAL DE*** **L'ODÉON, 1, place Paul-Claudel, Paris 6ᵉ. Mº Odéon, Luxembourg.** ***Du mardi au samedi*****, à 20 heures ; dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36.** ***De 30 F à 150 F. Durée*** **: 2 h 30. Jusqu'au 19 janvier. Le texte du livret et des chansons est paru, augmenté d'un entretien avec Robert Wilson, aux éditions Christian Bourgois/Odéon Théâtre de l'Europe, 126 p., 60 F.**

L'actualité glacée de ces dernières semaines l'enseigne clairement : il n'est de voyage réussi qu'à la *condition de disposer du* véhicule adéquat. Quand on prétend de surcroît remonter le temps ou se projeter dans l'avenir, ce véhicule doit pouvoir braver toutes sortes d'accélérations fulgurantes et de stations précaires... A Londres, à la fin du XIXᵉ siècle, Nick et Priscilla, deux adolescents orphelins de leur mentor disparu, le *génial* savant Procopius, choisissent d'embarquer à bord d'un « big fish », squelette de bateau ou *de baleine, comme* on voudra, premier jeu de mots de cette aventure drolatique qui en comptera beaucoup : ce curieux *« fish »* s'amuse de l'écho, en allemand, entre *Fisch* – poisson – et *Schiff* – bateau...

Time Rocker, comédie musicale très librement inspirée de *La Machine à explorer le temps*, de H.-G. Wells, sera l'histoire de la cavale de Nick et Priscilla, poursuivis par la police qui les soupçonne d'être pour quelque chose dans la disparition du docteur Procopius. Le retrouver serait faire la preuve de leur innocence. *Une cavale* fantasque et sans fin qui les conduira dans un temple inspiré de l'Egypte *ancienne, une fumerie d'opium* chinoise du XVIIᵉ siècle, une maison de la Nouvelle-Angleterre en *1862, « Im Nirgendwo », c'est-à-*dire nulle part, dans une salle à manger, un bureau, un paysage « désolé », des bains du futur, une ville assiégée, dans la chambre d'enfant de Priscilla ou dans celle d'étudiants du Kansas en... 1996.

> Une virtuosité, un humour dont le metteur en scène américain s'était éloigné

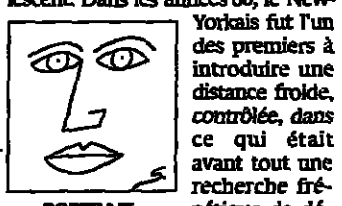
Nick et Priscilla démontent le temps en trente scènes écrites par le poète américain Darryl Pinckney *et seize chansons composées* par le fondateur du Velvet Underground, Lou Reed, dont le dernier album, *Set The Twilight Reeling*, et la tournée française qui a suivi, ont séduit de larges audiences. Robert Wilson a conçu presque autant de *décors que de scènes*, magistrale machine théâtrale qui se déploie sans discontinuer pendant les *deux heures et trente minutes du* spectacle avec une virtuosité, un humour dont le metteur en scène américain *s'était éloigné* dans ses dernières productions. Il renoue ici avec les fastes et le sens du mouvement d'*Einstein on the Beach* et surtout de *The Black Rider* et de *Alice in Wonderland*, les deux premiers volets d'une trilogie créée au Théâtre Thalia de Hambourg qui s'achève avec *Time Rocker*. Le verbe est peut-être mal *choisi quand on sait que le metteur* en scène rêve de reprendre cette trilogie, dans une construction nouvelle qui mêlerait des fragments réagencés des trois œuvres, pour offrir l'une de ces aventures scéniques au long cours dont il est le maître incontesté depuis trente ans...

En attendant, il faut se rendre à l'Odéon pour partager la quête *spatio-temporelle* de Nick et Priscilla, ce curieux voyage d'amoureux conçu par des magiciens érudits, et drôles. Le livret et les chansons décrivent les violences et les passions des hommes, tragiques – la guerre – ou comiques, sophistiquées ou triviales – hilarante chanson intitulée *Gossip Song* (*« Il paraît qu'elle est enceinte ! Non ! »*)... La partition navigue du minimalisme le plus dur – comme l'ouverture, quelques notes pincées sur une guitare – au rock le plus pur même si la tonalité *la plus présente, reflet de* l'humeur de l'ouvrage, tient de la ballade, nostalgique et poignante. Robert Wilson, *superbement secondé* aux costumes par Frida Parmeggiani, multiplie les tours de force, révélant par ses recherches plastiques et le mouvement des corps, les mondes intérieurs et réels, le dessus et le dessous des objets et des âmes, le passé, douloureux, et l'avenir, effrayant.

O. S.

Lou Reed, chroniqueur distancié des sujets tabous

EN INJECTANT à ses chansons autodestruction, *sexe déviant* et obsession littéraire, Lou Reed a fait perdre au rock son sourire adolescent. Dans les années 60, le New-Yorkais fut l'un des premiers à introduire une distance froide, *contrôlée*, dans ce qui était avant tout une recherche frénétique de défoulement. Avec lui, les idées prennent le pas sur l'énergie et la technique.



PORTRAIT

Né en 1942 à Brooklyn, *Louis Allan* Reed est un enfant de la classe moyenne juive. Il montre très tôt des *aptitudes* pour la musique et ses parents lui font étudier le piano dès l'âge de cinq ans. Il préférera collectionner les disques de rock. A l'école, il forme plusieurs groupes. Mais son insociabilité effraie. *On raconte* qu'à quinze ans ses parents, inquiets, l'envoient chez un psychiatre, qui préconise une cure d'électrochocs. Cette expérience aurait fait naître en lui une passion pour l'électricité. Au même moment, le jeune homme commence à s'intéresser à la littérature. En 1960, à l'université de Syracuse, il est impressionné par un de ses professeurs, le poète américain Delmore Schwartz, dont le désenchantement viscéral marquera à *jamais* le *musicien*. C'est aussi à l'université qu'il rencontrera le guitariste Sterling Morrison. Avec lui, John *Cale et Maureen Tucker*, ils fonderont, en 1965, le Velvet Underground.

Aux hymnes pour teen-agers, le quatuor préfère les sujets tabous. Perversion (*Venus in Furs*), usage des stupéfiants (*Heroin*, *White Light/White Heat*) et désillusion (*Pale Blue Eyes*) constituent la base d'un répertoire qui joue aussi bien de la candeur acoustique que du déluge sonique. Andy Warhol en fait le groupe fétiche de sa Factory. Le groupe participe à *Up-Tight* et à l'*Exploding Plastic Inevitable*, shows « multimédias » organisés par Warhol. Aucun des quatre albums du Velvet ne connaîtra de succès, *mais l'impact artistique* du groupe sera inversement proportionnel à sa réussite commerciale.

ENTRE CHANT ET NARRATION

Commencée en 1970, la carrière solo de Lou Reed connaîtra plusieurs phases. Il s'abîme d'abord dans la vie interlope (*Walk on the Wild Side*) et met en scène la décadence new-yorkaise. En 1973, *Berlin*, album conceptuel, *transpose* les bacchanales warholiennes dans l'Europe de Brecht et Kurt Weill. Les échecs commerciaux accentuent son instabilité. Des guitares graisseuses (*Rock'n'roll Animal*) au fracas industriel (*Metal Machine Music*), des ballades de crooner délétère (*Coney Island Baby*) au jazz fissuré (*The Bells*), le parcours est erratique.

En vieillissant, ce Pasolini du rock *laissera* pourtant tomber la luxure pour observer des personnages plus simples. Aux envolées lyriques – celles de Jim Morrison ou Patti Smith, par exemple, autres figures de la poésie rock –, Lou Reed a toujours préféré une économie de moyens, une sobriété, plus influencée finalement par Chuck Berry que par Baudelaire. Cette forme d'écriture *conviendra parfaitement* à son nouveau rôle de chroniqueur. Tout comme l'incomparable phrasé de ce natif de Brooklyn dont la voix blanche hésite entre chant et narration. Des albums comme *New York*, *Songs for Drella* (un hommage à Warhol) et *Magic and Loss* le remettront en selle dans les années 90. La publication de *Parole de la nuit sauvage* (10/18 « Domaine étranger »), une anthologie de ses poèmes et chansons de 1965 à 1990, consacre un auteur que Jack Lang fera, en 1992, chevalier des *Arts et des Lettres*.

Bizarrement, au contraire de son compère, le théâtral David Bowie, *Lou Reed se sera peu risqué sur* le terrain extramusical. Il a accepté récemment de participer au film *Brooklyn Boogie* de son ami Paul Auster. Et s'il a collaboré avec Bob Wilson sur le projet *Time Rocker*, on devine que sa nouvelle compagne, Laurie Anderson, n'y est pas pour rien – cette *violoniste spécialiste des musiques électroniques* étant passionnée depuis toujours par la scénographie.

Stéphane Davet





La « Bougnoule Connexion » propose une bouffée d'air frais

L'Orchestre national de Barbès, son fer de lance musical, affirme son identité

Fondé en 1995, l'Orchestre national de Barbès (ONB) a été créé par une bande de copains travaillant dans le domaine du spectacle vivant et des arts graphiques. Pour la plupart d'origine maghrébine, qu'ils soient nés en France ou de l'autre côté de la Méditerrannée, ils manient l'humour et savent provoquer avec malice. Ils joueront, le 31 janvier, à Créteil, dans le cadre du festival Sons d'hiver.

ORCHESTRE NATIONAL DE BARBÈS, festival Sons d'hiver, Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende, Créteil (94). Mº Créteil-Préfecture. A partir de 20 h 30, le 31 janvier. Tél. : 01-46-87-31-31 ou 01-45-13-19-19. De 55 F à 100 F. Et le 11 janvier à Noisy-le-Grand ; le 25 janvier à Clichy-La-Garenne.

C'est une ancienne usine de peinture qui jouxte une voie ferrée. Située à Arcueil, dans le Val-de-Marne, cette bâtisse vétuste d'apparence anodine est en fait une véritable ruche et, depuis deux ans, le quartier général d'une bande de copains vidéastes, graphistes, photographes et musiciens. De familles pour la plupart originaires du Maghreb, ils sont nés en France ou de l'autre côté de la Méditerranée. Ils manient avec malice l'humour et la dérision, un brin provocateurs. Ils ont l'art du concept qui fait mouche : *« Un morpion pour gratter les esprits des gens »*, ironise Djilali Aïchoune, l'un des fondateurs, avec Ryad Hanni, de ce petit monde dissident dans le show-biz parisien.

Fer de lance musical de la *« Bougnoule Connexion »*, l'Orchestre national de Barbès (ONB) formé autour du bassiste et compositeur Youcef Boukella, est né en 1995. Ancien membre du premier groupe de rock algérien, T. 34, dont l'apparition fut un événement dans l'Algérie du début des années 80, Youcef Boukella s'installe en France en 1988. Il accompagne Safi Boutella, Takfarinas, puis Cheb Mami, et sort sa première production en 1995, *Salam*, chez Samarkand (distribution Night and Day), le label maison fondé par les deux initiateurs de cette grande aventure. Un album brassant chaâbi, musiques gnawa et kabyle, tempo rock et pulsation reggae. Ce mélange de styles fait la griffe de l'ONB. Réunissant une douzaine de musiciens algériens, marocains et français, la joyeuse équipe propose un répertoire qui arpente toutes les musiques du Maghreb, traditionnelles et modernes, profanes et sacrées, urbaines et rurales. Le raï oranais côtoie le chaâbi algérois (genre populaire), le guembri et les qaraqèb (basse traditionnelle et castagnettes en fer), des Gnawa ondulent avec saxophone et claviers. *« Ce que nous voulons*, précise Kamel Tenfiche, percussionniste, *c'est tenter de faire un lien entre la culture héritée de nos parents et celle que nous avons pu apprendre ici, à Paris, véritable carrefour musical. »*

L'esprit de la fête

Outre les concerts traditionnels donnés en salle, les musiciens et chanteurs de l'ONB animent régulièrement des *diwanes*, fêtes conviviales et chaleureuses organisées à la manière de celles qui se déroulent dans la région de Bechar, aux portes du désert algérien. *« Installés à même le sol, sur des tapis, on boit du thé,* raconte Djilali, *on écoute de la musique et tout le monde participe. La grande force des* diwanes, *c'est qu'il n'y a pas de circulation d'argent. Les gens ne paient pas de droits d'entrée. »* Les *diwanes* se déroulent à Arcueil, dans l'ancienne usine de peinture, à l'intérieur du studio où sont enregistrés les disques du label (actuellement celui de Larbi Dida), mais aussi à l'extérieur. Ainsi, après le concert de l'ONB du 31 janvier à la Maison des arts de Créteil, le festival Sons d'hiver a prévu de laisser place à cette fête à partir de minuit. *« Des structures culturelles, des associations dans les cités nous demandent d'organiser des* diwanes. *Ce sont des fêtes populaires qui permettent aux gens de reprendre contact avec leurs racines. »*

PAS DE SENTIMENTALISME

Pas question pour autant de faire du sentimentalisme. *« On veut défendre notre culture mais ne pas avoir l'étiquette maghrébine collée à la peau. Tout en la respectant, nous voulons faire avancer la musique de nos origines, la lier à d'autres sonorités. »*

Outre Youcef Boukella, l'ONB comprend trois chanteurs leaders : chacun apporte ses propres références, ses propres compositions. Le Kabyle Father Benlaia vient d'Alger. Il y a été initié au chaâbi par un maître. Il s'accompagne avec un mandole, l'instrument de référence du style. Aziz Sehmaoui descend d'une lignée gnawa au Maroc. Il a joué là-bas avec des groupes confirmés avant de venir en France.

A l'instar de Larbi Dida, l'un des cofondateurs de Raïna-Raï, originaire, lui, de Sidi Bel Abbès, ville de l'ouest de l'Algérie. Précédé par une réputation d'ambianceur épatant, l'ONB s'empare des scènes avec appétit. On l'a vu au Festival musiques métisses d'Angoulême, au Printemps de Bourges, à Ramallah, en Palestine, à la Fête de *L'Huma*... Il trouve de plus en plus d'oreilles accueillantes, le cercle de ses fans s'élargit. Ainsi le Théâtre de l'Agora d'Evry qui lui a donné un coup de pouce non négligeable en mettant ses moyens à sa disposition pour enregistrer un album en public. Dans le cadre de Sons d'hiver (prévu du 10 janvier au 4 février) l'ONB créera, le 31 janvier à Créteil, le Maghreb All Stars avec de nombreux invités parmi les meilleurs chanteurs de raï.

Véritable pied de nez aux intégrismes polluant l'air du temps, l'ONB avance, sans se soucier d'éventuelles orientations extrémistes que sa renommée grandissante pourrait susciter. *« Il ne faut surtout pas se laisser empoisonner par les idées des autres, nous sommes musiciens et la musique est le docteur de l'âme. »*

Patrick Labesse

L'anti-cirque de François Verret

Avec « Sur l'air de Malbrough », le chorégraphe crée un périlleux spectacle pour les élèves du Centre national des arts du cirque

SUR L'AIR DE MALBROUGH, de François Verret, spectacle du Centre national des arts du cirque. Frédérique Wolf-Michaux (musique), Claudine Brahem (scénographie), Laurence Levasseur (direction danse), Arnaud Thomas (direction acrobatie), Christian Dubet (lumières). Grande Halle de La Villette, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19ᵉ. Mº Porte-de-Pantin. Jusqu'au 11 janvier, 20 h 30. De 80 F à 100 F. Tél. : 01-40-03-75-75.

L'exercice est sans concession aucune. Mais on le prédit : tout semblera facile à l'avenir aux neuf jeunes élèves de l'école du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, qui portent sur leurs épaules *Sur l'air de Malbrough*. Ce spectacle de fin d'études est construit par un François Verret, presque trop conscient de son rôle d'initiateur. Après Josef Nadj et son *Cri du Caméléon*, François Verret est le deuxième chorégraphe à tenter de donner au cirque un contenu nouveau, d'apporter du sens au brio des techniques (*Le Monde* daté 15-16 décembre 1996). Est-ce à dire pour autant que l'« examen » de passage est réussi ? Les élèves sont brillantissimes les vingt premières minutes du spectacle, puis ils accusent le coup, quand le chorégraphe décide soudainement de faire retomber l'énergie, presque au seuil de l'immobilité, au point de prendre le risque de mettre sa création en danger : il casse son spectacle en deux, comme on brise un œuf pour en découvrir le contenu, puis il le rebâtit pour montrer comment « c'est fait ».

Le péril est dans l'art de ne rien faire. De se taire. Les apprentis artistes manquent, et c'est bien normal, de cette maturité qui permet de capter l'attention du public par la seule présence en scène. Verret fait de l'anti-cirque. C'est là l'exploit, la difficulté. Seuls les bruits mécanistes de l'énorme machinerie, qui tient lieu de piste, seules les voix, les récitations, en solo, ou en canon, toujours a capella, donnent le rythme, le souffle, à des artistes en herbe, sommés de ne pas exhiber leur art du trapèze ou du jonglage, mais de l'intégrer au grand branle de la machine, dont ils paraissent être des extensions. Les costumes sombres – à l'exception de deux vestes, l'une rouge, l'autre orange – accentuent cette impression de pièces détachées.

Un feu d'artifice de lumignons baladeurs découvre un couple enlacé. Une fildeferiste vietnamienne déclame un poème dans sa lanque natale. C'est fragile, si fragile. Mais peu à peu on voit le dessin se former : sur l'air de *Malbrough s'en va en guerre*, repris en chœur au fur et à mesure par les protagonistes, le spectacle se pose. Chaque geste, chaque mot, voltige vers l'unisson. Le mouvement se propage à l'ensemble de la machine, soulevée alors par une profonde respiration, circulaire et polyphonique. Le spectacle peut à nouveau s'éparpiller, se morceler, se réduire à presque rien, jusqu'à cet instant où une jeune fille en casaque orange, réfugiée dans sa cage de cordes, lance dans la pénombre des prophéties de gargouille.

Là, il faut aiguiser son regard. Là, le spectacle va jusqu'à se briser. La tension baisse trop, et remonte trop lentement : dans cette rupture, à moitié réussie, réside pourtant l'intérêt du travail. Donner à voir, donner à comprendre. C'est, bien sûr, la trapéziste, arrêtée en plein vol par les pieds et repropulsée par ses petits camarades, comme si elle était une pierre, qui relance, un peu tard, l'influx nerveux... On ne sait plus très bien si *Sur un air de Malbrough* est un spectacle, ou un exercice de morale artistique appliquée. Qu'importe !

Dominique Frétard

Des salariés de la Spadem jugés pour dénonciation de « propos racistes »

C'EST UNE AFFAIRE sans précédent que la première chambre du tribunal de police de Paris a jugée, lundi 6 janvier. Douze anciens salariés de la Spadem, une société de droits d'auteur actuellement en liquidation judiciaire, étaient poursuivis pour diffamation par l'ancienne directrice, Martine Dauvergne. Pour avoir dénoncé, à tort selon cette dernière, des propos racistes tenus par une salariée. Les faits remontent à février 1995. Lors d'une réunion, Françoise de Froberville, déléguée du personnel, affirme avoir entendu une employée dire : *« Je veux bien travailler pour la juriste mais pas pour la jude, cette jude merdique. »*

La personne à qui ces propos étaient destinés ne les a pas entendus, mais ses relations avec la personne en cause étaient *« détestables »*, au dire de tous. Françoise de Froberville, *« profondément choquée »*, demande à la direction de réagir. Martine Dauvergne publie un communiqué, dix jours après les faits, dans lequel elle rappelle son *« attachement indéfectible »* aux principes *« de liberté de culte, d'opinion et d'appartenance religieuse »*, mais dénonce les *« réactions dénaturant les propos de certains et les taxant injustement de racisme ou d'antisémitisme, ce qui peut s'analyser comme une provocation »*. Ce communiqué provoque un grand émoi parmi le personnel. Un médiateur est alors nommé, Claudia Andrieu, responsable des affaires juridiques, qui rend son rapport en mai 1995, à Martine Dauvergne. Elle constate que la personne en cause nie avoir prononcé des propos racistes. Mais elle ajoute : *« Il me semble toutefois qu'on ne saurait douter de la sincérité de Mme de Froberville. Vous même m'avez avoué à plusieurs reprises que vous ne pensiez pas Françoise de Froberville capable d'avoir inventé de tels propos. »* Et de suggérer à la directrice de réunir l'ensemble du personnel pour rappeler les principes des droits de l'homme et éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Martine Dauvergne s'y refuse. *« Une seule personne affirme avoir entendu ces propos épouvantables. Je ne dis pas qu'elle les a inventés, mais il n'y a pas assez de preuves. »*

Le personnel vote une grève le 8 juin 1995, suite à des menaces de licenciements. Mais, dans le document exposant les motifs du mouvement, il est également dénoncé la *« carence de la direction et du conseil d'administration devant un problème touchant au respect des croyances et de l'origine d'un membre du personnel »*. Sur ce point, Martine Dauvergne a poursuivi en diffamation douze salariés, leur réclamant solidairement 30 000 francs. Ils ont été mis en examen en mai 1996. Lors de l'audience du 6 janvier, le parquet a considéré que l'infraction était constituée.

Claudia Andrieu, qui fait partie des personnes mises en examen, s'insurge : *« Ce procès est une incitation à l'incivisme. »* Et l'avocat des douze, Jean-Jacques Neuer, d'ajouter : *« On assiste à une inversion des valeurs. On risque de mettre à l'amende des gens qui se révoltent contre un acte raciste et on ne juge pas ceux qui les prononcent. Mes clients devraient être récompensés ! »*

Une chose est sûre, cette affaire traduit la dégradation des relations humaines entre Martine Dauvergne et la majorité du personnel, au point que la directrice avait envoyé une lettre d'avertissement aux grévistes. Reste aussi à attendre les suites de la liquidation judiciaire dans une société à vocation culturelle qui, à ce titre, devrait être exemplaire, mais dont la gestion a été qualifiée d'*« irresponsable »* par l'avocat du ministère de la culture...

Jugement, le 24 février.

Michel Guerrin











L'anti-cirque de François Verret

Les innocents et les coupables de Franz Kafka

Reprise du « Procès » mis en scène par Dominique Pitoiset



L'UNE DES ÉNIGMES de Kafka est d'avoir décrit avant terme les arrestations des juifs, les événements des camps. Ses sœurs y sont mortes. L'ensemble peut être vu comme une méditation sur la judéité. Dans un décor conçu par Dominique Pitoiset et Katrin Michel, des policiers, juges, bourreaux, les femmes qui les assistent, vont apparaître et disparaître par de petites ouvertures – des *« judas »*. Plaqués contre leur mur, les personnages ne font que réfléchir à fond et à haute voix sur la justice. Etre accusé, n'être pas accusé, c'est la question que pose Kafka. Les acteurs, Jean-Marc Bory (l'avocat), Laurent Sandoz (le juge), Alain Trétout (l'homme d'affaires), Pierre Banderet (l'aumônier des prisons), tous leurs camarades, et les deux femmes, si décisives chez Kafka, Anne-Cécile Moser (la femme de l'huissier) et Nadia Fabrizio (la compagne de l'avocat), ont une présence forte, une voix vraie, une intelligence claire de la situation. Quant au rôle de l'accusé Joseph K., il est tenu avec finesse par Frédéric Constant.

★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 heures, le 19. Tél. : 01-42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 95 F* et 140 F. Jusqu'au 25 janvier.

UNE SOIRÉE À PARIS

Tarace Boulba
Une fanfare funk mise sur pied par deux anciens compères des Négresses vertes. Soit près de quarante souffleurs enthousiastes pour relancer un cycle « world » tous les mardis à la Java. Prochain invité : Steel Ban Calypsociation, le 14 janvier ; Brother Resistance, le 21 ; Edith Lefel, le 28.
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10e. Mº République. 23 heures, le 7. Tél. : 01-42-02-20-52.

Orchestre national de France
Felicity Lott est certainement l'interprète de Francis Poulenc la plus exacte et la plus touchante du moment. Elle peut se muer en une impeccable tragédienne *(La Voix humaine)* ou en une cocotte sur le retour *(La Dame de Monte-Carlo)*. Poulenc : *La Dame de Monte-Carlo, La Voix humaine*. Le Groupe des six : *Les Mariés de la tour Eiffel*. Felicity Lott (soprano), Charles Dutoit (direction).
Bobigny (93) : Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, le 8. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F.
Et le 9 janvier au Théâtre des Champs-Elysées, tél. : 01-49-52-50-50.

Alain Rigout, Germana Civera
Ce qu'il advint du coq est un spectacle inspiré de D. H. Lawrence. Alain Rigout, poète illuminé de la voix et du geste, en a déjà donné une première version en 1994. Là, il est associé à l'étonnante Germana Civera, à Katleen Reynolds, à une chorale d'enfants, à des invités surprise. Tazartès est à la musique. Goury à la scénographie. Des gens qui cherchent, des artistes passionnants rassemblés sous le nom de Grand Grigou.
Théâtre contemporain de la danse, du 7 au 11, du 14 au 18, du 21 au 24, à 20 h 30. 9, rue Geoffroy-L'Asnier, 75004 Paris. 60 F. Tél. : 01-42-74-44-22.

Jacques Vidal Quintet
Attention quintette de rêve dirigé par un homme de jazz, le contrebassiste Jacques Vidal. S'y mêlent les grands compositeurs de mélodies (Jerome Kern, Wayne Shorter...) ou d'orchestres (Charles Mingus), l'aisance dans le registre du hard bop contemporain, des airs d'Europe de l'Est et le swing toujours en vue.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 8 et 9. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

L'Annonce faite à Benoît
de Jean Louvet, mise en scène de Jean Benguigui, avec Jean-François Balmer et Jean Benguigui.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Le lundi 13, à 18 h 30. Tél. : 01-43-38-04-09. 25 F.

Arrêt fixe
de M'Hamed Benguettaf, mise en scène de Ziani-Chérif Ayad, avec M'Hamed Benguettaf et Ziani-Chérif Ayad.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, à 20 h 30 ; le mercredi 8, à 19 heures ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 1 h 20. De 70 F à 130 F.*

Les Carrefours de l'Odéon
de Jean-Christophe Bailly, avec Jean-Luc Nancy et Philippe Lacoue-Labarthe.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, Luxembourg. Le lundi 13, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Entrée libre.

Kinkali
d'Arnaud Bédouet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Marthe Keller, Thierry Frémont, Félicité Wouassi, Jean-Paul Roussillon, Jean-Yves Chatelais et Umban U. Kset.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. A partir du 9 janvier. Du jeudi 9 au samedi 11, à 20 h 30 ; le dimanche 12, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 2 mars.*

Malaga
de Paul Emond, mise en scène d'Abbès Zahmani, avec Clotilde de Bayser, Elisabeth Vitali, Aladin Reibel, Dominique Bluzet et Salvator Stara.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. A partir du 9 janvier. Les jeudi 9, vendredi 10, à 21 heures ; le samedi 11, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche 12, à 15 h 30 ; le mercredi 15, à 19 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. Durée : 1 h 35. De 25 F à 160 F. Jusqu'au 1er février.*

L'Orestie
d'Eschyle, mise en scène de Serge Tranvouez, avec Séverine Batier, Juliette Bineau, Jean-François Cochet, Vincent Dissez, Elisabeth Doll, Catherine Epars, Nicolas Le Quang Minh, Anisia Moerman, Nathalie Nambot, Jean-Baptiste Sastre et Catherine Sola.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. A partir du 7 janvier. Du mardi 7 au vendredi 10, à 20 heures ; les samedi 11 et dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 5 février.*

Phèdre ; Esquisse d'un malfaiteur
de Sénèque et Nicolas Born, mise en scène de Jean Lacornerie, avec Agathe Alexis, Franck Manzoni, Michel Ouimet, Annie Mercier, Pierre Mermaz et Arnaud Simon.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mº Pelleport, Saint-Fargeau. A partir du 7 janvier. Les mardi 7, vendredi 10, samedi 11, à 20 h 30 ; les mercredi 8 et jeudi 9, à 19 heures ; le dimanche 12, à 15 heures. Tél. : 01-43-64-80-80. Durée : 2 h 15. 90 F et 140 F. Jusqu'au 2 février.*

Quoi de neuf sur la guerre ? Fragments
d'après Robert Bober, mise en scène de Charles Tordjman, avec François Clavier.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 7 janvier. Les mardi 7, mercredi 8, vendredi 10, samedi 11, à 20 h 30 ; le jeudi 9, à 19 h 30 ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 2 février.*

Time Rocker
(en allemand et en anglais sous-titré en français)
de Darryl Pinckney et Lou Reed, mise en scène de Robert Wilson, avec Stephan Benson, Sona Cervena, Samuel Fintzi, Sandra Flubacher, Hannes Hellmann, Jörg Holm, Hans Kremer, Stefan Kurt, Annette Paulmann, Cornelia Schirmer, Nicki von Tempelhoff, Victoria Trauttmansdorff et Wolfgang von Henko, Frank Fisher, Stefan Rager et Frank Wulff (musiciens).
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, Luxembourg. Du mardi 7 au samedi 11, à 20 heures ; le dimanche 12, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 19 janvier.

SÉLECTION

Les Affaires du baron Laborde ou Comment vendre du vent
d'Hermann Broch, mise en scène de Simone Amouyal, avec Jacques Bonnaffé, Didier Sauvegrain, Catherine Gandois, Yvan Duruz, Sandrine Dumas, Rodolfo de Souza, John Michael Barris, Gilles Groppo et Philippe Richard.
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Le mardi 7, à 19 heures ; du mercredi 8 au samedi 11, à 20 heures ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 3 heures. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 18 janvier.*

Aragon par Caubère : le Communiste ; le Fou
d'après Louis Aragon, mise en scène de Philippe Caubère, avec Philippe Caubère et Michel Macias (accordéoniste).
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. Du mardi 7 au jeudi 9, le lundi 13, à 20 h 30 ; les vendredi 10 et samedi 11, à 19 h 30. Tél. : 01-48-05-40-88. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 22 février.*

Discours de l'Indien rouge ; Une mémoire pour l'oubli
de Mahmoud Darwich, mise en scène de Patrick Pineau (Discours) et Mohamed Rouabhi (Mémoire), avec Mohamed Rouabhi (Discours) et Patrick Pineau (Mémoire).
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Les mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, à 21 heures ; les mercredi 8 et samedi 11, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 1 h 15. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 1er février.*

Dommages ; Suite
de Jean-Paul Delore, mise en scène de l'auteur, avec Andrée Tainsy, Isabelle Vellay, Yves Charreton, Jean-Paul Delore (Dommages) et Marie-Paul Laval (Suite).
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Les mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, à 21 heures ; les mercredi 8 et samedi 11, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 2 heures. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 1er février.*

Fabrice Luchini
d'après Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Du mardi 7 au samedi 11, à 19 heures ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. Durée : 1 heure. 80 F et 120 F. Jusqu'au 15 février.*

Le Faiseur
d'Honoré de Balzac, mise en scène de Françoise Petit, avec Jean-François Balmer, Marion Bierry, Stéphane Bierry, Sylvie Genty, Thomas Cousseau, Philippe Bouclet, Auguste Bruneau, Dominique Daguier, Isabelle Fontaine, Eric Laugérias, Stéphanie Noël et Maurice Vaudaux.
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi 7 au vendredi 10, à 21 heures ; le samedi 11, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche 12, à 15 heures. Tél. : 01-43-22-77-74. Durée : 2 heures. De 70 F à 220 F. Jusqu'au 18 janvier.

Les Fausses Confidences
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Catherine Samie, Gérard Giroudon, Andrzej Seweryn, Cécile Brune, Florence Viala, Michel Robin, Laurent d'Olce, Nicolas Lormeau et Jean-Pascal Abribat.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les mardi 7, jeudi 9, samedi 11, lundi 13, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 30. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 3 mai.

L'Intervention
de Victor Hugo, mise en scène de Bénédicte Ardiley, avec Jacques Sereys, Céline Samie, Coraly Zahonero et Laurent Rey.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Du mercredi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée : 1 heure. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 30 janvier.*

Jouer avec le feu
d'August Strindberg, mise en scène de Luc Bondy, avec Roland Amstutz, Emmanuelle Béart, Françoise Brion, Thierry Fortineau, Pascal Greggory et Christine Vouilloz.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. Durée : 1 h 20. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 8 février.*

Le Jouvet d'une illusion
d'Alain Gerber, mise en scène de Philippe Berling, avec Daniel Kenigsberg.
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Le mardi 7, à 19 heures ; Du mercredi 8 au samedi 11, à 20 heures ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 15. 90 F et 120 F. Jusqu'au 18 janvier.*

Master Class, la leçon de chant de Maria Callas
de Terrence McNally, mise en scène de Roman Polanski, avec Fanny Ardant, Anne-Julia Audray, Nathalie Labry, Alexandre Laiter et Jeff Cohen.
Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Les jeudi 9, vendredi 10, à 20 h 45 ; le samedi 11, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche 12, à 15 heures. Tél. : 01-42-08-00-32. Durée : 1 h 45. De 110 F à 280 F. Jusqu'au 30 mars.

Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Christophe Bouisse, Olivier Cruveiller, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Philippe Fretun, Philippe Girard, Blanche Giraud-Beauregard, Yedwart Ingey, Evelyne Istria, Sarah Karbasnikoff, Flore Lefebvre des Noëttes, Stéphanie Rongeot, Christophe Vandevelde, en alternance Lucie Jousse et Mélodie Puren, Lisa Erbès (violoncelliste) et Georges Gagneré (pianiste).
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi 7 au vendredi 10, à 20 heures ; les samedi 11 et dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 19 janvier.*

Le Peintre et ses modèles
d'après Henry James, mise en scène de Simone Benmussa, avec Catherine Sellers, Nicolas Vaude, Maxence Mailfort, Pierre Tabard, Stéphanie Fagadau et Nino Del Prete.
Comédie des Champs-Elysées (petite salle), 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 14 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 2 heures. 75 F et 180 F. Jusqu'au 30 mars.*

La Promenade
d'après Robert Walser, mise en scène de Gilberte Tsaï, avec Claire Lasne.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. Du mardi 7 au samedi 11, le lundi 13, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 5 février.*

Les Trompettes de la mort
de François Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Maryline Even, Josiane Stoleru, Eric Guérin et la voix de Jenny Clève.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Les mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, à 21 heures ; le mercredi 8, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 26 janvier.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAU FILM

RISQUE MAXIMUM (*)
Film franco-américain de Ringo Lam, avec Jean-Claude Van Damme, Natasha Henstridge, Jean-Hugues Anglade, Zach Grenier, Paul Ben-Victor, Frank Senger (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

ANNA, ANNA
de Greti Kläy et Jürgen Brauer,
avec Lea Hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze.
Suisse (1 h 16).
VF : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris,
avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES BOULUGRES
de Jean Hurtado,
dessin animé français (1 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-wai,
avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung.
Hongkong (1 h 31).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DANS LA MÊLÉE
de Gianni Zanasi,
avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora.
Italien (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DE ESO NO SE HABLA
de Maria Luisa Bemberg,
avec Marcello Mastroianni, Luisana Brando, Alejandra Podesta, Betina Blum.
Italo-argentin (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

DESTINÉE
de Shaji N. Karun,
avec Aswani, Sarath, Praseetha, Hari Das.
Indien, couleur et noir et blanc (2 h 14).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

DET, UNE PETITE FILLE
d'Abolfazl Jalili,
avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar.
Iranien (1 h 26).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

ENTRE CHIENS ET CHATS
de Michael Lehmann,
avec Uma Thurman, Janeane Carofalo, Ben Chaplin, James Fox.
Américain (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE FANTÔME DU BENGALE
de Simon Wincer,
avec Billy Zane, Kristy Swanson, Treat Williams, Catherine Zeta Jones, James Remar.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).

GO NOW
de Michael Winterbottom,
avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe.
Britannique (1 h 26).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

IRMA VEP
d'Olivier Assayas,
avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier.
Français (1 h 38).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
de Dodine Herry,
avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry.
Français, noir et blanc (57).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

NOS FUNÉRAILLES (*)
d'Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

PORTRAIT DE FEMME
de Jane Campion,
avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Shelley Duvall.
Britannique (2 h 23).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER
de Raymond Rajaonarivelo,
avec Jean Rabenjamina, Rondro Rasoanaivo, Joseph Ranizafilahy.
Franco-malgache (1 h 27).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA SEPTIÈME DEMEURE
de Marta Metzaros,
avec Maia Morgenstern, Elide Melli, Adriana Asti, Jan Nowicki, Giovanni Capalbo.
Franco-italo-hongro-polonais (1 h 50).
VO : Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

THE INCREDIBLY TRUE AVENTURES OF TWO GIRLS IN LOVE
de Maria Maggenti,
avec Lauren Holloman, Maggie Moore, Kate Stafford, Sabrina Artel.
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).

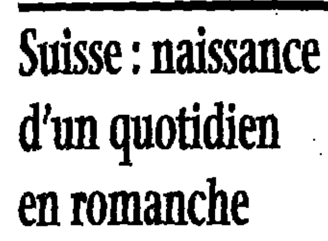
UN ÉTÉ À LA GOULETTE
de Férid Boughedir,
avec Claudia Cardinale, Michel Boujenah, Gamil Ratib, Mustapha Adouani.
Franco-tunisien.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
d'Edgardo Cozarinsky,
avec Sergueï Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk.
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odeon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.



Suisse : naissance d'un quotidien en romanche

UN NOUVEAU titre, *La Quotidiana*, premier quotidien en langue rhéto-romanche, a vu le jour lundi 6 janvier, dans le canton des Grisons, aux confins de l'Autriche et de l'Italie. Cette initiative devrait contribuer à stimuler la quatrième langue nationale de la Confédération, de plus en plus menacée par l'allemand. Parlé par 40 000 personnes – 0,6 % de la population –, le romanche avait déjà reçu un coup de pouce avec l'adoption, en mars 1996, d'un article constitutionnel sur les langues.

Alors qu'auparavant seuls l'allemand, le français et l'italien étaient reconnus comme langues officielles, il s'est vu accorder un statut semi-officiel et une augmentation des aides financières. Réclamée depuis soixante-dix ans, la création d'un quotidien en romanche marque une étape dans la promotion de cette langue minoritaire.

Edité par le groupe Gasser de Coire, qui publie déjà les deux quotidiens grisons de langue allemande, *La Quotidiana* a absorbé trois régionaux bi-hebdomadaires ou hebdomadaire qui ont disparu à la fin de l'année. Ayant ainsi hérité de 10 000 abonnements, le nouveau titre emploie dix journalistes à Coire et dans des bureaux des vallées d'expression romanche. Pour préserver les variantes du romanche, et les susceptibilités locales, les articles sont rédigés dans les cinq idiomes écrits traditionnels, et dans une langue de synthèse, le « rumantsch grischun », créée pour faciliter les rapports avec l'administration.

Jean-Claude Buhrer

M. Aznar critique Canal Plus Espagne

A cause des retransmissions de football, les renversements d'alliances dans les projets de télévision numérique contrarient le gouvernement

LE FOOTBALL s'impose comme le centre de gravité de l'Europe de la télévision numérique. De la Grande-Bretagne, à l'Allemagne, de la France à l'Italie, le ballon rond fait exploser les projets financiers des opérateurs de bouquets numériques. C'est désormais à l'Espagne d'aligner des sommes importantes pour acquérir ses droits de diffusion.

Aujourd'hui, les vainqueurs potentiels de cette guérilla ont pour nom Canal Plus Espagne et Antena 3. Après avoir été des adversaires, les deux chaînes ont préféré une alliance librement négociée à une concurrence dispendieuse et incertaine (*Le Monde* daté 29-30 décembre 1996).

Rejointes par la chaîne TV3 Catalogne, Canal Plus Espagne et Antena 3 ont décidé d'inviter *« tous les opérateurs de télévision espagnols publics et privés ainsi que les sociétés espagnoles de télécommunication »* à rejoindre leur plate-forme numérique. Une manière de faire pièce à l'accusation *« de monopole de fait dans la communication »* évoquée par le quotidien *El Mundo*, l'un des partenaires du bouquet numérique concurrent.

En Espagne, comme dans les autres pays européens, la télévision numérique est le théâtre de rivalités. Dans la péninsule ibérique, le chef du gouvernement espagnol, Jose Maria Aznar, est entré en conflit avec le groupe Prisa, propriétaire du quotidien *El Pais* et de nombreuses stations de radio. Prisa est, en outre, le principal actionnaire de Canal Plus Espagne. En réaction au bouquet numérique de la chaîne cryptée espagnole, José Maria Aznar a soutenu la création d'un ensemble concurrent.

Ce bouquet concurrent a été bâti à l'initiative du groupe Telefonica, dirigé par Javier Revuelta, qui serait un proche du chef du gouvernement. Cet ensemble numérique a reçu l'appui de la télévision publique, la RTVE. Dans un premier temps, le bouquet de Telefonica recevait le renfort de la chaîne Antena 3. En quelques mois, Antonio Asensio, directeur général d'Antena 3, est devenu le grand rival de Canal Plus Espagne. Et en promettant de mettre sur la table des milliards de pesetas, le patron d'Antena 3 a fait exploser le football espagnol.

Court-circuitant leurs instances dirigeantes, les clubs ibériques se sont mis à négocier directement avec Antena 3 ou avec Canal Plus Espagne. A ce jeu de la surenchère, Antena 3 est sortie vainqueur, en emportant la signature des plus grands clubs.

PRIVATISATION DE TELEFONICA

Mais très vite la chaîne s'est trouvée dans l'impossibilité d'honorer ses engagements financiers, de l'ordre de 10 milliards de francs sur sept ans. En outre, faute de posséder les droits de tous les clubs, aucun opérateur n'aurait pu bénéficier du football en paiement à la séance sur son bouquet.

Sans appui financier du côté de Telefonica, Antena 3 a finalement décidé de prendre langue avec Canal Plus Espagne, l'adversaire d'hier. Il y a deux mois, un accord avait été trouvé, mais le premier ministre espagnol aurait obtenu qu'il ne soit pas rendu public. Le temps de mettre en place une solution de rechange.

A la fin de l'année 1996, ne voyant rien venir, Antena 3 s'est finalement décidée à passer outre à cette interdiction et à annoncer son alliance avec la chaîne cryptée espagnole. Désormais, Antena 3, TV3 Catalogne et Canal Plus Espagne sont associées pour proposer *« une exploitation ordonnée et rationelle des droits de retransmission du football »*. Les trois chaînes ont créé une société commune contrôlée par Antena 3 (40 %), Canal Plus Espagne (40 %) et TV3 Catalogne (20 %), et présidée par Antonio Asensio, le président d'Antena 3.

Toutefois, le gouvernement espagnol n'entend pas renoncer à mettre en place son bouquet concurrent. *« Les accords sont faits pour être respectés »*, a rappelé José Maria Aznar en condamnant la défection d'Antena 3. Après la chaîne d'Antonio Asensio, la chaîne américaine Directv pourrait rejoindre la plate-forme de Canal Plus Espagne.

A terme, cette querelle pourrait cependant s'éteindre. Le groupe Telefonica doit être privatisé. Et selon des observateurs, l'opérateur du téléphone, une fois qu'il sera passé dans le secteur privé, pourrait ne plus être enclin à suivre les consignes du gouvernement.

Guy Dutheil

Les « unes » des quotidiens affichées dans les kiosques

LES NOUVELLES MESSAGERIES DE LA PRESSE PARISIENNE (NMPP) lancent, en janvier, une opération de promotion des quotidiens nationaux. Plus de 15 000 points de vente desservis par les NMPP doivent y participer, sur un total de 32 000. Il s'agit d'afficher les premières pages – « unes » – des quotidiens parisiens sur les vitrines des kiosques et des marchands de journaux pour attirer les lecteurs potentiels vers les points de vente. Rendre plus visible la « une », « *vitrine* » d'un quotidien, devrait inciter notamment les acheteurs occasionnels de journaux.

Les NMPP ont envoyé aux kiosquiers 45 000 « promoclips » (bande adhésive de couleur vert foncé, dotée d'un rabat magnétique), avec un slogan en lettres capitales : *« Demandez-le ! »*, pour la mise en place de cette opération réalisée avec l'Union nationale des diffuseurs de presse (UNDP) et le syndicat national des dépositaires de presse (SNDP). Les NMPP étudient les moyens de prolonger cette opération par la création d'un espace et d'un mobilier consacrés aux quotidiens à l'intérieur des points de vente. La presse quotidienne régionale a déjà mis au point un *« espace PQR »*, signalétique jaune qui permet d'afficher le ou les quotidiens régionaux de chaque département, dans les kiosques.

DÉPÊCHES

■ **Les élus du comité d'entreprise (CE) du quotidien financier** *L'Agefi* ont voté *« à l'unanimité »*, lundi 6 janvier, *« contre le projet de reprise du quotidien par le directeur général du groupe Desfossés International* [filiale du groupe LVMH], *Philippe Micouleau »*. Ils estiment *« ne pas disposer des informations nécessaires et suffisantes sur les conditions »* de cette reprise par M. Micouleau, en association avec divers partenaires (*Le Monde* du 20 décembre 1996).

■ **AUDIOVISUEL : dans un entretien à** *CB-News* du lundi 6 janvier, Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), se déclare favorable à une mise aux enchères des fréquences *« au moins pour les radios commerciales »*. Ce procédé permettrait de dégager des recettes pour les fonds de soutien à l'expression radiophonique. *« A titre personnel, je ne vois guère d'autre alternative que le système britannique : avec appel d'offres et mise aux enchères des fréquences »*, précise le président du CSA.

■ **NUMÉRIQUE : Canal Plus et Polygram, filiale du groupe Philips,** auraient signé, mardi 7 janvier, un contrat d'une durée de cinq ans, pour la diffusion des films du catalogue de l'industriel néerlandais. Selon cet accord, les longs-métrages de Polygram – *Quatre mariages et un enterrement*, *Trainspotting* ou *Le Huitième Jour* – pourront être retransmis sur Canal Plus et sur la chaîne Ciné-Cinémas. Les films du catalogue Polygram pourront aussi être vendus par Kiosque, service de paiement à la séance du bouquet CanalSatellite numérique. Outre Polygram, Canal Plus a déjà passé des accords avec cinq des sept grands studios américains.

MARDI 7 JANVIER

TF 1

12.55 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 et 15.15 Côte Ouest. Feuilleton.
16.05 Karine et Ari. Série.
16.30 L'Homme qui tombe à pic. Série.
17.25 Melrose Place. Feuilleton.
18.15 Flipper, le dauphin. Série. [2/2] L'enlèvement.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? ■ ■
Film de Jim Abrahams, David Zucker et Jerry Zucker, avec Robert Hays, Julie Hagerty (1980, 100 min). 419820
Des gags en pagaille, une interprétation délirante.

22.25

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 1423620
0.15 et 0.50, 2.35, 3.40, 4.45 TF 1 nuit.
0.25 Reportages. *C'est arrivé près de chez vous (rediff.). Le cinq centième numéro du magazine* Reportages, *créé en 1987.*
1.00 Raid contre la Mafia. Téléfilm de Luigi Perelli [2/6] (95 min). 8610021
2.45 et 3.50, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. Thons et mulets (rediff.). 3.50 Histoires naturelles. Documentaire. 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 L'As de la Crime. Série.
15.45 Tiercé. A Vincennes.
15.55 et 5.40 La Chance aux chansons. [2/3] Le meilleur de Rika.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Le Prince de Bel Air. Série.
17.50 C'est cool ! Série.
18.20 Studio des artistes. Série. Premier cours.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.30 Studio Gabriel. Invités : Nadia Farès, Patrick Bouchitey.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval, Météo.

20.50

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES ■
Film de Bernard Guillou, avec Pierre Richard, Jean Carmet (1982, 100 min). 695129
22.30 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.40

FRENCH CONNECTION ■
Film de William Friedkin, avec Gene Hackman, Roy Scheider (1971, 100 min). 1299295
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Dakar - Agadès - Dakar. Le bivouac (45 min). 6238156
1.20 Histoires courtes. Court métrage. Plaisir d'offrir. 2.00 Ballons glacés. Documentaire. 2.50 Derniers héros : soulèvement du ghetto de Varsovie. Documentaire. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Les Z'Amours (rediff.). 4.20 Piliers du rêve. Documentaire. 4.40 La Compète. Yéti. 5.05 Chip et Charly. Alerte aux fantômes (35 min).

France 3

12.05 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Sidamag (rediff.).
14.50 Les Frères Rico. Téléfilm de P. Wendkos (80 min). 2588194
16.10 Couleurs pays.
16.40 Les Minikeums.
17.35 La Piste du Dakar.
17.55 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Maison des îles, Martinique*, de B.Marry, R. Sulévor et J.-L. de Laguarigue.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.

20.55

LE CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE
Présenté par Sergio. Au Palais des sports de Paris (80 min). 6185200
22.15 Mr Bean. Série. Joyeux Noël Mr Bean.
22.45 Journal, Météo.

23.20

▶ NUIT BLANCHE SUR LA BANQUISE
Documentaire de Marc Jampolsky. Les nouveaux aventuriers (50 min). 6831668
0.10 Cinéma étoiles. *Le magazine de l'actualité du cinéma proposé par la région Paris-Ile-de-France Centre devient national.*
0.40 Capitaine Furillo. Série. Panique dans la rue.
1.25 Musique graffiti. Magazine. Sonate Opus 81 de Nicolai Miakovski. Laétitia Himo, violoncelle, Nadia Himo, piano (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. La danse. Invité : Patrick Dupond. 12.25 Le Jardin des délices. La sardine. 12.30 Nouveaux Horizons. 12.55 Attention santé. 13.00 Défi. Pour les yeux d'Elsa. 13.35 Un auteur, une œuvre. *La Fortune des Rougon* [1/5]. 14.30 Droit d'auteurs. Invités : Tahar Ben Jelloun (*La nuit de la terreur*), Caroline Eliacheff (*Vies privées, de l'enfant roi à l'enfant victime*), Gilles Leroy (*Maîtres du monde*). 15.30 Qui vive. 16.00 Le Cerveau [1/5]. 16.55 Jeunesse. 16.55 Cellulo ; 17.20 Alf. 17.50 Planète blanche, Antartica, les baleines de Valdès. 18.25 Le Monde animaux. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Don Quichotte. Série. L'enchantement de Dulcinée [21/39].
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Archimède. Magazine. Danger sous la glace ; Kai Krause : un gourou allemand du software en Californie (30 min). 8113
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : DEMANDEURS D'ASILE
Documentaire de Josée Constantin (50 min). 8884552
Sur cinq demandes déposées à l'Ofpra pour obtenir le statut de réfugié politique, une seule obtient une réponse positive. A quelles difficultés les demandeurs d'asile sont-ils confrontés ? La vie quotidienne dans un centre d'accueil.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : LE PLAISIR, UN DON DE DIEU ?
Quête de sens, désir de croire [3].
21.40 Le Cantique des cantiques.
21.50 La Grâce du plaisir. Documentaire de Pierre Mathias (25 min). 862859
22.15 et 23.35 Débat.
22.40 Le Plaisir au quotidien. Documentaire (55 min). 5843465
23.55 Le Plaisir, péché ou délivrance ? Documentaire (30 min). 7578129
0.25 Satanisme et Luxure. Documentaire de Silvia Matthies (55 min). 2873156
1.20 Biblio.
1.30 Le Chêne et le Roseau. Téléfilm d'André Téchiné, avec Elodie Bouchez (rediff., 60 min). 7686798
2.30 Tracks (rediff., 30 min). 8376224

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. [1/2] Promesses.
13.20 Et plus si affinités... Téléfilm de Don Taylor, avec Michael McKean, Stephanie Faracy (100 min). 4121552
15.00 Les Rues de San Francisco. Série. Mésaventures.
16.55 Télécasting. Magazine.
17.10 et 3.20 Faites comme chez vous. Invités : Alice Evens, Alisha's Attic.
18.00 Bugs. Série. Assassins.
19.00 Code Quantum. Série. Quitte ou double.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 E = M 6 junior. Magazine.

20.50

LE 7e VOYAGE DE SINBAD ■
Film de Nathan Juran, avec Kerwin Mathews, Kathryn Grant (1958, 100 min). 989216
C'est un conte des Mille et Une Nuits *façon Hollywood.*

22.30

SOINS MORTELS
Téléfilm (o) de Richard Colla, avec Veronica Hamel (100 min). 9561084
En compagnie d'une aide-soignante avec qui elle travaillait dans un grand hôpital, une femme médecin ouvre un cabinet de pédiatrie dans une petite ville. A la suite de l'étrange décès d'un de ses jeunes patients, elle est soupçonnée de meurtre.
0.10 Capital. Magazine (rediff.).
1.50 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.20 Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. 4.05 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.30 Movida opus 1. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.24 Phenomena 3. Court métrage.
12.30 La Grande Famille.
13.35 ▶ Mean Streets ■ ■ Film de Martin Scorsese (1973, 115 min). 7549216
15.30 Les Pinceaux de Flore. Documentaire (30 min). 8842
16.00 Rendez-vous avec le destin. Film de Glenn G. Caron (1994, 105 min). 2713378
17.45 Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle Show.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Gilles Perrault, Ornella Muti ; Arthur H.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

HARCÈLEMENT ■
Film de Barry Levinson, avec Michael Douglas, Demi Moore (1994, 125 min). 3801823
Adaptation d'un roman de Michael Crichton où la guerre des sexes et la soif de pouvoir dans la bourgeoisie d'affaires étaient férocement décrites.
22.40 Flash d'information.

22.45

CANDYMAN 2
Film de Bill Condon, avec Tony Todd, Kelly Rowan (1995, 91 min). 3137755
A La Nouvelle-Orléans, un professeur invoque l'esprit de Candyman pour démontrer qu'il s'agit d'un mythe. Il est tué d'une manière atroce...
0.20 Le Journal du hard.
0.25 Latex. Film classé X de Michael Ninn (1995, 105 min). 9183359
2.10 Sexe et BD. Documentaire de Mara Villiers et Liberatore (54 min). 8201953

Radio

France-Culture

20.30 Archipel Science. Végétation et atmosphère.
21.32 Au fil du Poitou. Valentine, Macha, Isabelle Faidy-Contreau, Régine Deforges, Guillaume de Rulssi, Maïté Bouabdellah, Joëlle Legaistre, Léone Nolleau, Maïté Chevrauteau, Kurt Bernecker, Marine Minelli, Annie Viladebu, Simone Ribadoux, Chantal Guibert, Michèle Bousquet.
22.40 Nuits magnétiques. Au nom de Sélène [1].
0.05 Du jour au lendemain. Avec Paul-Louis Rossi. 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du lundi 9 avril 1945, avec Henri Albert (*La Marche des forains*) et Henri Albert et Mireille Bard (*Des sablettes à Tamaris*). 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Légende d'un siècle. Les grandes voix noires américaines ; 2.24 Agora. Anne Chayet pour Art et archéologie du Tibet ; 2.52 Entretiens. Avec Ephraïm Grenadou ; 3.51 Une vie, une œuvre. Jules Lequier ; 5.13 Voix du silence. La contre culture des handicapés mentaux ; 5.56 Le Banquet. Conversations philosophiques.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 18 mai à l'abbaye de la Prée. Œuvres de Vierne, Saint-Saëns, Lancino, Dutilleux, Chausson.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Atout chœur. Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupay. Œuvres de Johnson, Thien Dao, Britten.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Gottlieb Scheidler, Granados, Brouwer, Fauré, et traditionnel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le pianiste Abdel Rahman El Bacha. Concert enregistré le 23 novembre 1996 à la salle Gaveau. Sonate K.300, de Mozart ; Impromptus op. 90, de Schubert ; Visions fugitives, de Prokofiev ; Etudes-tableaux op. 33, de Rachmaninov.
22.30 Les Soirées... (Suite). Tragique : Symphonie n° 6 de Mahler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Les mystères de la mer Morte ; Les Sales Gosses ; Post-Scriptum : l'homme poisson.
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 27/09/96).
23.50 Viva. Comment les Français nous caricaturent.

Planète

20.05 La Vie secrète des machines. [2/18] La machine à laver.
20.35 Missions aériennes au Vietnam. [1/6] La contre-insurrection.
21.25 Il Cantastorie.
22.20 C'était hier. [13/13] Les enfants de Marx et de Coca-Cola.
23.20 Mao, le dernier empereur.

Paris Première

20.00 et 23.50 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club. Le discours de la violence.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.25 La Gueule ouverte ■ ■ Film de Maurice Pialat (1973, 85 min). 86875736
0.50 Le Cirque du Soleil. Nouvelle expérience.
2.15 Les Brigands. Opéra d'Offenbach. Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Claire Gibault (125 min). 86170088

France Supervision

20.30 La Fille de quinze ans ■ ■ Film de Jacques Doillon (1988, 85 min). 67498115
21.55 Les Deux Marches de Wolfgang Amadeus Mozart. Concert (95 min). 85035216
23.30 Louis I. Kahn à Dacca. Documentaire.
0.20 Simentera en concert (45 min). 41024750

Ciné Cinéfil

20.30 La Prodiga ■ ■ Film de Mario Soffici (1946, N., v.o., 65 min). 11897397
21.35 Les Aristocrates ■ Film de Denys de La Patellière (1955, N., 95 min). 75541465
23.10 Le Chien jaune. Film de Jean Tarride (1932, N., 90 min). 8190552
0.40 Pilote du diable ■ Film de Stuart Heisler (1950, N., 95 min). 94590525

Ciné Cinémas

20.30 Intervista ■ ■ Film de Federico Fellini (1986, 105 min). 1806194
22.15 La Crise ■ Film de Coline Serreau (1992, 95 min). 4268587
23.50 Monsieur Destinée. Film de James Orr (1990, 110 min). 82107194

Série Club

20.45 Le Club.
20.50 Les Champions. L'évasion.
21.40 et 1.30 L'Age en fleur. Le choix.
22.30 Chasse au crime. La moucharde.
23.00 La Famille cigale.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Les fossoyeurs (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui vit sa vie.
21.25 Le Fugitif. On ne peut pas perdre toujours.
22.15 Chronique de la route.
22.20 F comme Ferrari.
23.15 Star Trek : The Next Generation. Où l'homme surpasse l'homme (v.o.).

Eurosport

20.00 Automobile. Courses sur glace. 1re manche du Trophée Andros à Val-Thorens.
20.30 Football. En direct. Tournoi international, aux îles Canaries : 1re demi-finale (120 min). 349303
22.30 et 1.00 Rallye raid. 2e étape du Dakar : Nara - Tombouctou.
23.00 Coupe du monde de pêche au marlin à l'île Maurice.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 Une robe noire pour un tueur. Film de José Giovanni (1980, 105 min), avec Annie Girardot. *Policier.*

RTL 9

20.30 Le Courage de Lassie. Film de Fred M. Wilcox (1946, 100 min), avec Elizabeth Taylor. *Comédie dramatique.* 22.10 Les Pirates du métro. Film de Joseph Sargent (1974, 110 min), avec Walter Matthau. *Suspense.*

TMC

20.35 Le Magicien d'Oz. Film de Victor Fleming (1939, N. et couleurs, 105 min), avec Judy Garland. *Comédie musicale.*

TSR

20.35 Arrête ou ma mère va tirer. Film de Roger Spottiswoode (1991, 85 min), avec Sylvester Stallone. *Comédie.* 23.00 Délits flagrants. Film de Raymond Depardon (1994, 110 min). *Documentaire.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les « unes » des quotidiens affichées dans les kiosques

Paris était une fête

Arte ressuscite la rive gauche des artistes et intellectuelles des « années folles », quand la liberté des mœurs et des idées des étrangères émancipait la capitale

LA BONNE CHANSON de Paris n'a pas fini de rouler son rocher à contretemps, vers ces rivages d'avant l'apocalypse, exubérants de promesses et de joies simples. *Paris était une femme* s'ouvre sur ce refrain dont on peut encore humer les effluves en dépit de la sécheresse des temps : *« Vieux bouquinistes/ belles fleuristes/ comme on vous aime/ vivants poèmes !/ Sur les quais du vieux Paris... »*

A l'appui, surtout, du témoignage (souvent drôlissime dans un anglais accentué à l'allemande) de la photographe Gisèle Freund, le long documentaire d'Andrea Weiss et Greta Schiller plonge au cœur de ces années dites folles, goulûment croquées par ces originales venues d'outre-Atlantique, d'Angleterre ou d'Allemagne. Elles s'appelaient Natalie Clifford Barney, Romaine Brooks, Gertrude Stein, Thelma Wood, Dolly Wilde, Alice B. Toklas, Djuna Barnes, Janet Flanner, Sylvia Beach... Egéries de la vie artistique et intellectuelle, la plupart maîtresses-femmes en excès et passions version rive gauche, comme averties de l'urgence à vivre ici et maintenant cette légèreté qui leur serait bientôt dérobée.

Avec leurs complices françaises – Colette, Marie Laurencin, Adrienne Monnier ou encore Germaine Beaumont –, elles ont prôné une totale liberté des mœurs et décrété l'égalité à l'heure où aucune citoyenne n'avait encore le droit de vote. Elles ont incarné l'avènement d'une nouvelle femme, déliée des asservissements sociaux et de son rôle de muse passive. Mais surtout, qu'elles aient tenu salon, comme Gertrude Stein ou Natalie Barney, fondé des librairies, comme Adrienne Monnier et Sylvia Beach, qu'elles aient écrit, peint, photographié ou chroniqué l'air du temps, toutes ont succombé à l'euphorie créative d'une capitale où se bousculaient les avant-gardes européennes.



La figure la plus marquante de ce groupe est sans doute Janet Flanner, installée à Paris dès 1922 avec son amie Solita Solano (éditrice, écrivain et journaliste, qui abandonnera ses activités pour se mettre au service de sa compagne). Sous le pseudonyme de Genêt, elle donnera au *New Yorker*, à partir de 1925 et tous les quinze jours pendant près d'un demi-siècle, une « Lettre de Paris » vive et subtile, un nouveau type de journalisme qui deviendra un modèle pour des générations de correspondants. *« N'oublions pas,* soulignera-t-elle dans une de ses fameuses lettres, *que pendant que l'Amérique fabriquait des chandelles Paris faisait Voltaire. »* C'est elle qui exprime le mieux ce qui rassemblait cette commmunauté d'étrangères : *« Nous étions des exilées volontaires, venues par plaisir, et vivions très bien avec peu d'argent. Le vin était si peu cher qu'on semblait boire gratis. On mangeait très bien dans de petits bistrots. Une excitation merveilleuse régnait dans la ville, si nourrie de littérature que chaque pierre me semblait avoir son style littéraire. C'est ce qui attirait Hemingway, Gertrude Stein, et sans doute aussi Picasso : Paris, capitale de l'art. »*

Même s'il suscite quelques frustrations, même s'il affiche des partis pris discutables dans la restitution des faits, ce film plusieurs fois récompensé est véritablement émouvant par la préciosité de ses archives. C'est l'élégant Paul Valéry contemplant Paris, Joyce déambulant au bras de Nora, Picasso dans un éclat de rire ; la voix chaude de l'étonnante Gertrude Stein, prêtresse des avant-gardes littéraires et picturales, égrenant une déclaration inspirée à *« sa femme »*, Alice B. Toklas ; Sylvia Beach et Adrienne Monnier évoquant leurs chers écrivains – Gide, Larbaud, Romains, Hemingway... –, fidèles des librairies sœurs de la rue de l'Odéon. Amours, brouilles, fêtes, petits et grands désespoirs comme épices indispensables au vrai travail. A ces bonheurs d'images, on ne manquera pas d'ajouter ceux de Hemingway qui les a vécus, en direct, de 1921 à 1926. *Paris est une fête*, a-t-il écrit, et rien dans ce film ne permet d'en douter.

Valérie Cadet

★ « Profil : Paris était une femme », Arte, mercredi 8 janvier, à 23 h 05.

La fille aux yeux de chat

par Agathe Logeart

ELLE EST comme un chaton, avec ce nez tout petit, si droit, si court. Ses yeux verts fendus qui se plantent dans les nôtres, pour s'échapper aussitôt. Ses galopades et ses arrêts brusques, cette course hachée vers une balle imaginaire. Elle griffe, au passage, et dégringole avant de se remettre, malhabile et obstinée, droit sur ses pattes.

On avait déjà rencontré Bénédicte, il y a deux bonnes années, sur un coin de trottoir du cours de Vincennes, à Paris. Dans la nuit, des voitures rôdent là, autour des arrêts d'autobus où attendent des femmes. Le conducteur baisse sa vitre, négocie vite fait le prix, et embarque l'une des filles qui se sont posées là, dans la lueur des réverbères, pour l'y redéposer une fois qu'il a pris le plaisir qu'elle lui a vendu. Prostituées et toxicomanes, prostituées parce que toxicomanes, elles repartent sitôt qu'elles ont réuni l'argent nécessaire à la drogue qu'elles font couler dans leurs veines avant de revenir, de se remettre sur ce marché aux bestiaux pour une nouvelle dose. Bénédicte aux yeux de chat était l'une d'elles.

Filmée par Jean-Michel Carré, un réalisateur qui depuis des années filme longuement, tendrement, de la prison au trottoir, et du trottoir à la mort, les filles perdues, elle avait vrillé, dans un reportage diffusé par TF 1, son regard dans le nôtre, passante fugitive de nos indignations, petite flamme brusquement sortie de l'ombre pour crier sa solitude, ce corps qui se délabre sous celui des inconnus et la morsure de l'héroïne. Puis l'écran était redevenu noir et l'avait chassée de nos mémoires. Et voilà que deux années plus loin elle revenait, Bénédicte. Vivante, encore, par on ne sait quel caprice d'un destin qui jusque-là ne lui avait guère voulu de bien. Appelé à l'aide, le réalisateur n'avait pas chassé l'importune. Sans trop savoir où il allait, dans un récit singulier à la première personne, il avait décidé de filmer ce qui allait se nouer là, entre cette main qui se tendait, et la sienne qui ne se refusait pas.

Après avoir nourri la caméra, voilà que Bénédicte, d'une certaine manière, lui réclamait son dû. Après avoir filmé sa déchéance, cette drôle de compagne filmerait aussi sa renaissance, si la jeune femme arrivait à en trouver la force. Une caméra peut-elle aider quelqu'un à se tenir debout, à réapprendre à marcher ? Espoirs et rechutes. Révolte et soumission. Portes entrouvertes sitôt refermées. Overdose, coma, paralysie : de la douleur, encore, comme une guigne. Elle a accepté, voulu tout montrer, et même ces dialogues butés, écorchés avec cette mère dont elle guettait éperdument l'amour. Bénédicte, enfin, a réappris à marcher, avec la caméra pour béquille. Jusqu'au jour où elle a senti qu'il lui faudrait désormais avancer seule, parce qu'elle en avait enfin conquis la force. Alors elle a demandé à la caméra de s'en aller, gentiment. Et, quand la lumière s'est éteinte, c'était en laissant derrière elle l'image d'une femme debout. Enfin.

MERCREDI 8 JANVIER

TF 1

12.55 A vrai dire. Magazine. Vrai - faux : la voiture en hiver.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 et 15.15 Côte Ouest. Un nouveau départ. Le quotidien.
16.05 Karine et Ari. Série. Le sixième sens.
16.30 L'Homme qui tombe à pic. Série. Le coup de filet.
17.25 Melrose Place. Feuilleton.
18.05 Flipper, le dauphin. Série. Le chant des sirènes.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.35 Météo.
20.00 Journal.

20.40

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine. Invités : Miss France et Jean-Marie Bigard. Thème : beauté, santé et forme. Arnaques aux régimes : enquête sur les faux régimes miracles. Le business du cheveu ; Rencontre avec le chirurgien esthétique des stars hollywoodiennes. Le marché de l'horoscope. Les cartes de vœux (125 min). 3519427

22.50

COLUMBO
Symphonie en noir.
Série de Nick Colasanto, avec Peter Falk, Myrna Loy (80 min). 883779
La maîtresse d'un chef d'orchestre en pleine gloire le menace de tout avouer à son épouse...

0.10 Justice aveugle. *Téléfilm (c) de Lee Philips,* avec Gerald McRaney, Lane Smith (95 min). 6319847

1.45 et 2.30, 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 2.00 Cas de divorce. Série. Belfort contre Belfort. 2.40 Raid contre la Mafia. Téléfilm de Luigi Perelli, avec Michele Placido, Patricia Millardet. [3/6] (90 min). 2902373 4.20 et 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. Mouches et coqs de pêche (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

12.20 et 3.30 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Paix intérieure.
14.50 L'As de la Crime. Série.
15.40 et 5.30 La Chance aux chansons. [3/3] Le meilleur de Rika.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air. Série. Vive les études.
17.45 C'est cool ! Série.
18.15 Studio des artistes. Série. Découvertes.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.10 Studio Gabriel. Invité : Pierre Richard.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval, Météo.

20.55

LEÏLA, NÉE EN FRANCE
Téléfilm de Miguel Courtois, avec Luna Sentz, Luc Thuillier (90 min). 926779
L'histoire d'une jeune beur, née en banlieue parisienne, que son amour pour un jeune médecin français conduit à l'exil en Algérie.

22.25

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Comment travailler avec une maladie grave ou un handicap ? Invités : Michel Meon, Eric Molinie, Ismaïl Altinok, Claudine Perez, Liane Schroeder, Michèle Hervieu, Jean-Henri Richard (105 min). 1497205

0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Dakar - Agadès - Dakar. Le bivouac (45 min). 2880118

1.40 Jour du Seigneur : récits de l'enfance. Magazine (rediff.). 2.15 Emissions religieuses : connaître l'islam. Magazine (rediff.). 2.40 Rapport du Loto. 3.15 24 heures d'info. 2.55 Les Z'amours (rediff.). 4.00 La Compète. Mystère au clair de lune. 4.25 Outremers. Documentaire. Reprise France 3 (rediff., 65 min).

France 3

12.05 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Les Quatre Dromadaires (rediff.).
14.25 ▶ Saga-cités. Magazine.
14.55 Le Dernier Cow-boy. Téléfilm de W. A. Graham (75 min). 7820888
16.10 Les Minikeums.
17.35 La Piste du Dakar.
17.55 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Belle Histoire de l'âne,* d'Alain Raveneau et Christian Hochet.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.45 Consomag.

20.55

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. L'épilepsie : cette maladie qui fait peur. Invités : Marion Clignet, Philippe Clerc, Michel Baulac, Jacques Motte... (110 min). 1059885
● *Le Monde* daté mardi 6.
22.45 Journal, Météo.

23.20

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire d'Hervé Duhamel. Emmanuel Bove (45 min). 188311
Quand Emmanuel Bove meurt en 1945, à 47 ans, ses livres ont quasiment disparu. Il faudra attendre 1977 pour qu'ils commencent à être réédités... Portrait d'un écrivain méconnu.

0.05 Cap'tain café. Invité : Victor Lazlo (50 min). 2888557
1.00 Capitaine Furillo. Série. A quoi servent les amis.

1.45 Musique graffiti. Magazine. Sonate opus 57, de Beethoven par Frédéric Lagarde (25 min).

La Cinquième

12.30 Nouveaux Horizons. USA : les chômeurs de l'écologie. *Dans les grandes forêts de l'Oregon, la bataille fait rage entre les défenseurs de l'environnement et les bûcherons.*

12.55 Attention santé. 13.00 Va savoir (rediff.). 13.35 Un auteur, une œuvre. *La Fortune des Rougon.* [2/5] Frères ennemis. 14.30 L'Esprit du sport (rediff.). 15.30 L'Etoffe des ados. 16.00 L'Ouest sauvage [1/4]. 17.00 Jeunesse. Cellulo. Alf. 17.55 Histoire personnelle de la littérature française. Michelet - Dumas. 18.10 Cinq sur cinq inventeurs. 18.20 Le Monde des animaux. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Don Quichotte. Série. Le chevalier des miroirs [22/39].
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Evolutions en mer. Documentaire de Rolf Möltgen [1] (30 min). 2158
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : L'IMPOSSIBLE OUBLI
UN G.I. REVIENT AU VIETNAM
Documentaire de Harmut Schoen (55 min). 1408972
Vingt ans après la guerre du Vietnam, un ancien « boy » tente de se libérer d'un passé traumatisant en entreprenant un voyage sur les lieux des combats. Prix Adolf-Grimme 1995.

21.40

MUSICA : VERS LA FLAMME
Documentaire d'Oliver Becker. Un portrait d'Alexandre Scriabine (55 min). 9507311
L'univers mystique d'Alexandre Scriabine (1872-1915).

22.35 Musique légère russe. Documentaire (30 min). 2386430
23.05 Profil : Paris était une femme. Documentaire (75 min). 3825663
● Lire ci-dessus.
0.20 La Lucarne : Tell Me What You Saw. Documentaire (50 min). 9044731 *La réalisatrice, ses quatre sœurs et son frère, évoquent leur histoire familiale.*
1.10 Music Planet. Documentaire [2/2] Le roman du music-hall (rediff., 60 min). 9804267
2.10 Le Cygne d'Odense. Jeu (rediff., 50 min).

M 6

12.20 La Petite Maison dans la prairie. Série. [2/2] Promesses.
13.20 M 6 kid.
16.30 E = M 6 junior. Magazine.
16.40 Hit dance. Magazine.
17.10 et 2.15 Faites comme chez vous. Invités : Dick Rivers, Mephisto.
18.05 Bugs. Série. Contrôle absolu.
19.00 Code Quantum. Série. Un saut sans filet.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 Ecolo 6. Des transports urbains futés.

20.45

BONNE FÊTE PAPA
Téléfilm de Didier Fontan, avec Delphine Rich (100 min). 269750
Une femme dynamique à la tête d'une société de services n'arrive plus à concilier vie professionnelle et vie familiale.

22.25

CRACKER
Meurtre dans l'oubli
Série (○) de Michael Winterbottom, avec Robbie Coltrane (110 min). 6580243
Un professeur de psychologie, endetté et porté sur l'alcool, assiste la police qui enquête sur le meurtre d'une de ses élèves.

0.15 Secrets de femmes. Magazine (○). De l'utile à l'agréable. Anne, du rêve à la réalité (35 min). 9754977

0.50 Rock Express. Magazine. 1.35 Best of pop-rock. 3.00 Turbo. Magazine (rediff.). 3.30 Les Tribus du Nord. Documentaire. 3.55 Rites et Croyances. Documentaire. 4.25 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.50 Fréquenstar. Magazine. Jean-Paul Gaultier (40 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 Flea Zone : Zone à puces. Documentaire (25 min). 8881882
15.05 Les Ailes de la mort. Téléfilm de Peter Barber-Fleming, avec Dennis Waterman (100 min). 4878311
16.45 Football américain.
17.45 Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle show.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Jeannie Longo ; Ivan Neville.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

GRAND NORD
Film de Nils Gaup, avec Christophe Lambert, James Caan (1995, 90 min). 53137
Poursuites et images des grands espaces blancs. Mais les acteurs ne sont pas crédibles.

22.30 Flash d'information.

22.35

BASKET-BALL
Euroligue 96-97 (Groupe G) : Pau-Orthez - Asvel (89 min). 843446
Début du deuxième tour de l'Euroligue. La rencontre entre le champion de France et son dauphin (mieux classé dans cette poule G) s'annonce passionnante.

0.30 La Fille seule ■ ■ Film de Benoît Jacquot (1995, 85 min). 7046064
1.55 Porco Rosso. Film d'animation de Hayao Miyazaki (1992, v.o., 92 min). 38207084

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Daniel Mermet. Du métissage, des exotismes [3/5].
20.30 Tire ta langue. Où va l'argot ?
21.28 Poésie sur parole. Jean Tardieu.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. André Delvaux, cinéaste européen.
22.40 Nuits magnétiques. Au nom de Sélène. Armstrong, Tintin et les astroblèmes [2].

0.05 Du jour au lendemain. Mario Bois (Stravinsky). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du lundi 9 avril 1945, le petit bal de la Belle de mai et, Je rêve de Mexico, d'Henri Alibert et Mireille Bard. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Légende d'un siècle. Les grandes voix noires américaines ; 2.24 Agora. Spécial judaïsme, avec Abraham Pincas ; 2.52 Entretiens. Avec Ephraïm Grenadou ; 3.55 Le Bon Plaisir de... Pierre Lieutaghi.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 3 janvier, salle Olivier-Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre français des jeunes, dir. Marek Janowski. Œuvres de Mendelssohn : Les Hébrides, ouverture op. 26 ; Prokofiev : Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré majeur op. 19, Raphaël Oleg (violon) ; Strauss : Œuvres de Ravel.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Musicales comédies. Alan Jay Lerner et Frederik Loewe.

0.00 Jazz vivant. Le P.O.M. (Pandemonium Onztette Megaoclette) de Patrice Caratini, Philippe Macé, François Jeanneau et Andy Emler joue les compositions originales de Denis Leloup et Zool Fleischer. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Orlando, opéra en 3 actes, de Haendel. Patricia Bardon : Orlando ; Rosemary Joshua : Angelica, reine de Rathay ; Hilary Summers : Medoro, prince africain ; Rosa Mannion ; Dorinda, une bergère ; Harry Van der Kamp : Zoroasrto, le magicien.

23.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Dauvergne, Rameau. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Daniel Mesguish. Russie : la station des graines ; Grèce : les mille moulins du Minotaure ; France : les croqueurs de visages.
21.00 Turbulences.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus. Les souffrances digestives.
23.35 Bons baisers d'Amérique.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Thierry, portrait d'un absent.
21.35 La Vie secrète des machines. [2/18] La machine à laver.
22.00 Missions aériennes au Vietnam. [1/6] La contre-insurrection.
22.55 Il Cantastorie.
23.50 C'était hier. [13/13] Les enfants de Marx et de Coca-Cola.
0.45 Mao, le dernier empereur (60 min).

Paris Première

20.00 et 0.20 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.25 Comment ça commence ? Théâtre. Pièce de Bernard Haller, Jean-Claude Carrière, Pierre Etaix et Patrick Rambaud. Enregistrée au théâtre des Bouffes du Nord en 1994 (75 min). 88888088

France Supervision

20.30 Trait pour trait. Transdisciplinarité, avec Marcel Locquin.
20.55 La Légende des sciences. Miler.
21.50 Les Movidas espagnoles. La Movida madrilène.
22.40 La Fabrique du corps humain. L'Obscur Fragonard.
23.40 Les Deux Marches de Wolfgang Amadeus Mozart. Concert (95 min). 88029205

Ciné Cinéfil

20.30 Pilote du diable ■ Film de Stuart Heisler (1950, N., v.o., 95 min). 1860392
22.05 Johnny Belinda ■ ■ Film de Jean Negulesco (1948, N., 105 min). 98788089
23.50 La Prodiga ■ ■ Film de Mario Soffici (1946, N., v.o., 65 min). 63170175

Ciné Cinémas

20.30 Gilbert Grape ■ Film de Lasse Hallström (1992, 115 min). 5458448
22.25 Masques ■ ■ Film de Claude Chabrol (1986, 100 min). 27768427

Série Club

20.50 Flash. Un jeu d'enfant.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Chasse au crime. L'orage.
23.00 Les Champions. L'évasion.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Les cybernautes.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : The Next Generation. Où l'homme surpasse l'homme.
21.15 Vélo.
21.45 Mister Gun. Le Chat.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Dérapages.
22.40 Friends. Celui qui vit sa vie.
23.05 Fawlty Towers. The Keeper and the Corpse.

Eurosport

20.30 Football. En direct. Tournoi international aux îles Canaries : 2e demi-finale (120 min). 633330
22.30 et 1.00 Rallye raid. 5e étape du Dakar : Tombouctou - Gao.
23.00 Triathlon. Pro Tour 96. L'Ironman d'Hawaii : 15e manche.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.35 Je vous aime. Film de Claude Berri (1980, 120 min), avec Catherine Deneuve. *Comédie dramatique.*

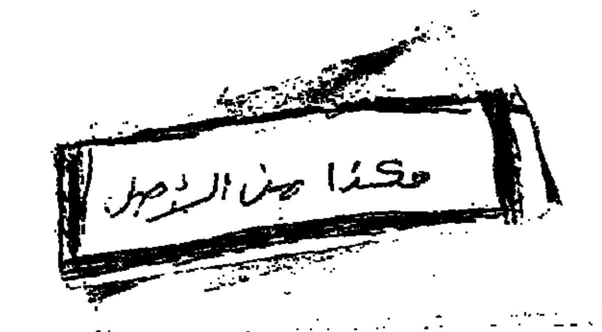
RTL 9

22.20 Immediate Family. Film de Jonathan Kaplan (1990, 100 min), avec Glenn Close. *Comédie dramatique.*

TMC

22.35 La Bohème. Film de Luigi Comencini (1988, 105 min), avec Barbara Hendricks. *Opéra.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

MERCREDI 8 JANVIER 1997

Poireau, rends-toi !

par Pierre Georges

FAUDRA-T-IL, à l'avenir, doter les TGV naufragés entre Montélimar-Nord et Montélimar-Sud d'une balise *Argos* ? C'est à voir ! Pauvre SNCF qui avait tout prévu. Sauf l'hiver. Cette vieille dame de compagnie, réputée d'humeur revêche, avait organisé, il n'y a pas si longtemps, une *magnifique consultation*. Il en ressortit notamment deux choses : une constatation et une bonne résolution. La première était que la compagnie de chemin de fer ne parlait pas à ses usagers avec tous les égards. La deuxième fut qu'on allait y porter remède vivement.

Au givre, l'an neuf ! Hélas, le grand malheur polaire tombé sur le râble orange des TGV Sud-Est a remisé ce souci de communication au rang des accessoires. *On en sait quelques milliers de pas* vraiment contents, voyageurs sans étoiles ni consignes, qui passèrent des heures à attendre qu'on veuille simplement leur signifier quel naufrage était le leur ! *Ils attendirent. Ils patientèrent. Ils s'impatientèrent, dî*nèrent aux chandelles et se chauffèrent au briquet, mais ne virent rien venir. Les contrôleurs avaient pris le maquis des muets.

C'est sans doute qu'ils n'avaient pas grand-chose à dire, un contrôleur sans horaire restant *démuni comme un gen*darme sans képi. C'est aussi que l'explication manquait à un tel gel des caténaires. Or voici, ce mardi matin, que *Libération* avance une hypothèse absolument délicieuse sur l'origine des incidents. *Résumons. A quoi* marchent les TGV quand ils marchent ? A l'électricité, bien sûr. Qui fabrique l'électricité à TGV ? Les centrales, notamment nucléaires. Que dégage une centrale nucléaire ? De la vapeur d'eau, mon général. *Que fait la vapeur d'eau par – 10 et davan*tage ? Elle gèle, givre les caténaires. Eurêka ! Plus EDF faisait *de l'électricité* et donc de la va*peur à proximité immédiate* des voies, moins les trains électriques roulaient ! Cercle infernal, progrès ennemi du progrès, EDF liguée contre la vie du rail.

L'explication vaut ce qu'elle *vaut. On doute qu'elle suffise* à expliquer et, surtout, à calmer la fureur de tous ceux qui poireautèrent des heures, voire une nuit, en rase et blanche toundra. Surtout si l'on tient compte de la rude vie du poireau par les temps *qui frisent.*

Car c'est ainsi. A peine la bataille du rail vient-elle de s'achever que commence la guerre du poireau. De toutes parts et notamment de Rungis arrive la funeste nouvelle : les poireaux font *de la résistance* ! C'est une chose connue chez les liliacées : dès que la terre gèle, le poireau s'accroche. Une antique mémoire inscrite au patrimoine génétique le dit assez : pioche, pelle, barre à mine, chalumeau, dynamite, *rien ne vient à bout du poireau* arrimé à son bloc de terre congelée.

Poireau, rends-toi ! Nenni ma foi. La pénurie guette. Le marché noir commence. Plus de poireaux, ou alors au prix du raisin d'hiver, *la route du pot-au-feu est coupée* ! Plus de *pot-au-feu*, surtout à la « vache folle », plus de plat de saison. Plus de saison, plus d'espoir. Mais que fait le gouvernement ! On en était là de ces intenses méditations sur le progrès et ses méfaits d'hiver, *lorsqu'une idée simple comme* l'électricité nous est venue. Eurêka ! Par – 10, la seule solution pour faire de la soupe, c'est de tourner le poireau sur ses bases. De l'arracher non pas à la terre, mais au congélateur. Et de le vaincre au caténaire à micro-*ondes* !

Affaire Dassault : le ministre de la justice belge proteste auprès de M. Toubon

Stefaan de Clerck critique les lenteurs de la procédure

DES DIFFICULTÉS de transmission entre Paris et Bruxelles de pièces judiciaires intéressant l'enquête de la justice belge visant Serge Dassault ont conduit le mi*nistre belge de la justice*, *Stefaan* de Clerck, à intervenir auprès de son homologue français, Jacques Toubon, pour hâter la coopération judiciaire entre les deux pays. Dans une déclaration à la radio-télévision belge francophone, M. de Clerck a indiqué, lundi 6 janvier, être *« intervenu dans la mesure où la communication s'imposait »* sur ce dossier dans lequel un juge d'instruction du tribunal de Liège, Jean-Louis Prignon, avait lancé, le *8 mai 1996*, un mandat d'arrêt international contre le PDG de Dassault Industries.

Dès novembre 1995, le juge Prignon avait saisi les autorités françaises d'une demande d'entraide judiciaire *via* une commission rogatoire internationale leur enjoi*gnant de réaliser une série de per*quisitions. Le magistrat liégeois avait pu assister à ces opérations et à la saisie de documents concernant son enquête sur le versement éventuel par Dassault de pots-de-vin d'un montant de 10 millions de francs français destinés, en tout ou partie, au Parti socialiste flamand à l'occasion de la signature d'un contrat visant à équiper des chas*seurs-bombardiers de* l'armée belge de moyens électroniques de protection.

Interrogé sur la lenteur de la transmission vers la Belgique des documents saisis en France, M. de Clerck a considéré que *« cela a pris un bon bout de temps »*. La télévision belge a montré la photocopie d'un courrier officiel qui, selon nos confrères, a été adressée par le ministre belge à Jacques Toubon. A Matignon, mardi 7 janvier, il a été *précisé au Monde qu'aucune lettre de ce type n'était parvenue* au cabinet du garde des Sceaux.

Place Vendôme, il a toutefois été précisé que les pièces saisies en France en exécution de la commission rogatoire internationale du juge Prignon ont été envoyées par *le ministère de la justice, le 2 dé*cembre, au ministère des affaires étrangères français qui est chargé de les transmettre par la voie diplomatique. *« Maintenant, les documents sont là et j'attends l'étude, la conclusion dans l'enquête »*, a confirmé, sur ce point, M. de Clerck. Selon la télévision belge, des pressions politiques ont été *exercées du côté français* afin de retarder la transmission des pièces concernant M. Dassault qui est également maire (RPR) de Corbeil-Essonnes.

Selon nos informations, l'ensemble des pièces judiciaires sai*sies en exécution* de la commission rogatoire internationale du juge Prignon ont bien été transmises, le 2 décembre, par la Chancellerie. Elles ont ensuite été soumises à l'examen des ministères concernés par le dossier afin que le gouver*nement français étudie si* leur communication aux autorités belges n'étaient pas contraire aux intérêts économiques de la France dans ce secteur sensible de l'aéronautique militaire. En affirmant que *« maintenant les documents sont là »*, le ministre belge de la justice a reconnu, se réjouit-on côté français, que les documents attendus par le juge Prignon sont entre ses mains.

Erich Inciyan

Les massacres de civils perpétrés par les islamistes redoublent en Algérie à l'approche du ramadan

UN COMMANDO de plusieurs *dizaines d'islamistes a tué* au moins dix-huit civils et en a blessé autant au cours de l'attaque, dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 janvier, d'une cité populaire près de Douaouda, à proximité de la cité balnéaire de Zéralda, non loin de la capitale algérienne. *Dans cette localité*, des islamistes avaient déjà décapité cinq ouvriers à la veille du Nouvel An, après avoir égorgé dix femmes et trois enfants en novembre. Selon des témoins, les assaillants ont encerclé la cité, coupé ses accès, et se *sont livrés en toute quiétude à un* massacre programmé.

La veille, près de Blida (à 50 kilomètres au sud d'Alger), seize personnes avaient été assassinées. L'approche du ramadan accroît les craintes de la population. Les groupes armés considèrent cette *période comme propice au djihad* (la guerre sainte), et ces dernières années elle a été marquée par une flambée d'attentats.

Fait nouveau, des voix se sont élevées *dimanche* au sein du Conseil national de transition (CNT, parlement désigné) pour dénoncer la thèse gouvernementale d'un *« terrorisme résiduel »* après cinq années d'affrontement. *« Le terrorisme est devenu un phénomène national et la situation est insoutenable »*, a lancé un membre du CNT, cité par la presse algérienne. Les habitants de la région de Blida *« vivent dans la peur. On n'a pas encore défait le terrorisme car j'ai vu le Rwanda en Algérie »*, a-t-il ajouté.

UN RAPPORT ALARMANT

Lors de la même séance, le chef du gouvernement algérien, Ahmed Ouyahia, a exclu toute nouvelle augmentation des prix du pain et du lait en 1997. Selon un récent rapport du Conseil national économique et social (CNES), l'Algérie vit un état d'appauvrissement *« généralisé »* et une détérioration de la santé d'une population marquée par la malnutrition ainsi qu'un retour *« en force »* des maladies contagieuses et de la mortalité infantile.

Par ailleurs, Abdelhaq Benhammouda, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (*UGTA, plus d'un million d'adhérents revendiqués*), a annoncé lundi son intention de former un parti politique pour défendre les intérêts de la classe ouvrière trahie, selon lui, par la médiocrité de la classe politique.

Le projet de Benhammouda s'inscrit dans une recomposition *du paysage politique (Le Monde* du 21 décembre 1996). Il vise, selon les commentateurs, à conforter le pouvoir du chef de l'Etat, le général Liamine Zéroual, en lui permettant de s'appuyer sur un « parti du président » alors que le FLN, l'ancien parti unique, discrédité, fait l'objet d'une *tentative de « refondation »* par le courant réformateur animé par l'ancien premier ministre, Mouloud Hamrouche.

Les municipales de Vitrolles auront lieu les 2 et 9 février

VITROLLES
(Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Le préfet des Bouches-du-Rhône a fixé, mardi 7 janvier, aux 2 et 9 février la date des élections municipales provoquées à Vitrolles par l'annulation du scrutin de juin 1995, remporté par la liste du maire sortant, Jean-Jacques Anglade (PS), face à celle menée par le délégué général du FN, Bruno Mégret.

La campagne électorale fait déjà monter la tension en ville. Aux Pins, l'ensemble HLM qui longe la large avenue barrée *par les étalages*, les *chalands* sont *pressés* de faire leurs courses dans ce marché hebdomadaire. A 10 heures, à côté des oranges, une vingtaine de gars attendent le couple Mégret, dont madame est la candidate officielle à la mairie, son mari ayant été déclaré inéligible pour *infraction aux lois* sur le *financement* des campagnes électorales. Près du camion de pizzas, huit militantes de gauche sortent leurs tracts tandis que les militants du Front national distribuent leur journal électoral, *Allez Vitrolles !*

La tension monte lorsque des diffuseurs du Front national viennent titiller les diffuseuses. Elle baisse quand les « Claudettes », comme les appellent leurs amies, se mettent à descendre le marché qu'arpentent, de l'autre côté, leurs adversaires. Chacun évite, et craint, l'incident. M. Mégret et son épouse arrivent. Le marchand d'oranges, excédé, s'avance vers lui pour exiger que ses militants aillent s'installer plus loin : les attroupements devant son stand entravent une vente déjà pas fameuse.

La ronde a repris, avec l'arrivée de militants socialistes et communistes. M. Anglade arrive à son tour. On se croise, ignorant l'autre. Tout est calme et tendu, les gifles restent dans les boîtes. Elles sont ressorties quelques heures plus tard, mais loin du public. Le Front national dénonçait, dimanche 5 janvier, *« l'agression délibérée dont ont été victimes ses équipes de colleurs de la part des hommes d'Anglade »*. Ceux-ci affirmaient, lundi, que la voiture d'un responsable avait été « vandalisée » deux fois et les pneus de celle de *Mme Anglade crevés par des « gros* bras » de *« Mme Mégret »*.

Michel Samson

Froid : flambée des cours des légumes de plein champ

LA PERSISTANCE DU FROID perturbe l'arrachage des légumes de plein champ comme les carottes, les poireaux ou les choux-fleurs, habituellement produits dans l'Ouest de la France. A cause de cette faiblesse de l'offre, les cours flambent. Mardi matin 7 janvier, sur un grand marché du 5e arrondissement de Paris, le kilo de poireaux atteignait 29,80 francs. Ce légume provient essentiellement de Basse-Normandie. Les choux-fleurs déjà en inflorescence, indique l'Office interprofessionnel des fruits et légumes (Oniflhor), ont été détruits. A Saint-Pol-de-Léon (Finistère), la neige (qui protège) a limité les dégâts. La zone de Barfleur (Manche) est aussi relativement épargnée, ce qui n'est pas le cas de la région de Saint-Malo où il a gelé sans qu'il y ait eu de neige. *Les salades ont été protégées par les serres même si des pertes ont été dénombrées en batavia et scarole. Stockées sous* hangar, les pommes de terre sont épargnées. Selon l'Oniflhor, *« le premier bilan très provisoire des conséquences du gel des dix derniers jours n'est pas alarmant. Cet épisode aura* [même] *permis d'assainir la situation de certains marchés »*.

Réponse de l'Elysée à une lettre des sans-papiers

LE DIRECTEUR DE CABINET du président de la République, Bertrand Landrieu, a répondu, dans une lettre datée du 2 janvier, aux messages déposés à l'intention de Jacques Chirac par les Africains sans papiers de Saint-Bernard et destinés à rappeler que cent soixante d'entre eux demeurent en situation irrégulière. La lettre, envoyée à l'adresse de l'immeuble occupé par les sans-papiers à Paris, rappelle que Jean-Louis Debré est chargé de ce dossier dont il suit l'évolution *« avec une particulière attention »*. En fait, les discrètes discussions menées place Beauvau sont dans l'impasse, le nombre de volontaires pour un « retour aidé » étant jugé insuffisant par l'Etat. Les sans-papiers ont rappellé, lundi 6 janvier, leur intention d'organiser, chaque mercredi matin, un rassemblement devant l'Elysée ainsi qu'une nouvelle « caravane », qui devrait relier le plateau du Larzac à Paris à partir du 10 janvier.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 7 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

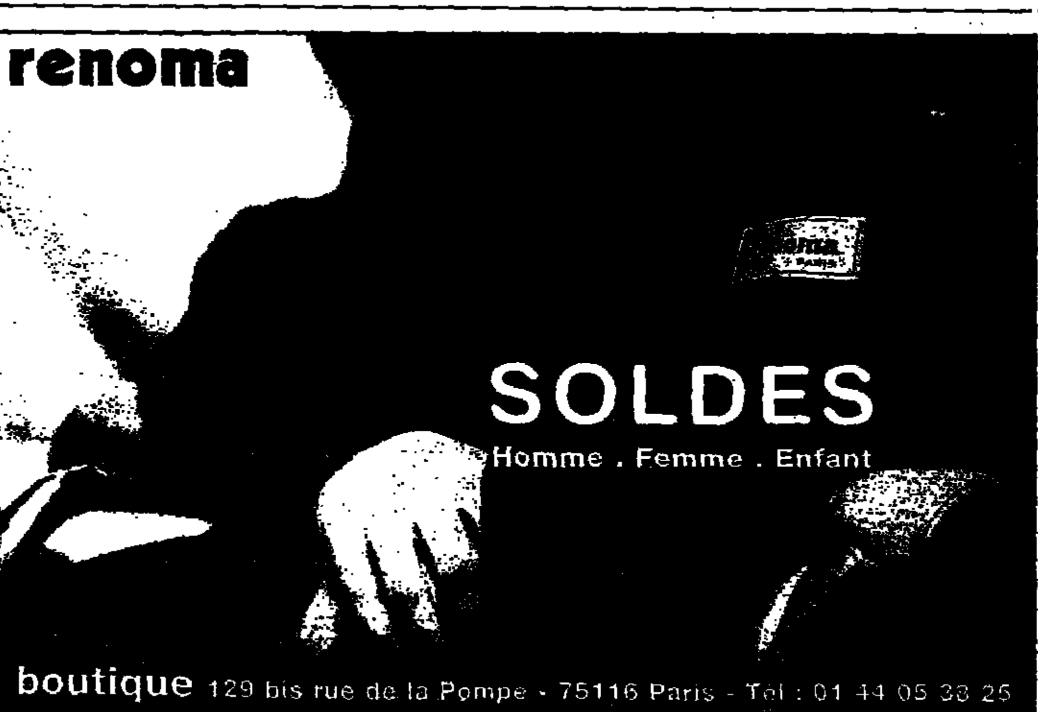
Tokyo Nikkei	—	—	– 2,40
Honk Kong index	13443,90	+ 1,67	– 0,05

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/01	Var. en % 03/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2306,67	+ 1,05	– 0,39
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 0,04
Milan MIB 30	—	—	– 12,29
Francfort Dax 30	2891,42	+ 1,12	+ 0,09
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 0,44
Madrid Ibex 35	—	—	+ 0,13
Amsterdam CBS	—	—	– 0,25

Tirage du *Monde* daté mardi 7 janvier 1997 : 494 210 exemplaires.



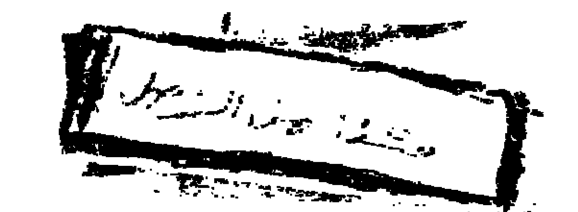
Dans « Dossiers et documents » de janvier

LE PREMIER *dossier du numéro* de janvier de *Dossiers et documents* fait le point sur la situation de « l'Europe en marche vers l'euro », sa future monnaie unique. Les critères de Maastricht pèsent sur les *politiques* budgétaires des Etats, mais le volet social s'est *imposé* à la Conférence intergouvernementale (CIG) pour tenir compte des préoccupations des « citoyens » européens. Le rapprochement économique, industriel et financier est *plus* lent et reste semé d'embûches, tandis que l'union politique demeure absente malgré le projet de politique extérieure commune et celui de la réforme des institutions, inclus dans le programme de la CIG.

Le deuxième dossier examine les progrès réalisés par les scientifiques dans leurs recherches sur les origines de l'Univers, de la vie et de l'homme. Ils débouchent sur de nombreuses remises en question, mettant à mal théories et modèles.

Dans *Les Clés de l'info*, un dossier sur l'ONU : « Un "machin" à réformer ». En « une » : « Le conflit algérien passe par Paris » et « Thomson, les ratés d'une privatisation ».

★ *Dossiers et documents et Les Clés de l'info*, nouvelle formule. En vente chez votre marchand de journaux : 12 F.



MANAGEMENT
Pourquoi Novotel ne sous-traite plus le nettoyage de ses chambres
page IV

FORMATION
Les guerres patronales entravent le bon usage des fonds des Opcareg
page IV

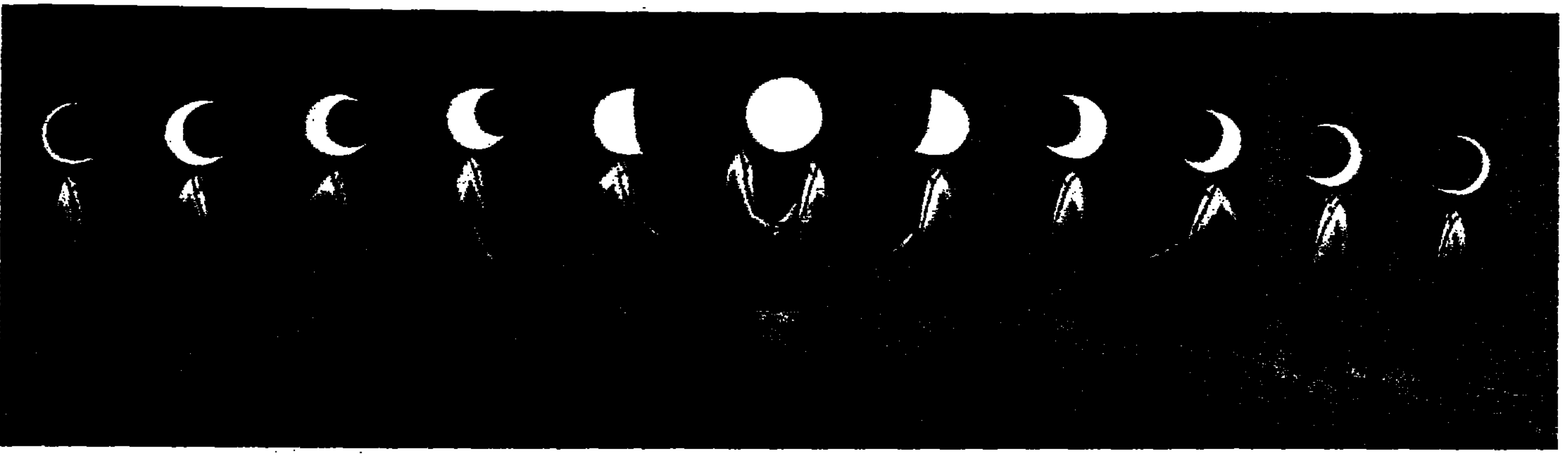


Le Monde EMPLOI

ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page XVI

DANS « LE MONDE EMPLOI » DU 15 JANVIER
La tentation de l'étranger

MERCREDI 8 JANVIER 1997
INITIATIVES



d o s s i e r

Rythmes de travail

Intensités et durées varient en fonction de cycles, saisonniers ou quotidiens

Conséquence de l'emploi et du travail éclatés, ce sont les temps de travail qui, désormais, se *dispersent* ou *se distendent*. Non seulement dans leurs durées, extrêmement variables, mais aussi et surtout dans leurs rythmes, qui sont soumis à la pression des flux *tendus*, en voie de *généralisation*, ou à cette domination qu'exerce la culture de l'urgence dans les entreprises.

La cause ? Au cours de la dernière période, la moindre activité professionnelle a appris la saisonnalité. Même les activités qui croyaient à l'organisation immuable de leur production, parce qu'elles appartenaient par exemple aux secteurs de l'industrie lourde, *ont dû admettre qu'elles devaient* s'adapter à des variations pour mieux suivre la fluctuation des carnets de commandes. On ne vend pas de l'acier dans des tonnages identiques, d'un bout à l'autre de l'année, pas plus qu'on ne commercialise autant de voitures en hiver qu'au printemps. Pour des raisons de gestion, autant que de concurrence ou de compétitivité, toutes les entreprises ont dû opérer des distinctions de plus en plus précises entre les temps forts et les temps faibles, puis en déduire des modes de fonctionnement. Cela s'est traduit par la chasse aux stocks et le raccourcissement des délais, et a eu, évidemment, un impact sur l'or*ganisation différenciée du travail*.

Parallèlement, et là aussi dans la plupart des activités, l'introduction des nouvelles technologies a modifié le rapport et le contenu du travail. Instrument de mesure commode des moyens, autrefois, le temps s'est dilué dans l'obligation de résultats, créant de nouvelles sujétions. Là où il y avait lien collectif, consacré par l'horaire commun, il y a maintenant individualisation qui *renvoie chacun à ses propres res*ponsabilités. D'où une forme de stress qui accompagne une plus grande autonomie, plus apparente que réelle toutefois. D'ailleurs, les frontières étanches entre la vie professionnelle et la vie privée sont devenues floues, voire totalement perméables. Et ce qui est vrai des secteurs industriels s'applique aussi aux branches des services et, notamment, aux commerces et à la grande distribution.

Pour les salariés, ces changements sont considérables. Au-delà de la question de la durée, c'est bien l'intensité du travail, et donc ses rythmes, qui pose problème. Tous se savent maintenant bous*culés dans leur équilibre par l'ur*gence et, pis à leurs yeux, par l'imprévu auquel il faut répondre sans délai. Contraints de s'adapter en permanence, ils vivent sous pression. *Les cadres, qui s'étaient long*temps fait une gloire de ne pas compter leurs heures, commencent à rechigner en constatant que, à l'occasion de réductions d'effectifs, on leur en demande toujours plus. Si, selon une coutume bien française, ils pratiquent la présence de longue durée au bureau ou au travail, ils n'ont pas été mécontents d'apprendre que la Cour de cassation, dans un arrêt du 29 octobre 1996, considérait que les heures supplémentaires devaient leur être rémunérées et que leur statut ne les dispensait pas des obligations légales. Pour un peu, ils pourraient réclamer une pointeuse, si cet outil n'était pas jugé inconvenant.

C'est qu'il devient de plus en plus difficile, pour tous, de concilier les rythmes de l'entreprise *avec* les rythmes sociaux, affectifs ou familiaux, ainsi que le souligne le sociologue Vincent de Gaulejac. En voudrait-on une illustration paradoxale *qu'on la trouverait dans la situation* des travailleurs à temps partiel – travailleuses, en l'occurrence – des magasins et des hypermarchés. Pour eux, les contrats courts se multiplient et varient continuellement au gré des besoins sans accorder la moindre liberté de mouvement. Entre coupures, astreintes, amplitudes, nocturnes et heures complémentaires, la vie est hachée, assujettie à un travail qui, pourtant, peut ne représenter que dix ou vingt heures par semaine. Ces rythmes décousus, d'autres salariés ne parviennent pas mieux à les gérer, sauf exception. Entre autres variantes, la modulation des horaires ou l'annualisation des temps de travail, tout comme les équipes de nuit, de samedi-dimanche ou de vendredi-samedi-dimanche, qui sont exclusivement conçues en fonction des impératifs de production, déstabilisent le plus grand nombre. D'autant que les intéressés se plaignent d'être rarement prévenus à l'avance et donc de ne pouvoir rien prévoir. Il est difficile de s'organiser dans ces conditions ou de croire que la dislocation des temps et des rythmes peut correspondre à des aspirations personnelles.

Toute la difficulté est là. Plusieurs enquêtes ou sondages démontrent qu'une *majorité de salariés désirent* une réduction du temps de travail et veulent disposer de plages de temps libre. C'est particulièrement vrai des cadres qui disposent déjà du reste, statut, rémunération, travail valorisant, et revendiquent donc la seule chose qui leur manque vraiment.

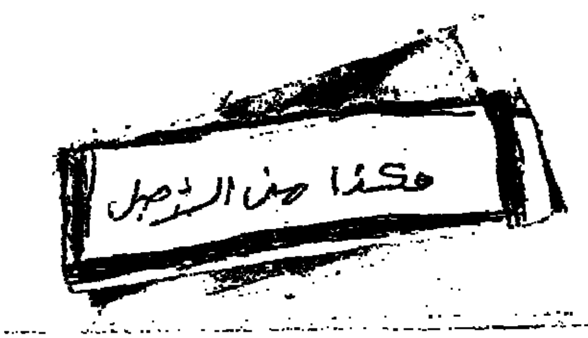
Mais, dans le même mouvement, les uns et les autres souhaitent que cet objectif soit lié à la recherche d'un autre mode d'organisation, plus respectueux des personnes. Récemment, les résultats provisoires de la longue étude de la CFDT sur le travail révélaient *qu'une forte minorité de sondés* craignaient les conséquences, sur les conditions de travail et la productivité, de toute diminution de la durée du travail. En quelque sorte, *ils anticipaient déjà sur les ré*pliques des entreprises en matière de gestion des ressources humaines.

Réconcilier les rythmes de travail avec les aspirations à une autre qualité de vie devrait être le sujet central de négociations bien équilibrées. Ce serait la seule manière de répondre aux exigences de l'entreprise, d'une part, et à la volonté individuelle de pouvoir arbitrer entre vie professionnelle et vie privée, d'autre part.

Alain Lebaube

Lire pages II et III





La palette de contrats possibles est large et sans réels garde-fous législatifs

Dans le commerce et les services, le recours aux heures complémentaires est massif. De plus, les journées sont souvent fragmentées et les rythmes très irréguliers

Quand elles ont besoin de flexibilité, les entreprises ne manquent pas d'imagination. La palme revient certainement aux secteurs du commerce et des services. Temps partiel, heures complémentaires, contrats à durée déterminée : le législateur n'a rien oublié, sauf, peut-être, des garde-fous. Dans les hyper et supermarchés, mais aussi dans certains grands magasins, ces temps segmentés permettent aux responsables d'enseigne d'ajuster, très rapidement et au moindre coût, *« la structure humaine »*, comme le dit un directeur, aux plus légères variations d'activité. D'où une impressionnante panoplie de contrats de travail avec des huit heures hebdomadaires, dix, douze, etc.

« C'est l'extension de l'ouverture des magasins, en horaires tardifs ou en nocturnes, qui entraîne les contrats de travail segmentés », dénonce Patrick Baudry, secrétaire général du syndicat du commerce parisien (Sycopa) CFDT. D'après une enquête de la fédération CFDT des services dans l'une des enseignes de l'habillement succursaliste, *« cohabitent vingt-trois sortes de contrats à temps partiel »*. Des petits bouts de temps, auxquels il faut ajouter les heures complémentaires, très utilisées, et que les employés ont du mal à refuser. Quand on gagne, à mi-temps un demi-SMIC, ce serait un luxe. Et prendre le risque de ne plus s'en voir proposer. Une vie hachée, où les horaires ne sont parfois connus que la veille, qui permet difficilement d'avoir un emploi en plus. Chez Décathlon aussi, où l'activité de certains rayons est saisonnière, on a recours à la flexibilité. Dans le magasin de l'avenue de Wagram, la durée moyenne de base des contrats à temps partiel est de *« vingt heures par semaine, avec des avenants »* précisant les heures complémentaires, indique Benoît Olivier, le directeur. *« Mais j'essaie de lutter contre les exagérations. Ce n'est pas sain d'embaucher quelqu'un sur la base de dix heures par semaine, de le faire travailler trente ou trente-neuf heures pendant six mois, puis de le ramener tout à coup à dix heures. »*

Pourtant, cela arrive, pour des personnes en contrats de base de dix, vingt, ou trente heures, qui, *« font en réalité 38,5 heures »*, affirment plusieurs salariés qui signent un avenant *« toutes les semaines »*. A la fin de la saison, ils retrouveront leur horaire de base, avec un, deux ou trois jours de travail par semaine. *« Se donner à fond pour le magasin pendant une journée de dix heures, et puis plus rien pendant trois jours, ça fait bizarre*, dit l'un d'eux. *On a l'impression d'être un bouche-trou. »*

Certains employeurs fragmentent encore plus, en introduisant une ou plusieurs coupures à l'intérieur de la journée. Un accord dans la grande distribution alimentaire, signé en 1996, précise que *« la journée de travail ne pourra comporter, outre les temps de pause (...) plus d'une coupure. »* Louable initiative, qui en dit long sur la jungle des horaires, mais qui ne règle pas tous les problèmes. *« Au rayon fruits et légumes*, témoigne un syndicaliste d'un hyper Casino de province, *un jour sur deux, les employés viennent à 6 heures du matin, présentent la marchandise dans les meubles, repartent à 9 ou 10 heures, puis reviennent de 15 heures à 18 ou 19 heures. »*

Dans la boutique d'une chaîne de magasins de vêtements, *« les filles viennent trois fois dans la journée, avec des coupures de trois heures*, explique une déléguée. *Quand elles se plaignent, le patron répond que c'est un métier où il faut être motivé. »* Selon la fédération CFDT du commerce, la branche de l'habillement succursaliste est en train de négocier pour *« cadrer la journée travail. Plusieurs syndicats sont d'accord pour une coupure maximale d'une heure »*.

Le secteur du nettoyage, lui aussi, saucissonne la journée. Le personnel travaille en général de 5 heures et demi ou 6 heures du matin jusqu'à 8 heures et demi, et de 19 heures à 22 heures. S'ajoutent des petits chantiers *« d'une demi-heure de ménage pour trois quarts d'heure ou une heure de trajet*, constate une inspectrice du travail. *Souvent, ces salariées ont trois ou quatre heures de battement dans la journée, mais n'ont pas le temps de rentrer chez elles, parce qu'elles vivent en grande banlieue. »*

La flexibilité peut aller encore plus loin, grâce au temps de travail annualisé. Le code du travail précise que si *« la nature de l'activité ne permet pas de fixer dans l'année, avec précision, les périodes travaillées (...), le contrat de travail fixe les périodes à l'intérieur desquelles l'employeur pourra faire appel au salarié, moyennant un délai de prévenance de sept jours »*. Un inspecteur du travail raconte qu'il voit fleurir des contrats très particuliers. Ainsi, une clinique a, pour un contrat à mi-temps, défini une période de disponibilité de la salariée de cinquante semaines sur cinquante-deux... Temps partiel, salaire partiel, mais disponibilité totale.

Francine Aizicovici

Sans contrepartie

Un groupe d'inspecteurs du travail d'Ile-de-France a rendu, en 1995, un rapport interne sur la durée du travail. Premier constat : les infractions ou les anomalies sont *« de plus en plus fréquentes »*. Ce ne sont pas les aspects les plus complexes de la réglementation qui posent problème, mais *« le noyau dur »* des textes, écrivent-ils. Ainsi les heures supplémentaires ou encore le temps partiel, dont la durée *« est définie avec un minimum de précision et de stabilité »*.

La pratique des astreintes s'étend à de nouveaux secteurs et n'y est pas encadrée par des textes, comme dans les sociétés de dépannage sur autoroute. Certains salariés sont conduits à accepter des horaires anormaux, avec une très forte instabilité de leur temps de travail : c'est le cas des démonstrateurs dans les grands magasins. La rémunération au forfait, elle aussi, progresse *« de plus en plus fréquemment en dehors du cadre légal »*. Une *« flexibilité de fait »*, non négociée, qui ne donne lieu à aucune contrepartie pour ces salariés.

Obéir aux fluctuations de la demande

L'activité d'une entreprise n'est pas linéaire. Rythmée par la demande, elle est soumise à des fluctuations plus ou moins fortes, selon le produit vendu ou le service proposé. Longtemps, les entreprises ont géré, tant bien que mal, ces variations. Connaissant bien leur clientèle traditionnelle, elles réussissaient à anticiper et donc à lisser leur production, quitte, le cas échéant, à avoir recours à des intérimaires ou à demander une dérogation pour dépasser la durée hebdomadaire, légale ou conventionnelle, du travail.

CONCURRENCE EXACERBÉE

Si, hier, ces outils de flexibilité restaient l'exception, aujourd'hui ils sont devenus monnaie courante. Dans un contexte de concurrence exacerbée, la demande, moins stable, moins prévisible, est sujette à des fluctuations plus grandes. Les entreprises y sont d'autant plus sensibles qu'elles travaillent désormais en flux tendu. En témoignent les grèves de transporteurs routiers qui, lorsqu'elles durent, déclenchent un véritable vent de panique dans les entreprises. Ces dernières n'ont parfois pas d'autre choix que de mettre tout ou partie de leur personnel au chômage technique. *« Les stocks réduits au minimum en fin comme en cours de process ne permettent plus de jouer le rôle de tampon et d'atténuer les à-coups*, explique Philippe Dorin, du Catral [Agence de conseil en organisation du temps de travail, mise en place par le conseil régional d'Ile-de-France]. *Tout dysfonctionnement se répercute donc sur l'intensité de l'activité. »*

L'intensité du travail devient ainsi une variable d'ajustement. Le recours de plus en plus fréquent aux systèmes de modulation et d'annualisation du temps de travail ne fait qu'entériner cet état de fait. Ils sont un moyen pour l'entreprise de suivre au plus près les cycles de la demande, en chassant les temps morts et en organisant la présence des salariés sur les périodes de forte activité.

CHASSE AUX TEMPS MORTS

Les commerces et les services n'échappent pas à cette tendance. Patrick Sauneron, directeur adjoint du travail de la Gironde, s'inquiète même du *« phénomène d'annualisation sauvage auquel on assiste dans certaines PME »*. Dans ces secteurs, la pression des clients et des usagers a des répercussions immédiates sur l'intensité du travail, les salariés étant en prise directe avec la demande. *« Or, si hier*, souligne Christophe Gauthier, du Catral, *on régulait l'activité en faisant attendre les clients, aujourd'hui ceux-ci sont de plus en plus exigeants, et n'acceptent plus de délais. Ils exigent une réponse en temps réel. »* Et de relever : *« Si certains secteurs réussissent à lisser l'intensité du travail sur sa durée, pour les autres, cela devient de plus en plus difficile, dès lors qu'il s'agit, dans un contexte de concurrence exacerbée, de répondre à tout prix à cette demande. »*

Dans les banques, par exemple, dont les heures d'ouverture ont été élargies, le personnel doit assurer la gestion des dossiers dont il a la charge, tout en restant disponible pour répondre aux clients. Tout afflux se traduit donc par une intensification de son travail. Celle-ci est d'autant plus fortement ressentie que les agents sont aujourd'hui moins nombreux aux guichets. *« Mais c'est surtout l'imprévisibilité, à laquelle les salariés sont de plus en plus soumis, qui leur pose problème*, relève Michel Pépin, de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). *Ils admettent que l'activité de leur entreprise ne soit pas constante. Mais ils se voient imposer des changements d'horaires dans des délais de plus en plus courts. »*

Laetitia Van Eeckhout

Le travail reste un facteur d'identité sociale important

Aménagement du temps de travail oblige, l'arbitrage travail-loisirs et l'investissement dans la vie professionnelle sont plus que jamais auscultés. Chercheurs, instituts de sondage, syndicats, consultants, tous s'interrogent. Le travail à temps plein demeure-t-il encore le point de repère de l'organisation de notre société ? Dans quelle mesure les salariés acceptent-ils d'aménager leurs horaires ? Et, ce faisant, expriment-ils un changement d'attitude profond à l'égard de l'emploi ? Les études se multiplient, sans toujours aboutir aux mêmes conclusions.

Le travail demeure le facteur essentiel d'identité personnelle et d'insertion sociale, d'après une série d'enquêtes sur l'évolution des valeurs des Européens (travail, religion, famille, politique...), lancées en 1981 par la Fondation pour l'étude des systèmes de valeur en Europe. A près de dix ans d'intervalle (1981 et 1990), une équipe de chercheurs a mené 14 000 entretiens auprès de personnes âgées de 18 ans et plus – tous statuts confondus – réparties dans dix pays d'Europe : Allemagne de l'Ouest, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pays-Bas et Portugal (*voir revue* Futuribles, *nº 200, juillet-août 1995*). En 1990, selon cette enquête, la valeur travail arrive au second rang, après la famille, dans la majorité des pays européens dont la France, et à la quatrième place (après la famille, les amis et les loisirs) dans seulement quatre pays : Danemark, Pays-Bas, Grande-Bretagne et Allemagne de l'Ouest.

A la question : *« Serait-ce une bonne ou une mauvaise chose que le travail prenne une place moins grande dans notre vie ? »*, 34 % répondent que ce serait une *« bonne chose »* et 49 % *« une mauvaise »*. Enfin 36 % des personnes interrogées affirment qu'elles feront *« toujours le mieux possible quelle que soit la rémunération »*, et seulement 20 % pensent que le travail est une nécessité. Toutefois 30 % font en sorte que le travail n'empiète pas sur le reste de leur vie, surtout les Danois et les Allemands (43 % respectivement). Ces résultats datant du début des années 90, avec l'aggravation de la crise de l'emploi, il est possible que les mentalités aient évolué depuis. Une troisième enquête sur les valeurs est en préparation pour l'an 2000.

MOTIVATION

D'ores et déjà, des études plus ciblées soulignent l'aspiration de certains salariés à un autre mode d'organisation du travail. En témoignent deux enquêtes sur la réduction du temps de travail (RTT), la première menée auprès de 7 000 salariés de la métallurgie, en 1994, à l'initiative de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM-CFDT), la seconde auprès de 11 000 salariés de la chimie en 1995 (Fédération unitaire de la chimie, FUC-CFDT). Dans les deux branches, il apparaît que la RTT est une aspiration forte des salariés qui en espèrent notamment davantage de temps libre, une amélioration de leur cadre de vie ainsi que des créations d'emplois.

L'attente est plus importante chez les cadres que chez les autres catégories professionnelles, et chez les femmes que chez les hommes. Dans la chimie, 75 % privilégient la semaine de quatre jours et 58 % des jours de congé supplémentaires. Les salariés de cette branche, toutes catégories professionnelles confondues, déclarent être prêts à consentir un aménagement de leurs horaires de travail (par ordre décroissant de préférence : le travail en horaires décalés, le travail en équipe de jour, l'annualisation du temps de travail, le travail en équipe de nuit, le travail du samedi et du dimanche) et, dans certains cas, des réductions de salaires.

Relativisation du travail ? Il vaut mieux rester prudent. Pour certains, le temps de travail individualisé ou segmenté est subi. Pour d'autres, avoir un emploi stable de nos jours est une chance. Le leitmotiv est donc avant tout la motivation, surtout pour les jeunes, comme le montrent les résultats de l'Observatoire du monde du travail, mis en place par « Le Monde-Emploi » et Ipsos Opinion « Le Monde-Emploi » du 23 octobre 1996).

L'organisation du temps de travail représente toutefois la principale préoccupation professionnelle dans les mois à venir pour 25 % des personnes interrogées dans le cadre de cette enquête (1 040 salariés du secteur public et privé). Surtout pour ceux qui sont *« les moins en proie au doute financier et à la peur de l'exclusion »*, précise Pierre Giacometti, directeur général d'Ipsos Opinion.

Clarisse Fabre

Pas d'horaires pour les cadres

Ils croulent sous les heures supplémentaires. Un mal typiquement français

En France, les cadres travaillent trop. L'arrêt rendu, le 29 octobre dernier, par la Cour de cassation, rappelant qu'*« il ne peut être dérogé aux dispositions fixant la durée légale du travail dans un sens défavorable aux salariés »* y changera-t-il quelque chose ? On peut en douter tant le recours aux heures supplémentaires s'est généralisé chez les cols blancs depuis une dizaine d'années : d'après une enquête réalisée, en 1995, par l'UCC-CFDT (Union confédérale des ingénieurs et cadres), la moitié des cadres travaillent plus de *46 heures par semaine* ; *plus d'un* quart avouent même des semaines oscillant entre 51 et 60 heures !

En précisant que toute heure effectuée au-delà de la trente-neuvième doit être rétribuée en tant qu'heure supplémentaire, la Cour de cassation ne fait qu'interpréter, au pied de la lettre, le code du travail, dont l'article L. 212-1 précise que la durée légale du travail est fixée à 39 heures par semaine et que *« la durée quotidienne du travail effectif ne peut excéder 10 heures, sauf dérogations dans des conditions fixées par décret »*.

En rappelant également, dès 1990, que *« la qualité de cadre ne suffit pas à exclure le droit au paiement des heures supplémentaires »*, la Cour de cassation a clairement signifié que les cadres, fussent-ils payés « au forfait », peuvent aussi légitimement prétendre à la rémunération des heures supplémentaires. Les règles qui leur sont applicables ne sont pas différentes de celles qui régissent les autres salariés.

La jurisprudence vient donc opportunément rappeler que *« les cadres ne sont ni hors-la-loi, ni au-dessus du code du travail, puisqu'ils sont concernés comme les autres salariés par l'application des dispositions du code, relatives à la durée légale du travail »*, constate Claude Triomphe, directeur adjoint du travail à la direction régionale Ile-de-France. Et de dénoncer *« les abus des entreprises qui font souvent une interprétation ouvriériste du code, en considérant que les 39 heures et la notion même de comptabilisation du temps de travail n'intéressent que les ouvriers et les employés »*.

Aux antipodes de la jurisprudence de la Cour de cassation, cette lecture n'en est pas moins conforme à la mentalité française qui fait du statut de cadre *« une qualité de droit divin »*, pour reprendre la formule de Claude Triomphe, également membre de l'association Villermé (qui regroupe environ 150 inspecteurs du travail). *« C'est pourquoi non seulement les entreprises ont longtemps considéré le dépassement d'horaire comme normal, mais les cadres eux-mêmes avaient tendance à le vivre comme partie intégrante de leur statut, presque comme un privilège »*. A cela près que les intéressés, victimes à leur tour des plans sociaux, auraient, de l'avis de l'inspection du travail, sensiblement modifié leur perception du phénomène, d'autant que les réductions d'effectifs condamnent ceux qui restent en poste à une surcharge de travail permanente.

Individualisation des horaires, travail à la tâche, salaire indexé sur le chiffre d'affaires réalisé (pour les commerciaux notamment), rémunération « au forfait » qui *« implique en général une durée de travail effective supérieure à la durée de référence rémunérée »*, comme le souligne la DARES (direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail) dans une de ses publications (*Premières Synthèses*, nº 90, mai 1995) : pratiques courantes pour les cadres, ces formules gagnent désormais contremaîtres et agents de maîtrise, dans la grande distribution notamment. *« Sans parler de ces contrats « au forfait » très léonins qui ne précisent même pas le nombre d'heures officiellement exigé »*, ajoute Claude Triomphe.

Quelle que soit la jurisprudence, bon nombre d'entreprises se refusent toujours à mettre à plat, ou simplement à examiner, la question des heures supplémentaires : *« Honnêtement, ce n'est pas notre préoccupation. Nous n'avons pas à aborder ce sujet en tant que tel. Nos cadres ne pointent pas, ils travaillent beaucoup, mais ils sont bien payés et bénéficient d'avantages sociaux »*, assène par exemple Brigitte Manguin, DRH d'Apple Computer France.

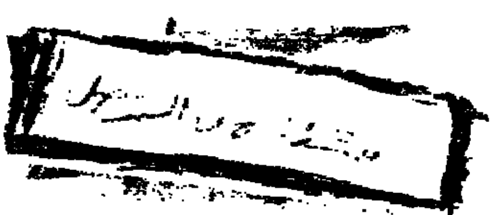
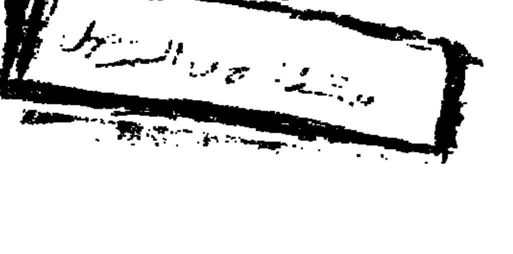
RÉUNIONS INTERMINABLES

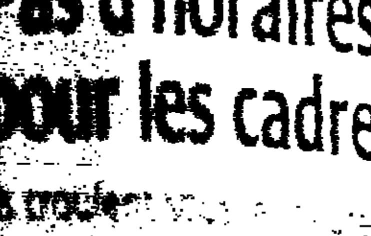
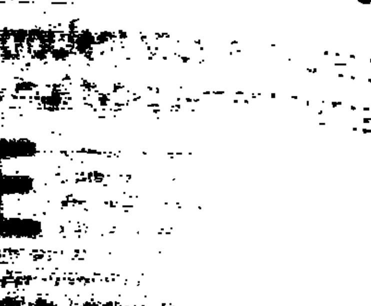
A l'instar de la DARES, qui constate qu'*« une certaine culture d'entreprise ou de métier privilégie la disponibilité individuelle comme critère fondamental de promotion sociale »*, la question des heures supplémentaires n'est qu'un des aspects du débat très français sur les rythmes de travail. Débat d'autant plus délicat que les cadres ont eu tendance à « surinvestir » dans la valeur travail, par crainte du chômage. Sans compter l'importance des us et coutumes, parfois grégaires, propres à la vie de bureau : *« Difficile de partir à 18 heures, même lorsqu'on a terminé sa journée, quand tous les confrères sont encore au bureau »*, témoigne un cadre, sous couvert d'anonymat. Beaucoup se plaignent également de temps de travail *« distendus »* ou *« dilués »*, soit qu'ils estiment être trop souvent dérangés dans leurs tâches par les communications téléphoniques ou les urgences du quotidien, soit qu'ils déplorent l'inflation des réunions *« qui n'en finissent pas »*. Certains reconnaissent même qu'il leur arrive d'emporter des dossiers le soir à la maison qu'ils pourront lire « à tête reposée ».

Evidemment, les horaires sont aussi très révélateurs des catégories socioprofessionnelles. Si les journées de travail des cadres se terminent plus tard que celles de leurs subordonnés, c'est aussi qu'elles commencent plus tard. Ainsi, alors que 18 % des ouvriers sont déjà à l'atelier à 7 heures du matin, seulement 7 % des employés et 2 % des cadres supérieurs sont au travail à une heure si matinale, indiquait en 1993 une étude de la DARES (*Premières Synthèses*, no 28, août 1993).

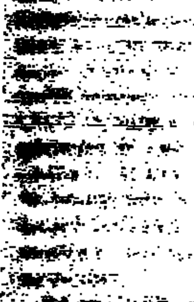
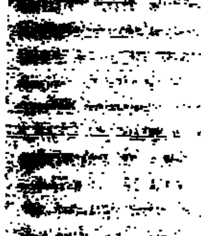
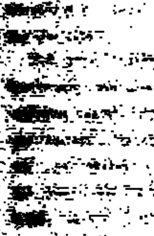
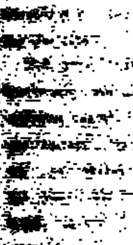
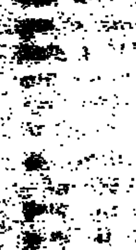
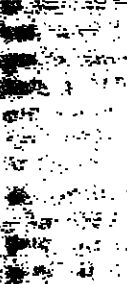
Il n'empêche : *« C'est une tradition bien française que de passer beaucoup de temps au bureau, par rapport aux pays anglo-saxons, où la journée de travail se termine généralement vers 18 heures »*, constate Marie-Claude Authias, responsable du recrutement chez Rank Xerox. Aux yeux de Claude Triomphe également, le « workaholism » (l'addiction au travail) des cols blancs serait une maladie bien française : *« En Allemagne, la non-efficience d'un cadre se mesure à sa présence au bureau le soir, qui est interprétée comme un indice de son incapacité à accomplir son travail dans les délais impartis. Résultat : non seulement les cadres sont chez eux à 19 h 30, mais en plus, à cette heure-là, ils sont déjà passés à table ! »*

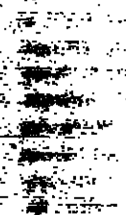
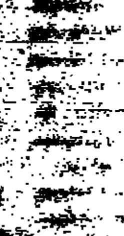
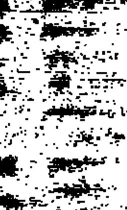
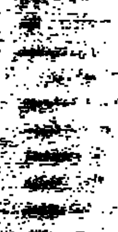
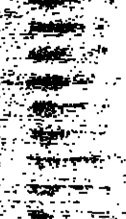
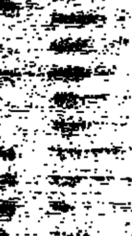
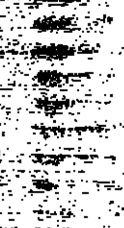
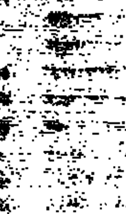
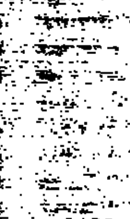
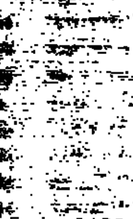
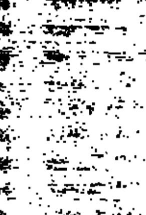
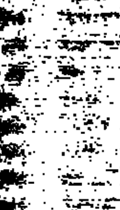
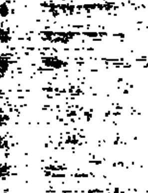
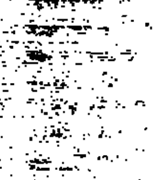
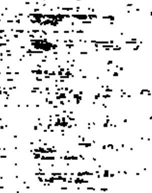
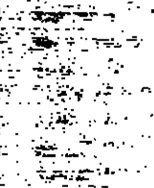
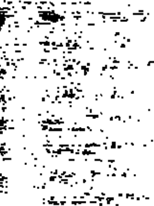
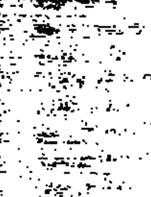
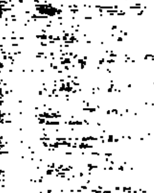
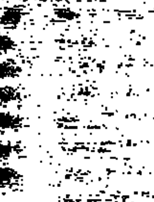
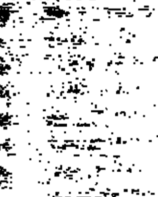
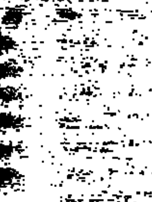
Philippe Baverel

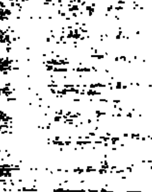
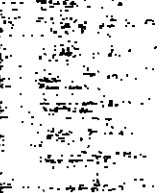



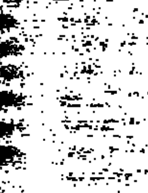
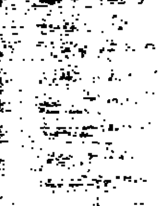
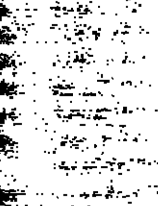
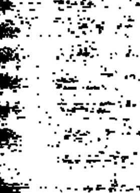
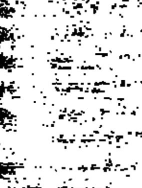
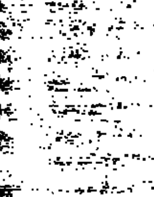
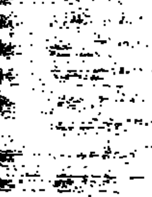



Pas d'horaires pour les cadres

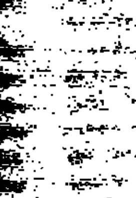
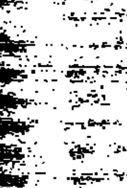
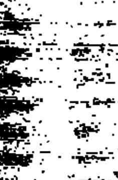







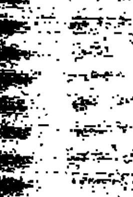
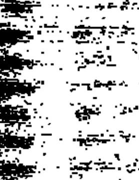
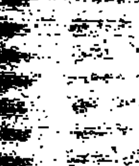
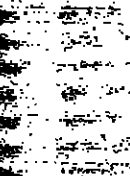























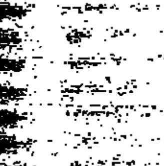



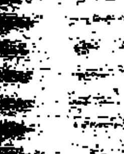
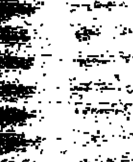
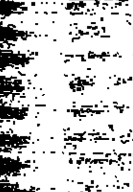
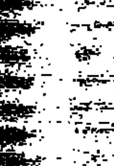
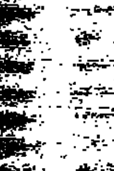
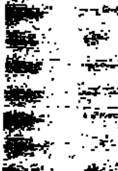
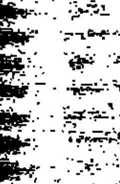
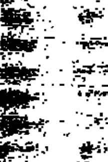








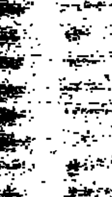
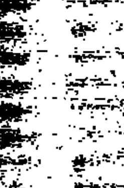
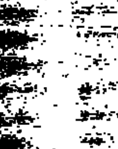
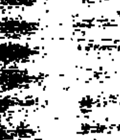


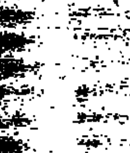
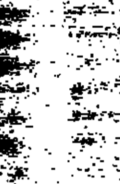
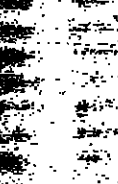
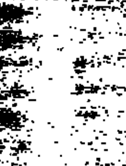





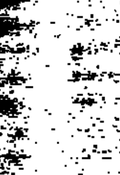







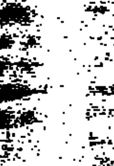
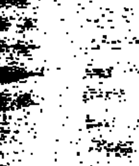









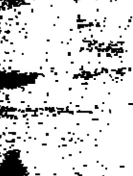
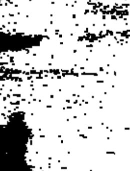





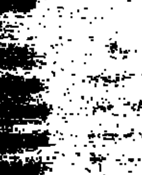
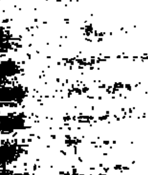
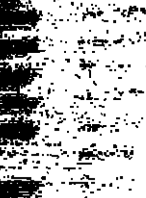
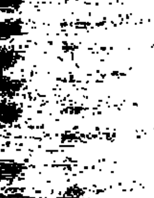
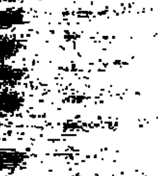
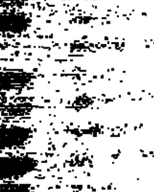
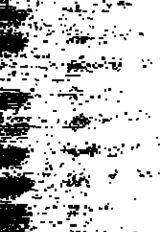


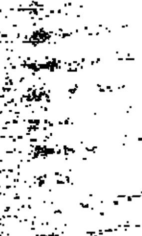
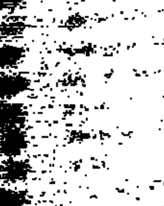


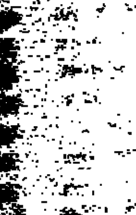



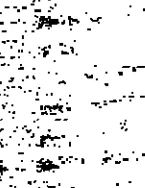
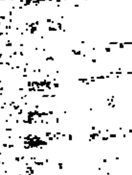






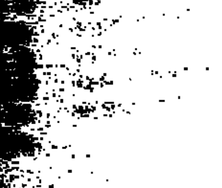













Les entreprises doivent négocier les nouvelles flexibilités, pas les imposer

Pour Vincent de Gaulejac, sociologue, on doit prendre en compte les aspirations des salariés et récompenser les efforts

On ne saurait réfléchir sur les rythmes de travail sans les replacer dans le contexte plus général du *« temps de la vie »*, affirme Vincent de Gaulejac, professeur de sociologie, directeur du laboratoire du changement social à Paris-VII. Premier constat, *« il y a une surdétermination de l'organisation du travail sur le temps de la vie »*, soutient-il. Et les évolutions en cours ne semblent pas améliorer la situation.

Autrefois, les schémas étaient relativement simples : les salariés avaient, majoritairement, des horaires de travail réguliers. L'entreprise était hiérarchique, pyramidale. Le temps de travail était mesuré par un système de contrôle qui essayait d'objectiver les choses : pointeuse, mesure de la productivité...

CULTURE DE L'URGENCE

« On vendait sa force de travail. Il y avait, d'un côté, le temps réservé au travail, de l'autre le temps réservé à la vie privée. Entre les deux, une frontière assez fixe. » Les cadres concevaient le travail pour les autres. Ils ne mesuraient pas leur temps. *« Etre cadre, c'était un privilège. Sur le plan symbolique, une valorisation. »*

Et puis, il y a eu un changement structurel par rapport à ce modèle. *« Cela a commencé dans les multinationales, mais le phénomène s'étend désormais partout »*, affirme Vincent de Gaulejac. D'une organisation pyramidale, on est passé à une organisation en réseau avec des formes de contrôle et de surveillance beaucoup moins objectives, plus qualitatives que quantitatives. *« A partir de là, les cadres ont vu leur rapport à l'entreprise changer, car le management est moins centré sur l'encadrement que sur l'élaboration de projets et l'atteinte d'objectifs. Désormais, on mesure le degré d'adhésion à l'entreprise. »*

Autre phénomène : les nouvelles technologies de communication ont modifié les relations à l'entreprise. Avec les boîtes vocales, les bips, les téléphones et les ordinateurs portables, les cadres sont toujours disponibles pour leur entreprise. Bon nombre transportent leurs bureaux avec eux chez le client, et même à la maison. La coupure interne/externe, vie privée/vie professionnelle devient de plus en plus floue : *« Certes, ces nouvelles technologies donnent plus d'autonomie d'action, mais en termes de rythme de vie, les gens sont habités en permanence par le temps de travail. »*

On arrive à une situation paradoxale. Cette plus grande autonomie aboutit à une perte de liberté individuelle. *« Les cadres pris dans cette logique disent qu'ils n'ont plus de temps à eux. Ils sont dans un système qui les dépasse. Mais ils y adhèrent »*, remarque Vincent de Gaulejac. C'est eux qui choisissent, par exemple, de travailler le dimanche soir pour être prêts le lundi. *« La notion de subi/choisi, dans ce contexte est contradictoire car, d'une certaine façon, les cadres participent à la production de cette logique. Ils se l'imposent et incitent également leurs collaborateurs et leurs correspondants à travailler comme cela. »*

Un phénomène lié à la peur de perdre son emploi ? Vincent de Gaulejac n'en est pas persuadé ; il a observé ces phénomènes dans les multinationales dès le début des années 80, à une époque où les plans sociaux n'étaient pas à l'ordre du jour. *« A mon avis, le phénomène relève de la culture de l'urgence. Cette logique de course en avant pour conquérir des parts de marché. Produire toujours plus vite, toujours plus tôt. »*

Illustrant l'adhésion de cadres, et même de non-cadres, à ce système, il relate l'histoire d'un chef de rayon d'une grande surface qui, ému de sa promotion et désireux de « faire carrière », entre de plein pied dans le système de management-maison.

Il bénéficie d'une grande autonomie pour gérer son rayon. Le soir, il reste tard pour préparer l'ouverture du lendemain, lancer les différentes campagnes de promotion, les opérations spéciales. Lorsque sa femme accouche un vendredi soir, il ne peut pas y assister car le samedi est une grosse journée. Un accident de travail ne l'empêche pas de prendre son poste un genou en compote. Il se démène soixante-dix heures par semaine payées trente-neuf, sans se plaindre pour autant, car il a le sentiment que c'est ce que l'entreprise attend de lui... jusqu'à son licenciement. *Il réalise alors jusqu'à* quel point il s'est fait exploiter. Cette histoire, presque banale, explique la distance prise par un certain nombre de cadres avec leur entreprise. Des cadres qui commencent à mal vivre les heures supplémentaires, au point parfois de demander à ce qu'elles soient rémunérées.

Ce malaise à l'égard de l'entreprise qui impose ses rythmes n'est pas seulement ressenti par les cadres. On le retrouve à des postes très divers.

Ainsi les caissières des grands magasins. *« On ne leur demande pas d'adhérer aussi fort aux objectifs de l'entreprise, mais on leur impose une flexibilité dans l'organisation du temps de travail qui rend de plus en plus difficile de concilier le rythme de l'entreprise avec les rythmes sociaux, affectifs, familiaux, et cela même lorsqu'elles travaillent à temps partiel »*, constate Vincent de Gaulejac. La situation est d'autant plus « marginalisante » que l'organisation du travail implique des changements d'horaires toutes les semaines.

La gestion de la production en flux tendus est également un *« facteur de tension »* pour les salariés, puisqu'elle exige d'eux une *« disponibilité au rythme imposé par l'entreprise »*. Donc une désorganisation de leur temps de vie.

DONNANT-DONNANT

Mais si les rythmes de travail se diversifient de plus en plus : travail de nuit, équipes de fin de semaine, travail saisonnier..., ce n'est pas forcément condamnable. *« Dans l'analyse d'une situation de travail, il y a des facteurs objectifs et subjectifs*, rappelle Vincent de Gaulejac. *Une même situation peut être bien vécue par des gens qui ont réussi à organiser leur vie privée autour de la vie professionnelle, et mal vécue par d'autres qui voient leur temps de vie perturbé par le travail. »*

Certains peuvent aimer le travail de nuit car ils ont le sentiment d'avoir leur journée pour eux et qu'ils bénéficient de quelques compensations (horaires allégés, primes...), tandis que d'autres peuvent se sentir coupés de toute vie sociale.

De même qu'être saisonnier peut être une contrainte ou, au contraire, une opportunité de ne travailler que quelques mois, le temps d'amasser un peu d'argent pour réaliser un autre projet. *« Ce ne sont donc pas les rythmes en tant que tels qui sont positifs ou négatifs, mais comment les gens les vivent. »*

C'est pourquoi si l'entreprise veut aller vers plus de flexibilité, il faut qu'elle mette en place de *« véritables dispositifs de négociations »* qui permettront de faire remonter les aspirations des salariés, d'expérimenter diverses formes d'organisation du travail et de négocier des contreparties aux efforts effectués par les salariés : bref, un retour à la politique du donnant-donnant.

Catherine Leroy

Temps subi plus que choisi

L'adéquation vie privée-vie professionnelle est rare

Il y a parmi les salariés les chanceux, ceux qui peuvent choisir. Telle entreprise propose des passages à temps partiel – mi-temps ou trois quarts de temps ; telle autre a recours, sur la base du volontariat, à des heures supplémentaires payées en conséquence ; telle dernière, enfin, fait appel à candidature pour des passages en formule de travail en SD (samedi, dimanche), voire en VSD (*vendredi, samedi, dimanche*). Dans chacun des cas, bien sûr, l'entreprise y trouve son compte. Mais le salarié aussi, parfois. Dès lors que l'on a le choix, certains rythmes de travail peuvent paraître plus appropriés à son mode de vie.

C'est en tous cas l'avis de Jérôme Foret, salarié de l'usine Dunlopillo de Mantes-la-Jolie (Yvelines). A trente-quatre ans, Jérôme est célibataire et passionné de sport : *« Le travail en VSD me permet d'avoir presque cinq jours pour moi*, explique-t-il. *Je suis jeune, sans contrainte familiale*, et *travailler douze heures d'affilée ne me dérange pas. »* Il est vrai que ce rythme lui permet d'être à l'usine vingt-huit heures par semaine – quatre heures et deux fois douze heures – payées trente-neuf.

De la même façon, Josianne Murel, fonctionnaire parisienne, a décidé d'accepter, en août 1996, un passage à mi-temps sur un poste qu'elle occupait depuis vingt-cinq ans à temps plein. *« Le salaire de mon mari est suffisant*, confie-t-elle. *Surtout, cela me permet de m'occuper plus souvent de mes petits-enfants. A mon âge, c'est un plaisir irremplaçable. »* Mais ces exemples séduisants ne sont pas représentatifs du vécu de la grande majorité des salariés.

Dans la plupart des cas, les rythmes de travail sont le fruit de contraintes et de logiques subies. *« Prenez les SD, nous en avons beaucoup dans l'habillement*, souligne Yvonne Delemotte, secrétaire générale d'Hacuitex (Fédération de l'habillement, du cuir et du textile de la CFDT). *Pour la plupart, ce sont des rythmes imposés, notamment aux jeunes recrues. On leur promet de les changer rapidement, mais cela n'arrive jamais. Et en cas de difficultés, ce sont les premiers postes à être supprimés. »*

AMERTUME

De la même façon, les périodes dites de modulation des horaires – c'est-à-dire la répartition du travail en fonction des périodes « basses » ou « hautes » d'activité –, fréquentes dans l'habillement, s'imposent de façon collective aux salariés, perturbant bien des modes de vie. *« D'abord les salariées sont rarement prévenues à l'avance, ce qui bouleverse ne serait-ce que leur organisation de garde des enfants*, explique Yvonne Delemotte. *Ajoutez à cela que les salaires sont calculés au rendement dans nos professions, et vous comprendrez les motifs d'amertume. »* Le temps de travail est lissé *sur l'année, sur une base hebdomadaire* de trente-neuf heures. Calculé sur la base d'un rendement important lors des semaines de vingt-quatre heures, le taux horaire est alors fort ; en revanche, au cours des semaines de quarante-quatre heures (voire quarante-six heures), il chute. La rémunération aussi.

Enfin, *s'agissant du temps partiel*, les dispositifs sont souvent proposés lors de plan sociaux, comme alternative aux licenciements. *« Dans ces conditions, le volontariat est quasi inexistant et les salariés n'ont guère le choix »*, explique la secrétaire générale d'Hacuitex. La proportion des salariés à temps partiel – presque un sur deux – qui déclarent, à l'échelle nationale, subir leur situation est significative. Dans les entreprises, la contrainte peut même déboucher sur des conflits sociaux. Ainsi, en novembre 1996, dans l'usine d'habillement de la société MVHB (ancienne marque du groupe Biderman), l'ensemble des salariés ont fait grève pendant plusieurs jours, refusant le *« diktat des vingt heures payées vingt »*.

De nombreux exemples ont d'ailleurs, ces dernières années, marqué l'actualité sociale. Mais d'autres tensions, plus larvées, moins perceptibles, couvent. *« Le 17 novembre dernier, la direction a demandé à l'ensemble d'une des deux équipes de montage de venir travailler la journée du samedi*, raconte cet ouvrier de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois. *La rancœur était générale. Même si aucun mouvement ne s'est déclenché, cette épée de Damoclès permanente des rythmes que la direction décide d'imposer seule commence à lasser bon nombre de salariés. »*

Olivier Piot

Repères

● La durée légale de travail qui est, depuis l'ordonnance du 15 janvier 1982, fixée à 39 heures par semaine ne constitue *ni un maximum ni un minimum. La* limite des 39 heures a pour effet de faire passer employeur et salarié dans le régime des heures supplémentaires une fois cette limite franchie.

● Le temps partiel est un mode d'aménagement individuel du temps de travail qui résulte du contrat de travail, ce qui l'oppose à l'horaire collectif.
L'évolution de la législation s'est faite *autour de trois axes : les droits* individuels des salariés, l'organisation du temps partiel dans l'entreprise et l'emploi. Son développement récent a donné lieu à une série d'accords de branche et d'entreprise dont le nombre a dépassé le millier entre 1992 et 1995.

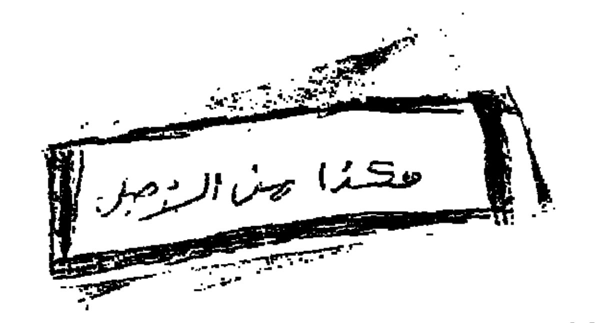
● Chaque employeur dispose, en principe, d'un *contingent annuel* de 130 heures supplémentaires par salarié dites libres, parce qu'elles peuvent être effectuées sans autorisation de l'inspecteur du travail. Au-delà du contingent annuel, après avis des représentants du personnel et autorisation de l'inspection du travail, les heures *supplémentaires non seulement sont* rémunérées à un taux majoré, mais donnent aussi droit à un repos compensateur majoré (50 % au lieu de 20 %).

Les salariés à temps partiel

effectifs en milliers

3 000
2 500
2 000
1 500
1 000
729,8
601,6
1 115,9
889,8
1 326,4
1 126,9
2 050,2
1 722,9
2 282
1 949,8
SALARIÉS HOMMES ET FEMMES
3 223,4
FEMMES
2 666,5
1971 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 96

Source : enquêtes emploi INSEE



Pourquoi Novotel ne sous-traite plus le nettoyage de ses chambres

Pour améliorer la qualité, l'enseigne hôtelière du groupe Accor a réintroduit des équipes en interne

C'est Novotel qui a donné le « la ». Les autres enseignes hôtelières du groupe Accor pourraient bientôt suivre le tempo. On sait ainsi que *« Mercure se pose la question »* et que *« Sofitel étudie le phénomène »*. Ibis apparaît plus en retrait. Quoi qu'il en soit, la décision prise par Novotel de réintégrer, alors qu'elle était sous-traitée, l'activité nettoyage des chambres de la quasi-totalité de ses 130 hôtels en France et à l'étranger, donne un coup de pied dans la fourmilière de ceux qui réduisent le travail à une donnée passive – ce qu'il coûte –, et non comme une donnée active – pour ce qu'il rapporte. Les chercheurs et universitaires réunis dans le cadre d'un collectif coordonné par Francis Ginsbourger, chargé de mission à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), ne s'y sont pas trompés, choisissant cette expérience, avec cinq autres, pour illustrer comment certaines entreprises, au lieu d'aller à la recherche du moindre coût, réfléchissent plutôt en termes de chaîne de valeur ajoutée (*« Pour une gestion intentionnelle de l'emploi »*, *Les Cahiers de l'Anact*, n° 10, juin 1996).

En 1992, la direction de Novotel fait le choix de sous-traiter à une entreprise spécialisée dans le nettoyage industriel l'entretien des chambres de son enseigne. Dans l'étude monographique présentée dans *Les Cahiers de l'Anact*, la chercheuse S. Savereux décortique l'exemple d'un hôtel en particulier. Dans celui-ci, une équipe de femmes de chambre est conservée pour les locaux communs et la blanchisserie, les deux gouvernantes en poste auparavant restent également en fonctions. La décision semble des plus classiques et s'explique très facilement, calculette à la main, en termes budgétaires. D'abord la sous-traitance coûte moins cher : 360 000 francs de prestation annuelle au lieu de 500 000 francs en moyenne pour un nettoyage intégré. Pas de charges sociales, pas de problème de matériel fourni par l'entreprise, pas d'absentéisme. Qui plus est, la sous-traitance s'avère parfaitement adaptée au problème majeur d'une activité hôtelière : le coefficient d'occupation des chambres, qui peut varier de 0 % à 100 %. Seules les chambres nettoyées sont facturées.

Couchée sur le papier, la décision initiale de Novotel de « faire faire » plutôt que de « faire » semble indiscutable financièrement. Elle cadre bien avec les exigences d'un compte d'exploitation, la masse salariale représentant un repère bien quantifié. Malgré tout, deux ans plus tard, la direction décide de mettre un terme au contrat de sous-traitance, de recréer un service, tout en le réorganisant. Tout va partir des gouvernantes restées en poste qui se plaignent d'un certain nombre de dysfonctionnements : *« Le personnel de nettoyage n'est pas sensible à l'accueil du client, ne se conforme pas aux consignes d'utilisation des matériels et des produits, commet des dégradations par négligence... »*, racontent-elles. Les difficultés relationnelles entre l'équipe de nettoyage externe et celle de la maison soulignent l'impossibilité de constituer une véritable équipe : *« Les « étrangers » ne peuvent pas être des acteurs à part entière dans le modèle culturel de l'entreprise. On ne les connaissait pas, d'ailleurs, elles ne disaient bonjour ni aux clients ni à nous. »* La direction raisonne, elle, en termes d'*« effets négatifs induits sur la qualité »*, alors qu'une chambre est pour un hôtel une vitrine qualité qui tolère mal les à-peu-près.

L'opération de réintégration débouche sur une totale réorganisation du travail. Alors qu'auparavant une femme de chambre nettoyait chambre par chambre, il est établi un *« process étage »* qui permet de mieux respecter les normes d'hygiène et d'environnement. Les femmes de chambre sortent d'abord le linge sale, contrôlent le mini-bar, apportent ensuite le linge propre, nettoient les chambres, puis contrôlent les fermetures. Novotel crée un nouveau chariot de nettoyage, tout en hauteur, qui, une fois coincé dans la porte de la chambre en train d'être traitée, évite aux clients qui passent de voir le désordre en cours.

Financièrement, à en croire Philippe de Montenay, directeur des affaires sociales du groupe Accor, l'opération semble neutre. Un salarié à temps plein coûte certes plus cher, mais *« le groupe récupère aussi la marge – généralement 10 % – que se prend une entreprise sous-traitante, sans parler de tous les coûts indirects (moindre qualité, clients mécontents, dégradations...) que nous économisons »*.

Il convient volontiers que *« ces changements ont été possibles car Novotel est en bonne santé financière, non acculée par des banquiers qui ne jurent que par le compte d'exploitation, le bulletin de notes de l'entreprise »*. Valorisant dans ces cas-là le court terme et les économies immédiates aux dépens du long terme. *« Nous préparons l'avenir à dix ans. La réintégration du nettoyage des chambres et la réorganisation qui s'en est suivie confèrent à notre groupe un savoir-faire précieux. »* Un raisonnement que Philippe de Montenay sait *« encore rare dans les entreprises »* plutôt enclines à travailler dans l'urgence.

Marie-Béatrice Baudet

Une crise des repères

Francis Ginsbourger n'en démord pas. Le chargé de mission à l'Anact croit en la création de nouveaux modes de calcul qui permettraient, enfin, de distinguer productivité et rentabilité. *« Aujourd'hui les entreprises utilisent encore une comptabilité héritée de l'organisation taylorienne où la valeur est la somme des produits et le coût, la quantité de travail fournie*, analyse-t-il. *Cette méthode méconnait les effets de coordination, de mémoire et d'apprentissage collectif, ainsi que ceux liés au développement des compétences. »* Résultat, le travail est représenté comme une charge fixe qu'il convient de réduire pour redresser l'entreprise.

Comment raisonner plutôt, à l'instar de Novotel, en termes de valeur ajoutée créée ? Francis Ginsbourger imagine l'élaboration de *« conventions de productivité »* qui examineraient précisément le processus d'évaluation de la valeur.

l e c t u r e s

Des pistes anti-crise

RÉCONCILIER L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL. VERS UNE ÉCONOMIE PLURIELLE
OCDE, 238 p., 190 F.

« Tout se passe comme si notre système économique, jusque-là particulièrement efficace, avait atteint un seuil au-delà duquel les coûts et les dysfonctionnements qu'il engendre (...) compromettraient ses performances et menaceraient l'ensemble du contrôle social. » On lit de plus en plus souvent ce type de constat, en espérant des propositions alternatives. En l'occurrence, elles émanent de réunions d'experts organisées par le service du développement territorial de l'OCDE et consistent en une valorisation des initiatives locales qu'il s'agit de soutenir et de structurer. Cette activation contribuerait à faire émerger de l'informel des activités et des services largement pris en charge par les citoyens eux-mêmes organisés en réseaux, l'Etat n'étant plus *« tutélaire »* mais *« partenaire »*. On voit ainsi se dessiner le contour d'une *« économie solidaire »* dont les défenseurs (Guy Roustang, Jean-Louis Laville) apportent leur contribution à cet ouvrage.

Il s'agit d'un concept à creuser, et surtout à expérimenter, pour tenter de sortir des impasses actuelles d'un modèle qui dérape. Mais il n'est pas évident de se frayer un chemin entre le *« tout libéralisme »* et l'*« économie administrée »*. Ainsi, on peut se poser la question de la pertinence et de la viabilité d'un secteur *« parallèle »* procurant une *« activité utile et rémunérée »* aux chômeurs, aux jeunes désireux d'entrer dans le monde du travail. Ce projet, avancé par l'Anglais Geoff Mulgan, supposerait, pour soutenir l'échange de biens et services, la création d'une monnaie spécifique. N'entrerait-on pas, ce faisant, dans le schéma d'une économie à deux vitesses, excluante et bien difficile à gérer ?

Les pistes tracées dans ce volume sont à affiner, mais elles peuvent être fécondes et incitent, opportunément, à ne plus attendre toutes les « solutions » des pouvoirs publics.

Patron : des droits et des devoirs

LES POUVOIRS DE L'EMPLOYEUR
de Marie-France Mialon
LGDJ, 156 p., 95 F.

Quelles dispositions juridiques déterminent le pouvoir patronal en matière de direction de l'entreprise ? Comment peut-il s'exercer sur les terrains réglementaire et disciplinaire ? Quelles sont les caractéristiques et les implications du contrat de travail ? Les réponses de Marie-France Mialon sont claires et abordables par les non-spécialistes. Elles soulèvent notamment la question du multi-salariat (employeurs multiples), sur laquelle notre société, notre droit et nos institutions de protection sociale vont devoir se pencher avec davantage d'attention.

Le livre décrit aussi le cadre légal qui s'applique à l'évaluation du salarié. En final, l'auteur se prononce pour un allègement des mécanismes de contrôle externe et interne de la décision de l'employeur, en particulier dans les PME. Avec, en contrepoids, un élargissement de l'intervention des représentants du personnel.

Daniel Urbain

e m p l o i

Les guerres patronales entravent le bon usage des fonds de la formation

Les Opcareg, organismes collecteurs, fêtent leur premier anniversaire dans la tempête

Les vingt-quatre Organismes paritaires collecteurs agréés régionaux (Opcareg) viennent de fêter leur première année d'existence. Leur jeunesse explique qu'on les connaisse mal ; le caractère un peu obscur de leur nom n'aide d'ailleurs pas le grand public, pourtant largement concerné, à comprendre ce qu'ils sont : des associations recueillant les fonds versés par les entreprises pour la formation professionnelle et chargées d'en faire le meilleur usage possible.

Les batailles entre organisations patronales, qui ont entouré la création des Opcareg, ont été si vives, qu'ils ont du mal à se faire un coin au soleil. Depuis son émergence au lendemain des événements de 1968, le monde de la formation professionnelle est le *« jardin des partenaires sociaux »*. La loi fondatrice de 1971 a été précédée par un accord signé entre ces derniers, dans le prolongement des négociations de Grenelle. Depuis lors, les pouvoirs publics se sont constamment appuyés sur les conventions signées entre syndicats et patronat pour légiférer. C'est un domaine où l'on peut voir émerger une certaine convergence d'intérêts par-delà les conflits, car la qualification des salariés est utile à la fois aux intéressés et à leurs employeurs.

Dans la loi quinquennale de décembre 1993, le gouvernement Balladur reprend exceptionnellement l'initiative ; mais il n'en laisse pas moins aux partenaires sociaux le soin d'organiser la réforme des organismes qui collectaient jusque-là la contribution des entreprises. Les pouvoirs publics se bornent à déclarer ceux-ci caducs et à faire savoir qu'ils souhaitent des structures moins nombreuses et plus transparentes.

FONCTIONNEMENT PARITAIRE

Un accord patronat-syndicat du 5 juillet 1994, entériné pour l'essentiel par un décret du 28 octobre suivant, posera le principe de leur remplacement par des Organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) : il n'en existe plus qu'un par branche professionnelle, mais on y ajoutera – pour tenir compte de la décentralisation – un OPCA interprofessionnel par région. Ceux-ci, les Opcareg, naîtront d'un second accord, le 17 novembre 1994, et seront chargés de collecter et de gérer les fonds des entreprises non rattachées à un OPCA de branche, ainsi que ceux dont les branches ne se réservent pas l'exclusivité. De même, à eux de contribuer aux politiques régionales de formation des jeunes en gérant 35 % de l'argent collecté par les branches pour l'alternance.

Tous les OPCA, ainsi en ont décidé les partenaires sociaux, seront constitués par voie de négociation collective et auront un fonctionnement paritaire, c'est-à-dire un conseil d'administration mi-patronal, mi-syndical, alors qu'une partie des anciennes structures, les ASFO créées par le CNPF, étaient sous le contrôle uniquement patronal. Malgré tout, le CNPF a obtenu une compensation : ce paritarisme pourra avoir, dans certains cas, un contenu réduit. Les OPCA définiront les politiques de formation et contrôleront la gestion des fonds, mais ils délégueront à une structure patronale agissant sous leur contrôle les rapports directs avec les entreprises.

Dans les faits, peu d'OPCA de branche opteront pour ce paritarisme restreint. En revanche, le CNPF réussira, après une négociation très dure, à l'imposer pour tous les Opcareg. Chacun de ces derniers est donc flanqué d'une Association régionale de formation professionnelle (ARFP), qui ne peut agir que dans le respect des orientations politiques données par le conseil d'administration de l'Opcareg et sous son contrôle financier, mais n'en reste pas moins une structure purement patronale.

Ainsi résumée, la mise en place des Opcareg (et des OPCA en général) paraît sans grand relief. En fait, c'est une histoire de bruit et de fureur. Un vif et interminable conflit a d'abord opposé le CNPF et la CGPME. Cette dernière, qui disposait de longue date d'un réseau de collecte régionale interprofessionnelle, l'Agefos-PME, s'est obstinément refusée à le sacrifier sur l'autel de la réforme et a trouvé le moyen juridique de le maintenir. Aujourd'hui, dans chaque région, c'est la guerre entre les Agefos, bien implantées, et les jeunes Opcareg qui tentent de compenser leur actuelle faiblesse par une meilleure qualité du service rendu et un rôle de partenariat des branches.

Un autre conflit virulent a opposé le CNPF à certains de ses propres membres décidés à ne pas reverser aux Opcareg une partie des fonds qu'ils collectaient pour l'alternance. Après qu'un accord eut, non sans peine, réussi à fixer le montant de ce transfert à 35 %, 16 branches, dont les plus importantes (métallurgie, bâtiment, etc.), ont obtenu du Parlement, le 4 août 1995, d'en être dispensées. Enfin, une longue bataille a été menée par les chambres de commerce et d'industrie pour garder la part de la collecte qui était la leur dans l'ancien système.

QUALITÉ DES HOMMES

Un point positif paraît toutefois se dégager : une prise de conscience croissante de l'urgence de rénover en profondeur la formation. N'y sont sans doute pas étrangères les nombreuses et régulières confrontations que le patronat a désormais avec le monde syndical dans les multiples instances paritaires.

Ce dernier a, lui aussi, ses conflits. On le voit, par exemple, à propos des débats suscités par l'évolution du contenu du paritarisme en matière de formation. La CFDT s'est ralliée à la nouvelle méthodologie, mais certains de ses militants l'ont combattue comme une régression. La CGT l'a refusée, mais elle a finalement voté la constitution des Opcareg qui en est pourtant la concrétisation la plus marquante.

Ce qui est décisif pour l'avenir, est la qualité des hommes. Un décret du 7 août 1996 donne aux organisations syndicales et patronales les moyens de former leurs représentants. Reste à passer aux actes. Les Opcareg, quant à eux, ont mis en route un plan de formation de leurs directeurs. Pour la première étape, chacun d'eux a reçu la visite d'un tandem de « formateurs » inhabituels : un représentant du CNPF et un représentant des syndicats, venant ensemble, mais chacun à sa manière, leur expliquer ce qu'est l'essentiel de son rôle et de la fonction des Opcareg.

Marie-Claude Betbeder

e n b r e f

RENCONTRES

■ **POUVOIR.** Le nouveau code pénal est entré en application le 1er mars 1994. L'une des innovations les plus importantes est l'introduction, en France, de la responsabilité pénale des personnes morales. Ainsi la jurisprudence commence à mettre en œuvre – surtout dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité, des conditions de travail et du travail clandestin – la responsabilité de l'entreprise, souvent cumulativement avec la responsabilité de l'employeur, y compris pour des faits d'imprudence ou de négligence, selon la loi du 13 mai 1996.
L'ANDCP-Ile-de-France organise, à Paris le jeudi 23 janvier, une journée d'information sur le thème de la responsabilité pénale de l'employeur et/ou de l'entreprise.
Contact : Unif-ANDCP. Tél : 01-42-56-39-34.

■ **INNOVATION.** En quoi l'intelligence économique se distingue-t-elle de la veille technologique ? Pourquoi constitue-t-elle un outil irremplaçable au service de l'innovation ? Quels en sont les méthodes et les outils ? Comment la mettre en œuvre ? Autant de questions qui seront abordées au cours d'un petit déjeuner-débat organisé, le vendredi 24 janvier, par l'Ecole supérieure de commerce, dans le cadre de son programme senior dédié aux cadres et aux dirigeants.
Contact : ESCP Senior. Tél : 01-49-23-22-84.

■ **TRANSMISSION.** *« Transmission d'entreprise d'une génération à l'autre »*, c'est le thème du forum européen organisé, les 3 et 4 février prochains à Lille, dans le cadre de la Maison des Professions par la Commission européenne et le Conseil national du commerce. Avant l'an 2000, une PME sur trois dans l'Union européenne aura été transmise à la génération suivante. Des études montrent que seulement la moitié de ces entreprises survivront cinq ans après leur transmission. Plusieurs ateliers sont organisés qui détaillent notamment les mesures législatives et administratives des Etats-membres destinées à faciliter la transmission d'entreprise, ainsi que des expériences pratiques d'entrepreneurs ayant cédé leur établissement.
Contact : Office du tourisme de Lille. Tél : 03-20-21-94-28.

■ **MUTATION.** La quête de réactivité et de flexibilité amène de nombreuses entreprises à adopter de nouvelles formes d'organisation du travail. Aménagement du temps de travail, pluriactivité, sous-traitance, essaimage... L'ensemble de ces dispositifs bouleversent les modes de coordination dans l'entreprise et changent les facteurs de la performance. La notion de contrat de travail et les relations individus-entreprises sont en pleine recomposition. L'Anvie et Sciences et développement Marseille Provence organisent, le vendredi 24 janvier à Marseille, un colloque intitulé *« Temps partagé, pluriactivité, sous-traitance : mutations du travail et performance de l'entreprise »* qui réunira des chercheurs (économistes, juristes, sociologues, philosophes, gestionnaires), des dirigeants d'entreprise et des responsables institutionnels.
Contact : Anvie. Tél : 01-49-54-21-16.

FORMATION

■ **ACQUIS.** Bon nombre de salariés ayant une expérience de plusieurs années cherchent à la valider par un diplôme reconnu lorsqu'ils veulent se positionner sur un nouvel emploi. Comment faire admettre qu'une expérience correspond à un acquis professionnel validé et que l'entreprise est un lieu d'apprentissage qualifiant ? La loi du 20 juillet 1992 sur la validation d'acquis professionnels répond à cette question, pour autant que l'on soit capable de mettre en place l'ensemble de la procédure de validation.
Développement & emploi propose un cycle de formation de trois jours destiné à des accompagnateurs de projets.
Contact : Développement & emploi. Tél : 01-49-68-03-00.

Des pistes anti-crise

Patron : des droits et des d…

RENCONTRES

FORMATION



Informatique - Réseaux Télécommunications

Ouvrir à tous le monde des télécoms de demain, c'est le projet de Cegetel Longue Distance

Ingénieurs Commutation Publique

CEGETEL, le pôle télécommunications du groupe Générale des Eaux, a choisi d'être un opérateur global sur l'ensemble du territoire français. Ses références sur les créneaux actuellement ouverts à la concurrence : SFR dans le téléphone mobile, Tam Tam dans les pagers... parlent déjà haut et fort. Le 1er janvier 1998, c'est sur la téléphonie fixe que CEGETEL prendra une autre dimension. Pour être à l'heure à ce rendez-vous, CEGETEL LONGUE DISTANCE constitue dès aujourd'hui ses propres équipes.

Support Technique/Validation - Réf. 60.4659/LM

Votre mission est d'assurer le déploiement du réseau et de garantir la qualité de fonctionnement des centraux de commutation par un rôle opérationnel d'analyse (qualité, incidents...) avec les équipes d'exploitation et d'interface avec le constructeur (recette, suivi des évolutions...).

Ingénierie - Réf. 60.4660/LM

Vous êtes chargé de l'étude des créations, extensions et évolutions majeures (matériel et logiciel) des centraux de commutation. Vous gérez donc de manière autonome différents projets techniques, en relation avec les équipes d'exploitation et le constructeur des centraux. Vous participez à la mise en place des outils informatiques nécessaires à l'exécution optimale de ces projets.

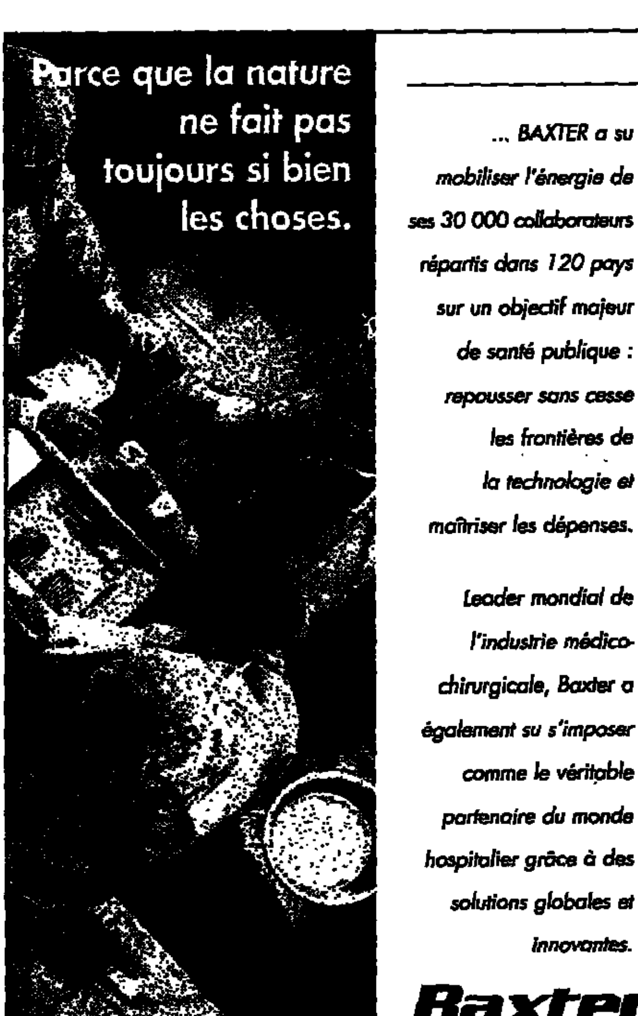
De formation supérieure, pour réussir dans ces postes à caractère autonome et relationnel, vous possédez impérativement une compétence en commutation publique, voix ou données, en réseaux intelligents ou en administration de réseaux publics (au minimum 3 ans d'expérience).

Nous vous offrons de participer à un challenge très ambitieux au sein d'équipes évolutives que nous voulons à notre image : impliquées, réactives et responsables.

Pour en savoir plus sur ces postes, n'hésitez pas à nous faire part de vos compétences en envoyant votre dossier de candidature à notre partenaire Mercuri Urval, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence choisie, portée sur la lettre et l'enveloppe.

CEGETEL

MEDIA SYSTEM - Photographie Stone



... BAXTER a su mobiliser l'énergie de ses 30 000 collaborateurs répartis dans 120 pays sur un objectif majeur de santé publique : repousser sans cesse les frontières de la technologie et maîtriser les dépenses.

Leader mondial de l'industrie médico-chirurgicale, Baxter a également su s'imposer comme le véritable partenaire du monde hospitalier grâce à des solutions globales et innovantes.

CHEF DE PROJET

Chargé de motiver et fédérer une équipe composée de personnel interne et de consultants extérieurs, vous serez en charge du développement et de la mise en place d'un système financier et logistique pour l'entreprise.

BAC+4 (Miage ou équivalent), vous avez 3 ans minimum d'expérience dans une fonction similaire et connaissez les domaines financier et/ou logistique. Vous êtes habitué à travailler dans un environnement Clients-Serveurs, AS400 et connaissez une méthodologie.

Décideur à la personnalité vive et réactive, vous avez déjà été confronté à des projets financiers et logistiques de dimension européenne, menés avec des consultants extérieurs. Nécessairement bilingue (anglais, si possible espagnol, l'allemand pouvant être un plus), vous serez amené à effectuer de fréquents déplacements en Europe (70 % de votre temps).

Poste basé à Maurepas (78).

Merci d'adresser candidature sous référence CP à : BAXTER SA, Jean-Noël THIOLLIER, Avenue Louis Pasteur, BP 56 - 78311 Maurepas cedex.

Publipanel

Baxter EXIGER LA VIE

SOLERI - CIGEL

Société de Service Informatique de 900 personnes, depuis plus de 15 ans, nous développons des compétences techniques et fonctionnelles de haut niveau qui sont reconnues par les plus grands comptes du tertiaire et de l'industrie. Pour faire face à notre croissance, nous souhaitons recruter 10 personnes.

UNIVERSITAIRES - NON INFORMATICIENS
Maîtrise - D.E.A.

NOTRE PREMIER OBJECTIF :

VOUS FORMER A L'INFORMATIQUE DE GESTION

Nous vous proposons une formation de 1200 heures à l'informatique, dans le cadre d'un contrat de qualification.

Au cours de cette formation qui se décomposera en cours théoriques et stages d'application, vous pourrez acquérir les concepts de l'informatique (programmation, méthodes...) ainsi que les techniques les plus courantes (AGL, L4G, SGBD...).

Tout au long de cette formation vous bénéficierez de l'encadrement de professionnels chevronnés.

A terme, notre objectif est de vous faire évoluer vers les métiers de concepteur, de chef de projet, de directeur de projet.

Agé de moins de 26 ans, vous êtes diplomé de mathématiques, physique, chimie, sciences économiques, gestion..., l'informatique vous intéresse et vous souhaitez en faire votre métier.

Alors n'hésitez plus, prenez contact avec nous, nous nous ferons un plaisir de vous présenter notre structure et nos projets de développement.

PROCHAINE SESSION JANVIER 1997

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre + cv) en précisant la référence 1.97 à Jean-Luc BLONDY à l'adresse suivante :

SOLERI-CIGEL - Immeuble Lavoisier - 92052 Paris la Défense cedex



SUBJECTIF

Avec vous, le Monde Sans Fil va plus loin

Acheteur en systèmes d'information

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l'appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s'affirme comme un précurseur en matière de service aux abonnés.

Au sein de la direction des achats et afin d'accompagner le déploiement des systèmes d'information techniques SFR, vous *participez à la définition et à l'élaboration de la politique achat.* En relation avec les entités concernées, vous définissez le cadre de négociation, élaborez et négociez les contrats à partir des cahiers des charges de la société.

Véritable garant du suivi et du respect des engagements en termes de *qualité, de délais et de coûts, vous saurez établir des partenariats forts* avec les fournisseurs stratégiques de ce domaine.

Ingénieur de formation, vous possédez 5 à 10 ans de pratique professionnelle dont une expérience réussie dans le domaine des achats informatiques, acquise au sein d'une direction des *achats ou dans la gestion de grands projets* avec la maîtrise des budgets et des moyens, au sein d'une entreprise, d'une SSII, d'un cabinet d'ingénierie, chez un constructeur...

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions), sous la référence NL/ASI/LM (à préciser sur l'enveloppe), à SFR, Département Recrutement/Intégration, La Défense 6, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.



LE MONDE SANS FIL EST A VOUS.

Photo : Arthur Gerbault — MEDIA SYSTEM

A C & A

Spécialisés dans le système d'information des entreprises (conseil, maîtrise d'oeuvre, développement de progiciels) nous sommes amenés à renforcer nos équipes pour faire face au développement de notre société.

■ CONSULTANTS en système d'information (*Réf. CST*)

De formation grande école, votre savoir-faire en environnement industriel ou bancaire (logistique, distribution, vente, gestion de production, comptabilité/Finance) s'appuie sur une expérience de 4 à 8 ans de consulting en conduite de projets de mise en oeuvre de systèmes d'information. Vous disposez d'une excellente culture en technologie de l'information et d'une bonne connaissance fonctionnelle des progiciels ORACLE applications, SAP R/3, BAAN...

■ INFORMATICIENS (*Réf. INF*)

De formation ingénieur, vous justifiez de 2 à 3 ans d'expérience en environnement grands systèmes (MVS-COBOL/DB2/CICS) et client/serveur (Powerbuilder-Visual Basic, Sql). Vous participerez au développement de nos progiciels et applications informatiques chez nos clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence à Anne Bougamont-Artaud, Courthéoux et Associés - 19, rue Louis Le Grand - 75002 Paris.

Aucun renseignement ne sera fourni par téléphone.



le Monde Sans Fil va plus loin

Ingénieur système d'informations

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l'appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s'affirme comme un précurseur en matière de services aux abonnés.

Au sein de notre activité Exploitation Nationale, vous avez en charge le paramétrage du réseau de commutation : architecture, fonctionnalités, *suivi et évolution des bases de données, configuration du réseau, automatisation des processus.*

De formation ingénieur, vous possédez une bonne *connaissance (5 ans d'expérience environ) des réseaux de commutation et de* l'environnement GSM, acquise chez un constructeur ou chez un opérateur.

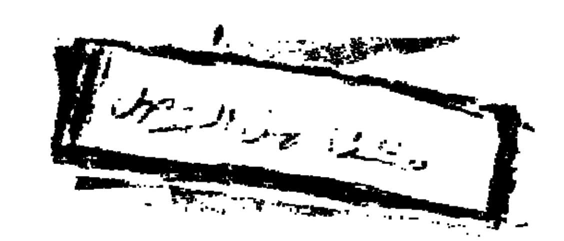
Votre sens de l'organisation, votre esprit de sythèse ainsi que vos qualités relationnelles vous seront nécessaires pour mener à bien vos missions.

Pour ce poste à promouvoir à Paris-La Défense, merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous la référence SMA/ISI/LM (sur la lettre et l'enveloppe), à SFR, Département Recrutement/Intégration, La Défense 6, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.

SFR

Le Monde Sans Fil est à Vous.

Photo : Arthur Gerbault — MEDIA SYSTEM



Secteurs de Pointe

Filiale industrielle (700 personnes) d'un important groupe français, nous bénéficions d'une avance technologique qui nous place au premier rang européen sur nos marchés. Pour l'une de nos divisions (certifiée ISO 9002) qui réalise 50 % de son CA à l'export, nous recherchons un :

Responsable de production

Rattaché au directeur de la division, vous prenez en charge l'ensemble de la production de l'une de nos usines (180 personnes, secteur électromécanique). Vous supervisez la fabrication, les méthodes, l'ordonnancement-lancement, les stocks... A ce titre, vous êtes garant de la production de vos ateliers en quantité, qualité, délai. Vous êtes responsable de leur gestion et de leurs résultats conformément aux engagements budgétaires.

A 30/35 ans, ingénieur généraliste (Centrale, Mines, A.M. ...), vous justifiez d'une expérience industrielle d'au minimum 5 ans, au cours de laquelle vous avez assuré une fonction d'encadrement. Vous êtes motivé par le management et les responsabilités.

Par votre conviction, vos qualités d'animation et d'innovation, l'écoute constante de nos clients, vous conduisez nos équipes dans une démarche d'amélioration continue.

Le dynamisme et la dimension internationale de notre activité, comme de notre groupe, ouvrent des possibilités d'évolution à un candidat de valeur. Cet environnement implique une bonne connaissance de la langue anglaise.

Localisation : 120 km au nord de Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 37736, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM

FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL RECHERCHE

1 Responsable production et méthodes

Responsable des budgets de production et avec une équipe d'une dizaine de personnes que vous encadrez, vous êtes chargé d'évaluer et de choisir les fournisseurs fabricants de matériel électronique, de gérer les fabrications, d'identifier et de gérer les risques industriels (composants, outils, technologies...). Vous réalisez également l'analyse critique des dossiers matériels et proposez toute solution permettant de réduire les coûts. Ce poste implique une veille technologique permanente pour faire évoluer nos outils, méthodes et technologies.

Ingénieur Automaticien ou Electronicien, issu d'une grande école, vous possédez une expérience confirmée dans l'encadrement d'équipe, dans un environnement production ou méthodes. (Réf. LM/PM).

1 Responsable outils et intégration usine

Vous encadrez une équipe d'environ 20 personnes chargée de la réalisation des outils de test et de maintenance, du développement et de la configuration des outils, des essais d'intégration et de la recette des matériels en usine. Vous pilotez cette équipe avec l'objectif constant de la réduction des coûts :

. Pour les outils, par l'augmentation de l'utilisation des standards et la réduction des développements spécifiques,

. Pour les essais en série, par un pilotage et une recherche d'optimisation de nos partenaires sous-traitants.

Ingénieur grande école, Automaticien ou Electronicien, vous possédez une expérience confirmée dans le domaine du développement matériel et logiciel, essais, intégration usine... ainsi qu'une réelle capacité de management. (Réf. LM/OI).

Pour ces deux postes basés en proche banlieue parisienne, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci de nous faire parvenir votre curriculum-vitae avec lettre de motivation sous la référence choisie à l'adresse suivante :

PARANNONCES - 13, rue Charles Lecocq - 75737 PARIS cedex 15, qui transmettra.

UN GROUPE PAPETIER RENFORCE LA STRUCTURE DE SES USINES ET SOUHAITE L'ARRIVEE D'UN

Chef de Fabrication (RÉF.CF/M)

pour l'une de ses usines (2 machines à papier). Agé de 30/35 ans, papetier ou chimiste de formation avec une expérience de chef de fabrication dans l'industrie papetière, vous êtes motivé pour prendre la responsabilité totale de la production, la transformation et la logistique.

Nous souhaitons également engager un

Responsable de Production (RÉF.RP/M)

pour une usine (2 machines à papier). Agé de 35/45 ans, papetier ou chimiste de formation, déjà expérimenté au poste de responsable de production dans l'industrie papetière. Pour un candidat de valeur, évolution possible vers une direction d'usine.

Dans les deux cas, la mobilité est indispensable et notre cabinet de recrutement vous garantit la plus grande confidentialité.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. choisie (sur enveloppe et lettre) à CANDISSIMO - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.

Filiale commerciale française d'un groupe international spécialisé dans l'équipement automobile et caractérisé par son dynamisme et ses innovations technologiques recherche un

Ingénieur Technico-Commercial Chargé de Projets

Région Parisienne **+/- 250 KF**

Rattaché à la Direction du premier équipement, ce poste à responsabilités vous permettra d'assurer une mission très diversifiée :

- Vous développez des relations commerciales et techniques avec nos clients.
- Vous établissez des contacts privilégiés avec les bureaux d'études constructeurs.
- Vous êtes l'interface entre les clients et nos services internes.
- Vous prenez en charge de nouveaux projets d'information, d'amélioration du service à nos clients, ainsi que d'autres missions destinées à développer notre activité.

A 28/35 ans, de formation ingénieur Grandes Ecoles ou spécialisée, vous avez acquis une réelle connaissance du secteur automobile par une expérience de 3 à 5 années chez un constructeur ou un équipementier.

Vos excellentes qualités relationnelles, vos réelles aptitudes d'organisation et d'adaptation vous permettront de démontrer votre capacité à gérer tant les aspects conceptuels que pratiques de votre mission.

La maîtrise de l'anglais et votre potentiel vous permettront d'évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'adresser CV + photo + lettre de motivation + n° de tél + rémunération actuelle à **Christophe Rosset, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** sous *référence CR15477*

MP Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

Sciences et Santé



MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Recrutement de personnels scientifiques pour l'année 1997

Afin de pourvoir aux postes vacants ou susceptibles de l'être au 1er septembre 1997, le Muséum National d'Histoire Naturelle recrutera par concours des :

- *Professeur du Muséum, spécialité Minéralogie des Roches pro-fondes*
- *Professeur du Muséum, spécialité Ethnobiologie*
- *Professeur du Muséum, spécialité Biologie de la conservation*
- *Maître de conférences du muséum, spécialité Contrôle de l'expression des gènes et évolution*
- *Maître de conférences du muséum, spécialité Analyse et inter-prétation climatologiques*
- *Maître de conférences du muséum, spécialité Paléobotanique*

Les candidats doivent au préalable déposer auprès du Service du personnel du muséum national d'histoire naturelle un dossier de candidature à l'inscription sur la liste de qualification aux fonctions, soit de professeur, soit de maître de conférences du Muséum National d'Histoire Naturelle

La date limite de dépôt de candidatures aux listes de qualification est fixée au vendredi 17 janvier 1997 à 12 heures

Demande de dossier par courrier ou par fax (01 40 79 38 93)

Muséum National d'Histoire Naturelle
Service du personnel
57 rue Cuvier - 75005 Paris

---

de l'avant, de l'avenir

La Direction des Risques et des Etudes Industrielles recherche

Ingénieurs Conseil de haut niveau H/F

- **Télécommunications** réf. INGT
- **Médias-Communication-Audiovisuel** réf. INGM
- **Bâtiments - Travaux Publics** réf. INGB
- **Métallurgie - Biens d'Equipement** réf. INGE

Conseiller interne auprès des directions centrales et des réseaux commerciaux, vous prendrez en charge des études d'entreprises ou de projets, dans leurs contextes sectoriels respectifs, aux niveaux technique, commercial, managerial, économique et financier.

En tant que spécialiste sectoriel, vous assurerez aussi le rôle de veille en développant notamment des contacts de haut niveau. Vous serez concerné par l'évolution de la structure et de la qualité des engagements en risques de la Banque.

Professionnel reconnu, vous bénéficiez d'une expérience opérationnelle significative de 5 à 10 ans acquise dans une entreprise spécialisée dans un des domaines recherchés.

Diplômé(e) d'une grande Ecole d'Ingénieur, vous disposez aussi de solides connaissances en analyse financière et stratégique ainsi que d'une excellente maîtrise de l'anglais. Expérience internationale souhaitée. Sens de l'autonomie, capacité de jugement, bon relationnel et qualités rédactionnelles vous permettront de réussir dans cette fonction qui vous offre l'opportunité de donner une nouvelle dimension au développement de votre carrière.

A la BNP, en allant de l'avant vous avez de l'avenir.



Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite et CV, en précisant la référence du poste choisi à : BNP - DRRH - Service du Recrutement - 80, rue Taitbout - Square d'Orléans - 75009 PARIS.

A CHAQUE INSTANT ON DOIT POUVOIR COMPTER SUR SA BANQUE.

ORC

Secteurs de Pointe

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL, LEADER DANS SON DOMAINE :
TGV, EUROSTAR, LOCOMOTIVE, METRO, TRAMWAY, SIGNALISATION

CA de 2 mrds d'ECU - 22 000 personnes - 26 établissements dans le monde dont 9 en France

Dans le cadre d'un de nos plus importants axes stratégiques de développement identifiés dans le monde d'ici l'an 2000, nous CREONS les 3 postes

au siège à **PARIS** - M° Esplanade de la Défense (transféré début 97 à St-Ouen M° Mairie de St-Ouen)

Chef Produits — Rame automotrice à traction diesel
Chef Produits — Métro

Relevant du Directeur Développement Produits - Groupe Opérationnel Passagers - vous bénéficierez d'une LARGE AUTONOMIE et serez assisté de 2 personnes. Vous serez responsable notamment de :

• définir et proposer la politique produits de l'ensemble de votre ligne dans le Groupe Opérationnel Passagers pour tous marchés dans le monde • analyser les marchés et concurrences pour nourrir la stratégie ; la mettre en oeuvre en animant les démarches R&D appropriées comme CHEF DE PROJET avec une ou des équipes en Europe • pour chaque appel d'offre, élaborer la stratégie produits - prix cibles à proposer au client.

DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

PERSPECTIVES CERTAINES D'EVOLUTION DANS LE GROUPE.

30 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience industrielle (automobile, aéronautique, poids lourds, tous équipements de transport, etc.) d'ensemblier technique ou de BE amont ou d'ingénierie ou de management de projet ou de validation du process d'un système (avant sa mise en service). Vous avez une excellente connaissance écrite et parlée de l'anglais.

réf. GEC/CH.PRDT.PASS./81LM

Responsable Marketing Produits et Argumentaires

Relevant du Directeur Développement Produits - Groupe Opérationnel Passagers - vous bénéficierez d'une LARGE AUTONOMIE et serez assisté de 2 personnes. Vous serez responsable notamment de :

• analyser sur tous les plans tous produits de la concurrence dans le monde • rechercher toute documentation, la diffuser et la promouvoir auprès des Chefs Produits et BE concernés • élaborer toutes communications et argumentaires sur nos produits pour tous interlocuteurs (clients, commerciaux, chefs produits, etc.).

NOMBREUX DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

PERSPECTIVES CERTAINES D'EVOLUTION DANS LE GROUPE.

29 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience analogue industrielle de produits techniques dans le commercial ou marketing ou BE amont. Vos capacités "d'impulsion" et d'initiative sont aussi importantes que celles d'analyse. Vous avez une excellente connaissance écrite et parlée de l'anglais.

réf. GEC/MKTG.PRDT.PASS./82LM

GEC ALSTHOM
TRANSPORT

Merci d'écrire sous référence choisie en indiquant votre salaire actuel à notre **CONSEIL** *: Richard Bénatouil*
GROUPE BBC - *1 bis place de Valois - 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.*

[illegible]
le Monde Sans Fil est de plus en plus grand

Responsable de projets

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l'appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s'affirme comme un précurseur en matière de services aux abonnés.

Vous assurez la conduite de projets pluridisciplinaires d'ingénierie de détail et de déploiement des réseaux de télécommunications au niveau national. Véritable pilote, vous prenez en charge plusieurs projets, dans le respect des délais, des budgets et des critères de qualité impartis. Vous êtes éditeur des dossiers d'ingénierie et des plans de management de projets. Votre sens des contacts et du travail en équipe, votre rigueur, votre dynamisme et votre pragmatisme seront nécessaires pour coordonner les différents intervenants et mener ainsi à bien vos projets. Ingénieur de formation, vous êtes depuis quelques années un professionnel en conduite de projets dans l'un des domaines suivants : commutation, signalisation, radiocommunications, services à valeur ajoutée...

Pour ces postes à pourvoir à Paris, adressez votre candidature (CV, photo et prétentions) sous la réf. SMA/RP/LM (à préciser sur l'enveloppe), à SFR, Département Recrutement/Intégration, La Défense 6, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.



LE MONDE SANS FIL EST A VOUS.

Photo : Arthur Gerbault — MEDIA SYSTEM

Directeur des Achats

Groupe français implanté en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, leader européen de la construction d'installations clés en main d'épuration de l'air et des gaz, recherche pour faire face à sa forte croissance (30% par an depuis 10 ans), son

Rattaché au PDG, il sera chargé de créer et développer cette fonction pour répondre à l'enjeu stratégique des achats.

▲ Il interviendra en phase de proposition et de réalisation pour améliorer la compétitivité de nos achats : • en développant la dimension internationale • en réduisant les coûts • en assurant une meilleure maîtrise du risque.

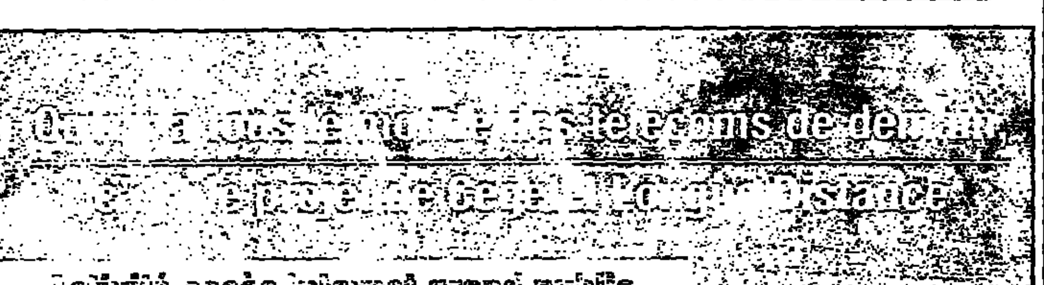
▲ A 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une solide expérience de la fonction achats chez un ensemblier ou un constructeur de biens d'équipement, où vous avez montré vos fortes capacités d'organisation, de management et de négociation et acquis une dimension internationale.

▲ Vous souhaitez relever un véritable challenge.

Pour ce poste basé à Lyon, merci d'adresser CV, photo, lettre manuscrite en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 3 cours Albert Thomas, 69416 Lyon Cedex 03, sous la référence 55.4791/LM, portée sur lettre et enveloppe.

LAB
L'épuration de l'air et des gaz

Informatique
Réseaux Télécommunications



Activité accès Internet grand public

[illegible]

En synergie avec notre métier d'opérateur, l'activité accès Internet conçoit et met en place les systèmes et l'offre de connectivité à Internet pour le grand public. Elle constitue ses équipes de maîtrise d'ouvrage.

Responsable de projet réseaux/serveurs

Spécialiste des réseaux et des serveurs, vous prenez la responsabilité d'un projet dans sa globalité. Vous intervenez depuis la définition du cahier des charges en relation avec les utilisateurs *jusqu'à la mise en exploitation et pilotez l'intervention des sous-traitants.*

De formation bac + 5 (ingénieur ou Miage) avec une spécialisation réseaux, vous avez une expérience confirmée de la conduite de projet chez un opérateur ou une SSII sur des projets télécom. Vous maîtrisez les environnements client/serveur, Unix, TCP/IP, appliqués à *la connectivité Internet.*

Le monde des télécoms de demain vous passionne et vous voulez partager notre projet, adressez-nous dès aujourd'hui votre dossier de candidature sous la référence NS/01/02 à **CEGETEL LONGUE DISTANCE.** Direction des Ressources Humaines, Tour Esplanade, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.

CEGETEL

MEDIA SYSTEM - Photogram Stone

---

des Ingénieurs de maintenance réf. 701610 M
et des Ingénieurs d'application réf. 701620 M

Leader mondial en équipements de photolithographie pour l'industrie du semi-conducteur, *connaît un succès important* avec l'introduction de sa nouvelle gamme de photorépéteurs : les **Deep UV Step and Scan.** Pour répondre à la forte *expansion de notre parc de* machines, nous recherchons

Basés à Evry (Essone) ou près de sites microélectroniques en Europe du Sud, ils contribueront à l'utilisation optimale, en capabilité et en temps, des équipements par nos clients.
De formation technique supérieure, *vous possédez une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction de maintenance ou de support du procédé de fabrication* des composants microélectroniques.
Vous maîtrisez l'anglais.
Nous vous offrons un environnement de très haute technologie, une rémunération *motivante et des avantages.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en mentionnant la *référence du poste à notre conseil Thierry CAPPELLE,*
MENWAY Consultants *5 rue des Allumettes - 13086 Aix en Provence cedex 2*

MEDIAPA

Vous êtes ingénieur,
découvrez votre Monde le lundi *

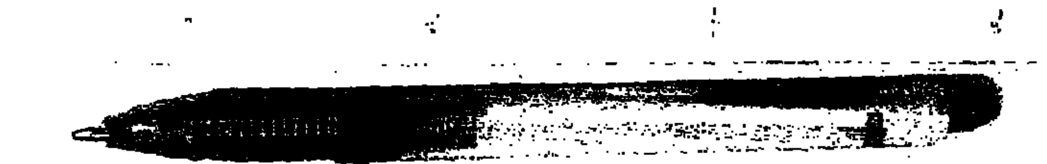
Un rendez-vous :

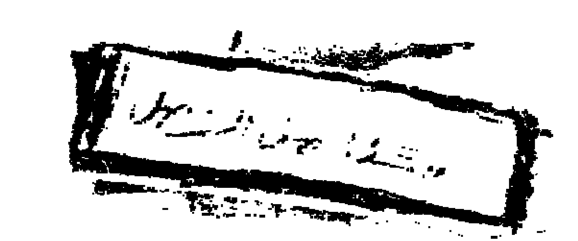
« Le Monde des ingénieurs »

- Secteurs de pointe
- Informatique/Réseaux télécommunications
- Ingénieurs-conseils
- Ingénieurs commerciaux

Carrières technologiques internationales
dont carrières européennes

*** daté mardi**





Secteurs de Pointe

TIFLEX

Fabricant d'encres région Rhône-Alpes recherche

Chef de Laboratoire

Directement rattaché à la Direction Générale, vous êtes responsable d'un Laboratoire Recherche et Développement.

Vous travaillez en étroite collaboration avec les ateliers de fabrication.

Vos objectifs principaux sont :
- la créativité dans la mise au point de nouveaux produits,
- la satisfaction de notre clientèle dans le cadre des normes ISO 9000.

A 40/45 ans, de formation Ingénieur Chimiste, vous possédez une solide expérience dans la formulation des encres ou des peintures.

Meneur d'hommes, vous avez à motiver et à mobiliser une équipe autour d'un projet d'entreprise.

Anglais courant indispensable.

Adressez ou télécopiez CV, lettre manuscrite et photo à : TIFLEX - BP 3 - 01450 PONCIN - FAX : 04.74. 37. 33. 45 en indiquant sur la lettre et sur l'enveloppe la référence JLB.

France Telecom Transpac, Opérateur de Réseaux et de Systèmes de Communication, leader mondial dans son domaine.

La messagerie, les serveurs WEB, le group-ware, l'annuaire d'entreprise et le commerce électronique, en un mot l'intranet, font exploser les systèmes d'information. Participez à Global Intranet : l'offre commune de France Telecom, Deutsche Telekom, Sprint et Global One.

Ingénieurs d'Affaires Grands Comptes et Entreprises

Au sein de notre UNITE D'AFFAIRES INTRANET APPLICATIONS, vous assurerez le montage technico-financier d'affaires complexes, vous prospecterez activement votre territoire, élaborerez l'offre client et serez son conseil privilégié.

Vous bénéficierez de l'appui de la structure commerciale du groupe France Telecom et de nos centres de compétences ; vous aurez à négocier avec des interlocuteurs variés et de haut niveau.

De formation supérieure (grandes écoles, universités...), vous devrez faire état d'une forte expérience d'intégrateur et/ou d'ingénieriste acquise au sein de structures commerciales Télécom/Informatique, pour appréhender rapidement les métiers et enjeux de nos clients.

Postes à pourvoir sur **PARIS, RENNES, LYON, BORDEAUX, MARSEILLE.**

Chefs de Produit Marketing

Vous avez une expérience marketing ou commerciale.

Vous connaissez les techniques de sécurisation des réseaux de télécommunication, la gestion d'annuaires, vous savez ce qu'est un SAV.

Vous piloterez, dans l'un de ces trois domaines, la politique produit de l'Unité d'Affaires Intranet Applications avec un objectif ambitieux de croissance.

Vous veillerez à la profitabilité de chacun de vos produits et services.

De formation supérieure (grandes écoles, universités...), vous maîtrisez très bien l'anglais pour collaborer avec nos partenaires étrangers.

Adressez CV, photo et prétentions sous réf. **DC/08.13** à :
France Telecom Transpac
DPRH - Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine - B13 - 75755 PARIS Cedex 15.

France Telecom Transpac

Ingénieur Technico-Commercial

Systèmes HF/RF



Société allemande (800 personnes), leader en Europe de la technologie et de la fabrication des composants et sous-ensembles haute fréquence : coaxiaux, fibres optiques, guide d'ondes. Nous sommes présents sur les marchés de la GSM, de la radio-télévision, des relais, des équipements de mesure et avons récemment créé notre filiale française, basée en proche banlieue parisienne.

Ingénieur Technico-Commercial, avec la collaboration du Directeur Commercial et le soutien du bureau d'ingénierie de Münich, vous assurez la promotion et la vente de systèmes : recherche et évaluation des projets, spécifications techniques et économiques, proposition et négociation des offres, suivi des affaires.

Ingénieur électronicien, à 28-35 ans, vous possédez une solide expérience BE et/ou chargé d'affaires et/ou chef de produits dans les secteurs HF/RF. Autonomie, disponibilité, fibre commerciale, sont vos atouts pour réussir le challenge de notre équipe. Allemand impératif. Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation + CV détaillé sous référence 625.03 à CERA SUD-EST S.A., 1 av. Georges Pompidou - BP 3211 - 69403 Lyon Cedex 03.

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES



Au cœur des projets stratégiques

***Les télécoms représentent un axe de développement stratégique pour* Sema Group qui occupe une position prééminente sur ce marché mondial. Au premier semestre 1996, ce secteur en forte expansion a représenté 12 % du chiffre d'affaires du Groupe. La moitié des opérateurs GSM dans le monde sont clients de Sema Group.**

Sema Group, fort aujourd'hui de plus de 13 000 personnes après de récentes acquisitions, figure parmi les premiers groupes européens de technologies de l'information.

Sema Group a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires supérieur à 5 milliards de francs et intervient dans tous les secteurs clés de l'économie : la finance, les télécommunications, la défense, l'énergie et les services.

Les principaux métiers du Groupe sont le conseil et l'intégration de systèmes, les progiciels, l'outsourcing.

Dans le monde entier, nous mettons en œuvre et gérons de grands projets informatiques qui ont le plus souvent un impact stratégique sur la réussite à long terme de nos clients.

Pour accompagner cette croissance, nous recherchons des ingénieurs de formation grande école (X, Supélec, ENST, Centrale...).

Vous avez de 2 à 5 ans d'expérience en développement de systèmes d'information ou de télécommunications. Vous assurerez des missions de conception et réalisation, d'encadrement de projet et/ou de gestion d'affaires.

Les compétences suivantes seront particulièrement appréciées :
- Environnement Unix et langages C, C++, orienté objet, OMT, Corba
- Client-serveur et bases de données (Sybase, Oracle...)
- Télécoms et réseaux (GSM, RNIS, OSI)
- *Supervision, administration de réseaux et plates-formes de supervision (TeMIP,* ISM, HP OV...)
- Réseaux intelligents
- Multimedia, Internet, Intranet (HTTP, HTML, Java...) et large bande.

Ces postes requièrent une grande mobilité pour des missions en France et à l'étranger. La maîtrise de l'anglais est impérative afin d'évoluer dans un contexte de développement international.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
Sema Group, Service recrutement – réf. LM/01
56, rue Roger-Salengro – 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex

SEMA GROUP
T E L E C O M

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie
et
Le Monde Emploi
01-44-43-76-03
Fax : 01-44-43-77-32



ATLANPOLE
L'Esprit Technopolitain

MEMBRE DE SYNTEC

Femme ou homme d'entreprise, ingénieur ou universitaire, nous vous invitons à participer à un projet ambitieux.

Rendez-vous en rubrique cadres, page

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001

Juristes - Ressources Humaines

Consultant Senior

Provenant d'un cabinet international de tout premier plan

Exceptionnelle opportunité, pour un consultant senior de haut niveau, de rejoindre une équipe dynamique, spécialisée dans le recrutement

Excellent niveau de rémunération — **France + International**

◆ Nous avons la joie... et le regret de vous annoncer le départ d'Olivier Myard. Après deux ans d'une fructueuse collaboration, Olivier a en effet réussi le concours d'entrée à l'ENA et apportera au secteur public son expérience acquise chez nous dans le privé.

◆ Comme vous le constatez sans doute également, en lisant la presse ou en rencontrant des entreprises, des candidats, nous sommes de plus en plus présents dans le recrutement d'experts, de cadres et de dirigeants, en France et à l'International.

C'est pourquoi nous serons très heureux d'accueillir, en 1997, un consultant senior. Merci, dans l'attente de faire plus ample connaissance, d'accepter tous nos voeux de réussite pour l'année à venir.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, ou téléphoner, à Marc GOSSELIN, N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS. Tél. 01.42.56.90.70



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham - Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds - Manchester - Slough - Madrid



les mutuelles du mans assurances

LES MUTUELLES DU MANS ASSURANCES (9 000 COLLABORATEURS, 24 MILLIARDS DE FRANCS DE CA) RECHERCHENT POUR LEUR DÉPARTEMENT JURIDIQUE, AU MANS, LEUR

Responsable juridique H/F

Missions : vous assurez avec votre équipe de 12 collaborateurs, la sécurité juridique de la société dans le domaine de l'IARD :
- *animation et gestion du réseau des mandataires*
- *veille législative et jurisprudentielle*
- *définition d'une stratégie judiciaire et juridique pour l'ensemble des opérationnels concernés*
- *conseil interne auprès des Directions*

Profil : vous possédez une compétence juridique de bon niveau (3e cycle) et une solide pratique, au moins 5 ans, de la procédure judiciaire et juridique. Vous connaissez, de préférence pour y avoir exercé, le fonctionnement des cabinets d'avocats d'affaires. Une approche "économique" des problèmes juridiques est requise ainsi qu'un excellent sens relationnel et de fortes qualités d'organisation.

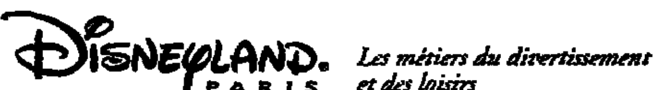
Adressez votre dossier complet, en toute confidentialité, sous la référence LM9697712 à Intuitu Personae, Juridique & Fiscal - 29 rue Drouot - 75009 Paris.

INTUITU PERSONAE
Ressources Humaines

Juriste d'affaires expérimenté H/F

Au sein de notre direction juridique, vous aurez une mission à dominante droit des affaires. Vous gérerez l'ensemble des questions juridiques opérationnelles relatives à l'organisation quotidienne du parc à thèmes et des hôtels, incluant le conseil juridique, la mise en conformité de l'exploitation avec la réglementation, l'établissement de nouveaux contrats cadres, le suivi et la révision de contrats existants et la négociation de contrats. Juriste de terrain, vous travaillerez en coordination étroite avec les directions du parc et des hôtels.
De formation supérieure en droit des affaires (DESS ou l'équivalent), bilingue français-anglais, vous avez complété votre cursus par une formation de droit anglo-saxon (de type Master of law ou LLM) ou avez une expérience dans un cabinet juridique international. Vous avez 5 à 7 années d'expérience en droit des contrats, droit commercial, droit économique (concurrence et distribution). Autonome, disponible, vous possédez d'excellentes qualités relationnelles et un très bon esprit d'équipe. Vos qualités de rigueur et d'imagination pourront pleinement s'exprimer dans une entreprise passionnante.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. MON-0701, à Disneyland Paris, Service recrutement, BP 110, 77777 Marne-la-Vallée Cedex 4.



Les métiers du divertissement et des loisirs

Juriste d'affaires généraliste
à prédominance internationale

GRAND CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE TELECOMMUNICATION, *nous structurons l'essor donné à la croissance de nos activités à l'export et renforçons notre équipe de juristes d'entreprise en recherchant un :*

Au sein d'une équipe juridique existante et performante, vous avez un rôle de **conseil** et d'**analyse** et serez une **force de proposition** auprès des opérationnels négociant et réalisant les affaires de notre société.

Vos missions : - traiter tous types de contrats : commerciaux, de coopération d'études ou industrielle, de distribution, **- accompagner les affaires** pendant leur déroulement, jusqu'aux contentieux qui peuvent en résulter. Par la qualité de vos solutions et la solidité de votre évaluation des risques encourus, vous apporterez une contribution efficace à la marge des affaires.

Agé d'environ 35 ans, vous êtes titulaire d'un **DEA ou DESS de Droit des Affaires Internationales,** avec une partie de votre cursus effectué **à l'étranger.** Vous apportez la preuve d'une expérience confirmée de la fonction **en entreprise.** Vous parlez **couramment l'anglais** et, si possible, **l'allemand ou l'espagnol.** Vous êtes autonome, rigoureux et imaginatif, ferme et diplomate.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,** sous référence **9635,** au 7 rue de Monceau, 75008 Paris.



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

■ ***LA SOCIÉTÉ :*** *Pour accompagner son développement en France et à l'étranger, un Groupe industriel de premier plan recherche un :*

Juriste Droit des Sociétés

Banlieue Ouest

■ ***LE POSTE :*** *Sous la responsabilité du Directeur Juridique Adjoint, il prend directement en charge les dossiers en droit des sociétés concernant les filiales françaises du Groupe ainsi que les filiales étrangères détenues à 100 %.*
Par ailleurs, il assiste le Directeur des Affaires Juridiques sur les opérations complexes concernant la Holding cotée du Groupe. Il assure le suivi des opérations réalisées en relation étroite avec la Direction Générale et la Direction Financière du Groupe.

■ ***LE CANDIDAT :*** *A 30/35 ans, de formation supérieure en droit des affaires (DEA, DESS, DJCE), complétée idéalement par un diplôme de droit étranger ou de droit comparé, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum acquise en entreprise si possible dans une fonction similaire par la nature des dossiers rencontrés.*

Ordonné, autonome et rigoureux, votre sens du conseil et votre disponibilité vous permettront de vous intégrer facilement au sein d'un Groupe en fort développement.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. La connaissance de l'allemand est un plus dans le cadre de ce recrutement.

■ *Merci de contacter notre conseil Grégoire BERTIN au 01 47 23 37 00 ou lui envoyer un dossier complet sous réf. 3355/GB ou par fax au 01 47 23 38 00 à ROBERT HALF Juridique et fiscal, 39 avenue Pierre Ier de Serbie, 75008 PARIS, ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr».*

Norman Parsons — ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE [illegible] BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Cabinet Conseil en Propriété Industrielle, nous recherchons un

Juriste Marques

De formation CEIPI Marques ou équivalent, vous êtes spécialisé en droit des marques et droits connexes. Vous justifiez d'une première expérience et vous êtes très attiré par l'informatique et le multimédia. Vous maîtrisez l'anglais et l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, photo et CV) au Cabinet MARTINET & LAPOUX *(Recrutement juriste)*, BP 405, Guyancourt, *78055 St-Quentin-en-Yvelines cedex.*

L'AIR LIQUIDE recherche un

Juriste Contrats Internationaux H/F

Rattaché(e) à la Direction Juridique Centrale, vous participerez à l'analyse, à la rédaction et aux négociations des différents types d'accords (contrats nationaux et internationaux, joint venture, ...) réalisés par les différentes entités du groupe.
Souple, pragmatique, vif, homme/femme de contact sachant s'adapter à toutes les situations, vous conseillerez et assisterez les entités au sein des équipes concernées.
Agé(e) de 30/40 ans, anglais courant, allemand apprécié, de formation I.E.P. et titulaire d'un DEA (ou DESS) de droit international, votre expérience acquise dans un cabinet ou en entreprise vous permet de maîtriser le droit des affaires.
Si profil en adéquation,
adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence JCIAL à notre Conseil : EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS - Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils

GRAND GROUPE AÉRONAUTIQUE RECHERCHE

JURISTE CONTRATS ACHAT

Vous serez chargé de :
Rédiger les contrats d'achats généraux et aéronautique en français et en anglais.
Négocier et suivre leur exécution.
Gérer les litiges en phase de pré-contentieux.
Vous devrez également concevoir et animer des formations pour les acheteurs.

Profil :
DEA ou DESS en droit des affaires ou droit international.
Expérience professionnelle de 3 à 5 ans.
Anglais courant exigé.
Poste à pourvoir dans l'Essonne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence n° 9857
Le Monde Publicité - 133 Avenue des Champs Elysées 75409 PARIS Cedex 08

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS A FORTE IMPLANTATION INTERNATIONALE

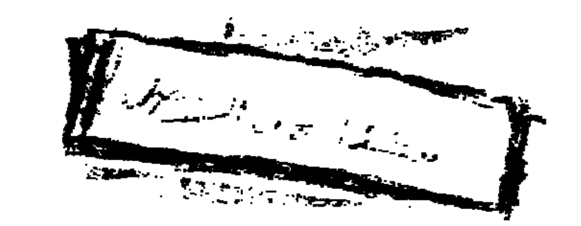
nous recherchons

Jeune Juriste International

pour étoffer notre service juridique.

Vous avez environ trois ans d'une solide expérience (études et contrats), acquise en entreprise ou en cabinet ; vous êtes titulaire d'un **DESS de Droit International des Affaires,** ou d'un diplôme équivalent ; votre **maîtrise de l'anglais (écrit et parlé)** est parfaite ; vous avez le goût du travail en équipe : votre candidature nous intéresse vivement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence W2571 à EUROMESSAGES 78, bd de la République - 92514 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.



Juristes - Ressources Humaines

Etablissement financier

juriste

LINGUE ANGLAIS

Vous souhaitez valoriser vos compétences juridiques (idéalement un Bac + 5 Droit International) et votre bilinguisme anglais.

Nous vous proposons un poste de juriste - secrétariat financier, au sein de la direction des marchés et plus spécifiquement le service du marché obligataire primaire, chargé de monter les emprunts obligataires pour le compte de grands émetteurs français et étrangers.

Dans cet environnement extrêmement concurrentiel et professionnel, vous serez chargé de la négociation juridique des opérations internationales, de la gestion administrative de celles-ci et de la gestion de la base de données du service.

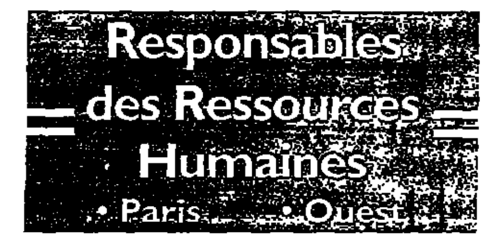
Votre première expérience de juriste, votre goût pour le domaine des marchés financiers et votre connaissance des outils micro informatiques seront autant d'atouts pour votre candidature.

La connaissance de l'allemand serait également un plus.

Ce poste est à pourvoir très rapidement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions), en précisant sur l'enveloppe la réf. [illegible], à Communiqué, 50/52 rue de Silly 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

Notre société figure parmi les centres de recherche les plus innovants dans son domaine de prédilection. Adossé à un groupe européen leader, nous donnons aux Ressources Humaines une place importante et recrutons pour nos sites deux



Vous êtes rattaché au Directeur Recherche et Développement et coordonnez la mise en place d'une politique Ressources Humaines innovante.

Chargé d'impulser une dynamique en matière de gestion de l'emploi et des carrières, vous êtes le conseil de notre réseau de Responsables de Personnel présents sur les sites.

De formation supérieure avec spécialisation Ressources Humaines (Celsa, Ciffop...), vous justifiez de 5 à 7 ans d'expérience en tant que Responsable des Ressources Humaines ou Chef de Département.

Vous êtes considéré comme un expert dans le domaine de la gestion de l'emploi et reconnu comme un homme de dialogue capable de mobiliser ceux qui travaillent autour de vous.

Notre société est en mesure de vous faire évoluer.

Merci d'adresser lettre, CV, **prétentions**, en précisant la référence M/1221, à notre Conseil *ORNICAR*, 92 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Evidence

Filiale française d'un important groupe multinational recherche son

Directeur Juridique

Paris Ouest — **300/350 KF**

Vous aurez pour mission de répondre à l'ensemble des questions juridiques posées à la Société. En charge de la gestion du secrétariat juridique d'environ 15 sociétés, vous interviendrez également en amont des opérations d'acquisition et de restructuration et devrez maîtriser les opérations classiques sur le capital des sociétés (augmentation, réduction, etc.).

Vous devrez en outre avoir de bons réflexes comptables et fiscaux. Vous interviendrez également auprès des opérationnels sur des dossiers français et internationaux principalement en matière de contrats commerciaux et de propriété industrielle (suivi des marques).

Agé de 32/35 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS en Droit des Affaires et Fiscalité, DJCE), vous justifiez d'une expérience de 6/8 ans en droit des sociétés et droit des contrats acquise au sein d'un cabinet d'avocats et/ou d'une entreprise.

Votre capacité à répondre efficacement aux problèmes des opérationnels, vos qualités techniques et relationnelles seront des atouts majeurs pour réussir à ce poste.

La pratique de l'anglais (lu, écrit, parlé) est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle + n° de tél. à **Christophe Duchatellier, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de taper votre **CV sur le 36.17 MPage** *(Cornicle 3,48F/Min)* sous réf. CD15402

MP

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Conseil et Audit

GRECOM

Dix ans d'expérience au service de la réussite des projets

Notre spécificité — **Accompagner les projets techniques / informatiques en intégrant la dimension humaine : études et réalisations en Communication, Organisation, Gestion des Impacts Sociaux, Formation.**

Notre équipe — Pluridisciplinaire, mobile intellectuellement, impliquée. Nous la renforçons en recrutant des

CONSULTANTS

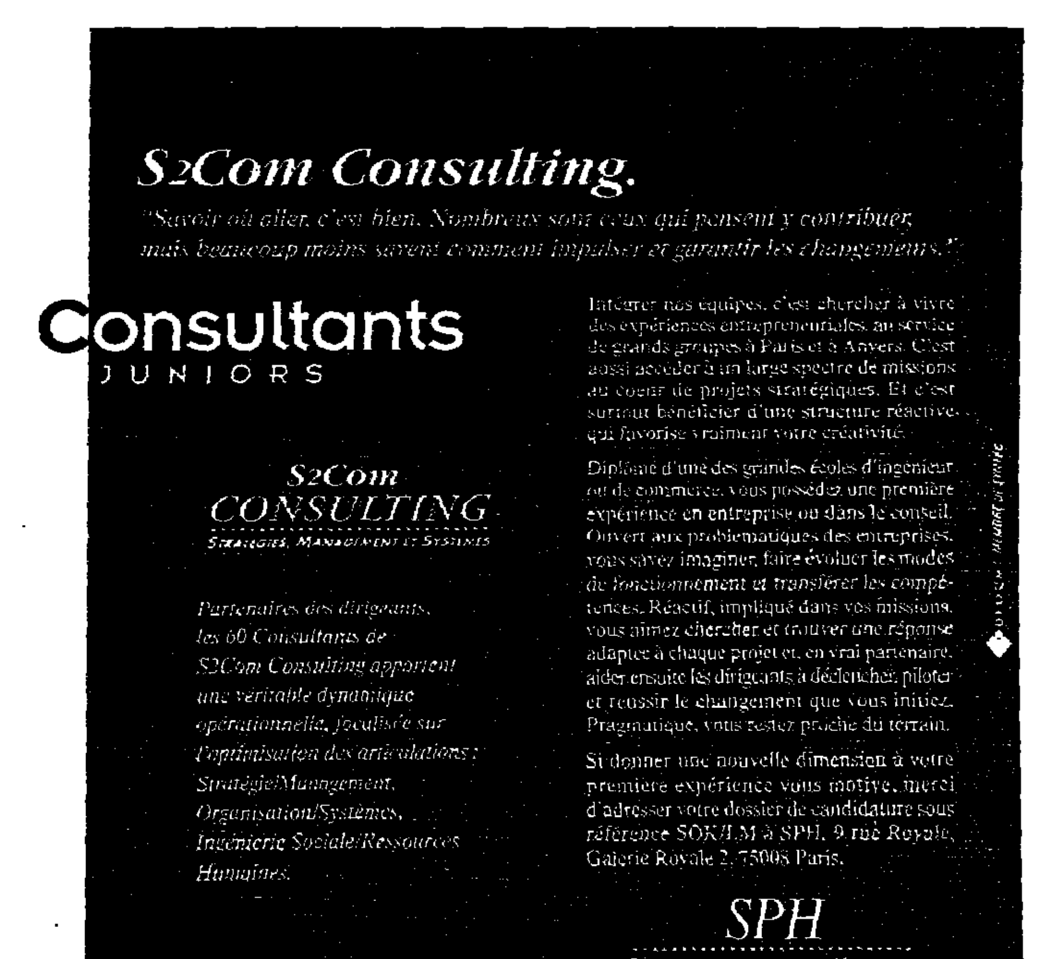
Votre profil — Vous pouvez :

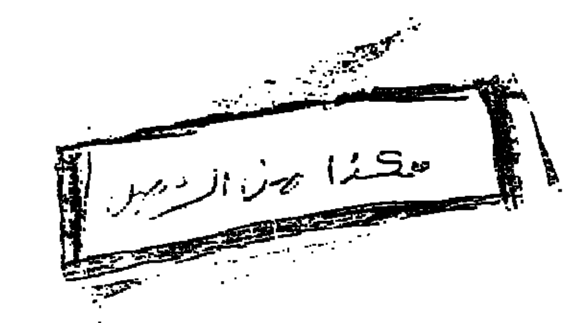
- comprendre et maîtriser un projet d'entreprise dans toutes ses dimensions (stratégiques, techniques, humaines...),
- réaliser seul ou en équipe des missions en Communication, Organisation, Formation,
- travailler et convaincre à tous les niveaux de l'entreprise.

Vous avez :

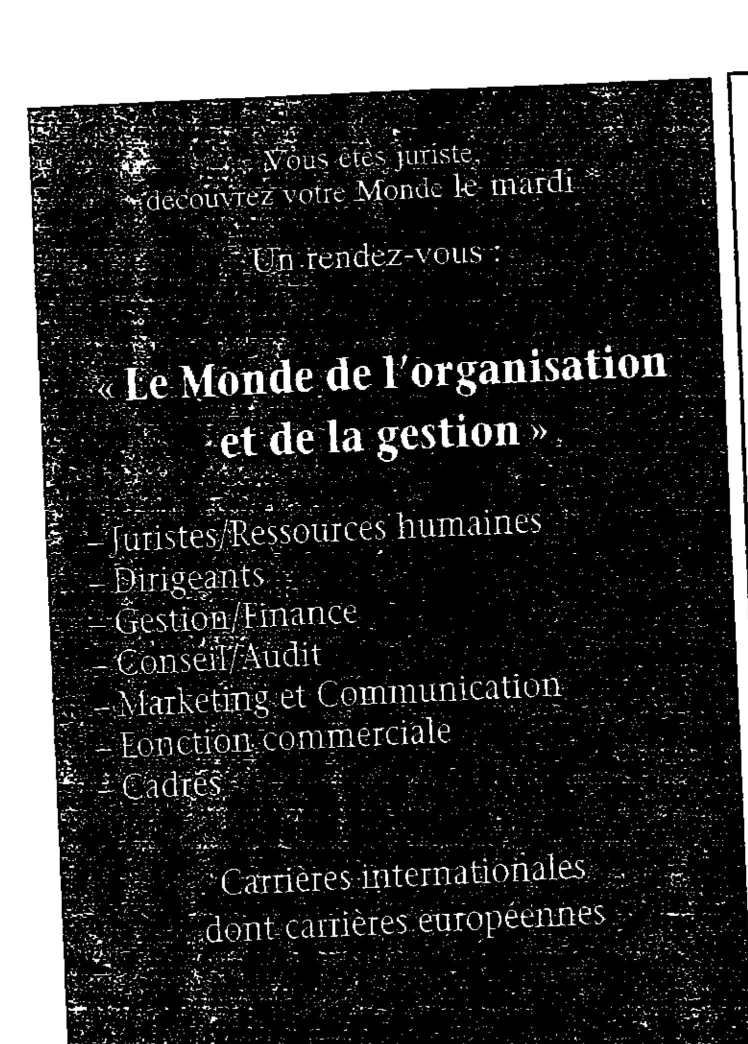
- une formation supérieure de type Grande École (Ingénieur, ESC, IEP...),
- une expérience professionnelle de deux à dix ans,
- une responsabilité assumée (type chef de projet),
- une double compétence si possible (technique + sciences humaines par exemple),
- le sens de la pédagogie.

Adresser CV + lettre manuscrite à Véronique Athénosy :
GRECOM, 110 boulevard Jean-Jaurès 92100 Boulogne





Conseil et Audit



Par sa filiale TEKHNÊ, GFI Informatique est partenaire de SAP dans l'intégration des systèmes SAP R/3 et R/2. Distributeur de SAP en France sur le secteur des moyennes entreprises, nous renforçons notre pôle de compétence dans ce domaine, et nous recrutons des

Consultants Juniors

De formation supérieure (ingénieur, universitaire ou école de commerce), vous souhaitez valoriser une première expérience (1 à 2 ans) acquise de préférence dans un cabinet de conseil. Vous avez des connaissances fonctionnelles dans les domaines suivants : contrôle de gestion, achat et stocks, gestion de production, gestion commerciale, ressources humaines...

Par ailleurs, vous connaissez les différentes étapes d'un projet informatique et vous maitrisez la langue anglaise. Votre potentiel et vos qualités de communication alliés à vos capacités rédactionnelles seront déterminants dans votre évolution.

A votre arrivée, nous vous proposons une formation certifiante sur SAP R/3. Par la suite, vous interviendrez chez nos clients pour l'avant-vente, l'analyse des besoins, l'installation et la formation des utilisateurs. Notre activité progiciel est en pleine expansion, nous saurons vous proposer une évolution de carrière à la hauteur de vos ambitions.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre manuscrite) en précisant la réf. CJ 01/97 à GFI Informatique, Catherine Hankiss, 199 rue Championnet, 75018 Paris.



LRW

Le 1er janvier 1997, nous changeons d'année et Norman Parsons change de nom pour devenir...

ROBERT HALF FRANCE

Le groupe Robert Half International, coté à la Bourse de New York, est leader mondial du recrutement spécialisé depuis 1948 avec plus de 160 bureaux dans le monde. En France, nos consultants vous proposent un service spécialisé et personnalisé au sein de quatre divisions :

- **Robert Half Finance et Comptabilité**
- **Robert Half Informatique et Multimédia**
- **Robert Half Juridique et Fiscal**
- **RHI Banque et Assurance**

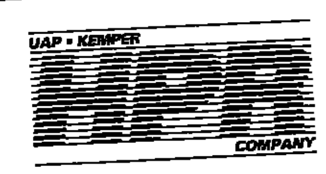
Robert Half France vous souhaite une année 1997 pleine de réussite professionnelle et personnelle.

39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS
Tél. 01 47 23 37 00 - Fax 01 47 23 38 00
e-mail : «norman@parsons. grolier.fr»
site internet : http://www. roberthalf.com



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Ingénieurs Conseils



INGENIEURS CONSEIL AU SERVICE DE DEUX GRANDS GROUPES INTERNATIONAUX
FORMATION AUX U.S.A. ET EN FRANCE

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE, 2ème OPERATEUR EUROPEEN,
FILIALE DE L'UAP ET DE KEMPER
(GROUPE D'ASSURANCE AMÉRICAIN SPÉCIALISÉ EN HPR -
RISQUES HAUTEMENT PROTÉGÉS)
RENFORCE SON EQUIPE ET RECHERCHE DES

INGENIEURS PREVENTION

- **INGENIEURS PREVENTION INCENDIE expérimentés (réf. IPE 97)**
  Vous avez un diplôme d'ingénieur et *trois à cinq ans d'expérience* dans le domaine de la prévention dommage.
- **INGENIEURS PREVENTION INCENDIE débutants (réf. IPD 97)**
  Vous avez un diplôme d'ingénieur et *au moins deux ans d'expérience* en industrie.
- **INGENIEURS BRIS DE MACHINES débutants (réf. B&M 97)**
  Vous avez un diplôme d'ingénieur et *au moins deux ans d'expérience* dans les domaines de la maintenance industrielle ou maritime.

Après une période de formation, vous serez chargé du conseil et de la coordination des politiques de prévention des risques industriels auprès de nos clients industriels en Europe.

Vous maîtrisez l'anglais et éventuellement une autre langue européenne qui serait un atout supplémentaire.

Vous êtes disponible pour des déplacements fréquents, principalement en Europe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en rappelant la référence du poste concerne a :
Sylvie SUSSEST
UAP KEMPER HPR COMPANY - Immeuble les Saisons - La Défense 1 - 92036 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Marketing Communication

*R*édacteurs et pigistes

Media System, agence de communication en ressources humaines, recherche des rédacteurs et pigistes.

Les sujets à traiter ? Ressources humaines, communication interne et vie de l'entreprise. Les supports ? Lettres internes, plaquettes.

Si vous êtes intéressés, envoyez votre CV et quelques articles ou documents que vous avez rédigés à Christine Gonthié, Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

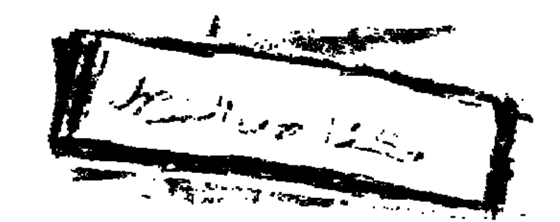
RADIO FRANCE INTERNATIONALE

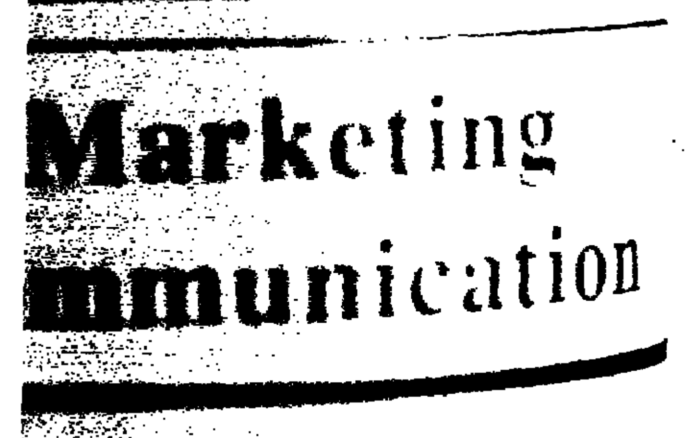
recherche **JOURNALISTE DIPLOME PARFAITEMENT BILINGUE PORTUGAIS**

pour ses émissions en langue portugaise à destination du Portugal et de l'Afrique lusophone

Outre une excellente connaissance de la vie culturelle et politique française et des pays destinataires des émissions, l'activité nécessite la maîtrise de l'outil informatique.
Les candidats pourront être amenés à travailler la nuit.
Une expérience radio serait souhaitée.

Candidats en règle vis à vis de la législation en vigueur. Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à
RADIO FRANCE INTERNATIONALE - Direction des Ressources Humaines
104, avenue du Président Kennedy - 75016 PARIS





Marketing - Communication

Groupe international de distribution de produits industriels parmi les leaders européens dans son métier

Grandes métropoles régionales

Marketing Distribution et développements commerciaux

Implanter dans nos établissements en France les systèmes de marketing permettant d'optimiser notre approche commerciale Assister et conseiller les Directions Régionales et leurs équipes dans la mise en œuvre de programmes d'amélioration A la fois impliqué dans la définition des stratégies et dans les réalisations opérationnelles, vous interviendrez au cœur de notre organisation commerciale pour accompagner son évolution dans une région en France

ESSEC, ESCP, ESC...

Environ 3 ans d'expérience

Votre expérience dans le domaine du conseil, de la vente, du marketing ou du contrôle de gestion a confirmé votre savoir-faire et vos qualités de rigueur. Par ailleurs, vous avez fait preuve d'une excellente capacité d'analyse et d'une connaissance approfondie d'outils informatiques avancés

Mobile géographiquement, vous savez vous impliquer dans la réflexion comme dans l'action, vous savez communiquer et convaincre.

Nous vous offrons les moyens d'un groupe international performant vous ouvrant de larges possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V, photo, rémunération actuelle et prétentions)) sous la référence LM/6178/SL à AD'COM, qui vous garantit une totale discrétion.

AD'COM - 41, boulevard Malesherbes, 75008 Paris

Nous sommes un groupe industriel de pointe

dans le domaine de la santé,

très performant en France et à l'international.

Nous recherchons notre

Responsable des relations avec les médias

(presse, radio, télé)

En collaboration avec la direction générale et au sein de la direction de la communication, vous serez chargé de la mise en œuvre de la politique de communication du groupe auprès des médias (presse écrite ou audiovisuelle...).

Homme ou femme, véritable professionnel de la communication avec les médias grand public, vos qualités relationnelles, votre enthousiasme et votre dynamisme constitueront les éléments essentiels à cette fonction.

Une connaissance de l'univers de la santé serait un plus.

Si vous souhaitez vous investir dans une entreprise passionnante et en perpétuelle évolution, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 37808 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui nous le transmettra.

MEDIA SYSTEM

ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Responsable Communication

Afin d'assurer nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs, nous recherchons un(e)

Sous la responsabilité du Directeur du Centre, vous mettez en oeuvre, accompagnez et supervisez toutes les actions de communication nécessaires à l'intégration régionale de l'Agence. Cela implique l'animation et la coordination des actions de partenariat, la gestion active des relations avec l'ensemble des acteurs politiques, économiques locaux concernés et l'accompagnement de toutes les opérations liées à cette intégration.Vous animez une équipe locale (supports, relations publiques, visite du centre...) et travaillez en relation étroite et constante avec la Direction de la Communication de l'Agence.

Bac + 4 (IEP, Droit, Sciences Economiques...), vous justifiez à 30/32 ans de 5 à 7 ans d'expérience acquise en totalité ou pour partie en Agence de Communication sur des dossiers d'implantation de sites. Votre connaissance du domaine de la gestion des risques et votre pratique des relations avec les collectivités territoriales représentent des atouts importants.

Toutefois, c'est votre implication méthodique et votre diplomatie dans la durée qui seront déterminantes. Votre pratique de l'anglais est souhaitée.

Le poste, basé à Soulaine d'Huys (10), sur le Centre de l'Aube début 1998, sera précédé d'une mission d'intégration de quelques mois au siège à Chatenay Malabry et sur le Centre de la Manche.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf: C195AZ à Olivier Chaumette, OC CONSEIL, 3 rue E&A Peugeot, Tour COROSA, 92500 RUEIL MALMAISON.

LBW

Conseil et communication pour les ressources humaines

Austin Knight France associe trois activités - recrutement, publicité de recrutement, communication interne.
Nous intervenons auprès de grandes entreprises avec lesquelles nous privilégions le long terme sur le court terme, la réflexion sur les solutions toutes faites.

A environ 28 ans, de formation supérieure, vous avez une première expérience en agence conseil ou en entreprise au sein d'un département communication interne.
Vous avez une *réelle aptitude à la rédaction, le sens du détail* et du service. Curieux, vous avez une bonne culture du monde de l'entreprise. Créatif, vous débordez d'imagination ! Vous privilégiez l'autonomie tout en ayant le sens du travail en équipe. Au sein du département "communication interne", vous serez chargé de la mise en place et du suivi de dossiers (presse interne, édition, vidéo, CD-Rom, outils d'aide à la GRH...), élaborerez des stratégies de communication et de moyens dans le cadre de problématiques ressources humaines.

La maîtrise d'une langue étrangère est vivement appréciée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 3838 - Austin Knight France - 26, avenue de l'Opéra - 75001 Paris.

Austin Knight

FRANCE • GRANDE BRETAGNE • PAYS BAS • USA • CANADA • AUSTRALIE



Société d'Edition professionnelle de 1er plan, spécialisée en fiscalité, droit social et droit des affaires, recherche dans le cadre de son développement un :

Chef de Produit Diffusion VPC

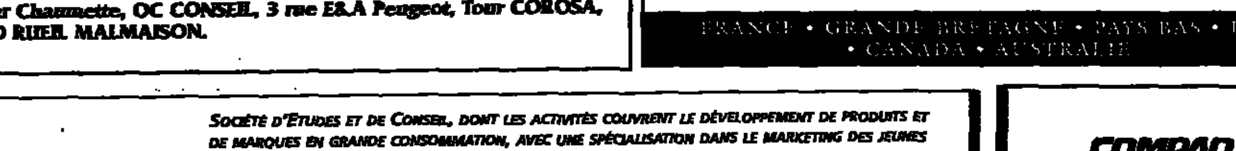
- Au sein de notre Direction Marketing et Commerciale, vous aurez en charge la responsabilité de la diffusion d'une ligne de **produits par correspondance** : ouvrages/logiciels/CD Rom...
- Responsable de plans d'actions incluant les mailings et certaines *documentations commerciales et publicitaires, vous :*
  - Analyserez les besoins de notre clientèle à partir de l'exploitation statistique de notre base de données,
  - Sélectionnerez les fichiers adéquats et **rédigerez les messages** en relation avec nos partenaires extérieurs (maquettistes, imprimeurs, routeurs) dans le cadre d'un planning défini,
  - Analyserez et commenterez les résultats de vos campagnes à la direction,
  - Gérerez votre budget,
  - Proposerez toute forme d'action visant à optimiser nos ventes.
- La trentaine, de formation Bac + 5 (commerciale, littéraire...), votre expérience de 3/5 ans acquise dans l'**édition**, la **presse**, ou en **agence**, vous permet de bien maîtriser la conception-rédaction ainsi que les techniques de marketing direct dans une optique professionnelle.
- Cette fonction polyvalente est idéale pour exprimer et affirmer votre triple compétence : **marketing, conception, rédaction**.

UN des TROIS

Merci d'adresser CV, lettre de motivations et prétentions, sous référence TL/96/12/LM, à UN des TROIS Ressources Humaines 101, rue Saint-Lazare - 75009 Paris.

Conseil en dynamique Humaine

RLA



SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE CONSEIL, DONT LES ACTIVITÉS COUVRENT LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET DE MARQUES EN GRANDE CONSOMMATION, AVEC UNE SPÉCIALISATION DANS LE MARKETING DES JEUNES ET DES ENFANTS RECHERCHE UN

Chargé d'études Senior h/f

pour prendre en charge les études qualitatives, notamment auprès des enfants : organisation du terrain, interviews et animation de groupes, analyse, synthèse et présentation.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec le responsable de la société. L'opportunité vous sera donnée d'utiliser des méthodes originales dans le domaine des études auprès des jeunes et des enfants, de participer à des projets créatifs.

De formation Bac + 5 en psychologie avec spécialisation marketing, vous justifiez d'une *expérience de 4 ans de la pratique des études qualitatives*, de la maîtrise des animations de groupes et d'une connaissance approfondie de la psychologie des enfants.

Créativité, rigueur intellectuelle, autonomie, disponibilité alliées à l'excellence de vos contacts avec les enfants seront vos *atouts pour réussir à ce poste.* Anglais parlé couramment indispensable.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation manuscrite s/réf. MKG à **Jacqueline ROBIN Conseil**, 9 rue Moncey - 75009 PARIS. Réponse et confidentialité assurées.

OEC

L'équipe de PM Ressources Humaines

aura le plaisir de vous accueillir

dans ses nouveaux locaux

au 26, rue Anatole France

92300 LEVALLOIS PERRET

Tél : 01 47 48 03 22

Fax : 01 47 48 09 08



COMPAQ France

N° 1 de la micro-informatique en France et dans le monde, COMPAQ couvre aujourd'hui l'ensemble des besoins informatiques des produits multimédias aux systèmes d'informations des entreprises : portables, micro-ordinateurs de bureau, serveurs, produits d'interconnexion de réseaux et stations de travail.

Pour participer à cette réussite, **nous vous proposons de rejoindre notre équipe marketing en tant que**

Analyste de Marché

- Au sein de notre équipe marketing et rattaché(e) à notre Responsable Etudes, vous serez chargé(e) de développer et d'optimiser la connaissance de tous les segments de marchés et d'évaluer la progression de COMPAQ.
- Votre mission s'articulera de la façon suivante :
  - L'analyse des ventes de la filiale.
  - Le développement des outils de connaissance et d'analyse du marché français de l'informatique.
  - La veille concurrentielle et technologique.
  - La diffusion d'informations et le reporting interne auprès du Marketing et des Ventes.
- Diplômé(e) d'une grande Ecole de Commerce, ou d'Ingénieur, vous possédez une première expérience, d'environ 1 an en études de marché/statistiques et vous maîtrisez parfaitement les outils bureautiques : tableurs, bases de données... De plus, votre pratique de l'anglais, votre relationnel et vos qualités d'analyse et de synthèse, vous permettront de réussir dans votre mission.

VOUS SOUHAITEZ NOUS «SUIVRE» ?

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions), à notre conseil : UN des TROIS Ressources Humaines 101, rue Saint-Lazare 75009 Paris, sous réf. TL/97/01-A/LM.

UN des TROIS

COMPAQ

A SUIVRE...

RLA

Gestion - Finance

Société en forte croissance, filiale d'une banque américaine, spécialisée dans l'acquisition et la gestion de portefeuilles de créances immobilières, recherche des

Asset Managers

Paris

Rattaché au département de la gestion, vous serez en charge d'un portefeuille de créances et d'actifs immobiliers, pour lequel vous devez définir et mettre en oeuvre les stratégies de gestion.

Très opérationnel, vous assurerez la gestion financière, juridique et immobilière de ce portefeuille et serez l'interlocuteur privilégié de tous les tiers impliqués dans votre portefeuille.

Agé de 30/35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 5 ans, acquise idéalement dans le secteur immobilier ou dans un établissement bancaire.

Votre personnalité riche et votre dynamisme vous permettront de vous intégrer facilement à une équipe performante. Vous êtes habitués à gérer une forte charge de travail et votre anglais est opérationnel.

Merci d'adresser CV + Photo + N° de tél + rémunération actuelle à **Amaury Destailleur, Michael Page Finance**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** sous référence AD15512

MP
Michael Page Finance
Le spécialiste du recrutement Financier

Le 1er janvier 1997, nous changeons d'année et Norman Parsons change de nom pour devenir...

ROBERT HALF FRANCE

Le groupe Robert Half International, coté à la Bourse de New York, est leader mondial du recrutement spécialisé depuis 1948 avec plus de 160 bureaux dans le monde. En France, nos consultants vous proposent un service spécialisé et personnalisé au sein de quatre divisions :

- **Robert Half Finance et Comptabilité**
- **Robert Half Informatique et Multimédia**
- **Robert Half Juridique et Fiscal**
- **RHI Banque et Assurance**

Robert Half France vous souhaite une année 1997 pleine de réussite professionnelle et personnelle.

59 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS
Tél. 01 47 23 37 00 - Fax 01 47 23 38 00
e-mail : «robert@half.grolier.fr»
site internet : http://www.roberthalf.com



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Pour la mise en oeuvre de son nouveau système d'information comptable et budgétaire, le CLUB MED, leader mondial dans l'hôtellerie de loisirs (CA : 8 milliards de francs réalisés dans 50 pays), recherche



3 RESPONSABLES

• pour la mise en place du progiciel comptable (Oracle GL) Réf. R01

Expérience d'au moins 15 ans en cabinet ou en grande entreprise. Vous possédez une bonne culture comptable et financière. La connaissance d'un grand progiciel comptable (Oracle, SAP, etc...) est souhaitée.

• pour la mise en place du progiciel de reporting. Réf. R02

Expérience d'au moins 10 ans du contrôle de gestion à un poste de responsabilités dans une entreprise multinationale. Connaissance opérationnelle de l'anglais.

• pour l'implantation du système d'information dans les villages. Réf. R03

Expérience d'au moins 10 ans de la comptabilité et des budgets dans une chaîne hôtelière. Connaissance opérationnelle de l'anglais.

Les travaux de mise en place se font au siège de la société sous l'autorité du Directeur Général Finances et Informatique, avec le concours d'un grand cabinet d'Audit.

Ces postes basés à Paris sont à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à : Claude Ravilly, Club Méditerranée, 11 rue de Cambrai, 75957 PARIS CEDEX 19.

Dirigeants

Notre Société équipementière de l'Automobile, filiale d'un grand groupe français, est présente dans le monde entier.

Elle développe et industrialise des fonctions en partenariat des constructeurs français et étrangers avec le concours d'importantes équipes de recherche et développement et au moyen d'installations techniques modernes et performantes.

L'un de ses Départements enregistre une croissance en Europe particulièrement élevée et souhaite renforcer son management par gestion de projets.

Nous recrutons son :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ingénieur généraliste, âgé de 35/40 ans environ, vous avez évolué dans le monde de l'Automobile et vous avez d'abord occupé des fonctions de production avant de diriger des équipes de développement de projets en liaison technico-commerciale avec les constructeurs.

En relation directe avec le Directeur du Département (600 personnes en France), vous identifierez les projets nouveaux de nos clients, en France et dans certains pays d'Europe, vous établirez les meilleures conditions de consultation, vous négocierez les prix de vente en toute connaissance des prix de revient et du marché.

Vous travaillerez en liaison avec les services études, développement et industrialisation du Département. Vous entretiendrez des relations avec les filiales mondiales.

Vous êtes un manager et un négociateur commercial capable d'intégrer dans votre offre tous les arguments techniques de nos produits. L'ensemble de vos expériences (Etudes, Production, Commercial) vous permettra une évolution au sein d'une entreprise aux produits en plein développement.

Vous bénéficierez d'une période d'intégration de quelques mois.
La pratique de l'anglais est nécessaire. Allemand souhaité.
Poste basé dans une ville moyenne au Sud de la région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) en indiquant sur l'enveloppe la Réf. 2000 à LBW, 42 rue Laugier 75017 PARIS, qui transmettra.

LBW

Aide et Action
L'ECOLE, UN CADEAU POUR LA VIE

Créée il y a 15 ans, Aide et Action a pour vocation de contribuer à l'éducation des enfants dans les pays du tiers-monde grâce à la scolarisation primaire. Le parrainage personnalisé est à la base du financement de l'association, qui compte aujourd'hui 54 000 parrains et donateurs à travers plus de 20 programmes en Afrique et en Inde, et qui représente 420 salariés locaux et 30 salariés basés au siège social, ainsi qu'un réseau de bénévoles dans toute la France. Pour accompagner son développement, Aide et Action recrute son

Directeur

Poste basé à Paris, avec des déplacements à l'étranger et en province

Vous êtes avant tout **un animateur d'hommes** doué d'un charisme naturel, sachant animer, convaincre et conduire chaleureusement ses équipes et vous avez une très bonne maîtrise de l'anglais.

Homme de rigueur, vous saurez faire partager les principes de déontologie qui sont l'un des points forts de l'association.

Garant de la cohésion des différents services, vous aurez à les entraîner ensemble et à aiguillonner leur créativité.

Vous aurez à mettre en œuvre, avec l'équipe de direction, la politique définie par le Conseil d'Administration, qui sera sensible à votre force de proposition. Vous gérez un budget de 85 MF, dont vous êtes responsable devant le Conseil. Vous avez également à assurer avec votre force de conviction la représentation de Aide et Action auprès des partenaires extérieurs.

A 50 ans environ, vous avez mis à l'épreuve vos qualités de manager, votre sens des relations humaines et votre rigueur dans la gestion. Vous souhaitez aujourd'hui mettre à profit votre expérience des secteurs proches de la coopération, du développement, de l'éducation et votre familiarité avec les PVD. Ou bien encore, après un parcours en entreprise, vous recherchez le « plus » d'un poste de direction où vous pourrez, dans un milieu associatif attachant, vivre et communiquer votre passion pour l'humanitaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous la référence NG/LM01.97 à notre cabinet : EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

EUROGROUP PARTICIPATIONS · PARIS - LONDRES - GENEVE - SAO PAOLO

MEDIA SYSTEM

MATHYS — SYNTHES



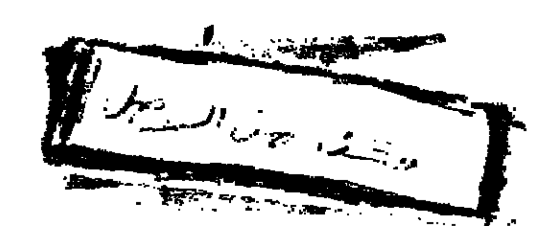
Création de filiale
France

MATHYS MEDICAL LTD, leader, avec ***SYNTHES***, de la conception, de la fabrication et de la distribution d'instruments et d'implants chirurgicaux d'ostéosynthèse, mais également de produits pour l'orthopédie. Notre siège social est à Bettlach en Suisse et nous sommes présents dans le monde avec 1 000 personnes, quinze filiales et quarante-huit distributeurs. Nous créons une filiale en France et souhaitons rencontrer notre futur directeur général France. Il vous appartiendra, dans le cadre d'objectifs, de définir la stratégie commerciale, de la mettre en œuvre et de créer les structures d'accompagnement adaptées. Entrepreneur, âgé de 35 à 40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur et pratiquant l'anglais, vous pouvez vous prévaloir d'une double expérience réussie de la vente et du management dans le domaine médico-chirurgical. Nous vous offrons un challenge attractif avec des perspectives de développement dans un cadre autonome et valorisant.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil
SEARCH INTERNATIONAL
20 rue Elisabeth, 68100 Mulhouse.

MULHOUSE - STRASBOURG - PARIS

MEDIA SYSTEM



Le Monde des Cadres



RETRAITE - FONDS DE PENSION - PREVOYANCE - EPARGNE SALARIALE
PRODUITS FINANCIERS - ASSURANCE

Notre filiale INTER EXPANSION est spécialisée dans *la gestion d'épargne salariale pour le compte des entreprises.* Elle gère 1 300 entreprises clientes avec 500 000 comptes salariés et 270 FCP, soit un montant de l'ordre de 6 MAF.

Pour optimiser son organisation et faire face à son fort développement, elle recherche un

RESPONSABLE DE PROJETS UTILISATEURS

Rattaché au Directeur, vous aurez pour mission d'optimiser notre système d'information. Après audit et analyse de l'existant auprès des utilisateurs, vous proposerez et ferez valider un cahier des charges. Avec l'appui des équipes informatiques et du groupe, vous serez le maître d'oeuvre des *projets jusqu'à leur bonne fin.*

A 30 ans environ, de formation bac+5 type Ecole de commerce ou d'ingénieurs, vous avez prouvé votre capacité à gérer des projets en tant qu'utilisateur ou représentant des utilisateurs. La connaissance du secteur de la banque ou de l'assurance serait un plus.

Merci d'envoyer CV et lettre manuscrite sous réf. 72/628 à notre conseil KEY MEN, Tour Franklin, 92042 Paris la Défense cedex.

KEY MEN



Groupe privé international d'Assurance Crédit - 2200 personnes, *5 milliards de F. de CA consolidé en constante progression* - nous recherchons pour notre Direction des Engagements, un

Responsable d'études Statistiques

De formation Ingénieur Grande Ecole (X, PONTS, MINES, ...) complétée par un 3ème cycle en statistiques, vous utilisez avec aisance des modèles théoriques et possédez une réelle *autonomie* en programmation acquise au cours d'une expérience de 1 à 3 ans.

Vous prendrez en charge :

- la conception et la réalisation d'études liées à la gestion du risque en finance d'entreprise
- la *conduite de travaux de modélisation et d'études* de tarification
- la réalisation d'études spécifiques en coopération avec d'autres entités du Groupe.

Votre sens du travail en équipe, votre créativité, vos capacités à convaincre ainsi que la pratique de la langue anglaise vous permettront d'évoluer rapidement vers des fonctions d'encadrement au sein du groupe.

Merci d'envoyer CV et prétentions, sous réf. LAL à EL CONSEIL 67, rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.

Publipanel



La Ville de Rennes recrute

UN(E) JOURNALISTE RÉDACTEUR EN CHEF

Le(la) candidat(e) retenu(e) aura pour mission essentielle d'assurer la rédaction en chef du magazine du District de l'agglomération rennaise, "District Info".

"District Info" : Mensuel, 24 pages, 170 000 exemplaires, distribution boîtes aux lettres.

Profil : Journaliste confirmé(e) ayant une bonne connaissance des collectivités locales ; le(la) candidat(e) devra justifier d'une expérience importante de la presse de proximité.

Qualités requises : *Capacité d'animation d'une équipe rédactionnelle, bonne plume, curiosité, bonne culture générale, maîtrise de tous les stades de l'élaboration d'un journal.*

Adresser lettre de motivation + CV (2 feuillets maximum) + photo et prétentions à
la Direction du Personnel de la Ville de Rennes, BP 3126
35031 RENNES Cedex, pour le **22 janvier 1997 au plus tard.**

IBD ALGOE *et sa division internationale*
STANTON CHASE *ont le plaisir de vous communiquer leur nouvelle adresse parisienne*

Tour GAMMA A - 193, rue de Bercy - BP 410 - 75560 Paris cedex
Tél. 01 53 02 26 86 / Fax 01 53 02 26 80

L'adresse lyonnaise reste inchangée
9, bis route de Champagne - 69130 Ecully
Tél. 04 72 18 13 70 / Fax 04 72 18 13 90

e-mail : 101511.1351@compuserve.com

I B D ◇ A L G O E
Gestion Individuelle des Carrières

MEMBRE DE SYNTEC — MEDIAPA

L'Etablissement français des Greffes, établissement public administratif,
recherche une **SECRÉTAIRE ASSISTANTE**

Missions :
- *taches classiques de secrétariat et tenue* d'agenda,
- responsable de l'organisation matérielle des déplacements et réunions du Directeur général,
- préparation et suivi du Conseil d'administration (constitution des dossiers)

Profil :
Age environ 30/35 ans - Formation minimum baccalauréat.
Une première expérience dans le secrétariat.
Connaissance de l'anglais indispensable - Maîtrise des logiciels WORD/EXCEL.
Dynamique, discrète, organisée et polyvalente.

Adressez lettre manuscrite avec CV à
l'Etablissement français des Greffes - Département Administratif et Juridique
28, rue de Charenton - 75012 PARIS

Carrières Internationales

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie
et
Le Monde Emploi
01-44-43-76-03
Fax : 01-44-43-77-32

CONSULTANTS DEBUTANTS

Notre client est un cabinet conseil international, présent sur le marché français. Ses clients sont parmi les plus prestigieuses entreprises dans le monde.

Son activité en pleine croissance en France l'amène à rechercher des consultants débutants. De réelles perspectives d'évolutions existent pour des candidats de valeur.

Pour que votre candidature soit prise en considération, vous devez avoir un bon niveau d'études ainsi qu'une expérience professionnelle de 3 ans environ. Vous pouvez travailler en anglais.

Veuillez envoyer votre CV en anglais à :

CT/LM/0197
LITCHFIELD ASSOCIATES N.V., KRUISWEG 825A,
2132 NG HOOFDDORP, LES PAYS BAS, FAX + 31.23.5626737

Le Monde des Cadres

4 Chargés de mission



Technopole de la région nantaise, nous contribuons au développement d'une dynamique de l'innovation au service des acteurs économiques et scientifiques, avec le support d'un fort consensus institutionnel. Nous structurons au sein d'ATLANPOLE un Centre Européen Entreprise et Innovation et recherchons 4 collaborateurs.

A 30/35 ans, de formation supérieure, universitaire ou ingénieur, vous êtes passionné par tout ce qui touche à l'innovation. Vous parlez l'anglais couramment et vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans en entreprise.

Pour transformer l'idée en projet industriel viable, vous vous appuyez sur vos propres compétences (marketing, financières ou techniques) et sur celles, complémentaires, de vos collègues. Vous conseillez et accompagnez les porteurs de projets, tout en animant un réseau d'experts (juristes, financiers, techniciens...) et d'institutionnels.

Pour ces quatre postes, des qualités d'écoute et une pédagogie certaine alliée à une force de conviction sont indispensables.

■ *Si vous souhaitez partager notre projet, merci d'adresser votre candidature à notre conseil Raoul Dautreme, sous référence 493 M, Alexandre Tic, 44 rue de Strasbourg, 44000 Nantes.*

MEMBRE DE SYNTEC

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001



Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES



cabinet de conseil,

filiale de France Télécom et de Deutsche Telekom, a pour vocation d'accompagner le changement dans les organisations et le développement dans les entreprises. Nous lions nos prestations de conseil à la maîtrise des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). La croissance de nos activités nous conduit à rechercher des

Consultants

en management et NTIC, organisation et NTIC, stratégie et NTIC.

A 35/45 ans environ, vous êtes diplômé(e) d'une grande école (d'ingénieur ou de gestion) ou d'un troisième cycle ; vous possédez une expérience réussie dans les domaines du management, de l'organisation, de la stratégie, acquise au sein d'une entreprise. Votre connaissance du marché des services est un atout.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) sous référence CP à : Michel Torlasco, Eutelis SA, 26 rue Bénard, 75014 PARIS.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE
RECRUTE PAR CONCOURS LE

RESPONSABLE DES ÉTUDES DU SERVICE INFORMATIQUE

Le responsable des études assure la *cohérence* du système d'information : à ce titre, il participe à l'élaboration des schémas directeurs et au choix des équipements techniques. Il exerce une fonction de veille technologique et de conseil auprès des autorités. Il est responsable de la mise en œuvre des projets nouveaux et à cette occasion *doit mobiliser les ressources internes ou piloter des ressources* externes. Il est le responsable technique d'une équipe de 12 informaticiens, en collaboration avec les autres équipes du service. Les candidats devront avoir une expérience des environnements *techniques de pointe et* avoir exercé *une activité de chef* de projet ou de responsable de domaine avec encadrement d'équipe.

■ *Rémunération à la hauteur des responsabilités* ■

Clôture des inscriptions : lundi 20 janvier 1997 (17 h).

CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES POUR CONCOURIR

- Posséder la nationalité française
- Être âgé(e) de 40 ans au plus au 1er janvier 1996
- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur à la date de clôture des inscriptions (20 janvier 1997) et justifier de 10 années au moins d'expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique.

Entrée dans les cadres à partir d'avril 1997.

Le programme et la nature des épreuves figurent dans le dossier d'inscription à demander au :
SERVICE DU PERSONNEL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
233, boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS.



MANAGEMENT TRAINEES

It's what you do in the deep end that counts.

But then, as one of the world's leading tobacco companies - with a network spanning over 165 countries, market leading brands and a growth rate second to none - it's not surprising we've always expected our Management Trainees *to be exceptional. Indeed, our* graduates demand real responsibility and the freedom to turn ideas into actions. At Rothmans we don't disappoint them.

That's not to say, if you join our Management Trainee Scheme, we won't support and encourage your development with a truly comprehensive training *programme. After all, as one of the* country's best graduates, with a sharp business mind, and highly focused commercial acumen, you deserve, and expect, nothing less than the best development *opportunities available.*

These currently exist in the following business areas:

TRADING DIVISIONS

As well as a Business Studies or similar degree, you'll need fluency in one of the languages of the relevant Trading Divisions as indicated below:

- Central and Eastern Europe - Any East European language. (Ref: CEE)
- Middle East/Indian Sub Continent - Arabic or any language from the ISC. (Ref: MEI)
- Africa - French. (Ref: AFR)

HUMAN RESOURCES

A Business-related degree and an interest in HR management. (Ref: HR)

LEAF MANAGEMENT

A degree in Agriculture or a Science-related subject. (Ref: LEAF)

FINANCE

An Accountancy-based or Economics degree, plus computer literacy. (Ref: FIN)

INFORMATION SERVICES

A degree in Computer Science or Economics. (Ref: INF)

OPERATIONS

A graduate in either Mechanical or Electrical Engineering with ideally an understanding of manufacturing production processes. (Ref: OPS)

MARKETING

A Business Studies or Marketing-related degree. (Ref: MAR)

At Rothmans, personal success and generous rewards are there for the taking. The only limits placed on your career development will be your own ambition. The fact that many of our senior managers started out on our management trainee scheme is testimony to that.

With new markets opening up all the time, the future is looking more exciting than ever. So if you have a good degree and up to 18 months' work experience, now's the time to make your impact on a major, blue chip FMCG player. The ability to speak at least 2 languages is important for all positions, and essential if you are interested in joining our Trading Divisions.

Remember, only strong swimmers need apply. Decide which area of our business would best suit your skills and quote the appropriate reference. Then apply by writing to Human Resources Manager, Rothmans of Pall Mall (International) Limited, P.O. Box 100, Oxford Road, Aylesbury, Buckinghamshire HP21 8SZ, United Kingdom. Closing date for applications: 10th February 1997.



Rothmans
WORLD LEADER